LE SYNDICALISME

LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL
LA THÉORIE DE LA VIOLENCE

Pendant le dernier quart du XIXe siècle on a pu croire que la société moderne, reposant sur l'initiative individuelle, sur la liberté de l'industrie, la liberté d'association et la liberté des contrats, n'avait pour adversaire fondamental que le socialisme dogmatique auquel Karl Marx était supposé avoir donné une forme scientifique. Ce socialisme dogmatique trouvait une représentation concrète et active dans le socialisme parlementaire, groupe de députés, les uns « intellectuels » suivant l'expression récente, les autres peu pourvus de théorie et issus des milieux populaires, mais assouplissant leur fougue sous la direction de l'élément plus instruit. Ce groupe socialiste parlementaire exerçait et exerce encore sur les fractions de gauche de la Chambre des députés une action incessante et d'une manifeste efficacité pour étendre dans tous les domaines les attributions de l'État et la réglementation de l'État.

Voici que, depuis quelques années, un nouvel adversaire se lève contre la société moderne : plus bruyant, plus brutal, revendiquant des changemens plus rapides et plus profonds, dédaignant les modifications graduelles et voulant arriver soudain à une transformation intégrale, c'est le syndicalisme. Il a ses hommes d'action, audacieux et méthodiques, qui ont su, avec d'infimes moyens, constituer et conduire une formidable machine d'attaque. Ils font profession de mépriser le socialisme parle-

mentaire, de l'écarter comme un virtuose inutile. Ils ont, en quelques années, formé un organe, qui en lui-même est peu de chose : la « Confédération générale du Travail, » mais auquel ils ont fait un grand renom et qui est devenu une de ces puissances d'autant plus redoutables qu'elles sont en partie mystérieuses et que, n'ayant pour ainsi dire pas de corps, elles s'adressent surtout aux imaginations. Non seulement les ouvriers, du moins les plus remuans, ceux qui s'arrogent le droit de parler au nom de tous, mais aussi certaines catégories importantes d'employés de l'État lui ont donné ou tendent à lui donner leur adhésion. Le classique danger de « l'État dans l'État, » suivant la vieille formule, qui faisait trembler nos pères, n'a jamais été aussi complètement réalisé. En même temps, le syndicalisme a son théoricien, le théoricien de la violence systématique et de la grève générale, écrivain instruit, correct et disert, ennemi froid et implacable de la société moderne (1).

Il est intéressant d'étudier cette double face du syndicalisme, d'examiner le système dans la pratique et dans la théorie. Peut-être la société moderne, si menacée et qui, depuis une dizaine d'années, se défend avec tant de mollesse ou presque ne se défend plus, y trouvera-t-elle des incitations à plus d'énergie et y découvrira-t-elle la méthode à laquelle elle doit recourir pour ne pas succomber.

I

Reprenant le programme de Turgot, l'Assemblée Constituante avait aboli les corporations de métiers, associations privilégiées, devenues oppressives pour ce que l'on peut appeler la plèbe ouvrière, menaçantes pour le consommateur, entrave à la plasticité industrielle, au progrès de la production et dont les rivalités et les conflits entre elles donnaient lieu, en un temps de rénovation économique, aux procès les plus bizarres et les plus opposés à l'essor social. Il faut remarquer que, s'appliquant aux seuls artisans, les anciennes corporations laissaient en dehors de leur abri réputé tutélaire, en tout cas de leurs privilèges, toute la partie inférieure de la population ouvrière : les journaliers et les manœuvres des villes et surtout des champs, qui,

(1) Georges Sorel, *Réflexions sur la violence*, librairie de *Pages Libres*, 1908.

tout en étant relativement moins nombreux qu'aujourd'hui, ne laissaient pas que de former un effectif considérable.

L'hostilité au régime des corporations était générale et irréductible chez les constituans ; ils crurent ne pouvoir pas trop prendre de précautions contre leur rétablissement furtif et ils en donnèrent la preuve dans la célèbre loi du 17 juin 1791, connue sous le nom de loi Le Chapelier, du fait de son rapporteur ; il est bon d'en rappeler le texte intégral :

Article 1er. — L'anéantissement de toutes espèces de corporations de citoyens du même état et profession étant une des bases de la Constitution française, il est défendu de les rétablir en fait, sous quelque prétexte et quelque forme que ce soit.

Art. 2. — Les citoyens d'un même état ou profession, les entrepreneurs, ceux qui ont boutique ouverte, les ouvriers ou compagnons d'un art quelconque, ne pourront, lorsqu'ils se trouveront ensemble, se nommer ni président, ni secrétaire, ni syndic, tenir des registres, prendre des arrêts ou délibérations, former des règlemens sur leurs prétendus intérêts communs.

Art. 3. — Si, contre les principes de la liberté et de la Constitution, des citoyens attachés aux mêmes professions, arts et métiers, prenaient des délibérations ou faisaient entre eux des conventions tendant à refuser de concert ou à n'accorder qu'à un prix déterminé le secours de leur industrie ou de leurs travaux, lesdites délibérations ou conventions, accompagnées ou non de sermens, sont déclarées inconstitutionnelles, attentatoires à la liberté et à la déclaration des droits de l'homme et de nul effet ; les corps administratifs et municipaux sont tenus de les déclarer telles. Les auteurs, chefs et instigateurs qui les auront provoquées, rédigées ou présidées, seraient cités devant le tribunal de police, à la requête du procureur de la commune, condamnés chacun à 500 livres d'amende, et suspendus pendant un an de l'exercice de tous les droits de citoyen actif.

Tel est le texte de cette célèbre loi ; elle est surtout connue par ce membre de phrase, s'appliquant aux gens d'un même métier ou d'une même profession : « former des règlemens sur leurs prétendus intérêts communs. » On ne lui a pas épargné les sarcasmes ; il est évident, en effet, que, en nombre de cas, pour des gens d'un même état ou d'une même profession, il existe non pas de « prétendus intérêts communs » mais des intérêts communs réels. Le terme de la loi Le Chapelier était donc tout à fait excessif. Ce qu'il faudrait rechercher, c'est si les intérêts communs de tel corps d'état ou de telle profession, et surtout les mesures que les intéressés prennent pour les faire triompher, sont conformes à l'intérêt général et ne tendent pas souvent à le détruire. Ainsi

posée, après plus d'un demi-siècle de tolérance et près d'un quart de siècle de statut légal des associations de gens d'un même tat et d'une même profession, on peut dire que la question reste grave et compliquée et qu'on ne peut y répondre d'une façon simple. Adam Smith, en 1776, juste un quart de siècle avant la loi de 1791, disait que les gens d'un même état et d'une même profession, quand ils se rencontrent et s'entendent, conspirent en général contre le public; il parlait surtout des maîtres ou des patrons, et si le développement et les méthodes des *trusts* et des *cartels* n'ont pas démenti cette assertion, le développement et les méthodes des syndicats ouvriers tendent souvent aussi, en ce qui les concerne, à la confirmer.

Le Code Napoléon dans les articles 415, 416, 417 du Code pénal, qui interdisent la coalition de producteurs, édictant des peines relativement modérées pour les infractions des patrons et beaucoup plus sévères pour les infractions des ouvriers, vint renforcer les prohibitions de l'Assemblée Constituante et surenchérir sur la loi Le Chapelier. Le Code civil, généralisant davantage, exigea, par l'article 291, l'autorisation du gouvernement pour toute association de plus de vingt personnes; il ne s'agissait plus là seulement de gens d'un même état ou profession.

Ce que l'on n'a pas assez remarqué, dans le texte de la loi Le Chapelier, c'est l'emphase avec laquelle elle prohibe le retour des corporations: elle fait de leur suppression l'un des articles fondamentaux de la Constitution française; il serait, sans doute, exagéré de dire que, en 1791, les Constituans pouvaient prévoir que les associations ouvrières, une fois rétablies, arriveraient à un degré de puissance et de tyrannie qui mettrait en péril le fonctionnement même des pouvoirs publics; néanmoins, il est intéressant de retenir que l'Assemblée Constituante proclamait que la Constitution française serait ébranlée si les « corporations de citoyens du même état ou profession » pouvaient ressusciter et s'épanouir.

Les prohibitions légales sont toujours faciles à édicter; il est beaucoup plus malaisé, quand elles ne sont pas conformes à la nature des choses, de les faire observer. Or cette conception et cette organisation atomistiques d'une société qui, sauf cette prohibition de l'association, reposait sur la complète liberté individuelle, étaient manifestement contraires à la nature des choses. Quoique les pénalités contre les associations illicites

aient été aggravées depuis la loi Le Chapelier et depuis le Code Napoléon, notamment sous le règne de Louis-Philippe en 1834, bien que les ouvriers eussent été réduits, suivant le mot de Royer-Collard, à un « état de poussière, » il ne faudrait pas croire que toutes leurs associations eussent disparu. Au début du second Empire, il en existait, par tolérance ou clandestinement, un assez grand nombre d'anciennes ou de nouvelles. Selon M. Maxime Le Roy, qui a fait des recherches à ce sujet, « d'après un recensement officiel fait en 1853, quarante-cinq des sociétés ouvrières existant à cette époque dataient du XVIIIe siècle. En 1800, il y en avait quatorze à Paris. » Les lois prohibaient; mais les mœurs administratives, tenues à ne pas s'écarter complètement des mœurs générales, ignoraient ou feignaient d'ignorer. Les articles si rigoureux du Code pénal pouvaient diminuer, encore cela est-il incertain, la fréquence des grèves, mais ne parvenaient pas à en prévenir complètement l'éclosion : il y en eut, de très graves même, notamment celle des charpentiers de Paris en 1822. Quand nos révolutions successives donnèrent naissance à des gouvernemens d'origine populaire et de préoccupations démocratiques, il fallut arriver non seulement à laisser sommeiller les articles du Code interdisant les associations ouvrières et les coalitions, mais même à modifier plus ou moins gravement ces articles. Le 25 février 1848, le Gouvernement provisoire de la République française s'engageait, dans une proclamation au peuple, à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail, à assurer du travail à tous les citoyens, et il reconnaissait que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du bénéfice de leur travail. Le second Empire, issu du suffrage universel, ne pouvait répudier absolument les engagemens de la République de 1848. S'il rejetait le droit au travail et les ateliers nationaux, il ne pouvait traquer ni même trop inquiéter les associations ouvrières qui poursuivaient paisiblement des améliorations professionnelles. Il fut amené, à la suite d'une grève de typographes qui dura quatre mois, à faire un pas plus décisif; par la loi célèbre de 1864, dont M. Émile Ollivier fut le rapporteur, il autorisa les coalitions d'ouvriers. C'est vraiment là la date qui inaugure l'émancipation de la population ouvrière en France. Les articles 414 et 415 du Code pénal furent modifiés comme il suit:

Art. 414 (nouveau). — Sera puni d'un emprisonnement de six jours à trois ans et d'une amende de 16 à 3 000 francs, ou de l'une de ces deux

peines seulement, quiconque, à l'aide de violences, voies de fait, menaces, manœuvres frauduleuses, aura amené ou maintenu, tenté d'amener ou de maintenir une cessation concertée du travail, dans le but de forcer la hausse ou la baisse des salaires ou de porter atteinte au libre exercice de l'industrie et du travail.

Art. 415 (nouveau). — Lorsque les faits punis par l'article précédent auront été commis par suite d'un plan concerté, les coupables pourront être mis, par l'arrêt ou le jugement, en état d'interdiction de séjour pendant deux ans au moins et cinq ans au plus.

Les modifications ainsi apportées au Code pénal étaient décisives: les coalitions et grèves devenaient licites aux ouvriers et aux patrons; seuls les actes de violence et les manœuvres frauduleuses étaient punis; les peines, contrairement au code primitif, étaient les mêmes pour les patrons et pour les ouvriers. Tel est le droit qui nous régit encore aujourd'hui; les groupes avancés des Chambres demandent la suppression de ces articles qui peuvent, cependant, être considérés comme irréprochables; la seule critique qu'on puisse leur adresser, c'est que les peines extrêmes qui y sont stipulées, à savoir trois ans d'emprisonnement et cinq ans d'interdiction de séjour, sont bien élevées; mais l'on se tient toujours fort en deçà, et les tribunaux ne font plus de ces articles qu'une application intermittente et pusillanime. Le second Empire se flattait que, en faisant régner l'ordre dans la rue, en sauvegardant énergiquement les ateliers et la liberté des non-grévistes, il pouvait autoriser les grèves sans inconvénient grave pour l'industrie et pour le public. Bientôt, par d'autres mesures, le gouvernement impérial mettait absolument sur le même pied juridique les patrons et les ouvriers, les employeurs et les employés. Une circulaire de 1868, insérée au *Moniteur*, enjoignait aux préfets et aux parquets d'accorder aux Chambres syndicales ouvrières (c'est le titre qu'avaient pris les groupemens ouvriers) une tolérance égale à celle dont jouissaient les Chambres syndicales des patrons. Ainsi s'ébauchait, sous un gouvernement démocratique, mais autoritaire et énergique ou réputé tel, l'émancipation ouvrière qui avait été comprimée pendant plus d'un demi-siècle. Ces groupemens, placés sous l'œil et la main de l'autorité, commençaient à chercher à lui échapper et tendaient à se fédérer. « En 1870, dit l'auteur d'un livre récent sur le Syndicalisme et sur la Confédération générale du travail, M. Mermeix, soixante-sept Chambres syndicales (ouvrières) avaient une existence connue de l'autorité et la plupart d'entre

elles s'étaient fédérées dans la Chambre fédérale des sociétés ouvrières de Paris où dominait l'influence de l'*Internationale* (1). » On sait que la fameuse association ouvrière dite l' « Internationale, » constituée à la fin du second Empire, avait des tendances manifestement socialistes et approuvées de Karl Marx.

Sous la troisième République, les représentans de la démocratie s'occupèrent d'assurer à ces groupemens ouvriers autre chose qu'une tolérance de fait, de leur octroyer une charte leur assurant une vie légale. En 1876, M. Lockroy, député de Paris, fit une proposition de loi dans ce sens. Elle fut mal vue des intéressés; le premier Congrès ouvrier qui s'ouvrit le 2 octobre 1876 à la salle des Écoles, rue d'Assas, à Paris, la repoussa unanimement, comme « un traquenard, » une loi policière, destinée à mettre les groupemens ouvriers sous le joug administratif. D'autre part, les souvenirs encore cuisans de la Commune de Paris ne disposaient guère le Parlement à généraliser les associations ouvrières par une loi les sanctionnant. Un garde des Sceaux, dans un ministère opportuniste, M. Cazot, en 1880, déposa un projet de loi pour doter les associations ouvrières d'un statut légal; il ne put le faire aboutir.

Il était réservé à un jeune homme d'État, M. Waldeck-Rousseau, alors ministre de l'Intérieur pour la seconde fois, de réussir dans cette œuvre, par la *loi du 21 mars 1884, relative à la création des syndicats professionnels*. Cette loi donna lieu à de longues délibérations; elle subit des modifications graves au cours même des débats; on crut avoir agi avec pondération et circonspection; que l'on remarque d'abord ce titre significatif : *les syndicats professionnels;* il ne s'agit pas de toutes les associations, quelles qu'elles soient, entre ouvriers ou entre patrons ou entre les uns et les autres, mais d'associations spéciales que la loi de 1884 cherche à définir exactement : « Les syndicats ou associations professionnelles, même de plus de vingt personnes, exerçant la même profession, des métiers similaires ou des professions connexes, concourant à l'établissement de produits déterminés, pourront se constituer librement, sans l'autorisation

(1) Mermeix, *le Syndicalisme contre le Socialisme, Origine et développement de la Confédération générale du Travail*, Paris, 1908, p. 66. Il est éclos, en ces derniers temps, de nombreux ouvrages sur le syndicalisme : outre celui que nous venons de mentionner, on peut citer : *L'évolution du Syndicalisme en France*, par Mlle Kritsky; *le Syndicalisme dans l'évolution sociale*, par M. Jean Grave; *l'Action syndicaliste*, par M. Victor Griffuelhes.

du gouvernement. » Tel est l'article 2; l'article 3 renferme rigoureusement les syndicats professionnels dans leur fonction technique ou leur fonction économique : « Les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet, dit-il, l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles. » M. Georges Sorel fait remarquer que le mot « agricoles » ne se trouvait pas dans le texte primitif, qu'il fut introduit, par voie d'amendement, à la demande de M. Oudet, sénateur du Doubs, et qu'on avait compris, ainsi que l'exprima M. Tolain au nom de la Commission sénatoriale, qu'il s'agissait de permettre aux ouvriers ruraux de se syndiquer. En fait, les syndicats agricoles ont pris un tout autre caractère; ils sont devenus des groupemens de petits et de moyens cultivateurs pour les achats et les ventes, surtout jusqu'ici pour les achats, et, sans aider aucunement à la formation d'un « parti agrarien, » ainsi que M. Sorel en manifestait l'appréhension (1), ils constituent la partie la plus vivante et la plus inoffensive des applications de la loi de 1884.

Pour favoriser l'éclosion et le fonctionnement de tous ces groupemens divers, « économiques, industriels, commerciaux et agricoles, » considérés *a priori* comme devant tous ou quasi tous être féconds et n'offrir aucun danger social, la loi de 1884 décide, en son article premier, que les articles 291, 292, 293, 294 du Code pénal et la loi du 10 avril 1834 ne sont pas applicables aux syndicats professionnels; elle abolit, en outre, les lois des 14-17 juin 1791, celles dont il a été question plus haut et dont Le Chapelier fut rapporteur; c'était dégager les syndicats professionnels de toute entrave. Allant plus loin, trop loin même, la loi de 1884 abrogea complètement l'article 416 du Code pénal; ce n'était plus conférer une liberté aux syndicats, mais leur octroyer une faveur; voici quel était le texte de cet article 416, aujourd'hui inexistant : « Seront punis d'un emprisonnement de six jours à trois mois et d'une amende de 16 à 300 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement, tous ouvriers, patrons et entrepreneurs qui, à l'aide d'amendes, défenses, proscriptions, interdictions, par suite d'un plan concerté, auront porté atteinte à la liberté du travail. » L'abrogation de cet article, comme on l'a dit, autorise les « mises à l'index ou

(1) Georges Sorel, *Réflexions sur la violence*, p. 187.

en interdit ; » elle confère aux syndicats une considérable puissance agressive ; elle sanctionne leur tyrannie. Devant les abus qui ont découlé de cette abrogation, la jurisprudence s'est efforcée parfois, en recourant aux condamnations civiles, aux dommages-intérêts, de prévenir ou de réprimer les actes d'oppression des syndicats sur les ouvriers dissidens ou les patrons récalcitrans ; mais elle n'y parvient que très insuffisamment, la plupart des syndicats ouvriers ne possédant aucun avoir, du moins aucun avoir saisissable ; il semble que le législateur ait redouté de leur voir se constituer une fortune qui aurait pu servir de garantie aux tiers et à la société en général contre leurs excès : il détermine, ainsi qu'il suit, par l'article 6, leurs moyens et leurs fonctions : « Les syndicats professionnels de patrons ou d'ouvriers auront le droit d'ester en justice. Ils pourront employer les sommes provenant des cotisations. Toutefois, ils ne pourront acquérir d'autres immeubles que ceux qui seront nécessaires à leurs réunions, à leurs bibliothèques et à des cours d'instruction professionnelle. Ils pourront, sans autorisation, mais en se conformant aux autres dispositions de la loi, constituer entre leurs membres des caisses spéciales de secours mutuels ou de retraites. Ils pourront librement créer et administrer des offices de renseignemens pour l'offre et la demande de travail. Ils pourront être consultés sur tous les différends et toutes les questions se rattachant à leur spécialité. Dans les affaires contentieuses, les avis des syndicats seront mis à la disposition des parties qui pourront en prendre communication et copie. » Les syndicats, d'après ce texte, devraient être, en quelque sorte, pour les ouvriers, ce que les Chambres de commerce sont pour les industriels et les commerçans, des offices de renseignemens, des intermédiaires entre la population ouvrière et les pouvoirs publics.

La loi de 1884 autorise, dans les termes qui suivent, la constitution d'Unions entre syndicats : « Article 5 : les syndicats professionnels, régulièrement constitués d'après les prescriptions de la présente loi, pourront librement se concerter pour l'étude et la défense de leurs intérêts économiques, commerciaux et agricoles. Ces unions devront faire connaître, conformément au deuxième paragraphe de l'article 4, les noms des syndicats qui les composent. Elles ne pourront posséder aucun immeuble ni ester en justice. » On discute, à l'heure présente, pour savoir si

ces unions ne sont légales qu'entre syndicats « exerçant la même profession, les métiers similaires ou des professions connexes concourant à l'établissement de produits déterminés, » suivant le texte de l'article 2, ce qui frapperait d'illégalité la célèbre Confédération générale du Travail, ou si, au contraire, ces unions peuvent se constituer entre syndicats professionnels, quels qu'ils soient, et sans aucun rapport de spécialité, ce qui légitimerait la célèbre C. G. T. Nous devons dire que des jurisconsultes considérables et, d'ailleurs, impartiaux sont de ce dernier avis, qui est plus conforme, semble-t-il, à la lettre de la loi de 1884 qu'à son esprit. Mentionnons encore l'article 7 de cette loi qui a pour objet de sauvegarder la liberté et le droit de retrait des membres des syndicats : « Tout membre d'un syndicat professionnel peut se retirer à tout instant de l'association, nonobstant toute clause contraire, mais sans préjudice du droit pour le syndicat de réclamer la cotisation de l'année courante. Toute personne qui se retire d'un syndicat conserve le droit d'être membre des sociétés de secours mutuels et des pensions de retraites pour la vieillesse, à l'actif desquelles elle a contribué par des cotisations ou versemens de fonds. » Ainsi, entrée libre, sortie libre ; telles sont les stipulations du législateur; mais l'abrogation de l'article 416 du Code pénal, punissant « les amendes, défenses, proscriptions, interdictions, » met en grand péril cette liberté de sortie.

Telle est, dans ses traits principaux, la célèbre loi de 1884. Le législateur s'imaginait avoir ouvert la voie à des Associations ouvrières essentiellement pacifiques, des Sociétés d'études ; le mot d'étude, comme on l'a vu, revient à chaque instant dans les articles. Quant aux Unions de syndicats, sans trancher la question si elles doivent être formées entre syndicats d'une même spécialité professionnelle, l'Union de la cordonnerie par exemple ou l'Union de la carrosserie, ou si elles peuvent comprendre les corps d'état les plus dissemblables, il semble bien résulter des textes que ces unions, dans la pensée du législateur, ne devaient aucunement constituer un organe en quelque sorte extérieur et supérieur aux syndicats eux-mêmes, comme l'est la célèbre Confédération générale du Travail ; elles devaient être l'émanation des syndicats.

Une fois la loi votée, le gouvernement prit à cœur d'en répandre l'application. Par une circulaire du 25 août 1884,

M. Waldeck-Rousseau expliquait aux préfets qu'ils ne devaient pas se contenter de faire respecter la loi ; ils devaient stimuler l'esprit d'association, « aplanir sur sa route les difficultés qui ne sauraient manquer de naître de l'inexpérience et du défaut d'habitude de cette liberté. » Il ajoutait : « Bien que l'administration ne tienne de la loi du 21 mars aucun rôle obligatoire (dans l'éclosion et le fonctionnement des syndicats), il n'est pas admissible qu'elle demeure indifférente et je pense que c'est un devoir pour elle d'y participer en mettant à la disposition de tous les intéressés ses services et son dévouement. » Il conseillait, d'ailleurs, aux préfets beaucoup de prudence pour « ne pas exciter des méfiances ; » mais il les invitait, en ce qui concernait les nouveaux organismes, à se préparer « à ce rôle de conseiller et de collaborateur dévoué par l'étude approfondie de la législation et des organismes similaires existant en France et à l'étranger. » Quelle était, au juste alors, la pensée de M. Waldeck-Rousseau, qu'espérait-il et qu'attendait-il des syndicats ouvriers ? Se proposait-il, ainsi que l'écrit M. Georges Sorel, d'« organiser parmi les ouvriers une hiérarchie placée sous la direction de la police ? » Il est possible que, dans une mesure atténuée, il ait eu cette idée. Il est probable, toutefois, que M. Waldeck Rousseau qui, par une singulière contradiction, a toujours eu le style très précis et la pensée très vague, s'était simplement inspiré d'un certain idéalisme politique en même temps que du désir d'associer son nom à un grand mouvement social. Il ne prévoyait nullement que les syndicats pussent participer à une grande agitation révolutionnaire.

Dans la circulaire que nous venons d'analyser, il parlait, avec son habituelle et superficielle ironie, du « péril hypothétique d'une fédération anti-sociale de tous les travailleurs. » M. G. Sorel fait remarquer que c'était aussi la conception de la plupart des démocrates de ce temps (1). L'un d'eux, à la fois industriel, maire du XIe arrondissement de Paris, gambettiste ardent, auteur d'un livre qui eut un grand retentissement sur les ouvriers parisiens, M. Denis Poulot, écrivait, dans la préface de la troisième édition du *Sublime*, que les syndicats tueraient les grèves, et il n'était préoccupé, comme le fut, d'ailleurs, plus tard, M. Waldeck-Rousseau, que du *péril noir*, non du *péril rouge*.

(1) Georges Sorel, *Réflexions sur la violence*, p. 185 et 186.

Peu de temps après la loi de 1884 sur les syndicats, un autre organe fit son apparition qui devait compléter, pensait-on alors, les moyens qu'auraient les ouvriers de s'éduquer et de progresser, à savoir : la *Bourse du Travail.*

L'idée de Bourses du travail, c'est-à-dire de bureaux permanens, relevant soit des ouvriers, soit des patrons, soit plutôt des uns et des autres associés, pour recueillir tous les renseignemens relatifs à la demande ou à l'offre de la main-d'œuvre, aux salaires, aux différentes modalités du travail et à la répartition des travailleurs entre les diverses industries et les diverses localités suivant les besoins, avait été lancée dans la circulation, il y a bientôt un demi-siècle, par un économiste ingénieux et original, M. de Molinari. Il ne s'agissait dans sa pensée que d'organes absolument techniques et spéciaux, tout comme la Bourse du commerce ou la Bourse des valeurs ; ces établissemens devaient être libres et autonomes ; les municipalités ou l'État pouvaient intervenir pour fournir des locaux, comme ils le font, d'ailleurs, aux Bourses des valeurs ou aux Bourses du commerce ; mais on ne prévoyait pas que le nouvel organe dût excéder sa spécialité, qui consistait surtout en un emploi attentif et efficace de statistiques étendues et tenues toujours au courant. Nul doute que des organes de ce genre, fidèles à la pensée d'origine et uniquement occupés de leur destination essentielle, ne pussent rendre de précieux services aux ouvriers, aux patrons, en réduisant le chômage et ne fussent très favorables au développement et à la régularité de l'industrie.

Tout autre fut la destinée des Bourses du travail que l'on a vues éclore en France dans les vingt dernières années. C'est en novembre 1886 que M. Mesureur, alors conseiller municipal, postérieurement député et aujourd'hui directeur de l'Assistance publique, fit voter par le Conseil municipal de Paris l'acquisition d'un immeuble, rue Jean-Jacques-Rousseau, où devait être provisoirement établie, en attendant la construction d'un édifice spécialement approprié à cet usage, la Bourse du travail parisienne, première Bourse du travail de France en importance et en date. Deux mois plus tard, M. Mesureur inaugurait solennellement cette institution, et voici le programme qu'il lui traçait, lequel s'éloignait peu de celui que nous venons d'indiquer : « La Bourse (du travail), disait-il, mettra à la disposition de tous, sous une forme simple et pratique, les offres et de-

mandes de travail et les documens relatifs à la statistique du travail; elle donnera à cette statistique une publicité large, impartiale et régulière; en un mot, elle contiendra tous les organes nécessaires à son but; si, pour le bon fonctionnement de tous ses services, des employés lui sont nécessaires, la Ville les lui donnera sans qu'il puisse jamais résulter de leur présence une direction et une tutelle administrative. » Le compte rendu officiel relate qu'ici éclatèrent des « bravos prolongés; » il est probable qu'ils s'adressaient plutôt au dernier membre de phrase qu'au programme même.

Syndicats professionnels et Bourses du travail changèrent bientôt de direction et infligèrent de cruels démentis à la pensée de pacification sociale et de progrès économique qui, sincèrement ou artificieusement, avait, dans le Gouvernement et le Parlement, présidé soit à leur naissance soit à leur légitimation. Les syndicats ont aujourd'hui juste vingt-quatre ans d'existence légale et les Bourses du travail vingt et un ans à peine de vie effective. Dans cette courte période, les uns et les autres se sont multipliés. En janvier 1906, on comptait en France 4 857 syndicats ouvriers, comprenant nominalement, sinon effectivement, 836 134 syndiqués. D'autre part, les Bourses du travail, au mois de mai 1906, étaient au nombre de 135. Comment ces instrumens d'études et de paix, d'après les prévisions du législateur et les données essentielles de leur institution, ont-ils évolué en instrumens de guerre? Comment a surgi cet organe systématique de lutte des classes, la « Confédération générale du Travail, » quel est son programme, quels sont ses moyens d'action, d'où vient sa puissance?

II

On vient de voir que, dans la période de 1884 à 1890 environ, le Gouvernement et le Parlement, en aidant à la constitution et à la généralisation des syndicats et des Bourses du travail, pensaient avoir créé une grande œuvre d'éducation populaire et d'essor économique. Libres de s'entendre, de se concerter, de s'instruire de « leurs intérêts communs, » de les défendre efficacement, mis en situation de diriger la main-d'œuvre sur les lieux et dans les industries où elle était requise, on espérait que les ouvriers pourraient et devraient améliorer leur

situation matérielle et morale. Parmi les syndicats qui bientôt foisonnèrent, certaines catégories restèrent, dans l'ensemble, fidèles à la conception originelle : ce fut le cas de la généralité des syndicats agricoles, de la plupart des syndicats de patrons et des syndicats mixtes de patrons et d'ouvriers, ces derniers, par des raisons qui tiennent à notre état social, étant restés peu nombreux. Parmi les syndicats ouvriers, il s'en trouve également qui, conformément au programme de 1884, s'en tiennent à l'étude et à la défense immédiate et pratique des intérêts de leurs membres, sans poursuivre une transformation sociale par des moyens révolutionnaires.

Il est difficile d'en faire le compte. Mais un très grand nombre de syndicats ouvriers et de Bourses du travail ont rapidement dévié de leur destination véritable ; d'autres se constituaient ou fonctionnaient en dehors des prescriptions légales; ceux-là surtout se proposaient un autre but que l'essor graduel, par des moyens légaux ou légitimes, de la population ouvrière. Certains syndicats et surtout certaines Bourses du travail, dans les principaux centres, notamment à Paris, apparurent bientôt comme de véritables machines de guerre sociale, non seulement fomentant à tout propos des grèves violentes, s'attaquant à la liberté des dissidens, devenant des instrumens de propagande systématique et acharnée contre l'organisation de la société moderne, qui repose sur la propriété privée et sur la direction privée des entreprises. Il surgissait, en outre, un grand nombre de syndicats ouvriers irréguliers, ne se conformant pas aux prescriptions, d'ailleurs bien peu exigeantes, de la loi de 1884, qui se contente, outre la spécialité professionnelle stipulée pour chaque syndicat par l'article 2, de demander le dépôt des statuts, des noms des administrateurs et d'imposer, pour ceux-ci, la qualité de Français et la jouissance des droits civils. Certaines Bourses du travail, non des moindres, accueillaient et abritaient ces syndicats irréguliers. Il se trouvait ainsi que, à son insu, le législateur de 1884 avait fourni des organes légaux à la lutte des classes et que ces organes, grâce aux locaux et aux subventions que les municipalités mettaient à leur disposition, étaient en réalité commandités avec les deniers publics et jouissaient d'une sorte de privilège d'institution gouvernementale et officielle qui accroissait leur prestige.

Un des rares ministres énergiques qu'ait eus la France depuis

trente ans, M. Charles Dupuy, en 1893, voulut mettre fin à cette situation paradoxale et alarmante. Une enquête fit ressortir que la plupart des syndicats ayant leur siège à la Bourse du travail de Paris étaient illégalement constitués, leur bureau n'ayant pas fait les déclarations exigées par la loi. M. Charles Dupuy fit mettre, par le préfet de la Seine, ces syndicats en demeure de remplir les formalités légales et, comme ils s'y refusaient, le ministre fit fermer d'autorité la Bourse du travail de Paris. Si les ministères successifs avaient persisté dans cette attitude, peut-être eût-on pu ramener les syndicats et les Bourses du travail à l'esprit de leur institution. Mais la résistance du gouvernement au mouvement révolutionnaire que suscitaient et que soutenaient divers syndicats et diverses Bourses du travail eut peu de durée. La Bourse du travail parisienne se rouvrit; on continua à ne s'y occuper aucunement de statistique, de cours professionnels et de répartition de la main-d'œuvre suivant la demande et le besoin. Les syndicats irréguliers et même nombre de réguliers, sous le voile officiel des Bourses du travail, reprirent contre la société l'attitude systématiquement agressive et violente qu'on avait fugitivement essayé d'enrayer. Le gouvernement montra un parti pris de faiblesse ; il fit plus: il parut encourager les syndicats dans leurs tendances et leurs manifestations révolutionnaires. M. Waldeck-Rousseau, le père des syndicats, devenu pour la troisième fois ministre de l'Intérieur en 1898 et parvenu à la présidence du Conseil, en constituant le bloc républicain, entra, par des raisons de circonstance, en coquetterie réglée et quasi en alliance avec les élémens les plus turbulens des syndicats et des Bourses du travail. On en a pour preuve le témoignage de M. Georges Sorel, le théoricien de la violence: « Le gouvernement, dit M. Sorel, désirant être désagréable aux conseillers municipaux nationalistes de Paris et réduire leur influence sur la Bourse du travail, avait demandé aux syndicats de faire auprès de lui des démarches devant justifier la réorganisation de cet établissement. On avait été quelque peu scandalisé d'avoir vu, le jour de l'inauguration du monument de Dalou sur la place de la Nation, défiler des drapeaux rouges devant les tribunes officielles, nous savons maintenant que cela avait été le résultat de négociations; le préfet de police hésitait beaucoup, mais M. Waldeck-Rousseau avait prescrit d'autoriser les insignes révolutionnaires. Il importe

peu que le gouvernement ait nié toute relation avec les syndicats... La révélation de ces manœuvres nous montre que le ministère comptait sur les syndicats pour faire peur aux conservateurs ; il devient dès lors facile de comprendre l'attitude qu'il a eue durant plusieurs grèves : d'une part, M. Waldeck-Rousseau proclamait, avec une force extraordinaire, la nécessité d'accorder la protection de la force publique à un seul ouvrier qui voudrait travailler malgré les grévistes ; et, d'autre part, il fermait plus d'une fois les yeux sur des violences ; c'est qu'il avait besoin d'enrayer et d'effrayer les progressistes et qu'il entendait se réserver le droit d'intervenir, par la force, le jour où ses intérêts politiques lui commanderaient de faire disparaître tout désordre. Dans l'état précaire où était son autorité dans le pays, il ne croyait pouvoir gouverner qu'en faisant peur et en s'imposant comme un souverain arbitre des différends industriels (1). » Il se peut que M. Georges Sorel, qui est actuellement le théoricien révolutionnaire le plus radical de France et peut-être d'Europe, exagère, dans une certaine mesure, quand il transforme en une sorte de concert réglé avec les syndicats ouvriers rouges ce qui ne fut peut-être, de la part de M. Waldeck-Rousseau, qu'une connivence ou une entente, sinon tacite, du moins mal définie ; mais il est certain que, sous le troisième ministère Waldeck-Rousseau, le gouvernement, par sa conduite tout au moins oblique, par ses flatteries incessantes, tendit à exalter les syndicats ouvriers et à encourager leurs tendances à la lutte des classes et à l'oppression de la population ouvrière. On sait que divers projets de loi furent alors élaborés pour transformer les syndicats ouvriers en institutions complètement officielles, donnant à leurs membres des droits qui seraient refusés aux ouvriers restant en dehors de ces groupemens. Quant aux coquetteries, pour employer le mot le plus doux, de M. Waldeck-Rousseau, pendant son troisième ministère, avec les syndicats rouges, peut-on être assuré qu'elles ne se soient plus reproduites sous certains de ses successeurs et que la méthode de capituler devant les syndicats révolutionnaires, tout en s'efforçant de rallier à soi les « bourgeois » par la peur, ait été depuis lors abandonnée ? En fait, les syndicats ouvriers, et plus encore les agités que les paisibles, bénéficièrent et béné-

(1) Georges Sorel, *Réflexions sur la violence*, p. 189 et 190.

ficient encore, aux yeux de la population ouvrière, de tout l'appui gouvernemental. A mainte occasion, les ministères successifs ont été, en quelque sorte, leurs recruteurs et ont pratiqué, en leur faveur, le *compelle intrare*.

Entre temps, un organe qui existait depuis quelques années, mais dont l'essor fut d'abord lent, inaperçu ou dédaigné, prenait tout à coup une visible importance, puis conquérait une prédominance incontestée sur tous les groupemens ouvriers; c'est la « Confédération générale du Travail, » autrement dit la C. G. T. Elle fut fondée en 1895, au Congrès de Limoges, par des membres de syndicats qui dédaignaient le collectivisme doctrinaire, prétendu scientifique, de Karl Marx et de son principal apôtre en France, M. Jules Guesde; ils lui reprochaient de procéder avec beaucoup trop de lenteur, d'ajourner à une époque indéfiniment éloignée la rénovation sociale; ils voulaient un système d'attaques beaucoup plus fréquentes, à vrai dire incessantes, contre la société capitaliste ou bourgeoise, espérant de ces assauts répétés et violens, sur le terrain des grèves, le prompt renversement de celle-ci.

On a dit souvent que l'élément anarchique ou « libertaire » tenait une grande place dans la Confédération générale du Travail; ce n'est pas tout à fait exact; le mode d'activité de cette société comportait une méthode sévère et rigoureusement suivie à laquelle les purs « libertaires » pourraient malaisément se plier; mais on ne voyait dans ce groupement, soit parmi les membres, soit à la tête, que des élémens d'origine et de situation populaire, des ouvriers ou d'anciens ouvriers, non pas des écrivains et des intellectuels d'origine et d'habitudes plus ou moins bourgeoises; on a pu résumer ce mouvement par cette formule: « Arrière les politiciens et les intellectuels; place aux *manuels*. »

La Confédération, tout entière à son but pratique et pleine de dédain pour la hiérarchie et les pouvoirs établis, proscrivait nettement l'attache à un parti politique quelconque et la recherche de mandats électifs: elle se posait, dédaigneuse, sinon méprisante et hostile, en face du parti socialiste parlementaire, et tous les efforts pour la subalterniser à ce dernier ou pour lui faire concerter son action avec celle de ce dernier furent vains. Elle tient à rester absolument autonome, à poursuivre, par ses propres forces, en dehors de toute direction ou de tout conseil

d'hommes réputés politiquement ou socialement plus instruits ou plus expérimentés, le but qu'elle s'est proposé, dont elle n'a jamais dévié jusqu'ici et dont elle ne se laisse distraire par aucune préoccupation accessoire ou temporaire.

Ce but est nettement défini par ses statuts : « Article premier. — La Confédération générale du Travail, régie par les présens statuts, a pour but : 1° le groupement des salariés pour la défense des intérêts moraux et matériels, économiques et professionnels ; 2° elle groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs consciens de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat. » Ainsi, ce n'est pas d'améliorations graduelles de la situation des ouvriers, comme l'augmentation des salaires ou la réduction des heures de travail, non plus que de garanties générales pour la classe peu aisée, comme les retraites ouvrières, que la Confédération générale du Travail veut s'occuper ; elle regarde ces progrès comme des vétilles ; elle ne les prend en considération que comme moyen d'agitation pour arriver à un but autrement important et capital qui est « la disparition du salariat et du patronat. » D'après l'article 2 de sa charte, revisée à une date récente (1902), « la Confédération générale du Travail est constituée par : 1° les Fédérations nationales, à *leur défaut* les Fédérations régionales d'industrie, de métiers et les syndicats nationaux ; 2° les Bourses du travail considérées comme unions locales ou départementales ou régionales de corporations diverses et sans qu'il y ait superfétation (1). »

Ainsi, la Confédération poursuit la mainmise sur tous les groupemens ouvriers. Elle entend les dominer pour les entraîner à une guerre incessante contre l'organisation sociale actuelle. Elle n'attend rien des réformes législatives ; elle raille abondamment le parti socialiste parlementaire : un des hommes principaux de son état-major, M. Griffuelhes, écrivait ironiquement que « le parti socialiste pourrait peut-être avoir la majorité au Parlement en l'an 50 000. » Les « militans, » les « travailleurs consciens » n'ont pas assez de patience pour se résigner, durant quarante-huit mille ans, à des réformes de détail, réputées par eux des billevesées. Ils espèrent effectuer de haute lutte et rapidement une transformation intégrale. La tactique très simple

(1) Mermeix, *le Syndicalisme contre le Socialisme, Origine et développement de la Confédération générale du Travail*, p. 188.

de la Confédération du Travail, c'est, par des secousses répétées, quasi ininterrompues, d'amener, pour employer une expression vulgaire, un prochain et soudain « chambardement » de la société capitaliste. En cela, et quoique faisant profession d'ignorer Karl Marx et de mépriser les collectivistes doctrinaires, il se trouve que les chefs pratiques de la Confédération se rapprochent de la théorie « catastrophique » que Marx entrevoyait. Seulement, ils pensent que « la catastrophe » ne peut venir d'elle-même et qu'elle doit être le résultat d'assauts indéfiniment répétés.

Il est échu à la Confédération générale du Travail une aubaine qu'elle ne pouvait guère espérer; ce n'est pas seulement sur les groupemens ouvriers que son ascendant s'est étendu et quasi définitivement établi. Elle exerce une fascination sur d'autres catégories d'hommes, très différentes, très nombreuses et influentes : les employés des services publics. Les fautes gouvernementales l'y ont singulièrement aidée. Depuis un quart de siècle, nous n'avons cessé de dénoncer, quant à nous, le despotisme intolérable auquel, sous la troisième République, le gouvernement assujettit ses fonctionnaires de tous ordres. Sous le prétexte qu'ils doivent être toujours, même en dehors de leurs services professionnels, en harmonie d'opinion et d'action avec « le gouvernement qui les paie, » comme s'il les payait avec les deniers propres des ministres et des députés de la majorité, et non avec les deniers de tout le monde, il plonge et tient ses fonctionnaires dans la plus abjecte servitude; il prétend ne leur laisser aucune liberté, ni celle d'obéir à leur conscience pour la pratique de ce qu'ils considèrent comme des devoirs religieux et moraux, ni celle de choisir l'école que leurs enfans devront fréquenter, ni celle de leurs relations dans la vie civile, ni celle de leur vote, même occulte et en dehors de toute manifestation et de toute propagande. Il n'y a rien de dégradant et d'odieux, de littéralement répugnant, comme le régime auquel depuis un quart de siècle, dans la démocratie française, le gouvernement assujettit les fonctionnaires et les agens des services publics; chaque ministère prétend qu'ils sont sa chose, les tient à la chaîne et fait des intrusions constantes dans leur vie domestique. Les plus hauts, comme les plus humbles, agens de l'État et des municipalités, sont soumis à un contrôle incessant qui n'a rien à voir avec les exigences et le bien du service et qui tend à éloigner des administrations

nationales et locales la plupart des hommes ayant le sentiment et le souci de leur dignité. Si ce honteux et, d'ailleurs, illégal assujettissement se fait moins sentir à Paris et dans les grandes villes où, grâce à la foule ambiante, les actes privés échappent davantage à la surveillance, il n'est aucunement tempéré dans les moyennes et les petites localités (1). Même à Paris, cette prétention de l'État de posséder la personne entière de tous ceux qui reçoivent de lui quelque allocation en échange du temps qu'ils lui consacrent se révèle parfois par des traits frappans. C'est ainsi qu'il y a quelques années, sous le ministère de M. Combes, le maire d'un des principaux arrondissemens de Paris faisait comparaître devant lui un médecin des hôpitaux, parvenu au terme de son service actif et qui sollicitait l'honorariat; il lui demandait, comme une sorte de condition à l'obtention de ce qui ne devait pas être une faveur, dans quelle école il faisait élever ses enfans. Une pression de ce genre, aussi manifestement illégale et condamnable, s'exerçant à Paris, à l'endroit d'un homme placé à un degré élevé de l'échelle sociale, fait juger du poids de la tyrannie qui pèse en province sur les fonctionnaires des degrés moyens ou des bas degrés.

Non seulement cette tyrannie du gouvernement et des chefs administratifs sur la vie privée, les relations, les croyances, les votes de leurs agens, est effroyable; mais, en outre, dans la pratique, elle s'exerce de la façon la plus fantaisiste; le fonctionnaire n'a plus aucune sécurité, non seulement pour son avancement régulier, mais pour le lieu de sa résidence et pour son maintien même dans les cadres. Il ne suffit pas qu'il prenne et suive ostensiblement les opinions du gouvernement, c'est-à-dire du ministère au pouvoir; il faut encore qu'il ne vienne pas à déplaire à l'un des nombreux potentats locaux qui, sous la troisième République, ont rétabli une sorte de régime féodal: le député, le conseiller général, le maire ou même, suivant cette invention récente, le « délégué administratif; » s'il advient qu'il déplaise à l'un de ces tyranneaux locaux et que celui-ci soit influent, il perd tout droit à l'avancement, alors même que ses opinions et ses actes seraient réputés corrects d'après les idées du moment, et, bien plus, il peut être soit révoqué, soit tout au

(1) Dans notre livre *l'État moderne et ses Fonctions* (3e édition, Alcan éditeur), nous avons cité diverses circulaires ministérielles depuis un quart de siècle concernant l'absolue servitude des fonctionnaires publics.

moins déplacé, sans être consulté, ni prévenu, envoyé parfois à des centaines de kilomètres de la région où il comptait raisonnablement faire sa carrière.

Bien plus encore; il ne suffit pas que le fonctionnaire ne s'attire aucune hostilité puissante, il faut aussi que sa place ne soit pas convoitée par quelqu'un ayant un ami important, un député, un conseiller général, un maire, « un délégué administratif » notable que le gouvernement croie devoir satisfaire ou ménager On sait, d'autre part, tous les scandales des avancemens administratifs : de jeunes « attachés de cabinet » des ministres, lesquels pullulent aujourd'hui, obtiennent, au bout de deux ou trois ans d'un rôle de parade, des fonctions que les gens de la carrière ne peuvent obtenir avant dix ou quinze ans de bons et distingués services; on se souvient de ces jeunes gens, ayant échoué à l'examen pour l'auditoriat au Conseil d'État ou à la Cour des Comptes et qui, quasi au lendemain de leur échec, furent nommés conseillers référendaires, postes relativement élevés où leur vainqueurs de la veille n'avaient chance d'arriver que huit à dix ans plus tard.

Ce despotisme, ce cynisme de l'État à l'endroit de son personnel n'a, sans doute, pas tari le recrutement des fonctions publiques; mais il a vraisemblablement abaissé la qualité du personnel et il y a semé, il y entretient la plus vive irritation. Or, le nombre des fonctionnaires en France est de plus en plus considérable. M. de Foville, dans des études attentives, et après diverses déductions, arrive à fixer au chiffre de 700 000 les fonctionnaires de l'État et des localités en 1908, en augmentation de plus de 30 000 depuis 1906, et cela sans y comprendre les employés de chemins de fer de l'État ni, bien entendu, ceux des chemins de fer de l'Ouest, réseau aujourd'hui racheté en principe (1).

Ces 700 000 fonctionnaires sont livrés à toutes les fantaisies des politiciens: ceux-ci prétendent faire peser leur joug, non seulement sur ces agens publics, *servi publici*, mais sur toute leur parenté, pères, beaux-pères, gendres, fils, même vivant à part et à des centaines de kilomètres de distance: le contrôle hargneux des politiciens s'étend sur toute cette parenté et la menace. Pour se soustraire à cette effroyable servitude ou pour l'atténuer, les fonctionnaires se sont rappelé la vieille maxime

(1) Voir dans *l'Économiste français* des 4 et 11 juillet 1908 les articles de M. A. de Foville sur *la Statistique des fonctionnaires*.

que l'union fait la force. Les instituteurs, poussés d'ailleurs par les pouvoirs publics qui pensaient en tirer avantage au point de vue de la démocratisation du corps et de l'influence électorale, ont constitué dans chaque département des « Amicales, » associations professionnelles visant d'abord un but intellectuel et moral, mais bientôt se préoccupant de défendre, non seulement les intérêts corporatifs des membres, mais les intérêts professionnels spéciaux de chacun d'eux. Puis, ces « amicales départementales, » pour se donner plus de force, ont tendu à se fédérer, ensuite à se constituer en véritables syndicats d'après la loi de 1884. Le gouvernement alors a commencé de s'inquiéter, sentant que son autorité sur ses agens allait s'amoindrir, sinon disparaître. Le personnel d'autres grandes administrations publiques a agi de même, notamment celui des Postes, Télégraphes et Téléphones, avec moins de retenue. Les fonctionnaires et agens gouvernementaux, faisant chaque jour un pas de plus pour se constituer en administrations autonomes, chargées, moyennant une sorte de forfait, d'ailleurs revisable et améliorable à leur profit, d'un grand service public, se sont pris à penser que s'ils s'alliaient aux ouvriers et s'ils contribuaient à constituer une représentation permanente et énergique de tout le prolétariat ou de tout ce qui abrite sous ce drapeau ses intérêts privés, ils auraient plus de chances de succès. Des relations s'établirent facilement entre eux et la Confédération générale du Travail.

Au mois d'avril 1908, le Congrès des P. T. T., c'est-à-dire des sous-agens (facteurs et employés inférieurs) des Postes, Télégraphes et Téléphones, après une longue discussion sur des questions diverses, a entendu un rapport sur le projet d'adhésion du syndicat à la C. G. T.; puis, à une forte majorité, il a voté un ordre du jour décidant en principe l'adhésion à cette Confédération et chargeant les membres du Conseil syndical de faire le nécessaire. Voici cet ordre du jour, qui est significatif (1):

Le Congrès du Syndicat national des sous-agens des postes, télégraphes et téléphones,

Considérant que la Confédération générale du Travail est l'expression vivante et agissante de la solidarité prolétarienne;

Qu'elle est actuellement le trait d'union indispensable entre toutes les organisations syndicales;

(1) Voyez *le Matin* du 20 avril 1908 et *le Temps* de la même date.

Qu'aucune organisation consciente de ses devoirs de solidarité ne doit rester en dehors de la Confédération générale du Travail ;

Considérant, d'autre part, que les sous-agens des P. T. T. salariés de l'État ont, comme tous les autres salariés, des revendications à présenter à leur employeur, l'État patron ;

Qu'ils ne sauraient confirmer la thèse gouvernementale qui dresse une barrière entre le prolétariat administratif et le salariat de l'industrie privée;

Qu'en adhérant à la Confédération générale du Travail, ils accomplissent leur devoir de solidarité ouvrière;

Que les syndicats ouvriers ont, en toute occasion, appuyé et encouragé les revendications des salariés de l'État,

Déclare adhérer à la Confédération générale du Travail.

Une agitation se fait, parmi les instituteurs, pour transformer les « Amicales » en syndicats professionnels et pour adhérer aussi à la Confédération générale du Travail. Un grand nombre d'entre eux, le tiers à peu près de ceux qui se font représenter aux Congrès ou qui votent pour le Conseil supérieur de l'Instruction publique, se prononcent pour cette solution. Le gouvernement se déclare hautement satisfait de ce que, aux dernières élections des mois de juin et juillet 1908 pour la représentation de l'enseignement primaire au Conseil supérieur de l'Instruction publique, les syndicalistes aient été battus ; mais ils ne l'ont été qu'à un écart de 10 ou 15 p. 100 des votans. Concevrait-on un hygiéniste se félicitant de ce que le tiers du corps seulement est gangrené et se rassurant pour l'avenir? Le gouvernement s'efforce, il est vrai, en augmentant les petits et les moyens traitemens et en promettant le vote d'un « Statut des fonctionnaires, » de détourner des syndicats et de la Confédération générale du Travail le personnel de ses administrations. Mais la tyrannie qu'il a fait peser sur ses agens, par ses faiblesses pour les politiciens, continue à recruter parmi les fonctionnaires beaucoup d'adhérens à la Confédération générale du Travail. Si ce mouvement du personnel des administrations publiques venait à triompher, les services publics seraient en quelque sorte affermés, moyennant des conditions chaque jour plus onéreuses, à des syndicats de fonctionnaires qui les gèreraient à leur gré et souverainement; ce serait la disparition de l'État et probablement, à la longue, par l'hérédité des fonctions, l'établissement en France des castes orientales.

Puissance jeune et mystérieuse à qui tout sourit, la Confédération générale du Travail, grandit rapidement; le parti socia-

liste parlementaire, qui a une autre origine et d'autres conceptions, ne voit pas sans vif regret et sans alarme pour sa situation propre et son propre avenir sa concurrence et l'ascendant qu'elle prend de plus en plus non seulement sur les groupemens ouvriers, mais, on vient de le voir, sur les employés publics; il est inquiet aussi des méthodes qu'elle préconise et qu'elle suit, pour lesquelles lui-même a une moindre aptitude. Il craint, néanmoins, de rompre avec elle, parce qu'elle est arrivée à dominer les « militans » et les « travailleurs consciens. » Un des chefs, toutefois, et le plus doctrinaire du socialisme parlementaire, M. Jules Guesde, a bafoué sans merci la méthode uniquement violente de la Confédération générale du Travail : « Je voudrais seulement qu'on m'expliquât, dit-il, comment casser des réverbères, éventrer des soldats, brûler des usines, peut constituer un moyen de transformer la propriété; il faudrait en finir avec toute cette logomachie prétendue révolutionnaire. Aucune action corporative, si violente soit-elle, grève partielle ou grève générale, ne saurait transformer la propriété. » Et M. Jules Guesde revendique, de préférence, sinon exclusivement, l'action politique qui prend diverses formes : « A ceux qui vont clamant que l'action politique, préconisée par le Parti (socialiste), se réduit à la fabrication de députés, vous opposerez un formel démenti. Ce n'est pas la fabrication des lois, c'est la main-mise par la classe ouvrière sur l'usine aux lois; c'est l'expropriation politique de la bourgeoisie, permettant seule son expropriation économique (1). » Le livre de M. Mermeix, sur *Le Syndicalisme contre le Socialisme*, est plein des discussions entre ces deux frères concurrens, sinon ennemis, le parti socialiste parlementaire et le syndicalisme, représenté, concentré et dirigé par la Confédération générale du Travail.

Celle-ci, si elle n'est qu'une très médiocre puissance constructive, possède une force offensive considérable. Elle professe, d'ailleurs, un mépris aussi grand de la majorité que de l'égalité : le suffrage universel n'a que ses dédains. Une des épithètes méprisantes qu'elle prodigue, c'est celle de « majoritard; » elle s'élève à tout propos contre la « superstition majoritaire. » Elle n'attend rien que de l'action incessante d'une minorité systématiquement violente et audacieuse. Les ouvriers ou anciens

(1) Mermeix, *op. cit.*, p. 242 et 243.

ouvriers qui composent exclusivement son état-major ont sur ce point des théories qui se rapprochent de celles de Nietzsche, qu'ils ignorent, certes, complètement.

Il est intéressant, pour connaître les principes et la méthode de la Confédération générale du Travail, de reproduire une déclaration de l'un de ses dirigeans, M. Pouget : « L'action syndicale, a-t-il écrit, est la négation du système des majorités. Si l'on veut tenir compte des majorités, il ne faut pas oublier la masse des non-syndiqués. C'est elle qui est la majorité. Par conséquent, en vertu du droit des majorités, les syndiqués n'ont qu'à suivre les veules, les pieds-plats toujours contens de l'exploitation. Au contraire, si l'on est conscient, on s'aperçoit que, dans la société, n'ont de valeur que des *êtres de volonté*, ceux qui ne subissent pas l'ambiance majoritarde, les révoltés. Et tous les syndiqués sont, plus ou moins, des révoltés. Dans le syndicat, il en est de même que dans la société : seuls comptent les actifs, ceux qui s'occupent du syndicat, qui font de la propagande. Quant aux syndiqués moutonnans qui se bornent à payer leurs cotisations, en rechignant plus ou moins, sous la pression du collecteur, ils ne peuvent espérer avoir dans le syndicat l'influence qu'ils refusent d'avoir. Cependant, qu'arrive une occasion, et cette minorité féconde, qui paraît infime, par sa force rayonnante, vivifie les syndiqués moutonnans et entraîne aussi la masse inconsciente restée complètement hors du syndicat. Ainsi se manifeste la puissance d'action des minorités (1). »

On ne pourrait trouver un exposé plus sincère, plus net et plus exact, de la méthode suivie par la Confédération générale du Travail : une minorité de « militans, » de « consciens, » de « révoltés » compte seule et a tous les droits : il faut qu'elle saisisse toutes les occasions de « vivifier les syndiqués moutonnans » et d' « entraîner la masse inconsciente restée hors du syndicat. » Ces occasions, la Confédération non seulement les saisit, mais elle les fait naître sans trêve ni repos : ce sont par excellence les grèves, en attendant la grève générale qu'elle projette, qu'elle annonce du moins, comme un événement en quelque sorte messianique, qui engendrera la société nouvelle où le capital sera asservi à la main-d'œuvre, où il n'y aura plus ni patronat, ni salariat.

(1) Mermeix, *op. cit.*, p. 201.

Comment est organisée et fonctionne la Confédération générale du Travail? Il suffit de l'indiquer brièvement. Elle a un *Comité Confédéral* à Paris, qui se réunit tous les trois mois, et un *Bureau Confédéral* qui, lui, siège en permanence et se compose de sept secrétaires; ce sont ces sept personnages qui, en fait, jouissent de l'omnipotence. Elle envoie constamment en mission des délégués, pour susciter des conflits entre patrons et ouvriers ou les aigrir : ces délégués sont presque toujours les mêmes et possèdent une grande expérience du milieu ouvrier; ils jouissent de la notoriété et de l'autorité acquise par leurs services antérieurs. La Confédération possède un journal : *la Voix du Peuple*, qui ne paraît pas compter plus de 1 200 à 1 500 abonnés et qui vit à très peu de frais.

C'est également à très peu de frais, ce qui n'est pas un mince mérite, que fonctionne tout l'organisme de la Confédération. Ses ressources matérielles paraissent très restreintes : elles proviennent des cotisations des Bourses du travail ou des Unions des syndicats divers à raison de 35 centimes par syndicat les composant, et par mois, et de celles des Fédérations d'industries, de métiers et de syndicats nationaux à raison de 40 centimes pour 100 membres et par mois; quant aux syndicats isolés, ils doivent verser mensuellement 5 centimes par membre; mais il s'en faut, autant qu'on en peut juger, que ces cotisations rentrent régulièrement : cette Confédération générale du Travail, qui jouit d'une si grande puissance perturbatrice, paraît ne disposer que d'un budget d'une cinquantaine de mille francs par an. Son état-major peu nombreux se contente de rémunérations très modestes; il trouve sa satisfaction dans l'autorité qui lui est acquise, dans la réputation, l'espèce de gloire que les journaux font à ses membres; on remarque que jamais il n'a sollicité de mandats quelconques, politiques ou municipaux; cette sorte de désintéressement grandit singulièrement son prestige.

La puissance de la Confédération générale du Travail tient surtout à la fascination qu'elle exerce sur les imaginations populaires. Le nombre de ses adhérens est relativement peu étendu. D'après les chiffres recueillis par M. Mermeix, les ouvriers de l'industrie (la population agricole laissée en dehors) seraient au nombre d'un peu plus de six millions: on compterait, au 1er janvier 1906, 4 857 syndicats ouvriers, ayant 836 034 membres; le nombre des syndicats affiliés à la Confédération générale du

Travail serait seulement de 2399, moins de la moitié du total, et le nombre des syndiqués les composant ne monterait qu'à 203273 (1). Ainsi, sur 6 millions de travailleurs industriels, la Confédération générale du Travail ne serait arrivée à en grouper que 203273, soit trois et demi pour 100 environ. Néanmoins, malgré ce faible effectif, elle exerce une action des plus profondes sur toutes les catégories de ce que l'on appelle le prolétariat français, aussi bien les employés des services publics que les ouvriers. Une des tactiques qu'elle a adoptées et qu'elle a pu maintenir jusqu'ici malgré sa manifeste inégalité, c'est d'attribuer, dans les Congrès et consultations, le même mandat à chaque syndicat, quel que soit le nombre de ses membres; il lui est ainsi facile de provoquer la naissance de nombreux petits syndicats et de s'en assurer le concours pour imposer sa direction et sa volonté : cela cadre avec le mépris qu'elle affecte, on l'a vu, pour le « système majoritaire » et la préférence qu'elle donne aux surhommes révolutionnaires.

Ce qui aide encore à son succès, c'est la netteté, le radicalisme intégral de son programme : celui qui, dans son état-major restreint, représente le plus la doctrine, M. Pouget, secrétaire général de la *Voix du Peuple*, terminait ainsi des brochures de propagande, intitulées : *Les bases du syndicalisme; le Syndicat; le Parti du travail :*

Les améliorations conquises au jour le jour ne sont que des étapes sur la route de l'émancipation humaine ; le bénéfice normal et matériel qu'elles procurent se double d'un avantage moral considérable ; elles renforcent l'ardeur de la classe ouvrière, doublent son désir de mieux-être et l'excitent à exiger des modifications plus accentuées. Seulement, la plus dangereuse des illusions serait de limiter l'action syndicale à l'obtention de ces améliorations : ce serait s'enlizer dans un réformisme morbide. Pour si importantes que puissent être ces conquêtes, elles sont insuffisantes; elles ne sont que des expropriations partielles des privilèges de la bourgeoisie; par conséquent, elles ne modifient pas les rapports du travail et du capital. Pour si superbes qu'on imagine ces améliorations, elles laissent le travailleur sous le régime du salariat, il n'en continue pas moins d'être sous la dépendance du Maître. Or, c'est la libération complète qu'il faut à la classe ouvrière ; c'est l'expropriation générale de la bourgeoisie. Cet acte décisif, couronnement des luttes antérieures, implique la ruine totale des privilèges et si des conflits précédens ont pu revêtir une allure pacifique, il est impossible que ce choc suprême se produise sans conflagration révolutionnaire.

(1) Mermeix, *op. cit.*, p. 217.

III

Ce programme n'a pas besoin de commentaires : expropriation de la bourgeoisie, sans indemnité doit-on dire, quoique la question ne soit pas posée ici ; suppression du salariat et du patronat. Quant à la conflagration révolutionnaire désirée et entrevue, les syndicalistes n'entendent pas par là des soulèvemens dans les rues, comme jadis, des barricades ou même des bombes ; ils regardent ces procédés comme surannés et enfantins. La grève incessante, la grève générale, si possible, tout au moins la préparation à la grève générale, la propagation de l'idée de cette grève, des répétitions partielles, ne fût-ce que pendant vingt-quatre heures ou quarante-huit heures, de cette suspension universelle ou aussi étendue que possible du travail ; telle est la méthode de la Confédération. On retrouve sa main, sinon toujours au début, du moins dans le développement et la persistance, de toutes les grèves récentes qui ont eu du retentissement.

On a vu que la Confédération générale du Travail est exclusivement dirigée par des ouvriers ou d'anciens ouvriers, des « manuels, » et qu'elle tient à l'écart les politiciens et les intellectuels ; cet élément du parti socialiste a en général peu de goût pour sa méthode farouche et sommaire, hostile à toutes les finesses, tous les compromis, toutes les gradations. Cependant, il est quelques hommes, parmi les politiciens ou les théoriciens purs, qui, sans faire partie, à proprement parler, de la Confédération générale du Travail, se rapprochaient ou se rapprochent d'elle par leurs idées et soutenaient ou soutiennent son programme. Au premier rang de ces propagandistes hors cadre se trouvait naguère M. Aristide Briand. Au congrès général des organisations socialistes tenu à Paris du 3 au 8 décembre 1899, M. Briand fit à ce sujet un discours très caractéristique : « Citoyens, disait alors M. Briand, la grève générale est une conception, dont j'ai quelque peu endossé la paternité... Vous me permettrez de persister à croire qu'elle est bonne et féconde, et d'espérer que le parti socialiste s'y engagera avec le prolétariat, j'ose même dire à la tête du prolétariat... Je dis à l'avance qu'il n'est pas possible, entendez-moi bien, au point de vue économique, tout

(1) Mermeix, *op. cit.*, p. 312 et 313.

au moins, de ne pas être partisan de la grève générale quand on l'est de l'organisation syndicale... Vous m'objecterez le résultat des dernières grèves, mais elles n'ont été que partielles. Dans toutes les guerres, il y a des escarmouches et de grandes batailles. Les escarmouches donnent rarement des résultats décisifs, mais elles préparent aux grandes batailles. » Et voici la fin de cette harangue : « Croyez-moi, citoyens ; cette idée (de la grève générale) est féconde. Ne la combattez plus ; aidez-nous, au contraire, à la propager. En lui faisant bon accueil, le parti socialiste fera œuvre révolutionnaire, et l'union qui sortira de ce Congrès sera plus complète, n'étant pas exclusive d'un mode d'action pour lequel le prolétariat syndiqué a nettement marqué des préférences. » Et le Compte rendu ajoute : « Applaudissemens prolongés ; l'orateur est vivement félicité en regagnant sa place (1). » Si nous reproduisons ces passages, ce n'est aucunement par malignité à l'endroit de l'ancien ministre de l'Instruction publique, actuellement garde des Sceaux ; il est vraisemblable qu'aujourd'hui ses opinions se sont modifiées sur ce point, quoiqu'on l'ait vu récemment à la Chambre, à propos d'un placard socialiste dans la Loire où l'on avait mis sa signature, déclarer avec fierté qu'il ne voulait pas infliger de démenti à ses anciens compagnons de lutte et les renier ; mais il était utile de montrer que la tactique de grèves systématiques, devant aboutir à la grève générale, qui constitue la méthode de la Confédération générale du Travail, avait trouvé des approbateurs parmi les esprits cultivés.

Elle y en trouve encore : c'est, certes, un esprit d'une haute culture que M. Georges Sorel, qui vient de publier un livre des plus curieux : *Réflexions sur la violence* (2), que nous avons déjà mentionné. Ancien ingénieur, il est aujourd'hui, peut-on dire, le premier des récens théoriciens socialistes en France ; il combat avec beaucoup de hauteur et d'âpreté la tactique et les hommes mêmes du parti socialiste parlementaire ; il ne parle pas ou parle peu de la Confédération générale du Travail ; il prétend se tenir dans des régions plus élevées ; il dédaigne, lui aussi, tous les mandats ; il est un apôtre désintéressé du syndicalisme intégral et de la grève générale. Son opinion, toute de doctrine, mérite qu'on l'examine et qu'on la discute.

(1) Mermeix, *op. cit.*, p. 277 à 291.
(2) Librairie des *Pages libres*, 1908.

M. G. Sorel se distingue de la plupart des autres écrivains ou orateurs socialistes par une certaine largeur d'idées. Quoique détaché personnellement, autant qu'on en peut juger, de toute idée religieuse, il ne laisse apparaître contre les religions, notamment contre la religion catholique, aucune hostilité et aucun parti pris : « Il ne semble point, écrit-il, que les religions soient sur le point de disparaître... Le catholicisme a repris, au cours du XIXe siècle, une vigueur extraordinaire, parce qu'il n'a rien voulu abandonner; il a renforcé même ses mystères, et, chose curieuse, il gagne du terrain dans les milieux cultivés, qui se moquent du rationalisme, jadis à la mode dans l'Université (1). » Il cite avec respect Pascal, puis, avec une véritable admiration et fréquemment, le cardinal Newman, sans acrimonie, Brunetière. Il invoque avec déférence Tocqueville et mentionne courtoisement Le Play. Il confisque au profit de ses doctrines, par des raisons dont nous ne nous rendons pas compte, la philosophie de M. Bergson. En revanche, il est très animé contre les politiciens socialistes et les intellectuels; il s'attaque vivement aux « propriétaires officiels du marxisme, » aux « socialistes nantis, » aux « financiers socialistes; » il rompt nettement avec toutes « les anciennes chapelles officielles, utopistes et politiciennes; » il les rapproche presque de « l'Office du Travail » et du « Musée social » qui ont aussi toutes ses sévérités. Quant aux intellectuels, il multiplie à leur égard les marques de dédain: ce « sont justement des gens qui ont pour profession l'exploitation de la pensée; » et encore : « les intellectuels ne sont pas, comme on le dit souvent, les hommes qui pensent : ce sont les gens qui *font profession de penser* et qui prélèvent un *salaire aristocratique* en raison de la noblesse de cette profession, » ou bien: « les intellectuels qui ont embrassé la *profession de penser pour le prolétariat;* » les mots soulignés le sont dans le texte de M. G. Sorel et il rappelle un passage célèbre de Proudhon : « Alors, vous saurez ce qu'est une révolution provoquée par des avocats, accomplie par des artistes, conduite par des romanciers et des poètes, etc. (2). » Proudhon n'avait pas prévu les philosophes et les sociologues. M. G. Sorel est très dur pour des socialistes, politiciens ou intellectuels, de grande réputation; ainsi, pour ne citer que des étrangers, à

(1) Georges Sorel, *Réflexions sur la violence*, p. 116.
(2) *Id.*, *op. cit.*, p. XXXIX, 109 et 147.

l'égard du député belge, M. Vandervelde, et de l'écrivain anglais, M. Sidney Webb, qu'il qualifie soit de « personnages encombrans, » soit de « socialistes patentés et brevetés. » Il n'y a guère que les anciens pontifes : Proudhon, Engels et surtout Karl Marx qui trouvent grâce devant lui; il reconnaît, cependant, que les formules de celui-ci sont susceptibles de nombreuses corrections : « Au cours de sa carrière révolutionnaire, écrit-il, Marx n'a pas toujours été bien inspiré et trop souvent il a suivi des inspirations qui appartiennent au passé; dans ses écrits, il lui est même arrivé d'introduire quantité de vieilleries provenant des utopistes. La *Nouvelle École* ne se croit nullement tenue d'admirer les illusions, les fautes, les erreurs de celui qui a tant fait pour élaborer les idées révolutionnaires (1). »

Qu'est-ce que la *Nouvelle École?* C'est, à proprement parler, le syndicalisme, recourant à la violence systématique et aspirant à la grève générale. Ce n'est pas de lois, quelles qu'elles soient, que la nouvelle école attend le salut. Le prolétariat ne peut être sauvé que par les idées révolutionnaires. Il s'agit de maintenir et d'accentuer même la division de la société en classes distinctes et d'exacerber toujours les différends entre elles. Les lois philanthropiques ne pourraient qu'affaiblir la haine des classes et fortifier l'État. Or, l'école nouvelle n'a pas la superstition de l'État : « Les syndicalistes ne se proposent pas de réformer l'État, comme se le proposaient les hommes du XVIIIe siècle ; ils voudraient le détruire, parce qu'ils veulent réaliser cette pensée de Marx : que la révolution socialiste ne doit pas aboutir à remplacer une minorité gouvernante par une autre minorité. » Et M. G. Sorel cite le mot d'Engels : « La société qui organisera la production sur les bases d'une association de producteurs transportera toute la machine de l'État là où est dès lors sa place : dans le musée des antiquités, à côté du rouet et de la hache de pierre. » Il y a, conclut M. Sorel, « une opposition absolue entre l'État et le syndicalisme révolutionnaire. » De même, ce syndicalisme est, par essence, antipatriote (2).

La « Nouvelle École » poursuit, en définitive, la Révolution pure et simple : la destruction du régime capitaliste. Qu'adviendra-t-il ensuite ? M. G. Sorel s'interdit de le rechercher ; ce serait

(1) G. Sorel, p. 159.
(2) *Id., op. cit.*, p. 82 et 83.

prématuré et oiseux. Le marxisme tourne en ridicule et le syndicalisme écarte « tous les plans relatifs à la société future. »

M. G. Sorel s'en tient à cette assertion : « Marx suppose, tout comme les syndicalistes, que la Révolution sera absolue et irréformable, parce qu'elle aura pour effet de remettre les forces productives aux mains d'*hommes libres*, c'est-à-dire qui soient capables de se conduire dans l'atelier créé par le capitalisme, sans avoir besoin de maîtres (1). » Une des pensées familières à M. G. Sorel, c'est qu'il n'y aura pas lieu de se préoccuper d'organiser la production en régime socialiste ; le capitalisme a organisé la production ; le socialisme lui succédera ; le passage du capitalisme au socialisme ressemblera à une succession civile ; le socialisme héritera des acquisitions antérieures ; le tout est que cette transformation s'effectue en période économique ascendante (2).

Il n'y a pas lieu de rechercher les mobiles qui pourront remplacer le mobile actuel de l'intérêt personnel, non plus que la hiérarchie qui succédera, dans la production, à la hiérarchie présente ; une seule pensée doit animer les partisans de la Nouvelle École, c'est d'amener le plus rapidement possible la Révolution. Celle-ci ne peut s'accomplir que par la violence, la violence méthodique et économique, à savoir la grève, la grève systématique, incessante, aboutissant à la grève générale. Qu'on ne dise pas que la grève générale est impossible, que les bourgeois qui ont des approvisionnemens, de l'argent et du crédit, en souffriraient beaucoup moins que les ouvriers ; là, selon M. G. Sorel, n'est pas la question.

Il suffit que toute la pensée du prolétariat soit tendue vers la grève générale, vers sa préparation et des répétitions à ce sujet. L'idée seule, propagée et entretenue, de la grève générale, a une puissance éducative et une puissance motrice incomparable ; elle entretient la haine de classes, elle groupe et stimule les ouvriers. Fût-elle impossible, la grève générale rentre dans la catégorie de ce que M. Sorel appelle les mythes, à savoir les idées directrices qui s'emparent de la partie active du genre humain aux époques de rénovation. La grève générale affole, en outre, la bourgeoisie et le gouvernement : la bourgeoisie actuelle est « à peu près aussi bête que la noblesse du XVIIIe siècle. » Une partie de cette bourgeoisie incline à des

(1) Georges Sorel, *op. cit.*, p. 137 et 139.
(2) *Id.*, p. 50 à 54, 106 à 108.

« platitudes humanitaires. » Elle devient pacifiste à l'intérieur, cherchant, par des concessions indéfinies, à se faire pardonner son ancienne puissance. « La bourgeoisie se laisse facilement dépouiller. » Elle n'a plus le sentiment de sa force et de son importance ; il semble qu'elle n'ait plus foi en elle-même et en sa mission. Il y a, à ce sujet, chez M. Sorel, d'excellentes pages. Possible ou non pratiquement, la grève générale amènera l'effondrement définitif de cette classe décadente et mettra toute la production aux mains des syndicats. Ceux-ci ensuite se tireront d'affaire, on ne nous dit pas comment.

IV

Il nous a paru intéressant, après avoir décrit la rude tâche pratique des chefs du syndicalisme et de la Confédération générale du Travail, de placer en regard les idées de leur apologiste, homme de science et de bonnes lettres, le théoricien récent de la violence.

Prise entre les socialistes parlementaires qui, avec la connivence du gouvernement, font voter les lois les plus nuisibles, les plus hostiles à la production, à l'essor économique, et les syndicalistes qui, à défaut de la grève générale, propagent, entretiennent les grèves particulières et les méthodes de sabotage, la société moderne est, certes, en grand danger et très compromise. Nous ne croyons pas qu'elle soit en péril de catastrophe soudaine ; mais le découragement qu'engendre l'instabilité peut amener l'anémie, l'étiolement, et, en quelques dizaines d'années, en deux ou trois générations, un appauvrissement général. C'est une éventualité qui devient sérieuse.

On peut écarter cette triste issue, qui, dans les circonstances présentes, serait quasi fatale, de la civilisation moderne. Mais il n'est que temps de revenir à une meilleure hygiène sociale, à la conception des conditions essentielles du fonctionnement et du développement des sociétés. Il importe d'organiser une résistance efficace aux assauts des deux ennemis de la liberté et du progrès, le socialisme politicien ou parlementaire et le syndicalisme révolutionnaire. L'un et l'autre sont à redouter ; le premier, toutefois, davantage à notre sens. En ce qui concerne le syndicalisme, il importe de le faire rentrer, sans délai, dans la sphère d'action qu'avait fixée le législateur et de l'y contenir.

Les syndicats, à plus forte raison les Bourses du travail, ne doivent pas être des organes de grèves systématiques. Là où les Bourses du travail remplissent ce rôle, il faut, comme le fit M. Charles Dupuy en 1893, les fermer. On doit veiller à ce que les syndicats restent dans les termes de la loi de 1884; on peut ajouter, d'une part, à leurs prérogatives, en ne mettant aucune limite à leur droit de posséder, ce qui accroîtra leur responsabilité et les induira à une activité ordonnée et fructueuse; mais, d'autre part, on doit réprimer leurs actes oppressifs. Quant à la célèbre Confédération générale du Travail, il est clair que le législateur de 1884 n'en avait pas prévu l'éclosion et qu'un pareil organe est incompatible avec la stabilité de la société et la liberté industrielle. On ne saurait donc le tolérer; sans doute, on dira que les interdictions légales sont de peu de portée; on rappellera que, en 1905, la Préfecture de la Seine a retiré à cette Confédération les locaux qu'elle occupait à la Bourse du travail de Paris, et que la Confédération en fut quitte pour louer un local ailleurs, ce qui ne lui coûta qu'une couple de 1 000 francs par an. Cette objection n'est pas suffisante. La tolérance équivaut ici à une sorte de consécration légale qui impressionne les esprits. Les syndicats et les Bourses doivent donc être astreints à se renfermer strictement dans les prescriptions de la loi de 1884. Il n'y a à leur accorder aucuns privilèges nouveaux, ni surtout aucun monopole. Les syndicats jaunes doivent, contrairement à la pratique jusqu'ici suivie, être traités aussi bien que les syndicats rouges.

La société moderne doit cesser de s'abandonner; c'est avec raison que M. G. Sorel flétrit la lâcheté de la bourgeoisie qui n'ose pas se défendre et qu'il voit dans cette lâcheté le prodrome de sa chute. Certains symptômes témoignent, cependant, d'un commencement de revirement dans la conscience publique : la décision, par exemple, de la Cour de Chambéry et de la Cour de cassation qui rend la commune de Cluses en partie responsable de la destruction, à la suite d'une grève, des usines des frères Crettiez. Le mouvement ouvrier pourrait prendre une autre direction que celle que lui donnent les syndicats révolutionnaires. M. G. Sorel note lui-même, — et il s'en afflige, — « plus d'un révolutionnaire dévoilant une âme d'aspirant à la petite bourgeoisie; » il constate que « la tactique de l'embourgeoisement progressif des fonctionnaires syndicaux » peut n'être pas sans

résultats ; il rappelle à deux fois une observation, faite par nous, que le prolétariat tend à se dédoubler, qu'il se forme un quatrième et un cinquième États (1). Ainsi, la démocratie s'élèverait graduellement par le renforcement des échelons supérieurs et de leur capacité de résistance. Si la société cesse de s'abandonner, comme elle le fait depuis vingt ans et surtout depuis dix ans, elle pourra éviter non seulement la catastrophe soudaine, qui est peu probable, mais l'anémie graduelle et l'étiolement qui ont beaucoup plus de chances de se produire, qui même, si on ne réagit pas avec une longue persistance, sont des éventualités quasi certaines.

Il conviendrait que l'opinion publique, éclairée par les grèves incessantes et violentes, par les lois incohérentes, perturbatrices, nuisibles à tout progrès, que ne cesse d'accumuler le Parlement, imposât aux pouvoirs publics une direction plus ferme, plus réfléchie, plus respectueuse de la stabilité sociale. M. Clemenceau disait naguère aux socialistes, à la tribune de la Chambre, qu'il est « de l'autre côté de la barricade ; » mais on ne gouverne pas avec des mots d'esprit ; puis, il ne s'agit pas de barricades ; ce sont choses de l'ancien temps ; le péril est différent. Or nos ministères depuis dix ans, et particulièrement le ministère Clemenceau, n'ont d'autre programme que le programme socialiste ; la généralité des mesures qu'ils proposent sont des mesures socialistes ; un de leurs partisans notables le déclarait récemment au Sénat : on « fait le lit du collectivisme. » La société moderne, reposant sur la liberté de l'industrie et la liberté des contrats, a produit, au cours du XIXe siècle, un magnifique essor de la richesse et du bien-être général, une amélioration sensible des conditions de vie de toutes les parties de la population ; cela vaut bien qu'on ne cherche pas à la détruire, sans savoir ni même chercher comment on la remplacera.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

(1) « Un groupe considérable de cliens (du socialisme) pourrait prendre rang dans la hiérarchie nouvelle et ce que Paul Leroy-Beaulieu nomme *Quatrième État* deviendrait vraiment une basse bourgeoisie. » G. Sorel, *op. cit.*, p. 127.

CIEL ROUGE[1]

DERNIÈRE PARTIE (2)

X

Une forteresse, partie empruntée au roc naturel, partie le dominant de sa dentelle crénelée ; une façade grise et nue où s'encadrent d'étroites fenêtres ; un perron de vingt marches conduisant, de la porte du vestibule surmontée d'un double écusson, jusqu'à une terrasse bordée de grands buis, tel est le château de Kermor. Situé sur le sommet d'une falaise que vient battre la mer à l'époque des grandes marées, il domine, au Sud, le sable sans fin des grèves où la vague déferle monotone et houleuse, à l'Est, l'étendue brune des terres labourées et, parmi les bruyères du Nord, la flèche de Saint-Guénolé, verdâtre sur un ciel nuageux.

C'est là que, sans qu'elle en ait bougé depuis l'époque de son veuvage, se cloître la mère d'Ivan. Chaque matin, on la voit descendre l'escalier de granit qui conduit au village. Le vent fouette sa robe. De sa taille majestueuse, elle traverse la place pavée de galets, franchit le porche de la pauvre église et ajoute un cierge au triangle qui brûle devant l'image de la Vierge. Ses épaules sont entourées de la cape de laine, ainsi qu'une simple

(1) *Published, August first, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* Fasquelle.

(2) Voyez la *Revue* du 15 juin et des 1er et 15 juillet.

femme de pêcheur; sa tête est inclinée; ses mains sont jointes. Elle assiste à la messe. Au *Memento* des morts, le prêtre qui officie ne manque jamais de nommer le mari cher qu'elle a perdu. Ce souvenir la courbe; puis, elle relève les yeux vers l'autel et prie pour le fils qui lui reste. Ce fils, elle ne le voit guère plus de trois semaines chaque année; mais l'absence ne fait qu'attiser le cœur des mères. Sans cesse, celle-ci tremble pour son enfant, car elle le sait violent et querelleur, constamment prêt à tirer l'épée pour défendre ses opinions. Elle regrette qu'il s'attarde à la carrière militaire où l'avancement est difficile à ceux de sa caste; elle souhaite l'incident, fût-il douloureux, qui, avec sa femme et sa fillette, le ramènera définitivement sous le toit des ancêtres.

Il y a une quinzaine, elle a appris qu'ils allaient venir. Une lettre lui a annoncé que le congé annuel était avancé, et que le cher trio passerait le mois d'août à Kermor. Depuis, elle n'a reçu aucune nouvelle; mais les chambres sont prêtes et quand, au village, sur le seuil des portes, on lui souhaite le bonjour, on s'informe de sa santé, elle répond : « Merci, je vais bien; j'attends mon fils.

Depuis une heure, Ivan est arrivé. Une voiture chargée de malles a ébranlé le pavé de la cour; il en est descendu, puis Odette, puis Francine.

— Et Laurence? a réclamé la douairière avec une sollicitude affectueuse.

Le silence. Puis, soudain, un sanglot étranglé. La figure d'Odette disparaît dans son mouchoir.

— Qu'est-ce qu'il y a? Quel malheur est arrivé?

Une ride s'est creusée entre les sourcils d'Ivan. Il fait signe à sa mère de le suivre.

— Venez : je vous expliquerai, lorsque nous serons seuls.

Il l'entraîne vers une salle voûtée où la lumière n'arrive qu'affaiblie, à cause de l'épaisseur des murailles. Il la fait asseoir sur un des bancs de bois qui occupent l'embrasure des fenêtres et s'assied auprès d'elle.

Mme de Kermor était la seule personne envers qui Ivan se fût toujours montré déférent, soumis, car elle était la seule qu'il pût aimer sans que la jalousie s'en mêlât. Le dévouement exclusif qu'elle lui avait consacré était peut-être la cause obscure de ce caractère despotique, auquel Laurence n'avait pas pu s'ac-

commoder. Les hommes, qu'une indulgente bonté enveloppe dès l'enfance, ne se leurrent-ils pas follement de l'idée qu'on obtienne l'amour des autres femmes comme celui de la mère, sans le mériter? En fait, Ivan, dont l'énergie était toute physique, résistait mal aux événemens qui, en quelques semaines, avaient révolutionné sa vie. Au premier moment, il s'était raidi dans la colère, il avait serré les poings; puis, la solitude, les enquêtes, la suite d'épreuves que chaque jour ajoutait à la veille avaient eu raison de lui.

Quand il sentit, sur son épaule, la douce main toujours prête à panser, il découvrit sa blessure. D'un seul trait, il fit connaître la catastrophe de son ménage, le duel, et comment Laurence l'avait quitté.

Tout d'abord la mère n'eut qu'une pensée : son fils venait d'échapper au mortel péril d'une rencontre. Entre ses cils humides, elle le considéra de la tête aux pieds, le regarda bien portant, bien intact, vivant. Pas un instant l'idée de lui donner tort n'effleura son esprit. N'avait-il pas affirmé : « J'ai entendu les paroles de l'adultère; j'ai offert le pardon; ma mansuétude a été repoussée? » Ainsi, il avait fait tout son devoir. Mais l'autre!... Ce qu'elle en savait ne l'avait pas préparée à apprendre une telle conduite!... Souvent, elle s'était étonnée, irritée même, de la trouver tiède à l'égard d'Ivan; mais elle l'estimait. La passion maternelle dont sa bru avait donné tant de gages faisait dire d'elle en l'excusant : « Laurence est de celles en qui la mère étouffe l'épouse. » Et voilà que, tout à la fois, l'épouse et la mère sombraient dans un inconcevable drame. Mme de Kermor était trop profondément religieuse pour ne pas chercher d'excuses aux actions d'autrui. Elle revit les prunelles claires, la bouche grave de l'inculpée, la fière cambrure du profil. Était-ce possible?... La justice n'exigeait-elle pas de l'entendre avant de la condamner?... Peut-être, parmi les circonstances de la faute, y en aurait-il d'atténuantes!...

Le soir tombait, rapide et rougeoyant, couvrant de vapeurs mauves la lande semée de bruyères. La sonnerie, qu'on répète chaque soir à la chute du jour, emplissait l'air d'une tristesse mourante. La pieuse femme eut une pensée pour ce jeune défunt inconnu que l'épée malencontreuse de son fils avait transpercé. Elle se signa.

— Et maintenant, dit-elle, que vas-tu faire?...

Ivan releva la tête. Entre les vitres serties de plomb, il vit les maisons harmonieusement groupées sur ce coin de grève où il était né; il vit la ligne altière des falaises, qu'enfant il avait parcourues, et les sinuosités de la côte, dont chaque repli lui était familier; il vit la grandiose nappe verte où le couchant noyait ses pourpres. Le sentiment d'être pareil à un de ces matelots qui reviennent du bout du monde lui gonfla la poitrine.

— Je vais vivre ici, dit-il, et tâcher d'oublier.

Sa mère lui prit les mains et les caressa longuement.

Ces marques de tendresse dilatèrent en lui ce sentiment de pitié qu'on a pour soi-même dès que quelqu'un se montre disposé à nous plaindre.

— Je n'avais pas mérité ce qui m'arrive ! gémit-il.

— Mon enfant ! Mon enfant chéri !...

Ah ! qu'elle est douce à entendre, quand on souffre, la chère, l'unique, l'inoubliable voix qui, dès le premier bobo, s'est apitoyée sur notre compte ! Mais, tout en se faisant la consolatrice de l'homme abattu contre sa poitrine, Mme de Kermor se sentait sollicitée par un devoir non moins urgent. Bientôt elle en fut oppressée jusqu'au remords. N'y avait-il pas, sous son toit, une autre victime, sur qui plus lourd, plus injuste, pesait le même malheur? Le sanglot qu'avait jeté Odette était encore dans son oreille. Pauvre petite ! N'était-ce pas d'elle, d'abord, qu'on aurait dû s'occuper ?

Mue par le ressort puissant de la responsabilité, l'aïeule se leva.

— Allons voir ce que devient ta fille.

Le soir qui, dans la maison de Versailles, avait suivi le départ de Laurence, trouva Odette intraitable et fiévreuse. Elle refusait de se coucher.

— Pas avant le retour de maman.

A force de persuasion Francine réussit à la déshabiller, à la border dans son lit, mais les yeux démesurément ouverts, elle persistait dans sa croyance de martyre.

— Je l'attendrai. Elle m'a promis de ne jamais manquer de m'embrasser.

Et les heures de la nuit avaient passé sans que ses paupières se fermassent. Au matin, la fièvre augmenta. Averti, M. de Kermor demanda le médecin.

— Cette enfant, déclara celui-ci, est d'une nervosité excessive. Ne lui causez aucune contrariété. Il lui faut un grand calme. Au surplus, voici une potion qui la fera dormir.

En effet, Odette eut un peu de sommeil, mais un sommeil coupé de cauchemars. Plusieurs fois, pendant les nuits suivantes, Francine fut réveillée par des appels.

— Qu'est-ce qu'il y a ?

— Maman !... Maman !... Je vois des voleurs qui emportent maman !...

La paysanne au cœur simple, qui ne s'était pas mariée, disait-elle, afin de s'épargner du tracas, se levait, prenait entre ses doigts rugueux la brûlante menotte et s'épuisait à raconter des histoires, des histoires gaies. Peine inutile ! Rien ne réussissait à distraire la chère mignonne.

Lasse de l'entendre appeler et réclamer sa maman, Francine en vint à la berner avec de fausses promesses. Comment aurait-elle eu l'affreux courage de révéler ce qui était?... Est-ce qu'on peut dire : « Votre père est un meurtrier. Votre mère est partie pour ne plus revenir ? » Certains malheurs sont si atroces que les révéler aux enfans, ce serait comme accuser Dieu devant eux, leur enseigner : il n'y a pas de bon Dieu.

Pourtant, la petite âme s'efforçait vers la vérité, avertie par son secret instinct qu'un drame affreux venait de s'accomplir auquel David était mêlé. Elle ne s'expliquait toujours pas l'absence de sa mère. Pourquoi cette inséparable chérie ne l'avait-elle pas emmenée?

Une fois pour toutes M. de Kermor déclara :

— Ta mère est à Paris ; elle suit un long traitement nécessité par sa santé.

Avec sa logique implacable d'enfant, Odette se dit : « Comment guérirait-elle sans moi? »

Pouvait-elle, la pauvre âme enfantine pressentir quelles forces travaillaient à la reprendre ! Comment savoir que pas une heure, depuis la double séparation qui avait fait d'elle un être de désespoir, pas un instant ne s'était écoulé sans que Laurence l'employât à la lutte contre son mari. Les yeux hagards, la bouche aride, elle assiégeait les cabinets d'avocats, d'avoués; elle consultait d'anciens magistrats, amis de sa famille, implorant d'eux le moyen de la libération ; elle dévorait le code avec l'espoir d'y découvrir la sortie de son enfer : et partout, la malheureuse

rencontrait les mêmes issues closes. Non, tout cela Odette ne pouvait pas le deviner !...

Un jour enfin, les malles furent descendues du grenier. Elle crut que c'était fini de souffrir, battit des mains.

Ne pouvant contenir sa joie, elle s'avança au-devant de son père.

— Quel bonheur !... Nous allons retrouver maman !...

La commotion que ressentit M. de Kermor lui fit un visage de bronze.

— Qui t'a dit cette bêtise ?

La respiration coupée, elle montra l'encombrement du corridor...

— Est-ce que nous ne partons pas?...

— Si, demain; nous allons chez ta grand'mère.

Au dur regard qui appuya sur elle, Odette comprit qu'elle n'avait rien à espérer. Pourtant, elle eut du courage. Comprimant les soubresauts de son brave petit cœur, elle risqua :

— Est-ce que maman ne sera pas du voyage ?...

Devant l'audace tremblante de sa fille, M. de Kermor hésita. Il se souvenait de la prescription du docteur : pas de contrariété. Si elle allait retomber malade !... Eh bien ! serait-ce sa faute à lui? Était-il cause que Laurence ait déserté, les ait plantés là tous deux? Le dépit l'emporta. Il dit sans ménagement :

— Non. Ta mère ne reviendra plus.

Il y eut un son rauque, une agitation d'ailes brisées, la chute d'une faible tête sur le parquet.

Toujours aux écoutes, Francine ne fit qu'un bond. Elle ramassa une pauvre petite loque et les crocs hors de la bouche gronda :

— Ah çà !... Vous voulez donc la tuer?

M. de Kermor, qui savait combien ce vieux chien de garde allait être indispensable, fit semblant de n'avoir pas entendu. Il guetta le retour des couleurs sur le visage d'Odette et s'éclipsa aux premiers symptômes de vie revenue. Celle-là aussi, allait-elle le haïr ?...

A travers le labyrinthe d'escaliers, de galeries, de passages par lesquels étaient raccordées entre elles les différentes parties du château, Ivan suivit sa mère. De l'autre côté d'une porte, ils perçurent une rumeur. On eût dit la marée montante.

— Écoute ! fit la vieille dame.

Il souleva des bras découragés...

— Encore Odette qui pleure !... Elle pleure constamment depuis que...

Il n'osa pas dire depuis quand.

L'âme fendue par cette plainte d'innocente que rien ne pouvait consoler, la grand'mère s'indigna. En femme qui avait aimé, elle eût, à la rigueur, compris le vertige d'amour, le péché contre le mari ; mais déserter, abandonner son enfant... Oh ! cela, c'était le crime révoltant d'une créature sans entrailles, l'impardonnable défi à la nature.

Elle ordonna :

— Laisse-moi entrer seule.

La chambre d'Odette était spacieuse et basse, avec des murs blancs où s'accrochaient les pieuses images de la Vierge et des Saints bretons. Une lampe, sur la cheminée, éclairait peu. A travers cette demi-obscurité on distinguait le groupe formé par la vieille bonne avec l'enfant sur ses genoux. Francine lui avait appuyé la tête à son épaule, et la berçait à la façon d'une nourrice qui endort son poupon.

— Patience : vous la reverrez. C'est moi qui vous le dis.

— Quand ?... Mais quand ?...

— Bientôt.

D'un pas feutré qui ne faisait pas plus de bruit sur le carrelage que s'il avait foulé un tapis, Mme de Kermor s'approcha.

— Eh bien ! ma petite, comment te trouves-tu ici ?

Odette connaissait très peu sa grand'mère. L'ivoire du visage, les bandeaux gris recouverts d'un bonnet de deuil, la robe noire dont on voyait passer l'ombre sur les murs, tout cela lui inspirait une sorte d'effroi. Jamais, pourtant, la vieille dame n'avait marqué de sévérité à sa petite-fille ; les paroles qu'elle lui adressait étaient simples et bonnes. Mais une douleur, recouverte d'austère piété, avait fait à cette veuve un masque auquel allait plus de respect que de sympathie. Elle n'avait pas, elle ne pouvait avoir ce charme tendre, cet abandon qui attirent aux jeunes mères la confiance des petits. Elle était non moins éloignée de la bonhomie vulgaire, mais prenante, qui rapproche d'eux les femmes du peuple. Toute sa personne imposait.

Quand elle voulut ôter Odette des genoux de Francine, une résistance de plomb se fit sentir.

— Est-ce que tu ne veux pas venir m'embrasser?...

— Si!... fit l'enfant, avec une indicible soumission.

Et ses larmes recommencèrent de couler.

— Tu pleures?... Pourquoi pleures-tu?...

Stoïque, elle essuya ses yeux du revers de sa main. Elle ne voulait pas mêler la mère de son père à son chagrin.

— Cela n'est rien. La première impression sans doute de me trouver dans cette grande maison.

— Oui, l'endroit est triste pour ton âge; je m'efforcerai de te trouver des petites amies.

Les jours qui suivirent n'amenèrent point de détente. C'était grave, très grave. Qu'allait devenir ici, entre ces hautes murailles, la délicate fleur transplantée? Rien de plus inquiétant que cette fillette à laquelle, pas un jour, depuis qu'elle était au monde, n'avait manqué le soleil des caresses, et qui, tout d'un coup, arrachée de l'arbre humain où elle était suspendue, gisait languissante. Certes, l'aïeule mettrait toute la bonne volonté possible à la ranimer tendrement; mais ne venait-elle pas d'expérimenter combien l'enfant était farouche et fermée à toute intervention étrangère?... Et avec cela ne se nourrissant pas, ou si peu! Quel remède?... Le seul, hélas! auquel on ne pût songer. Faire que ce qui était ne fût pas. Rapprocher deux êtres qu'éloignaient la pire haine et les rancunes irrémissibles.

La chaleur des journées diminuait. Dès trois heures le donjon étendait son ombre allongée sur la terrasse. Les pluies commençaient d'amollir la terre de Bretagne. Attaqués par le vent du large, les arbres se courbaient. Depuis bientôt deux mois, que le soleil dardât ses rayons, ou que les dunes fussent défoncées par la tempête, la haute stature du châtelain de Kermor se dessinait sur l'Océan. Toujours seul, vieilli, du blanc aux tempes, le dos barré d'un fusil qui dressait son canon pareil à une branche cassée, il allait devant lui. Sa large poitrine, ses artères sanguines, l'entraînement de ses muscles avaient besoin de la dilatation du grand air. Dans l'étroit espace d'une maison, il étouffait. Est-ce que les hommes comme lui sont faits pour mesurer leurs pas aux limites des murs? Afin de perdre la mémoire, il aurait arpenté l'univers. Mais certains souvenirs ont une singulière ténacité. Comment d'ailleurs aurait-il pu oublier, devant l'attitude hostile de sa fille? Quelque effort qu'il

fît pour gagner ses bonnes grâces, rien ne la déridait. Qu'il lui proposât une promenade en bateau ou quelque partie de pêche sur la rive, il se heurtait au même refus obstiné. Même pour lui adresser une parole insignifiante, même pour répondre à un simple bonjour, elle témoignait une mauvaise volonté ombrageuse. Leurs regards venaient-ils à se rencontrer, ceux d'Odette se détournaient aussitôt.

De son côté Mme de Kermor s'employait de son mieux à distraire sa petite-fille; mais cela n'était pas aisé. Sur l'âpre roche où était bâtie sa demeure, le deuil et la vieillesse avaient fait le vide. Elle eût été prête à y ramener les châtelains des environs avec la nouvelle génération contemporaine d'Odette : Ivan s'y opposa. Il ne se souciait guère de provoquer la curiosité des voisins. C'était bien assez le dimanche, lorsqu'il accompagnait sa mère à la messe, de voir se retourner les coiffes blanches du village et chuchoter les commères.

On décida de faire monter les enfans d'un douanier qui habitait à l'écart une hutte recouverte de chaume. Les deux fillettes de huit et de dix ans, sous d'épaisses jupes plissées qui touchaient leurs chaussures, avec leurs bonnets à ailes et leurs fichus en croix sur la poitrine, ressemblaient à de petites religieuses. Un gars tout frisé suivait ses sœurs, de l'allure gauche que font aux mioches les vêtemens trop larges pour leur taille. Tout d'abord, Odette s'amusa de leur déguisement, des coquillages qu'ils allaient lui chercher sur le sable. Un jour, leur père confia, pour le lui faire admirer, un minuscule bateau, qu'à ses heures il avait sculpté dans une noix de coco. Tout allait bien; mais ils vinrent à causer. Marie, l'aînée, bonne fille à la face rougeaude, aux prunelles d'aigue-marine, se souvenait de sa mère. Elle avait six ans quand celle-ci était morte. Depuis, elle s'était constituée gardienne des deux autres; elle leur faisait la soupe.

— Et votre maman à vous, où est-elle donc? demanda la cadette dont les yeux reluisaient de malice.

Odette eut un reploiement de sensitive; mais, prompte à dissimuler son émotion :

— Maman est malade. Des médecins la soignent. Dès qu'ils l'auront guérie, elle reviendra.

Un léger ricanement se fit entendre.

Aussitôt, elle interpella :

— Qui est-ce qui a ri de ce que je viens de dire?

Personne ne souffla mot.

Marie, alternativement, adressa une moue de réprimande à son petit frère, puis à sa sœur.

— Faut pas leur en vouloir, mademoiselle, ça ne sait pas, c'est si petiot...

Odette comprit qu'il s'élevait des racontars, des mauvais propos sur le compte de sa mère, toute une laide poussière de calomnies dont elle ne démêlait pas la nature, mais qui empoisonnait l'air autour d'elle.

— Allez!... allez!... fit-elle en congédiant les enfans du douanier. Je vous ferai dire quand il faudra revenir.

Jamais, à partir de ce jour, elle ne consentit à les revoir.

Elle passait de longues heures au jardin, tournée du côté de l'Océan. Les vagues l'occupaient. Elle les regardait venir de loin comme si elles allaient lui apporter quelque bonne nouvelle.

Un jour, Francine la trouva assise sur les marches de l'escalier en granit, les pieds pendans au-dessus de l'abîme. Elle eut un cri.

— Qu'est-ce que vous faites là?...

— J'attends! répondit Odette avec le fanatisme des croyans.

— Quoi? Qu'est-ce que vous attendez?

— Maman.

La même idée toujours! Quoi d'étonnant à cela?... Est-ce que Laurence, en s'en allant, n'avait pas emporté la lumière, le pain, le souffle même de cette petite âme?... Est-ce qu'avec elle aussi n'avait pas disparu l'aube d'un merveilleux sentiment?... Certes, elles ne manquaient pas un seul jour de s'écrire par l'intermédiaire de Francine. C'était entre elles un échange passionné de promesses, d'espoirs, de projets. — Bientôt on serait réunies, on ne se quitterait plus jamais, jamais... La nuit, le lit d'Odette toucherait celui de sa maman, et, le matin, on partirait ensemble pour de belles promenades... Mais où? quand? comment?... Il n'en était pas question. Leur vie future était comme un de ces contes bleus, dont on ne sait ni le temps, ni le pays où ils sont situés. Et par delà l'espace visible, l'enfant imaginait des jardins peuplés de Tritons et de Nymphes, où, mêlée à la musique des fontaines, murmurait la voix douce de David.

Pourtant, de quelque sollicitude qu'on l'entourât, Odette

s'étiolait. Une brisure, une langueur, un dégoût de toutes choses marquaient ses traits d'une précocité navrante. Un jour que, penchée sur une table, elle était occupée à écrire, sa grand'-mère entra. Aussitôt les papiers disparurent sous le buvard.

Remarquant un trouble, la douairière questionna :

— Que faisais-tu?... Est-ce que je te dérange?

— Oui... Non...

— Montre-moi ce que tu écrivais.

L'enfant jeta des griffes nerveuses sur les feuilles, comme fait un animal qui défend sa proie.

— C'est mon secret.

Accoutumée à être obéie, l'aïeule allait sévir, quand il y eut une intervention de Francine. Assise près de la fenêtre, la servante s'interrompit de piquer son aiguille.

— Monsieur a-t-il dit à Madame que le médecin de Versailles avait recommandé qu'on ne contrariât pas la petite?

— Non, mon fils ne m'a pas dit qu'Odette ait été malade.

Incapable de réprimer ce qui, depuis tant de jours, troublait son vieux cœur, la bonne virago éclata.

— Cela ne crève-t-il pas les yeux pourtant? Il n'y a qu'à la regarder, cette mignonne. Si tout cela continue, elle n'y résistera pas...

— Tout cela, quoi?...

Subitement alarmée, Mme de Kermor examina sa petite-fille. Le cou fléchissait comme une tige sans eau; les omoplates saillaient à travers le corsage. Assurément, l'enfant n'était pas bien.

— Qu'est-ce que tu as?...

— Rien! fit-elle avec des lèvres qui tremblaient.

— Si, tu as quelque mal. Tu souffres. Pourquoi refuses-tu de le dire?...

Et comme Odette se taisait toujours.

— Je vais faire venir le médecin.

Remise à son travail, Francine, avec un haussement d'épaules, grommela quelque chose qui se perdit entre ses dents.

Le docteur Rivière fut appelé et rappelé. Vieux praticien d'une obscure bourgade, mais homme de cœur et d'expérience, il comprit tout de suite qu'un chagrin était cause des malaises de la fillette. Il parla devant elle des dérangemens de santé fréquens chez les jeunes personnes en voie de formation, prescrivit une hygiène plutôt qu'une médication et insista sur la

nécessité de la distraire. Puis, avec la grand'mère, il eut de longs, longs colloques.

XI

En ce milieu brûlant de l'été, où les Parisiens fuient l'asphalte, le cimetière Montmartre était solitaire. Au-dessus des tombes poudreuses, des jardiniers répandaient abondamment leurs arrosoirs, comme pour imiter une averse de larmes. Les cyprès s'élevaient immobiles et droits, opposant leur forme végétale à la monotonie couchée des marbres. Une paix mystérieuse régnait au long des alignemens. De tous côtés, cette souveraine pensée : la mort. On la voyait sortir des colonnes brisées, des urnes, des sarcophages. Chaque tertre redisait : Tout meurt. Ce que nous aimons, ce que nous éprouvons, ce que nous redoutons, tout ce que nous sommes va finir. La poussière même des êtres se dissipe; jusqu'à leur nom disparaîtra.

Entre la haie basse des buis, Laurence atteignit la dernière allée à gauche où se trouvait une tombe toute fraîche. Pas de monument. Un jasmin, dont les pétales tombans jonchaient la terre d'étoiles. Elle s'agenouilla. L'ovale de son visage était plus blanc que les arums qu'elle tenait à la main. Elle les approcha de sa bouche, et aspira leur haleine avec la suffocation des malades qui sentent l'air leur manquer; puis elle les déposa sur la simple pierre où était gravé le nom de David Mériel.

Chaque jour, elle accomplissait ce pèlerinage, et jusqu'aux racines de son être, elle y était attachée. Du fond de la tombe, l'homme qu'elle avait aimé lui faisait sentir sa présence... Il lui parlait; elle l'écoutait. A aucun moment de leur chaste amour, elle n'avait eu la perception plus nette d'une indissoluble union. L'air chaud, le souffle des jardins, les bruits à peine perceptibles que font les insectes en volant d'une feuille sur l'autre, le parfum des roses mouillées, tout renouait l'attache idéale qui allait de l'être invisible à sa compagne. Dégagé de sa forme corporelle, il existait pour elle plus ardent, plus désirable, plus intense que jadis. Il l'entraînait à travers un infini de pensées, de rêves, où elle n'eût pas aventuré son âme sage du temps qu'il était vivant. Il l'attirait dans un inconnu vertigineux où rayonnait, extraordinairement pure, son image; et, fixée en une incorruptible forme, cette image exerçait sur elle une fascination que n'avait pas eue

la chaude réalité. Que de fois le souvenir du bonheur perdu lui arrachait l'ardent regret : « J'aurais pu enchanter sa vie!... » Une heure plus tard, d'une marche exténuée, elle reparcourait son chemin. Elle s'arrêtait à chaque pas, se retournait, comme pour emporter au fond de ses prunelles la vision du jardin funèbre.

Comme elle allait en franchir le seuil, une femme tout en noir, dont on ne distinguait pas les traits sous le crêpe, la croisa. Au geste qu'elle fit pour relever le voile qui lui tombait jus qu'aux genoux, Laurence reconnut une amie, perdue de vue depuis longtemps. Cette revenante avait autrefois, pour toute une génération de jeunes filles, personnifié l'idéal de la félicité humaine. Après une longue résistance des parens, elle avait épousé l'homme qu'elle adorait. Leur mariage, succédant de peu à celui de Laurence, avait été pour celle-ci un bouleversement. Elle n'avait pu, sans défaillir, voir le brasillement des cierges, entendre les orgues célébrer ce triomphe amoureux; et lorsque à la sacristie, ivre sous ses voiles blancs, Élise Valère lui avait confié : « Nous partons pour Ceylan, » elle avait entendu vibrer toutes les harpes du paradis d'amour. En quel deuil elle retrouvait cette élue!...

Élise allait déposer un bouquet de pâquerettes sur la tombe de l'enfant qu'elle avait récemment perdu.

— Et toi, Laurence?...

— J'étais venue pleurer un ami.

— Ah! je te plains! Mais il te reste ton enfant.

— Non. Je n'ai plus rien; je suis dépossédée de ma fille.

Élise, qui ne s'intéressait plus à quoi que ce fût sur terre, compatit au malheur de cette autre mère.

Depuis longtemps endigué, le cœur de Laurence déborda. Elle dit tout : l'idylle poétique du début, la surprise, l'adieu dont elle conservait le vertige, et cette marche insensée qu'un matin, elle avait faite, les yeux vides, l'âme désorbitée vers les restes ensanglantés du jeune homme.

— J'étais folle!... J'abandonnai ma maison comme si elle avait été en flammes. Je courais avec l'angoisse de la bête qui sent une meute à ses trousses. Un tel délire me possédait que je ne savais plus que ma fille existât. Ah! si elle s'était trouvée sur mon chemin!... Mais non : il n'y avait devant moi que la cher être mort, et derrière moi, son meurtrier. Pendant les pre

miers jours, une ivresse de sacrifice me soutint. Ce don posthume de moi-même dans lequel s'anéantissait mon foyer, ma réputation, mon avenir, tout ne me semblait que la juste rançon du malheur advenu par ma faute. Qui m'eût blâmée?... La rupture conjugale accomplie, il s'agissait de rentrer en possession du seul bien qui me restât : ma fille! mon Odette chérie! Quel calvaire m'attendait!... Au premier entretien avec l'avocat, j'appris ce que je n'eusse jamais soupçonné. J'avais tous les torts. M. de Kermor était, comme mari, irréprochable. Le crime dont je l'accusais ne me livrait aucune arme contre lui... Il les avait toutes contre moi. Pourtant, mon courage ne fut pas abattu. J'allai trouver d'autres hommes de loi, puis d'autres; j'en vis plus de dix... Aucun ne consentit à entreprendre un procès en divorce, ni même en séparation. — « Mais alors, qu'on me restitue mon enfant! Elle est à moi, je n'ai pas mérité qu'elle me soit enlevée... Qu'on me rende ma petite Odette. — Impossible; elle est à celui qui garde le foyer. Vous êtes partie... C'est vous qui avez assumé les torts. — Pouvais-je demeurer?... — J'ignore; mais en partant, vous renonciez à vos droits de mère. » Et voilà contre quels raisonnemens d'airain, depuis plus d'un mois, je me brise.

Son amie l'avait écoutée, sans faire aucune manifestation. Elle hésitait à lui répondre. Ce silence toutefois venait moins d'une peine qu'elle eût éprouvée à parler que de l'effort qu'elle s'imposait pour retenir des paroles trop promptes

— Tu ne me dis rien, réclama Laurence. Tu me condamnes peut-être?

— Loin de là? Mais, es-tu certaine d'avoir épuisé toutes tes chances?

Laurence pensa que son amie faisait allusion aux possibilités d'un enlèvement. Certes! elle y avait songé! Et même, un instant, la complicité de Francine lui avait laissé croire qu'elle en viendrait à bout.

— J'ai combiné des plans, j'ai offert une fortune. Hélas! là encore, tout a échoué. L'enfant est gardée à vue. L'endroit qu'elle habite est une citadelle.

Ces détails romanesques amenèrent presque un sourire sur les lèvres d'Élise, un de ces sourires faibles qui ne dérangent pas les lignes du visage.

Elle dit :

— Pourquoi, tout simplement, ne retournes-tu pas auprès de ta fille?

Ce fut comme un coup de massue.

— Que prétends-tu là?

Très calme, Élise poursuivit:

— Ton mari n'a pas le droit de te fermer sa porte.

Une faculté terrible décuplait toutes les sensations de Laurence. Quoi qu'elle ressentît, une image physique se présentait aussitôt à sa pensée. Nette, comme s'il se fût avancé à sa rencontre, elle eut l'apparition d'Ivan. Elle le vit, gigantesque et sanguin, la mâchoire forte, les mains velues, tel que le matin du duel il lui était apparu dans sa chambre.

— Jamais!... Jamais!... s'écria-t-elle en faisant le geste d'écarter un insoutenable voisinage.

— Oh! moi, fit Élise, — et son doigt ganté de noir indiquait une place à l'extrémité du cimetière, — pour tenir une fois encore, chaud contre moi, le petit qui dort là, je baiserais la main d'un lépreux.

Mais aucune parole n'avait le pouvoir de convaincre Laurence.

— C'est toi, Élise, qui me parles ainsi! toi qui as aimé!

A ces mots qui ressuscitaient en elle le passé, la jeune femme perdit son expression triste et calme. Une sorte de violence s'empara d'elle.

Prenant le bras de son amie:

— Causons un peu, veux-tu?

— A quoi bon, puisque nous ne pouvons pas nous comprendre?...

— Qui sait? reprit Élise, en femme qui connaît plus d'un aspect de la douleur.

Elles se laissèrent tomber l'une près de l'autre sur une dalle verdie où s'effaçaient des fragmens d'écriture. Devant elles, s'étendait le paysage solitaire. Les cyprès, hauts et droits, tendaient religieusement vers le ciel leurs pointes où le soleil mettait une flamme. Le souffle des rosiers voisins dominait l'odeur de la terre. Des oiseaux, çà et là, jetaient dans le silence leur musique aérienne.

Élise dit à son amie:

— Je sais ce qu'il en coûte de vivre!

Laurence comprit qu'elle faisait allusion à une peine plus ancienne que celle de son deuil.

— Ah! Est-ce que, toi aussi, tu as éprouvé le martyre de l'amour perdu?

— Oui, depuis longtemps, je pleure mes joies enfuies.

— Raconte-moi, supplia Laurence.

D'une voix vibrante, Élise raconta :

— Mon mari a cessé de m'aimer. Ses regards, où j'avais lu la plus brûlante passion, je les ai vus se ternir d'indifférence. J'ai senti se glacer son cœur qui avait battu violent contre le mien. Plus tard, un affreux amas de tromperies a souillé mon temple. Celui que j'avais chéri jusqu'à l'idolâtrie, j'ai appris à le mépriser. La vue de sa bouche menteuse m'a causé des rages si aiguës qu'elles me firent aspirer à ma propre destruction. Il y eut une nuit, où, exaspérée par l'attente, affolée d'imaginer ce qui s'accomplissait contre moi, je me levai, j'entrai dans la chambre de mon fils, décidée à l'embrasser une dernière fois avant de mourir. J'approchai du lit où il dormait, en mettant une main devant la lampe afin que la clarté ne l'éveillât pas. Il avait les bras croisés et souriait. Ses cils baissés mettaient une ombre sur ses joues. « Maman! » fit-il en ouvrant les paupières. Ce mot suffit à me retenir.

Le visage de Laurence s'était couvert de larmes. Elle embrassa Élise comme si, à cette minute seulement, elle venait de la retrouver.

— Et maintenant, lui demanda-t-elle affectueuse, comment vis-tu?

Élise, dont les traits s'étaient contractés pendant qu'elle repassait les souvenirs maudits, reprit l'expression navrée, mais sereine, qui avait fait l'étonnement de Laurence pendant la première partie de leur entretien.

— Voilà précisément ce que je voulais t'expliquer, lui dit-elle. Mais parviendrai-je à me faire comprendre?... Une sorte de miracle s'est produit en moi après la perte de mon petit. A la souffrance corruptrice, au mal empoisonné qui me ravageait, s'est substituée une douleur, pour ainsi dire, heureuse. Cela ne peut être comparé qu'à ce que ressent un blessé qu'on ampute : la gangrène gagnait, gagnait, allait atteindre le cœur. On lui ôte un morceau de lui-même : il est soulagé. Rien ne subsiste de malsain. Ce n'est plus cette inconcevable tenaille qui, morceau par morceau, lui disputait sa chair, cette blessure qui devenait pourriture. La mort, tu l'as éprouvé, est un accomplissement

naturel; c'est le transfert ailleurs de ce que nous espérions conserver près de nous; c'est la métamorphose d'une substance périssable en quelque chose d'invisible qui existe pourtant et qui habite nos ténèbres. La mort seule parachève l'amour, l'accomplit, le fixe, le fait durer. Par elle, le cher être parti reste intact en notre mémoire; rien ne peut plus l'altérer; il devient un élément de nous-même, et sa vie, en nous, ne dépend plus que de notre constance à l'y garder.

— C'est vrai!... Comme c'est vrai, ce que tu dis! s'exclama Laurence les mains élevées, dans une sorte d'extase.

Élise continua :

— Le véritable défunt, crois-moi, n'est pas celui qui est retiré de notre vie. C'est celui qui a cessé d'être ce qu'à nos regards il était. De nous deux, ce n'est pas toi qui as enterré l'homme aimé; c'est moi, moi qui, sans rougir, n'ose me rappeler la honte de l'avoir si longtemps chéri, après que, lui, me trahissait. Je t'envie, Laurence, car tu as dans l'âme un autel que nul sacrilège n'a profané. Tu peux adorer encore. Aucune décadence n'a frappé ton dieu, aucune voix de l'enfer ne ricane : « Il était indigne de ton culte. » Tu peux te prosterner sur la tombe de ton ami, comme je m'agenouille à la place où dort mon petit Jacques, pieusement, car la mauvaise conscience n'empoisonne pas tes regrets.

— Comme tu me devines! fit Laurence. Non! ce n'est pas ici que je verse mes pires larmes!... J'y respire, au contraire, une paix bienfaisante. Une sorte de fraîcheur en émane, comme d'un rocher descend une source limpide.

— Et après?...

— Oh! après!... tu ne peux pas imaginer la plus faible partie de ce que j'endure! Tout pour moi n'est qu'amertume et révolte, haine, remords, désespérance. Et toujours l'obsession de ma fille qui me crie : « M'as-tu donc oubliée?... » L'oublier! La chère petite emplit tellement mon cœur que les heures du jour ne sont plus mesurées que par le tableau qu'elle m'envoie de son temps. Le rythme de sa vie couvre la mienne. Elle existe en moi comme elle y a existé avant d'être née. Pourtant, je me sens plus irrémédiablement séparée d'elle que si, de mes propres mains, je l'avais couchée au cercueil...

Dans un écrasement de toute sa personne elle se pencha, se courba en sorte que son front vint à poser sur ses genoux.

Si pénétrée que fût Élise de la supériorité de ses peines, elle consentit, pour un instant, à substituer la pitié qu'elle avait d'elle-même au désir d'assister son amie. Lui tendant les mains comme pour l'accomplissement d'une tâche commune :

— Que puis-je pour toi?...

Laurence secoua la tête désespérément.

— Rien! Personne n'a le pouvoir de me soulager.

— Si! insista Élise, avec la conviction de quelqu'un qui, pour son compte, a beaucoup combattu : toi-même. Renonce à la vengeance. Détourne ta pensée de la tombe où ne sont que les ossemens de celui que tu aimas. Va vers ce qui te reste de vivant.

— J'ai juré!... Je serai fidèle à mon serment.

Élise parla encore au nom de la sagesse, de la raison, de ce qui s'adapte et se conforme aux exigences du sort. Mais une vague de douleur submergea tout.

— David est mort, et tu me conseilles de retourner chez celui qui...

— Chez toi...

— Non!... non!... Je ne peux pas. Je ne pourrai jamais.

Et le sentiment de cette impossibilité, la répulsion absolue de tout son être imprima sur les traits de Laurence une horreur telle, que son amie ne la reconnaissait plus. Elle n'insista pas davantage.

Le temps passa. Le visage des deux femmes était sec et brûlant. Le bouquet blanc qu'Élise avait apporté pour fleurir la tombe de son petit garçon s'était flétri. Le cœur d'or des pâquerettes pendait lourdement sur les tiges trop frêles; les pétales tombaient comme des larmes argentées.

Elles se dirent adieu.

XII

Soit de Francine, soit d'Odette, Laurence recevait un courrier quotidien. C'était, heure par heure, le journal de ce qui se passait à Kermor. Du moins, le croyait-elle!... En réalité, on lui dissimulait bien des choses. Persuadée que sa mère ne négligeait rien de ce qui devait les rendre l'une à l'autre, l'enfant se refusait à augmenter, par des plaintes, la peine qu'elle lui supposait. Elle se disait bien portante, occupée, distraite,

impatiente seulement du jour... Oh! ce jour de leur réunion! Quand viendrait-il?... On n'imagine pas ce qu'une cervelle de petite fille est inventive, lorsqu'elle ressasse constamment la même idée. Odette avait fait le compte des baisers que, depuis cinq semaines, elle aurait reçus au réveil, dans son lit le soir, et encore chaque fois qu'un devoir bien fait ou la plus menue circonstance le lui aurait mérité. « Tu m'en dois sept cent vingt-cinq, écrivait-elle à sa chérie. Ce n'est pas en un jour que tu pourras me payer ta dette; il faudra du temps... Mais je te ferai crédit car, désormais, j'en suis sûre, jamais, jamais plus tu ne me quitteras. » Oh! ces lettres de sa petite! Avec quels sanglots Laurence en baisait les lignes un peu de travers! Comme elle les relisait!...

Celles de Francine, plus rares, lui causaient un singulier malaise. Elle n'y retrouvait pas l'élan, la sincérité brutale parfois, mais si chaleureuse, qui était tout le caractère de la servante. Une gaucherie embarrassait les phrases; elles ne correspondaient pas aux questions; elles éludaient les réponses. On eût dit qu'une autre les avait fabriquées. Non, pourtant, c'était bien la grosse écriture tremblante, le style bourru d'une paysanne. Laurence se retrancha sur ce que les gens sans éducation ne savent pas être eux-mêmes dans leurs lettres. « La plume les déroute, le papier les intimide... Qu'importe, pourvu qu'elle soigne bien Odette! »

La vérité, c'est que Francine ne savait plus où donner de la tête. Mal informée des conditions dans lesquelles sa maîtresse avait quitté la maison, elle l'en croyait exclue, chassée, sans qu'il lui fût possible d'y revenir. En ce cas, pourquoi l'inquiéter? Pourquoi augmenter sa torture de l'idée qu'Odette languissait de l'absence, en mourrait peut-être? C'était vers l'autre mère, la grand'mère, que se tournait l'effort de son vieux cœur.

Il arriva qu'au retour d'une promenade qui avait excédé ses forces, la fillette eut une sorte d'évanouissement; elle tomba. Les remèdes habituels : vinaigre, frictions, compresses sur les tempes, ramenèrent bientôt un peu de couleur sous l'albâtre du petit visage; mais les lèvres restèrent violettes, pareilles à des fleurs desséchées. Francine eut peur. Elle fit appeler Mme de Kermor.

Celle-ci savait à quoi s'en tenir sur la santé de sa petite-fille. Le médecin ne lui avait pas dissimulé que le cas était sérieux.

Odette en venait à une époque de l'âge des femmes où les troubles nerveux prennent des formes morbides, et peuvent causer un mal irréparable. Il avait ajouté:

— J'ignore quels obstacles s'opposent à ce que cette enfant soit réunie à sa mère; mais mon devoir est de vous avertir que cela est très fâcheux. Rien ne peut remplacer les soins d'une maman auprès de ces organismes fragiles en qui la sensibilité est pour ainsi dire maladive.

Sur l'âme avant tout raisonnable de Mme de Kermor, les injonctions de la conscience avaient plus de prise que la sentimentalité. Elle dit:

— C'est bien, docteur: je ferai ce qui sera en mon pouvoir.

Elle attendit le soir, et après avoir terminé la ronde par laquelle, avant de se coucher, elle s'assurait que tout était en ordre, elle alla trouver son fils.

En apprenant les termes dont le médecin s'était servi, Ivan reçut un choc. Ses jambes musculeuses, qui avaient étreint des flancs de chevaux rétifs et tenu des heures contre l'assaut du maître d'armes, fléchirent à la nouvelle que le destin, encore une fois, lui était contraire. Afin qu'on ne soupçonnât pas en lui une faiblesse, il redressa le buste et dit d'un ton péremptoire :

— Tout cela, ce sont des grimaces. Odette est beaucoup trop gâtée. Il faut lui faire entendre raison.

— Elle est malade, objecta la grand'mère.

— Je n'interdis pas qu'on la soigne.

— Nous devons tout faire pour la guérir...

— D'accord : ce qui est en notre pouvoir.

— Tout! insista la vieille dame, en appuyant sur son fils un regard qui allait loin.

Poursuivi jusqu'au fond de lui-même, Ivan s'exaspéra:

— Prétendriez-vous me faire livrer ma fille à une femme perdue de réputation?

— Non, mon ami, pas cela.

— Eh bien!... Alors!... Quoi?...

Mme de Kermor se fit toute mince en appuyant son châle à ses épaules, et très vite, comme pour diminuer l'énormité de ce qu'elle avançait, conseilla:

— Rappeler Laurence. Lui faire reprendre sa place!

En dépit des précautions, la fureur d'Ivan s'alluma. Pourpre, le menton agité d'un mouvement convulsif, il se tourna vers

sa mère. Était-ce bien celle que, de tout temps, il s'était accoutumé à considérer comme son alliée, son amie la plus sûre, la seule qui vraiment le comprît, l'approuvât en toute circonstance?...

— Vous dites?...

Mais ce courroux n'était pas pour intimider la vieille dame qui, plus d'une fois déjà, avait vu cette mauvaise tête de garçon céder devant son calme et fort vouloir.

Elle prit un large souffle, et parlant comme eût fait la mère de Coriolan :

— Tu as l'âme noble et généreuse, tu ne peux pas t'éterniser dans une vindicte qui risquerait d'outrepasser toute justice. La porte de notre maison doit être rouverte à ta femme.

Tout en explorant le visage maternel, tout en cherchant à y retrouver la haute vertu qu'il avait toujours connue intransigeante sur les principes de morale, Ivan s'écria:

— Vous!... ma mère!... Vous dont la vie n'a été qu'honneur et pureté!...

Elle l'arrêta :

— Je ne veux pas avoir sur la conscience la mort de notre petite Odette.

Il resta un instant paralysé, sans mouvement, sans voix. Puis, avec un accent qui voulait faire obéir les choses à sa volonté, il articula :

— On ne meurt pas pour un caprice.

— Prends garde!...

— Et d'ailleurs, reprit-il excédé, que pourrais-je?... Suis-je responsable de ce qu'une mère dénaturée ait abandonné son enfant?...

En personne qu'une longue retraite avait accoutumée à réfléchir, Mme de Kermor ne se payait pas de lieux communs. Elle jugeait les actions des autres, comme les siennes, devant Dieu, à la mesure des forces de chacun. N'ayant pas entendu la défense de sa belle-fille, elle s'abstenait de la condamner; elle la tenait en dehors du débat. La seule question qui, pour le moment, importât, était de sauver Odette, de lui rendre la santé, quel qu'en fût le prix.

Ivan s'était reculé. Elle s'approcha de lui et posant la main sur la tête de son fils.

— Allons! ne fais pas le méchant.

Enfin!... Il la retrouvait l'alliée de naguère, l'indulgente avec qui, toujours, il finissait par se mettre d'accord.

— Oh! mère. Et croyant l'avoir vaincue, il voulut l'embrasser.

Mais elle n'avait en vue que son but.

— Accorde-moi la grâce de Laurence.

A ce nom, Ivan reprit sa figure de bataille.

— Ne vous ai-je pas exposé de quelle façon mon pardon avait été accueilli à l'époque où je pouvais encore l'offrir?

— Laissons cela!

Hélas! parler ainsi à un homme en proie aux rancunes, c'est comme si l'on disait au fiévreux : Ne sois pas brûlant... Ivan se ressouvint de son mariage, alors qu'il croyait s'être approprié Laurence pour toujours. Elle était blonde et flexible; elle lui serait un continuel motif d'exercer une domination amoureuse. Ah! comme elle l'avait déçu!... Combien vite elle s'était dérobée!... Il se rappela l'inertie, la froideur, presque la répugnance qu'elle lui marquait. Puis il revit les années de calme où du moins elle lui était soumise. Et soudain, quel changement! Quelle ardeur indéfinissable dans le choix des mots, dans l'allure, jusque dans les moindres manifestations extérieures de son être! C'était comme si une flamme se fût allumée en elle. A la pensée que cette métamorphose était l'œuvre d'un autre, l'ancienne et toujours présente jalousie acéra ses pointes. L'époux revécut l'angoisse de sa découverte, et la rage éprouvée en entendant les paroles jusqu'alors inouïes de la passion, sortir de cette bouche qu'il croyait insensible. Il revit l'image terrifiante de sa femme à l'instant où elle l'avait appelé: « Assassin!... » Il la revit dans la convulsion de leur lutte suprême, lorsqu'il lui broyait le poignet et qu'elle lui jetait sa haine à la face. Il reconstitua ce visage de pâleur moulé, semblait-il, dans la même cire froide où s'était figé celui de l'amant. Et chacun de ces souvenirs rouvrait la plaie empoisonnée.

Devinant le mal intense dont il souffrait, Mme de Kermor eut de son fils une commisération profonde. Elle l'implora.

— Je t'en prie!... Ne regarde pas en arrière.

L'avenir valait-il mieux? Ivan y plongea à pleine tristesse. Que de jours solitaires l'attendaient. Il réfléchit à l'âge de sa mère dont les cheveux étaient tout blancs; à sa fille, qui long-

temps fixerait sur lui l'œil du captif sur son geôlier, puis un jour s'en irait... Et lui-même, que deviendrait-il, désolé, dans une maison vide, courbé sous le carcan de la mauvaise chance?

Ces sinistres prévisions ne firent qu'irriter son ressentiment contre celle qui en était cause.

— Vous ne connaissez pas cette femme!... Si elle revenait ici, ce serait en ennemie, le cœur armé, blindé!...

— Tu t'imagines cela!...

Il rappela les derniers mots que Laurence lui avait adressés: « Je vous hais, votre vue seule me fait horreur! »

— Elle souffrait beaucoup!...

— Et moi?... revendiqua-t-il, irrité de ce qu'une parcelle d'indulgence s'égarât sur l'auteur de ses maux.

Mais, en réalité, ce n'était ni à l'un ni à l'autre de ces robustes combattans qu'allait la pitié de la bonne dame. Tout entière, elle appartenait à l'enfant, cette tendre faiblesse.

— Je ne sais pas, je ne veux pas savoir quels sont les torts de Laurence. Je veux oublier même ce que toi, mon fils chéri, tu ressens de juste et d'outragé. Je sais seulement qu'entre vous deux un pauvre petit être pâtit. Si tu refuses de t'en apercevoir, si tu te détournes, c'est à sa mère que je m'adresserai. Je lui répéterai ce que Francine m'a appris : Odette se consume à attendre; elle ne rit pas, ne joue pas, ne s'égaie pas comme font les autres enfans. Elle ne consent à se promener que sur la route qui conduit à Paris. Elle est silencieuse et son oreille se tend vers le sifflet du chemin de fer. La nuit, ce sont des agitations où l'on ne distingue qu'un mot : « Reviens. » Laurence ignore ces choses. Elle est mère; si elle les savait, je gage que, même sans y être autorisée, elle accourrait ici; elle y serait déjà.

Ivan eut un geste d'animal qui défend sa tanière.

— Je voudrais bien voir qu'elle remît les pieds chez moi!

Mais feignant de ne l'avoir pas entendu, Mme de Kermor poursuivit :

— Tant qu'un tribunal n'aura pas prononcé entre ta femme et toi, aucune puissance humaine ne peut lui fermer la porte de cette demeure. Elle y est chez elle, puisque tu y es chez toi.

Fort de son droit, il fit valoir:

— Je puis obtenir une séparation qui lui en interdirait l'entrée.

— Tu ne feras pas cela, reprit Mme de Kermor.

Mais pour la première fois, cette mère, jadis si écoutée,

cette bonne conseillère dont les avis avaient prévalu, vit s'obscurcir la raison de son fils. De toute sa hauteur, il la défia.

— J'entends être le maître de ma destinée.

Oh! douleur de se voir repoussé par ce qui est sorti de vos entrailles! Mme de Kermor sentit l'inutilité de prolonger un conflit où les forces s'épuisaient sans rien gagner.

— Il est tard! dit-elle; je vais me reposer.

Ivan ne fit pas un mouvement. Mais elle avait le cœur si gros qu'il n'y avait plus de place pour la dignité.

— Bonsoir, mon fils.

Et sur le front têtu, à la place où une ride verticale croisait la barre des sourcils, elle posa un baiser d'absolution.

Le couloir qu'avait à longer Mme de Kermor pour gagner son appartement était sombre. Le vent de mer pressait les vitres comme des voiles de navire. Le bougeoir qu'elle tenait de l'index ayant failli s'éteindre, elle en préserva doucement la flamme de son autre main restée libre. Soudain, un gémissement arrêta sa marche. Elle prêta l'oreille du côté de la chambre d'Odette. Non! c'était le cri d'une chouette qui lugubrement résonnait au milieu du silence nocturne.

Aussitôt chez elle, de tout le poids de son corps, elle se laisse tomber sur le prie-Dieu où ses genoux ont creusé des empreintes profondes. La tête appuyée au velours de l'accoudoir, elle médite. Son devoir n'est pas douteux. Puisque Ivan refuse, c'est à elle de rappeler Laurence; mais de quoi, si on va contre son autorité, sera-t-il capable? Quelles scènes, quelles violences, quand il verra ses ordres transgressés? Après tout, que risque-t-elle? Kermor est sa propre maison, un bien hérité de son mari où, jusqu'à sa mort, elle exerce la souveraineté. Peut-on l'empêcher d'y recevoir qui bon lui semble? Une ligne écrite, et Laurence sera là. Elle examine ce qu'elle sait sur le compte de cette accusée : Pure? Adultère? Bah!... Est-ce que cela la regarde?... Son affaire à elle est de prier. Les mains jointes dans une supplication de toute son âme, elle intercède en faveur des deux époux indistinctement. Elle les réunit, les confond dans une même ferveur. Elle implore, pour ces naufragés de la vie, le Dieu de miséricorde que si souvent, par des nuits sans astres, pareilles à celle-ci, elle a appelé au secours des matelots en péril.

XIII

Ainsi qu'elle l'avait dit à son amie, Laurence se heurtait, se déchirait aux angles d'une situation sans issue. Elle voulait sa fille, elle en avait un besoin absolu. Pour l'avoir, il n'y avait pas de choses qu'elle n'imaginât. Ruses, vols, crimes. Par instans, elle rêvait la mort de son mari... même par assassinat. Ainsi Odette, délivrée, lui appartiendrait à elle seule, rien qu'à elle pour toujours. N'est-ce pas un cas de légitime défense que de supprimer qui vous torture? Et d'ailleurs, pensant à l'autre, comment ne se serait-elle pas rappelé le texte divin qui prédit : « Celui qui a frappé par l'épée, périra par l'épée. » Mais tout cela s'effondrait à la minute de l'exécution... Et la malheureuse s'abîmait dans l'impossibilité de rien entreprendre.

Non contente de ce que suscitait en elle sa nature excessive, elle s'exerçait à souffrir; elle s'y appliquait. « La douleur qui ne tue pas est insuffisante, se disait-elle; je devrais mourir de la mienne! » Les jours où l'air était léger, le ciel rapide, les arbres chargés de bonnes senteurs, elle avait honte de vivre; elle se reprochait de respirer.

A la porte de sa chambre, quelqu'un frappa.

Elle vivait dans une crainte perpétuelle. De quoi? Elle n'aurait pas su le dire. C'était, au moindre choc, comme si la terre allait s'ouvrir sous ses pieds. Elle se précipita pour ouvrir.

— Ah!.... c'est vous, mon père!

— Je viens voir comment tu te trouves, ce matin.

— Mal.

— Qu'y a-t-il de plus?...

— Rien; mais rien de moins.

— As-tu des nouvelles d'Odette?

— Pas encore; ce retard me bouleverse toute.

M. Bertal prit entre les siennes les mains que lui tendait Laurence: elles étaient moites et glacées.

— Comme tu te rends malade!

Elle fit, avec ses bras et ses épaules, le geste navré qui signifie : « Qu'est-ce que cela fait? »

— Ma pauvre fille! Sais-tu ce que, parfois, je me dis?

— Quoi?

— J'ai eu tort, bien tort en vérité, de te recevoir ici.

— Pouvez-vous le regretter? Où serais-je sans cela?

Depuis le soir tragique où il avait marchandé son hospitalité devant le chevet du défunt, jamais M. Bertal n'était revenu sur les événemens. Au début, il avait partagé l'illusion, qu'avait Laurence, de parvenir à une séparation légale, de reprendre Odette et d'organiser, sous son toit, un de ces train-trains paisibles, où va s'affaiblissant le souvenir des catastrophes. Mais chaque démarche avait contribué à le détromper. Et maintenant que l'espoir d'avoir l'enfant s'était, comme la chaleur abandonne un cadavre, retiré de Laurence, il se disait : « Que puis-je pour elle? » Leurs natures différentes avaient bien pu s'amalgamer dans la vie d'agrément, mais la douleur les laissait étrangères l'une à l'autre. Il le sentait et n'y voyait pas de ressource. Accoutumé à ne considérer que les aspects artificiels de l'existence, à ne goûter que la saveur mielleuse du plaisir, il se savait incapable de consoler, de guérir une âme profonde. Son égoïsme de vieil homme qui redoutait les spectacles affligeans, lui fit souhaiter l'éloignement de sa fille en larmes, tandis que le sentiment paternel veillait à ce que cet éloignement eût de bons résultats. Son plan bien mûri, il essaya de persuader.

— Non, je ne t'ai pas rendu service en t'ouvrant ma maison. Sans cette faiblesse que j'ai eue, malgré tout, tu serais restée chez toi, près de ton enfant.

Jusqu'au fond de ses entrailles, elle sentit le reproche. A l'idée que même son père, ce philosophe léger, qui n'était jamais intervenu que pour lui fournir des conseils de goût, blâmait sa conduite, elle se demanda éperdue : « Suis-je donc coupable?... » Sa physionomie exprimait une telle détresse que M. Bertal regretta ce qu'il venait de dire.

— Qu'as-tu? T'ai-je fait de la peine?

Elle balbutia :

— Ainsi, vous me condamnez!...

— Dieu m'en garde!... Mais je vois, je suis persuadé que tu ne peux vivre sans Odette. Elle seule aurait le pouvoir de te soulager.

— Eh bien?... fit Laurence avec l'espoir du moyen qui allait lui être offert...

— Retourne chez ton mari!...

— Oh!...

— Écoute-moi jusqu'au bout. Lorsque j'ai proposé d'aller à ta recherche et de te ramener, Ivan m'a dit : « Ce soir ou jamais. » Sa résolution était inébranlable. C'est un être d'orgueil; il ne la rétractera pas... Voici ce que je te propose. Ne t'uses pas ici à rouler indéfiniment le rocher de Sisyphe. Va à Kermor. Entres-y comme chez toi. Le brutal t'en fera expulser. Paie d'audace. Aie des témoins. Il n'en manque pas parmi la domesticité. Tu verras alors la situation se retourner en ta faveur. D'épouse en fuite, tu deviendras l'offensée; ce divorce qu'on te refuse, tu l'obtiendras, et ta fille aussi.

Pendant que son père parlait ainsi, les yeux de Laurence se ranimaient. Ce plan de bataille réveillait en elle les énergies, la redressait, refaisait d'elle un bel être sauvage. Subitement son visage exprima une horreur ! Elle venait d'apercevoir l'autre solution du problème.

— Et s'il consentait à ma présence ? S'il allait me garder ?...

Cela aussi M. Bertal l'avait envisagé, mais il n'en parlait pas. C'était le risque à courir. D'ailleurs, il comptait sur la puissance de l'enfant pour retenir la mère...

— Alors !... Alors !... Tu n'auras plus qu'à te résigner.

Se résigner à redevenir esclave !... Être une transfuge qui accepte sa grâce et rentre sous le joug haï ! Renier sa vengeance, son deuil d'amour, ses sermens. Quitter la chère tombe où chaque jour elle portait des fleurs. Non ! Elle ne ferait pas cela !... Elle ne commettrait pas une telle lâcheté. Plutôt mourir !... Et comme d'un inépuisable réservoir, ses pleurs jaillirent, l'inondèrent.

Ému par ce désespoir de femme qui gâtait un charmant visage dont il était fier, M. Bertal déplora d'avoir parlé.

— Pardonne-moi. C'était pour ton bien.

Puis, comme elle ne répondait que par des sanglots, il prit le mouchoir imbibé de violette qui dépassait la poche de son veston, et le passa sur les joues de sa fille.

— Ne pleure plus, je t'en prie ! Épargne-moi de savoir jusqu'à quel point l'affection d'un père n'est que néant.

Elle se maîtrisa, car le malheur lui laissait l'âme bonne. Maintenant le souffle éteint, la tête renversée, immobile et les mains toutes blanches, elle ressemblait à un marbre brisé.

C'en était assez pour les nerfs de M. Bertal. Il sortit sans bruit comme on s'éclipse de la chambre où repose un malade. Il avait besoin d'air.

Accoudé sur le balcon qui reliait entre elles les fenêtres de ses salons, il alluma une cigarette. La vue qu'on embrassait de cette hauteur était si somptueuse, si conformément adaptée à l'idéal qu'il s'était fait de l'existence, qu'elle suffit à le réconforter. Sur le velum grisâtre d'un ciel d'octobre, l'Arc de Triomphe ouvrait sa porte gigantesque. Les douze avenues portaient à l'horizon la magnifique combinaison de leurs verdures où l'automne commençait d'allumer ses torches. Là-bas, tapie au pied des collines violettes, la masse onduleuse du Bois haussait son dos sombre et mouvant.

Une fois encore, un coup frappé à la porte de sa chambre tira Laurence de la torpeur où elle s'était presque endormie.

— Entrez. Qu'y a-t-il ?...

Et en même temps elle alluma l'électricité, car l'ombre lui semblait dangereuse.

Un domestique lui remit une lettre. Ce n'était pas l'écriture d'Odette... ni celle de Francine. L'enveloppe s'encadrait d'un filet noir. Elle la déchira. Malgré le trouble qui l'aveuglait presque, elle distingua : « ma chère fille. » Sans phrases, sans allusion, simplement, sa belle-mère l'appelait parce qu'Odette était en danger.

Elle n'eut pas une hésitation. Ce fut en elle un instinct animal. D'un bond, elle fut debout, sonna, jeta l'ordre :

— Je pars à l'instant. Qu'on aille me chercher une voiture.

Une rumeur agita la maison. Des serviteurs chuchotaient entre eux : « Madame est devenue folle. » D'autres disaient : « Elle va rejoindre son amant. » Un maître d'hôtel, qui était en correspondance avec Francine, fit taire les propos malveillans. Lui savait : « C'est chez son mari qu'elle retourne, voir sa fille. »

Une jeune chambrière, aux mains rouges et fortes, entassait des vêtemens aux casiers d'une malle.

Elle demanda :

— Madame emporte-t-elle plusieurs robes ?

— Non, ne mettez que l'indispensable.

— Est-ce que Madame m'emmène ?...

— C'est inutile, je ne m'absente que pour quelques jours.

En moins d'une heure, tout fut prêt.

Du balcon où il contemplait le troupeau parisien revenu des pâturages de l'été, M. Bertal vit qu'à sa porte on chargeait des

bagages sur un fiacre. Il s'informa. Laurence allait à la gare. Se serait-elle décidée à suivre son avis?

Quatre à quatre, il gravit l'étage qui sépare leurs appartemens. A mi-chemin, il la rencontre; elle regarde droit devant elle avec des yeux d'hallucinée. Sous un chapeau mis à la hâte, ses cheveux sont en désordre, un manteau est jeté sur ses épaules. Il l'arrête.

— Que se passe-t-il? Où vas-tu?

Elle le voit, et son cœur se crispe si affreusement qu'elle y porte ses deux mains.

— J'allais vous dire adieu, père.

— Tu pars?

— Oui! J'ai reçu des nouvelles. .

— Inquiétantes?

— On ne sait pas ce qu'a Odette... Elle dépérit... Le docteur dit que c'est grave.

— Veux-tu que je t'accompagne?

— Merci; je préfère être seule.

— A quelle heure est le train?

— Tout de suite, je n'ai que le temps...

Elle prie qu'on annonce par dépêche son arrivée pour le lendemain matin à Kermor.

— J'espère que tu trouveras ta petite mieux portante.

La bouche contractée, elle soupire.

— Que je voudrais être arrivée!

Elle se hâte. Tout ce qui la retarde, tout ce qui ne contribue pas à la cessation de son tourment lui est inadmissible...

Tandis qu'elle gagne la station, la nuit descend sur Paris. La lueur terne des becs de gaz troue le brouillard, en fait sonder l'épaisseur. Des lanternes multicolores croisent sa voiture. Comment tout le mouvement de l'univers ne va-t-il pas dans le même sens qu'elle?... Enfin la gare apparaît. Son bruit, ses clartés crues, sa violence font à Laurence le seul bien qu'elle soit apte à ressentir. Là du moins, tout concourt à la mener vers son but. On roule. Chaque heurt du train l'y jette, l'y précipite. Pas assez vite. Elle ferme les yeux, avec l'effroi du chemin qui reste à parcourir. Elle imagine on ne sait quel prodige qui, en un instant, la transporterait où elle veut être. Les arrêts ont une longueur exténuante. Oh! pourquoi ces minutes perdues? Au petit jour, elle reconnaît les landes pierreuses, les ajoncs, les

clochers de Bretagne. Le pays lui paraît expressivement sauvage, émouvant, comme le sombre visage des paysannes sous leurs capes. Mais Quimper est encore loin, tout à l'Ouest, au bout de cette pointe finissante où s'achève l'Europe !... Il pleut. Les nuages bas, poussés par le souffle du large, se mêlent aux fumées de la locomotive. Une odeur de varech sature l'atmosphère. Oh ! cet air qu'Odette a respiré. On approche. Enfin, l'Océan apparaît, gris, inerte, comme évanoui dans la brume. L'eau pesante est sans vie, sans respiration. On dirait une matière solide, un bain d'argent depuis longtemps refroidi. Seule, une voile blanche vit au milieu de ce désert, pareille au vol arrêté d'une mouette.

La voiture attendait à la gare. Pas plus que Laurence n'avait hésité, Mme de Kermor n'avait douté de son retour. Les mères ont entre elles un langage qui les fait sûres de se comprendre. Pressé de questions, le cocher assura que la santé de la petite demoiselle n'était pas plus alarmante que la veille. Ce répit permit à la voyageuse d'envisager, pour la première fois, la redoutable démarche qu'elle allait affronter. Jusque-là, l'idée de sa fille avait tout envahi.

Debout sur l'horizon, deux tours dressaient leurs crêtes inégales. Laurence eut la sensation terrifiante de ce que, dans un instant, serait son entrée là. Qui, tout d'abord, apercevrait-elle ? Une terreur l'assaillit en pensant au masque redouté. A mesure qu'elle avançait, une horreur indomptable croissait en elle, un effroi qui glaçait tout autre sentiment. A un tournant, elle reconnut l'antique calvaire où, de très loin, on venait en pèlerinage. L'image sculptée du Christ semblait, de ses bras étendus, indiquer quelque route infinie. Au pied de la croix, les marches creusées par l'usure disaient combien d'humbles douleurs étaient tombées goutte à goutte sur ces pierres !... Si elle l'avait pu, la malheureuse aussi se serait mise à genoux et aurait supplié : « Mon Dieu, épargnez-moi le regard d'Ivan ! » Que de questions lui martelaient les tempes ! Savait-il ? Était-ce lui qui l'avait fait appeler ? La laisserait-il emporter son enfant ?...

Maintenant, la masse du château était toute proche, mais rien n'indiquait la présence des habitans ; on ne voyait personne à aucune des étroites fenêtres...

Pourtant, derrière ses rideaux, M. de Kermor, inquiété par le roulement de la voiture, épiait cette arrivée. Dans sa stupeur

que Laurence fût là, il comprit que c'était sur l'initiative de sa mère. Une exaspération s'empara de lui, une de ces colères qui, chez les hommes privés de force véritable, atteignent l'extrême de la violence. Mais que faire?... Chasser l'intruse? Or lui-même n'était pas là chez lui. On avait agi à l'encontre de ses ordres!... On avait enfreint ses volontés!... Eh bien! sa seule vengeance vis-à-vis de sa mère ne pouvait être que la priver de sa présence. Puisque ses droits étaient méconnus, on ne le reverrait pas de sitôt.

Et, sans être vu, il gagna la porte de derrière qui donnait sur la campagne.

Laurence traversait la cour. Il lui fallut rassembler toutes ses forces pour descendre de voiture. Elle entra, franchit le vestibule. Ses dents claquaient. Une humidité suintait des murs et répandait dans l'air le relent de moisi invétéré dans les vieilles demeures. Elle marchait sur la pointe des pieds, retenant son souffle.

Un pas retentit sous la voûte... Elle se sentit défaillir.

— Francine!...

— Madame!...

Elles essayèrent de parler; la voix leur manqua. L'émotion les prenait à la gorge.

A une interrogation muette de sa maîtresse, la servante répondit :

— Là-haut!...

Et elle indiqua le chemin.

Il sembla à Laurence que les marches de l'escalier l'appelaient, lui faisaient signe, mais qu'elle ne pourrait jamais les gravir. A chacune, son pied buttait... Non, elle n'arriverait pas en haut de cette rampe!... A un tournant, elle s'effondra sur ses genoux.

Francine s'empressa de la soutenir.

— Vous vous êtes fait mal?

Tout ce qui n'était pas son tourment intérieur la laissait indifférente. Elle questionna :

— Odette sait-elle que je suis ici?...

— Non!... mais elle n'en sera pas surprise...

— Comment cela?

— Chaque matin en s'éveillant, elle soupire : « C'est peut-être aujourd'hui que maman reviendra! »

La mère se recueillit. Oh! comment avait-elle pu?... Son cœur lui faisait mal dans sa poitrine. Elle s'appuya contre un des piliers.

— Allons, Madame, encouragea Francine, je suis sûre qu'elle vous attend.

Laurence fit un nouvel effort; mais ses jambes ne la soutenaient pas. Pour avancer, elle dût côtoyer la muraille à la manière des aveugles.

— Par ici, à droite.

Devant la porte elle s'arrêta encore. Allait-elle mourir là, avant d'avoir revu son enfant? Soudain son parti fut pris. Avec une sorte d'emportement elle tourna le bouton, entra.

Assise sur son lit et penchée en avant, Odette considérait un bol de lait posé sur ses genoux. Sa moue dégoûtée exprimait une invincible répugnance. La mère ne vit que cela : son enfant n'avait pas d'appétit. Sans être entendue, elle s'approcha. Elle ne dit pas : « Me voici. » Elle ne dit aucune parole. Elle s'assit au bord du matelas et présenta le bol aux petites lèvres boudeuses.

— Bois, mon Odette.

— Maman!...

— Je t'en prie; bois. Fais-moi ce plaisir.

Et les doigts mêlés à la douce chevelure, elle obligea l'enfant d'avaler tout le lait qui était dans la tasse.

— Maman!... répéta Odette sans trouver un autre mot qui résumât mieux le grand événement de son cœur.

Puis avec une force incroyable, elles se saisirent et ce ne fut plus que des bras enlacés.

La chair d'Odette était flasque, sans ressort; on atteignait tout de suite les os.

— Comme tu es maigre!...

— Cela ne fait rien, puisque tu es là.

Et elle appuyait ses épaules aux paumes caressantes, afin d'en mieux sentir la pression.

L'envie de se voir les fit relâcher leur étreinte. Le petit visage était tout autre. En si peu de temps!... Les joues recouvertes d'une chair plus fine, plus blanche, plus délicate, semblaient la chair d'une fleur en formation. Les cheveux, tirés en arrière par une natte, découvraient un beau front lisse, mystérieux, qu'on eût dit plein de choses. Et les yeux! les yeux!...

Trois mois plus tôt clairs et limpides, comme ils étaient devenus sombres!

Afin de se bien assurer que c'était vraiment son enfant, Laurence palpa de nouveau le dos, puis la poitrine. Oh! surprise!... Sur le corps aride, malgré tout, une poussée de sève attestait l'effort adorable de la nature. La jeunesse fleurissait. Quoi! Si tôt!... Sans elle!...

Les larmes l'étouffèrent.

— Qu'as-tu pensé de moi?

Odette la regardait avec une douceur infinie. Sa maman! Ah! combien différente de celle qui lui semblait être une fée! Deux sillons creusés aux confins de la bouche semblaient y avoir détruit jusqu'à la possibilité de sourire; il y avait sous les yeux des stigmates meurtris; les cheveux, ces étonnantes nappes de lumière, s'étaient voilés de cendre. Pourtant, c'était bien elle, l'ovale allongé de sa tête, son long cou, ses épaules... ses mains surtout. Oh! la fragilité pâle de ses mains!

L'enfant reconnut tout cela et impétueusement s'en saisit.

— Ma chérie!... Je n'ai jamais songé à autre chose qu'à la minute où tu m'embrasserais.

Enfin l'indomptable certitude s'était réalisée. La bien-aimée était là; elle avait fait ce prodige de franchir le seuil où tant de désirs l'attendaient. Qu'importe à présent le chagrin passé, les nuits dont on compte les heures, les journées impatientes, les découragemens!...

Toutes chaudes, l'une contre l'autre, elles étaient réunies, les chères créatures. Elles se rassasiaient de baisers.

Subitement, comme si un mal la frappait, Odette eut un regard plein de transes.

— C'est pour toujours, n'est-ce pas, que tu es revenue?

Laurence ne répondit pas.

Aussitôt, soulevée sur son lit, vaillante pour cette lutte comme elle l'avait été contre l'absence, la fillette noua ses bras autour du cou de celle dont elle ne pouvait être séparée, l'emprisonna de sa tendresse.

— Oh!... ne gâte pas un jour si beau!... Jure que tu ne me quitteras plus.

— Tais-toi!... Tais-toi!...

— Serait-ce possible que tu veuilles encore me faire tant de mal?

Une angoisse atroce suspendait la résolution de Laurence. Jurer!... N'éprouvait-elle pas assez cruellement déjà l'horreur des sermens qu'on est obligé de trahir?

— Tu ne sais pas!... Tu ne peux pas savoir!... fit-elle en se débattant.

— Pour qui donc m'abandonnerais-tu?

Le grincement de la serrure fit cesser ce corps à corps de griffes et de caresses. La chaîne vivante se desserra et Odette, brisée, retomba sur son oreiller.

Brusquement retournée, Laurence se trouva face à face avec sa belle-mère.

Une fois déjà la vieille dame s'était risquée à la porte; mais, à la vue des transports qu'échangeaient la mère et l'enfant, elle s'était discrètement retirée, se disant : « Je reviendrai dans un quart d'heure. » Elle avait hâte de contempler son œuvre généreuse, de voir Odette ressuscitée par la joie.

La sympathie n'avait jamais formé de liens étroits entre les deux femmes, mais une estime réciproque les avait de tout temps forcées à la cordialité.

Elles se dévisagèrent.

Laurence subit fièrement l'examen que la mère de son mari lui infligea. Elle ne rougit pas, ne baissa pas le front. Sa conscience acceptait d'être fouillée.

Une telle attitude aurait pu rendre hostile une autre que la douairière de Kermor; mais la religion, la vraie, celle qui confit les âmes en bonté, guidait les sentimens de cette femme foncièrement pieuse. Les mains tendues, elle vint à sa belle-fille.

— Je vous remercie d'avoir répondu à ma lettre ainsi que vous l'avez fait.

Cette bienveillance allégea l'atmosphère. A son tour, Laurence exprima une gratitude de ce qu'on l'avait appelée. Puis, elles s'entretinrent de la chère santé en péril.

— Je suis sûre qu'elle se sent déjà mieux. N'est-ce pas, petite?

Mais l'enfant gardait un visage farouche.

— Qu'as-tu? dirent à la fois les deux mères.

Les yeux d'Odette étaient dilatés comme si elle s'attendait à une catastrophe.

— J'ai peur que maman ne s'en aille!

L'aïeule se fit rassurante.

— Ta mère arrive. Il ne peut pas être question de départ. N'est-ce pas? fit-elle, se retournant vers sa bru.

La rougeur qui empourprait le visage de la jeune femme fit voir qu'elle avait toujours son âme de fugitive. Elle supplia :

— Est-ce que je sais?... Peut-on traiter ainsi de pareilles questions?

Odette renifla une odeur de guerre. Si sa mère était là, ce n'était pas de plein gré. Comment s'y était-elle résolue?... Quel était dans tout cela le rôle de son père?... Allait-il se montrer?... Que de mystères!... Que de craintes! Une crise de sanglots éclata.

— Mon Dieu!... s'écria Laurence; ne suis-je donc revenue que pour cela?

La grand'mère sentit que si, tout de suite et pour toujours, elle ne rivait pas l'une à l'autre ces deux existences, c'en était fait d'Odette. Il n'était pas en son pouvoir de leur rendre une liberté qui eût frustré son fils des droits et des chances de bonheur encore debout peut-être, mais elle pouvait leur assurer l'union sous son aile.

Très noblement, elle décida :

— Vous êtes ici, ma chère fille, sur l'invitation que moi seule vous ai adressée, à l'insu de quiconque. Je vous prie de vous y considérer comme chez vous.

Tant de générosité ne pouvait pas manquer d'émouvoir une âme, elle aussi, généreuse. Oubliant, pour une seconde, que son hôtesse était la mère d'Ivan, Laurence lui présenta son front à baiser. Mais ce n'est pas en un instant que se calme une émeute. Tout ce qu'elle avait souffert, tout ce qui s'était amassé en elle de ressentimens qu'elle croyait justes et ce qu'elle s'était juré à elle-même et ce qu'elle avait dit à d'autres, se réveilla bientôt. Elle avait pu, dans un de ces élans qui ne calculent pas, accourir sous le toit des Kermor, mais s'y installer!... Oublier l'inoubliable!... Se dire : « Le passé est passé! Moi, je vivrai des jours nouveaux. » Quelle vilenie lâche et indigne!...

Un silence plein d'angoisse planait, coupé par les sanglots d'Odette...

— Qu'Odette essuie ses yeux suggéra l'aïeule; sa maman ne la quittera pas.

L'enfant attendait haletante. Elle ne croirait rien tant que sa mère elle-même n'aurait pas promis. Comment assister aux secousses de ce fragile organisme où la vie semblait contradictoirement sur le point de s'épanouir ou de s'éteindre? Laurence sentit s'élargir sa part de responsabilité. Il lui sembla que c'était d'elle, de la parole qu'elle allait prononcer que dépendait l'éclosion ou la mort. Pouvait-elle hésiter davantage?...

— Sèche tes larmes!... Je ne m'en irai plus.

Pâle, étouffée de joie craintive, Odette balbutia :

— Vrai? Bien sûr!... Tu resteras toujours!...

— Tant que je vivrai.

Et d'un regard elle se promit tout entière.

Cette fois, Odette la reconnut, la divine, l'incomparable, celle dont l'absence faisait l'univers noir et vide. Elle eut un grand cri fou :

— Maman!...

Entre leurs bras serrés il y eut l'infini, la vie à flots, la mort vaincue.

Odette sentit en elle un prodige de sécurité. Souriante, elle courba la tête de sa mère et ôta la longue épingle qui attachait le chapeau de voyage.

— Comme tu dois être fatiguée!... Repose-toi maintenant.

— Oui, mon amour, près de toi.

— Veux-tu que nous dormions ensemble?

— Volontiers... Je vais approcher un fauteuil.

Laurence s'assit à côté du chevet. Les médicamens posés sur la table répandaient une odeur fade. On entendait au loin le bercement monotone du flot.

— Elle s'endort, dit bientôt l'aïeule à voix basse.

XIV

Depuis qu'elle était de retour, Laurence n'avait pas quitté sa chambre, contiguë à celle de sa fille. Cet espace, contre lequel venaient se briser les bruits, le mouvement du château, enfermait sa vie comme l'île, où à force de bras il aborde, enferme celle du naufragé. Ce fut une période de maternité aiguë, pendant laquelle l'inquiétude la tint, pour ainsi dire, hors d'elle-même. Les soins, les causeries, les caresses qu'à tout instant réclamait la petite malade absorbaient son activité. Les repas

étaient de grands événemens. On apportait un plateau recouvert d'une serviette bien blanche. Sur chaque plat était une belle surprise : potage fumant, crémeux, riche comme un velours; poissons à la chair savoureuse, qu'une heure plus tôt vivifiait encore l'eau marine, universelle nourricière; tranches de pourpre vive, régénératrice du sang débile. Oh! la solennité des repas de convalescentes!... Laurence mettait le couvert sur le lit. Avec de pieux recueillemens, elle rompait le pain, découpait la viande.

— As-tu faim? interrogeait-elle anxieuse.

— Certainement, répondait Odette, à condition que tu partages tout ce que je mangerai.

Et elle obligeait sa mère à lui présenter son assiette.

Celle-ci se prêtait à ces enfantillages. L'idée qu'en se nourrissant elle alimentait la précieuse existence de sa fille, lui rendait appétit.

Bientôt, le docteur Rivière, qui avait espacé ses visites, déclara qu'il n'y avait plus de motif à tenir Odette au repos : elle devait quitter sa chambre, reprendre des habitudes normales, descendre à la salle à manger pour les repas.

Ce jour-là, le puissant orchestre marin résonnait au dehors. Le claquement de la vague contre les récifs, la voix victorieuse de l'eau parvenue à sa plus grande hauteur, le grondement des cavernes et l'effarante mélopée des sirènes déchiraient les espaces. Sous cet assaut de l'équinoxe, les ais du manoir gémissaient comme des poitrines humaines, et secouée jusqu'au fond de l'âme, Laurence pleurait son deuil inconsolable. Accoudée sur le rebord de sa fenêtre, l'oreille tendue à cette symphonie, elle en comprenait toutes les significations. C'était là seulement, au bord de cet Océan créé par Dieu à la mesure des désespoirs infinis, qu'elle trouvait des sanglots en accord avec les siens. Le gouffre opérait sur elle une dangereuse séduction. « Oh! la fin de tout en une seconde! » pensait-elle, attirée vers le vide grondant au-dessous d'elle.

Assourdie par le fracas des lames, elle n'entendit pas l'entrée de sa belle-mère. Souvent, la vieille dame survenait ainsi à l'improviste. Elle s'installait, s'informait des nouvelles de sa petite-fille et discrètement, affectueusement, entamait la conversation. Toute frissonnante, elle dit en entrant :

— Comme le vent souffle ici!...

— C'est vrai, fit Laurence, il fait froid, je ne m'en étais pas aperçue.

Elle referma la fenêtre et s'assit sur le fauteuil où elle se mettait d'ordinaire. Un moment, elles restèrent silencieuses, car même à travers les vitres, la sonorité du flot les oppressait. Leurs pensées avaient une pesanteur accablante.

Triomphant la première de ce malaise, Mme de Kermor dit ce qu'elle avait sur le cœur.

— Ne trouvez-vous pas que la réclusion d'Odette a suffisamment duré?

Que de fois déjà, Laurence s'était adressé ce même reproche. Elle se disculpa :

— Mais je ne refuse pas de la laisser circuler. Qu'elle sorte Qu'elle aille avec vous.

— Et vous resteriez seule? Vous savez bien qu'elle n'y consentira pas.

— Pourtant!... que puis-je davantage!

— Descendre avec elle.

— Descendre! répéta Laurence avec des yeux épouvantés. Elle savait que, sa porte franchie, c'était le domaine commun, la rencontre fatale avec son mari. De tout son être, elle frissonna.

— Oh! moi... je ne puis pas sortir d'ici.

— Il le faudra bien, cependant...

Oui, plus tard! Mais pas aujourd'hui; pas tout de suite. Un autre jour sans doute, elle aurait plus de courage.

— De grâce, implora-t-elle. Quelque temps encore!

La mère d'Ivan eut une indicible expression d'amertume.

— Qu'avez-vous tant à redouter? fit-elle. Mon fils est absent.

Absent? Laurence avait-elle bien entendu? Elle chercha du regard à s'assurer contre un piège. Mais non! Une sincérité grave s'inscrivait sur le visage de la vieille femme. Même, il semblait s'être creusé davantage; des rides labouraient les joues; la neige des cheveux se confondait avec celle du front; les yeux rougis, déformés, portaient des traces manifestes de larmes. Qu'était-il advenu pour, en si peu de temps, achever cette dévastation?

Seule à seule, les deux femmes s'expliquèrent. Avec des fêlures dans la voix, Mme de Kermor raconta ce qui s'était passé

entre elle et son fils, et que, depuis une semaine, il avait disparu. Laurence écoutait ce récit, le souffle suspendu. Elle s'expliquait maintenant le calme, le silence de la maison et comment, pas une seule fois, depuis qu'elle était revenue, Ivan n'avait cherché à voir Odette. Il avait disparu!... A ces mots une étincelle alluma son regard. Un espoir fou naquit en elle. Ah! si c'était pour tout à fait! Mais la réalité aussitôt, toujours prompte à détruire les chimères, dit son mot.

On vint avertir Mme de Kermor que son fils revenu demandait à lui parler.

— Dieu soit loué!... s'écria-t-elle.

Et, sans même apercevoir en quelle pâleur elle abandonnait sa belle-fille, d'un pas tout rajeuni, elle descendit au salon.

Ainsi que le plus souvent il arrive à ceux qui ont à subir un destin inévitable, Ivan s'était calmé; il avait réfléchi; il rentrait au gîte.

Sa mère le trouva assis devant la haute cheminée de pierre où un fagot venait d'être allumé. Ses cheveux, plaqués aux tempes, exhalaient une odeur marine; il avait le visage tanné de ceux qui ont essuyé l'embrun; ses pieds, ses vêtemens détrempés fumaient à la chaleur de l'âtre.

— D'où viens-tu? s'écria-t-elle.

Sans se lever, immobile comme si la puissance secrète qui l'avait amené là l'y tenait attaché, il demeura un instant sans répondre. La flamme jetait sur lui des reflets bleus et rouges; des ombres palpitaient sur le bord des rideaux. On entendait crépiter le bois sec. Il grommela :

— J'ai navigué en compagnie du père Cosquer. La sardine foisonnait. Nous avons pêché nuit et jour.

— Par un temps pareil!...

Il eut un haussement d'épaules dédaigneux. Que sont les élémens, auprès des fureurs d'un caractère tel que le sien?

Pourtant, à la lassitude des paupières, à une expression détendue dans toute la personne, qui ne pouvait échapper à sa clairvoyance, Mme de Kermor comprit que la dure enveloppe dont l'âme de son fils était cuirassée venait de recevoir une atteinte. Assurément, un homme de sa trempe ne capitulerait pas en un jour, mais la première résistance ployée faisait entrevoir les chances de le vaincre.

Elle s'excusa de l'avoir fait souffrir.

— Mon pauvre ami!... Il le fallait. Tu sais que, pas un jour depuis ta naissance, je n'ai eu d'autre souci que de t'épargner une peine, une douleur, un sacrifice. Pourquoi, cette fois-ci, aurais-je eu le courage de me dresser contre ta volonté?...

Il n'eut aucune objection.

— Ne revenons pas sur ce qui est fait, dit-il.

Et tout de suite, afin de bien indiquer sur quel terrain on devait évoluer, il s'informa des nouvelles d'Odette. Elle allait mieux; sa guérison n'était plus qu'affaire de temps. Par embarras d'aborder un autre sujet, on s'étendit même plus longtemps que cela n'était nécessaire sur les détails de santé.

Cependant une question étouffait Ivan.

Elle jailit enfin de sa gorge.

— Et Laurence? En quelles dispositions est-elle revenue?

Depuis qu'un souci partagé avait, entre la belle-mère et la bru, créé une intimité pour le moins apparente, Mme de Kermor se demandait sans cesse : « Quel mystère recèle cette âme de femme? » Pendant leurs causeries, elle épiait l'expressif visage, le scrutait avec l'espoir d'y surprendre quelque indice, un signe révélateur. Révélateur de quoi?... Ah! combien elle eût souhaité de la savoir non coupable!... Tout d'abord, cela avait été un assaut de soupçons, de doutes : les yeux avaient un tel tumulte de passion! Puis, elle apprit à y lire couramment. Passionnée, certes, Laurence l'était : c'était son essence et la loi de son être; mais fausse, mais retorse, mais sournoise et mesquine comme celles qui sont obligées de mentir? Non! elle avait dans la voix, dans le geste, dans ses moindres manifestations extérieures, une droiture sympathique qui excluait l'idée de tromperie. Une harmonie indestructible existait entre ses paroles et sa conduite. Seul un point obscur inquiétait, déroutait Mme de Kermor. La jeune femme, autrefois d'une santé si parfaite, était maintenant sujette à des crises inexplicables : son corps se tordait, l'iris de ses yeux était soudain révulsé comme devant une apparition; puis, elle tombait en des syncopes glacées d'où elle sortait plus pâle qu'une agonisante. Certes la belle-mère n'était pas autorisée, par ces observations, à rien conclure des événemens qui avaient à ce point détraqué un système nerveux; mais que répondre lorsque son fils lui demandait : « Dans quelles dispositions revient-elle? » Comme il fallait être prudente!

Sans rien engager de l'avenir, elle se porta garante de ce qu'avait dû être le passé : une ivresse sentimentale, un enthousiasme de l'esprit, une ardeur, coupable assurément, mais refrénée; des désirs, des regrets, rien que d'immatériel...

— Et le baiser que, de mes yeux, j'ai vu !... riposta Ivan sur qui repassait la sueur froide du souvenir.

La mère rappela de quelle manière l'accusée s'était disculpée: une défaillance unique, une faiblesse qu'excusait l'heure d'adieu.

Lui-même un instant avait cru à ces excuses, mais les autres scènes défilèrent : celle où, palpitante de peur, Laurence avait disputé la vie du rival; celle où une furie de passion la dénonçait, lui arrachait presque un aveu; la dernière enfin, où elle l'avait bravé.

Un sang furieux lui martela les artères. Des cavernes primitives l'indomptable instinct des mâles lui cria : « Ne pardonne pas, ne pardonne jamais tant que la rebelle ne se sera pas confondue devant toi. »

Et debout, en justicier, il s'informa :

— Est-elle, du moins, repentante?

Mme de Kermor éluda la réponse. Elle se mit à parler de Laurence comme d'une malade dont, pour le moment, il n'y avait rien à exiger.

— Songe, dit-elle, à ce que cette malheureuse a souffert privée de son enfant! Songe à l'expiation de l'avoir retrouvée presque mourante par sa faute! Songe qu'elle est ici contre son gré, au moins autant que contre le tien!

Mais que sont les argumens de la pitié sur un cœur qui n'a pas de pitié?

— Enfin, ma mère, fit Ivan, d'un ton où l'écho des colères anciennes vibrait encore, que prétendez-vous de moi?

— Je te demande, si ce soir Laurence accompagne Odette à la salle à manger, de l'aborder simplement, comme si vous vous étiez vus hier.

L'idée d'abdiquer ainsi, sans phrases, sans protestations, sans reproche, mit le chaud d'une brûlure aux joues de l'époux trahi. Renoncer à établir ses revendications, ses griefs, à faire sentir son pouvoir? Autant se mutiler un membre !... Du moins, il dicterait des conditions.

Sa mère refusa de l'écouter.

— Ne rends pas impossibles les choses que j'ai préparées.

Laurence n'est pas de celles qui acceptent l'humiliation. Elle se dit innocente; elle te juge cruel. Ne vous reprochez rien l'un à l'autre; ne vous demandez pas de comptes. Consentez seulement à être ici ensemble sans trop vous regarder. Dieu aidant, le reste viendra peut-être...

Chacune de ces phrases irritait en M. de Kermor l'orgueil masculin. Revoir Laurence! L'accueillir comme si elle ne lui avait pas fait la plus mortelle des injures. Pourquoi sa mère exigeait-elle ce sacrifice, et celui qui était précisément le plus contraire à son tempérament de dompteur? Une insurrection de toute sa nature le lui rendait inacceptable... Ah! s'il s'était agi d'un acte de vigueur; même d'une générosité éclatante, d'un pardon qui eût été pour lui l'occasion de se montrer supérieur!... Mais cette tolérance obscure, cette médiocre dignité!... Maintes fois, pendant les heures de détresse due à la solitude, il s'était plu à imaginer une scène où lui, potentat magnifique, aurait relevé la pécheresse, l'aurait absoute, invitée à un rapprochement. Et l'âme humaine est un si profond mystère, qu'à ces instans-là, il ne savait pas, en vérité, ce qu'il eût souhaité davantage : que Laurence acceptât la grâce ou qu'elle n'eût jamais eu à la mériter.

Cependant, il fallait en finir. Cette lutte contre la seule créature qu'il aimât épuisait Ivan. Après tout, en cédant, il n'abandonnait rien de ses prérogatives, de ses rancœurs, et il se réservait d'avoir avec Laurence telle attitude qui conviendrait le mieux à celle qu'elle-même adopterait.

— Soit, mère! conclut-il d'une voix sourde, je me conformerai à votre désir.

Elle le prit entre ses bras et lui mit des baisers plein la figure; car les mères ne se sentent jamais plus mères que lorsque leur grand enfant leur obéit.

Puis lentement, elle s'éloigna par la morne enfilade des pièces où la clarté commençait à décroître.

« Le plus malaisé reste à faire, » songeait-elle, en revoyant le regard qu'avait eu Laurence à l'idée de se retrouver en face d'Ivan! Si cela ne s'accomplissait pas tout de suite, ce soir même, la difficulté irait en décuplant. Chacun se fortifierait dans sa résistance et l'avenir serait perdu... Elle prévit la guerre ouverte; l'enfant broyée entre de perpétuelles représailles; le malheur, toujours et pour tous, irrévocablement. Son vieux

cœur se serra. A son âge! Quand elle croyait être parvenue au repos, assister à de telles discordes!... Mais, n'était-ce pas sa mission à elle de les faire cesser? Au loin les pensées égoïstes! Ce qu'elle venait d'obtenir de son fils, il fallait maintenant le persuader à Laurence; à tout prix, l'amener au désarmement, à la reddition, à la paix. Elle pria le ciel de lui fournir les moyens de cette entreprise ardue, et aussitôt un grand courage lui vint. Pas d'atermoiement. Elle commença de monter l'escalier. Jamais les marches ne lui avaient semblé si hautes...

La marée basse avait emporté la tempête. La houle s'était tue. On n'entendait plus que le clapotis du ressac et la pluie pleurant contre les vitres. L'eau torrentielle qui noyait ciel, terre, océan, donnait l'impression que tout allait ce soir finir, s'anéantir dans un insondable chaos.

Revenue à sa fenêtre, Laurence regardait mourir le jour. De cette place mélancolique, on apercevait le clocher en aiguille de Saint-Guénolé, d'un gris plus terne que celui des nuages, et la cime frissonnante des peupliers sur le chemin qui mène au cimetière. Elle était pénétrée comme par une onde molle et son âme alanguie semblait se désagréger, périr peu à peu à la façon d'une vague que boit le sable.

Odette, auprès d'elle, travaillait à une tapisserie. Voyant sa mère absorbée, elle réclama gentiment :

— Tu ne me dis rien, aujourd'hui?

Ah ! combien au contraire, il aurait été bon à Laurence de parler, de se confier, d'initier à ses peines cette petite amie compréhensive. Mais avec l'énergie d'un dévouement sans bornes, elle s'était juré de les taire. La regardant avec un sourire.

— Si, ma chérie!... Causons. De quoi veux-tu que nous causions?

Il y avait un sujet que la fillette n'avait pas osé aborder quoiqu'il la hantât. David! Qu'était-il devenu? Son souvenir paraissait effacé. Rien qui rappelât sa présence... Et pourtant, avec l'acuité des cœurs aimans, elle le devinait toujours là, dominant les pensées de sa mère. Elle le nomma.

Une grande palpitation agita l'âme veuve. Qu'allait-elle répondre?... Si décidée qu'elle fût à laisser, du moins pour le moment, ignorer à Odette l'indicible vérité, elle ne savait com-

ment mentir. Oh ! parler de David comme d'un vivant ! Le mêler à l'air, au son des paroles, à tout ce qui vibre et remue !... Dire de lui : « Il est là ; il fait telle chose. » Le pourrait-elle ?

L'habitude d'évoquer le passé vint à son secours.

— Te souviens-tu, dit-elle, du jour où nous l'avons rencontré ?

— Oui, mère. C'était au bord du bassin de Neptune. L'après-midi était chaude. Il avait un vêtement gris ; son chapeau lui mettait sur les yeux une ombre toute bleue. Quand il s'est découvert, aussitôt j'ai pensé : « Comme il est jeune !... Nous allons être des amis. »

Pendant que l'enfant faisait ainsi revivre cette première entrevue dont les moindres détails étaient gravés dans sa mémoire, par une transposition affreuse, Laurence avait devant les yeux l'image du jeune homme étendu sur le lit d'hôtel. Le relief du cadavre s'accusait avec une telle énergie qu'elle croyait presque le toucher.

Frappée de la pâleur qui altérait le visage de sa mère, Odette interrogea tremblante :

— Est-ce que nous le reverrons ?

Laurence n'avait jamais été très religieuse. Cette opprimée du destin n'avait qu'une foi faible en la bonté de Dieu ; elle ne trouvait dans la piété ni consolation, ni douceur, ni rien de ce qui aide à porter le fardeau d'ici-bas. Mais elle croyait à la vie future. Comment aurait-elle pu douter qu'il existât un royaume de paix et de justice où sont réunis ceux que la terre a séparés ?

Sincère, elle proclama :

— Oui. Nous le reverrons un jour.

— Bientôt ?...

— Je ne sais pas !...

L'entrée de Mme de Kermor coupa court à ce dialogue insoutenable. Elle pria la fillette de passer dans la pièce voisine et de la laisser seule causer avec sa mère.

Cette fois, Laurence n'échapperait pas à la fatalité. Le crépuscule avait envahi la chambre. Les sièges prenaient dans l'ombre des formes de bêtes accroupies. Elle examina la silhouette de sa belle-mère qui, sur le dessin des tentures, avait une grandeur tragique. Soudain, à son oreille, des mots retentirent affreux comme ceux d'une condamnation.

— Ma fille, je viens faire appel à tout votre courage.

Elle sentit qu'on allait arracher d'elle quelque chose de plus précieux que la vie.

— Que venez-vous me demander?

La vieille dame avait préparé son discours. Elle savait ce qu'il convenait de dire et dans quel ordre. Mais devant ce visage hagard qui semblait attendre un coup mortel, son sang-froid la quitta. Elle dit le dernier mot qu'elle avait décidé de prononcer.

— Votre mari...

Laurence crut qu'Ivan était derrière la porte et qu'il allait faire irruption. Sur la défensive, elle repoussa de tous ses nerfs cette éventualité.

— Non, non; qu'il n'entre pas!

— Ne craignez rien! On ne vous fera aucune violence.

Honteuse de s'être laissé égarer, elle s'écroula sur une chaise et prit sa tête entre ses mains.

Mme de Kermor profita de cet abattement pour se faire écouter. Elle parla de son fils avec modération, comme, à lui, elle avait parlé de Laurence; elle le dépeignit malheureux et changé, revenu à des sentimens équitables, prêt à tout oublier.

— A quoi bon? soupira Laurence. Il a fait mon malheur, j'ai fait le sien. La scission entre nous est irrévocable. Rien ne pourra jamais nous rapprocher.

La mère ne se découragea pas. Toute à son œuvre de salut, elle essaya de pallier, d'excuser, et crut atteindre aux dernières limites de la conciliation en admettant des torts réciproques.

Mais Laurence, qui, jusque-là, avait concentré sa fierté dans les profondeurs d'elle-même, ne put se retenir de crier:

— J'étais pure!... Lui a tué un innocent!...

Et l'accent était tel que Mme de Kermor n'eut plus de doute. Un *hosanna* chanta dans son âme maternelle. Bientôt, elle se le reprocha. Peut-on se réjouir par-dessus le sang versé? Ne trouvant pas de paroles pour adoucir le mal fait par son fils, elle prit entre ses vieilles mains les mains immaculées qui avaient imploré vainement, et les tint serrées, serrées...

Puis, invoquant l'aide du ciel:

— Vous êtes, ma fille, bien malheureuse!... Si pourtant vous pouviez pardonner!

Mais, seul, l'esprit chrétien accomplit de tels prodiges. D'un regard implacable, la femme d'Ivan montra qu'il ne fallait de

sa part attendre rien de cette sorte. Longtemps les deux femmes demeurèrent silencieuses.

Il ne restait à invoquer que la pitié, l'humaine pitié qui ne distingue pas entre coupables et victimes. Tout d'abord Laurence s'insurgea. Est-ce qu'on avait eu pitié d'elle?

— C'est pour votre fille que je plaide, insista la vieille femme revenue au sentiment de sa mission. Puisque vous avez consenti à revivre auprès d'elle, à l'élever au-dessus de vos ressentimens, de votre douleur, ne devez-vous pas lui créer, au moins, le simulacre d'une famille? Sinon, si vous continuez à vous claquemurer ainsi, elle se demandera : « De quel crime mon père et ma mère sont-ils coupables, pour n'oser plus se regarder?... »

— Je n'aurais qu'un mot à dire pour qu'elle jugeât.

— C'est vrai; mais je vous connais assez pour être certaine que vous ne le prononcerez pas.

Et comme Laurence mordait ses lèvres sans donner de démenti, Mme de Kermor poursuivit:

— L'atmosphère de haine, d'épouvante, de mort où vous enfermez Odette est irrespirable à son âge... Soyez généreuse; jetez tout cela dans le foyer où mon fils a brûlé ses accusations. Consentez au même sacrifice que lui.

— Lequel?...

Les sages conseils, qui tout à l'heure lui avaient réussi auprès de l'homme intimement convaincu de son erreur, revinrent aux lèvres de la pacificatrice...

— Abordez votre mari ce soir, simplement, comme si vous vous étiez vus hier.

Mais ici, elle s'adressait à une créature irrémédiablement ulcérée. A l'idée de se retrouver devant le meurtrier de David; à l'idée de revivre près de lui, de manger à la même table que lui, d'entendre le son de ses paroles et de voir ses mains, ses mains qui... une rafale balaya ce qui s'était amoncelé en elle de bonnes résolutions. Elle se sentit devenir folle, de ce délire de persécution qui plonge des pauvres êtres aux ténèbres d'un cabanon, plutôt que d'affronter certains visages.

— J'aime mieux mourir!

Est-ce qu'on choisit?...

Vaillante, Mme de Kermor était là, debout, décidée à bien faire à la façon des chirurgiens qui déchirent pour sauver. Sans

se soucier de l'obscurité, maintenant presque complète, qui lui cachait les traits de la patiente, elle continua d'exiger.

— Vous ne mourrez pas. Vous ne devez même pas en former le souhait. Votre disparition serait une déloyauté. Vous avez souscrit un engagement; il faut le tenir.

Laurence ne l'entendait plus. La nature avait eu pitié d'elle. Une de ces syncopes qui lui étaient devenues coutumières la libérait pour un instant. Ses prunelles disparues ne laissaient voir que le blanc de l'œil entre la ligne foncée des cils. Sa tête, lourde et livide, en roulant, avait donné contre le bois d'un meuble.

Déjà Mme de Kermor avait assisté à plusieurs évanouissemens de ce genre. Elle alluma une lampe, souleva vers le lit la jeune femme, et la soigna sans appeler de secours. Il était important de laisser ignorer au personnel ce nouvel acte du drame qui se déroulait dans la maison.

A la fin, les sourcils de Laurence eurent une contraction; son corps se tordit comme sous une violence occulte; un vague mouvement de terreur agita ses mains. Entre ses paupières demi-closes, le rayon de la lampe venait de s'infiltrer. Elle eut un sursaut. « Si j'avais pu ne jamais m'éveiller, » pensait-elle

De la chambre voisine, un joli timbre clair s'éleva.

— Puis-je entrer maintenant?...

On ne répondit pas tout de suite. Mme de Kermor hésitait à s'adjoindre l'enfant!... Si le spectacle de sa mère allait de nouveau lui briser les nerfs!...

La petite voix réitéra son appel.

— Viens!... consentit Laurence faiblement.

Elle se souleva. Ses cheveux s'étaient d'eux-mêmes dénoués.

— Est-ce que tu es malade? fit l'enfant.

En même temps que sa raison, la mère retrouvait son énergie. Une main sur son front comme pour y sceller le mystère de ce qui s'était passé en elle, elle dit avec l'expression de quelqu'un qui triomphe d'un cauchemar :

— Non!... au contraire, me voilà bien.

Et, ouvrant ses deux bras, elle y serra son enfant avec une tendresse morne et puissante.

Une cloche résonna entre les murailles du château. C'était l'heure du dîner. Que d'existences heureuses s'étaient autrefois groupées autour de la table héréditaire!...

— Je meurs de faim, dit Odette.

— Serais-tu contente de dîner à la salle à manger? lui demanda sa grand'mère.

Elle allait répondre : « oui, » mais une méfiance l'arrêta.

Elle se tourna du côté de sa mère :

— Et toi? Viendrais-tu?

Encore une fois, l'imagination de Laurence grossit la souffrance attendue, la rendit démesurée, accablante... Pourtant sa résolution était prise; elle se domina.

— Oui, mon amour. J'irai.

Elle se leva et commença de se rhabiller. Comme son pauvre cœur battait!... Pour accomplir le moindre mouvement, elle devait faire un effort. Il lui semblait que les choses eussent un poids insolite et qu'elle ne pourrait jamais les soulever... Elle ne parvenait pas à se recoiffer.

— Veux-tu que j'appelle Francine? proposa l'enfant...

— Non, toi. Tu es maintenant assez grande pour m'aider...

Odette monta sur un tabouret, et adroitement, de ses doigts fluets, elle planta d'épingles la chevelure de sa mère. L'épaisseur en était diminuée de moitié; une cendre s'était répandue sur la merveilleuse teinte d'or. L'enfant vit cette misère, mais se garda d'y faire allusion. Elle savait la chère tête en proie à de douloureux secrets auxquels il ne fallait pas toucher.

Un second coup de cloche retentit.

— Je vous précède... dit Mme de Kermor.

Laurence fit signe qu'elle la suivait...

Et les lèvres closes, le front haut, le cœur à jamais transpercé, elle saisit la solide petite main de sa fille, et descendit l'escalier.

Volontaire et hautain, son mari l'attendait.

Désormais, face à face, ils allaient vivre.

CLAUDE FERVAL.

RUSKIN ET LA VIE

III[1]

LA SOCIÉTÉ

VI

Cette prédication s'achève par un rêve : celui de la cité nouvelle, de l'idéale cité qu'il ne faut pas vouloir construire tout d'un coup, mais dont on peut esquisser le plan, et même, comme l'a fait Ruskin en fondant la corporation de Saint-George, tenter en petit, en partie, dans la mesure du possible, l'expérience.

A cette utopie de Ruskin il faut s'arrêter, parce que le fonds de l'homme s'y révèle, comme il arrive dans les rêves. Là seulement toute sa tendance profonde se déploie, conduisant sa pensée, indépendante maintenant du réel, jusqu'à son terme chimérique. Là surtout s'attestent les deux idées directrices de cette pensée — antagonistes, semble-t-il à des Français — mais dont Carlyle, avant lui Coleridge, ont, dès le premier tiers du siècle, conclu l'alliance en Angleterre : l'idée de justice sociale et celle d'autorité traditionnelle.

Brièvement voici la structure de cette république modèle, à la fois chrétienne, féodale, romantique et socialiste.

Un gouvernement très fort, ayant pour chef et pour officiers un roi, juge suprême au tribunal suprême du royaume, des

(1) Voyez la *Revue* des 15 février, 15 avril et 1er juillet.

princes ou grands juges nommés à l'élection, des lords, juges héréditaires, des ducs pour conduire et diriger les grandes affaires publiques (1). Au-dessous, « des évêques ou *episcopi*, » inspecteurs du peuple, pasteurs des âmes et des corps, chacun d'eux ayant charge de cent familles, « rendant compte à l'État de la vie menée par les individus de ces familles, en sorte qu'il soit impossible de vivre caché dans le crime ou dans la misère, et que l'État, sachant les besoins, les fautes et les mérites de chacun, puisse aider, punir ou récompenser, utiliser au profit de tous, la valeur et les aptitudes de chacun (2). »

Voilà les chefs et l'aristocratie, celle-ci non point nouvelle mais composée de « ces vieilles grandes familles qui toujours devraient être et, quelle que soit leur décadence, qui sont encore la plus noble architecture monumentale du royaume, temples vivans de la tradition sacrée et de la religion des héros. A ces familles assez de terre sera donnée à perpétuité pour qu'elles y puissent vivre comme il sied, en toute grandeur et noblesse. Mais ce n'est pas du loyer de ces terres qu'elles vivront. Faire rentrer des fermages n'est point œuvre d'hommes nobles. Un traitement fixe leur sera payé par l'État, comme au roi (3). » Et tous les fermiers seront les fermiers de l'État.

Et le commerce ne sera plus une forme hypocrite du combat primitif et des rapines ancestrales, une survivance dissimulée des temps où l'homme était un loup pour l'homme. Toutes les industries appartiendront à des corporations dont chacune s'étendra par tout le royaume, et pour chaque produit, chaque métier, fixera les prix et les salaires. Ceux-ci seront les mêmes pour les mêmes quantités de travail ou énergie vitale dépensée, l'énergie humaine étant la seule valeur économique absolue et servant de base à toutes les autres. Mais compte sera tenu des arriérés du travail nécessaire à la formation de chaque sorte de travailleurs. Les chefs ou « capitaines d'industries, » véritables gouverneurs, rois en petit, seront responsables de la conduite et du bien-être de leurs hommes. A cette condition, une part des bénéfices étant mise de côté pour les maladies et la vieillesse des ouvriers, les maîtres auront droit au surplus des profits, car le fait d'être un maître atteste une supériorité d'intelligence ou

(1) *Time and Tide*, § 154 et 155.
(2) *Sesame and Lilies*, § 22 et *Time and Tide*, § 72.
(3) *Time and Tide*, § 151.

d'énergie. Jamais, pourtant, leurs fortunes ne passeront une certaine limite légale. Quelle incohérence, s'écrie Ruskin, de blâmer l'ouvrier mécontent des vingt-cinq shillings par semaine qui lui permettent tout juste de donner à manger à ses enfans, et qu'il ne gagnera peut-être pas demain, et, comme le fait la morale anglaise moderne, de louer le chef d'industrie qui besogne et s'ingénie encore pour ajouter à son million ! Les cruautés de l'argent supprimées, brisée la meurtrière loi d'airain, l'ouvrier ne sera plus un révolté. Assuré d'un salaire juste, qui ne baissera ni ne montera suivant les cours des marchés, il ne connaîtra ni la peur de la faim, ni l'anxieuse ambition de devenir à son tour un maître. Se parfaire chaque jour en adresse et savoir de métier, réserver de ses gains ce qu'il faut pour achever, peu à peu, le bien-être et l'agrément d'une maison qui sera vraiment sienne et portera sa marque personnelle, mettre aussi de côté pour le bonheur et la sérénité de sa vieillesse, voir entrer ses enfans dans la vie, au même rang social que le sien : à cet horizon modéré, son horizon natal, se borneront ses rêves; dans ces limites sa vie se développera, suivant des harmonies naturelles et certaines Il ignorera « cet aigre mépris de soi-même et de sa condition dont nul succès matériel ne saurait compenser la honte et la tristesse (1). » Respecté de son maître et le respectant, lié à lui par des sentimens humains et non plus seulement par la relation mathématique du capital et du salaire, il le servira d'un effort cordial, courageux, efficace, parce que procédant de l'âme, parce que les sources spirituelles de la vie, — foi, amour, espérance, — jailliront à nouveau pour lui comme pour les hommes d'autrefois.

Et si le rêve ruskinien s'achève, les sources physiques de la vie s'ouvriront aussi pour le travailleur : verdure des bois et des champs, libre ciel qu'empourpre la passion des aurores et des couchans, allégresse des jeunes printemps, divine pureté de l'air et des eaux. La terre refleurira pour ses enfans, guérie des lèpres dont ils l'ont couverte, ces amas de brique fumeuse et proliférante, couleur de suie et de mâchefer, qui déshonorent la campagne anglaise. L'homme aura fini de s'emprisonner et de se déprimer dans un décor noir, géométrique et sans vie, au milieu de multitudes où chacun est seul pour lutter et, le plus souvent, désespérer, sombrer et mourir. Les lugubres

(1) *Time and Tide*, § 7 et suiv.

villes manufacturières rendront à la paix des collines et des plaines les foules qu'elles aspirent aujourd'hui par des tentacules toujours plus longues et ramifiées, tous ces millions d'hommes venus là pour se livrer, dans une atmosphère empoisonnée, un combat à mort pour l'existence, et qui deviennent méchans au jeu haineux de l'argent, ou bien se dégradent dans le vice et la misère, dégénèrent en deux générations. On n'appellera plus *city* ce que l'on entend à Londres aujourd'hui par ce mot : « un repaire de spéculateurs à la Bourse et d'industriels rusés qui n'y habitent même pas, et n'y viennent chaque matin que pour combiner leurs coups. » Des cités plus petites, à la mesure de l'imagination humaine, non plus informes, mais organiques, aimées, parées par des citoyens véritables, s'animeront d'une vie civique, fraternelle, heureuse, qui se traduira aux murs des maisons, sur les places publiques, en floraison de pierre ciselée. Là des parcs, réservoirs d'air pur, des pelouses pour les jeux des jeunes gens, des écoles, des bibliothèques, des musées révéleront à tous le miracle éternel et quotidien de la nature avec les plus nobles œuvres de l'art et de la vraie industrie humaine.

Surtout le travail redeviendra vivant : plus de ces tâches spécialisées, sans âme, désolées comme celles du cheval aveugle qui fait tourner des engrenages, — l'ouvrier cessant de vouloir, de penser, de comprendre, d'espérer, d'être un homme, se changeant si bien en machine semblable à celles dont il est l'esclave, que son maître le traite exactement en machine, en machine que l'on fait marcher avec de l'argent comme l'autre avec de la houille, dont on ne s'occupe que pour en tirer le maximum de rendement, et puis que l'on jette au rebut dès qu'elle a cessé de rapporter. Plus de besognes où l'ouvrier ne puisse trouver quelque intérêt, connaître quelque fierté, où les doigts et les yeux ne jouent leur rôle humain, inventeur, artiste, créateur de beauté. Travail à la main le plus possible et, sauf pour les pesans et rebutans efforts, sans le secours de la vapeur, laquelle veut dire les troupeaux de misérables rampant, pioche en main, dans les délétères boyaux de la mine à mille pieds sous terre, l'enfer des fournaises que les chauffeurs demi-nus, ruisselans de sueur, menacés de phtisie, chargent d'un geste invariable tout le jour, tous les jours, — les cheminées de briques qui déshonorent les villes, la fumée qui les endeuille, éteignant partout la

joie de la couleur. Travail à la main, rythmé non par des trépidations de pistons et des sifflemens de tuyaux, mais par des chants heureux, aidé par les seules forces élémentaires, celles qui depuis les temps anciens collaborent en beauté aux œuvres des hommes : eaux courantes qui rient de faire tourner des meules, libres vents qui font les blanches voiles pareilles à des ailes. Et pour tous, alentour, la calmante et vivifiante beauté des paysages. Car avec sa nécessaire production en grand, avec ses besoins de houille, de gaz, d'acier, de chemins de fer, c'est la machinerie à vapeur qui veut les vastes usines agglomérées, leurs états-majors compliqués, leurs multitudes ouvrières, leur peuple de scribes, par suite la grande ville d'affaires avec sa Bourse, ses quartiers de banques et de bureaux, ses palais de riches, ses tristes rangs de pauvres logis suburbains, ses files pullulantes de corons noirs où, çà et là, flamboie quelque palais de gin. Le petit atelier renaîtra, familial, au village, près des labours et des semailles ; avec lui les simples métiers du fileur de chanvre et de laine, du tisseur de toile et de drap, du forgeron, du potier, du brodeur, de l'émailleur, ces vieux métiers humains où l'ouvrier façonne de ses doigts les éternelles matières naturelles, leur communique quelque chose qu'il tient à la fois de son humanité générale et de sa personne propre, de son rêve et de ses rythmes individuels, trouvant dans un tel labeur à dégager la puissance mystérieuse de son âme au lieu de l'y étouffer. Après ces joies actives, celles du loisir honorable, de la lecture, du rêve, celles du *home*, d'un *home* véritable, non pas chambre sordide où se vicie une famille d'ouvriers, ni logis modèle, anonyme et glacé comme une cellule pénitentiaire dans un rang de compartimens symétriques, mais cottage possédé, attentivement tenu, avec ses meubles en bois du pays, sa vaisselle gaiement décorée, son petit jardin, ses roses, ses abeilles, ses oiseaux chanteurs, son champ, son petit ruisseau voisin, — un simple et naturel décor où petits et grands reçoivent en silence la divine leçon de beauté que leur répéteront à l'école ou dans la maison commune du village quelques objets d'art amoureusement rassemblés, quelque collection de papillons ou de cristaux. En ce temps-là de l'évangile ruskinien, la terre anglaise ne sera plus, entre des agglomérations industrielles, la solitude coupée de murs qui nourrit seulement le gibier des riches. L'Angleterre sera comme jadis, nourricière à nouveau d'un peuple vigoureux,

adroit et beau de *yeomen*, joyeuse de travaux, de danses et de chants, riche en moissons et vergers, en humbles toits paisibles autour des grands toits seigneuriaux qui protègent et des clochers qui sonnent pour la prière.

Ainsi tomberont les fers dont s'est chargée la vie. Elle aura cessé de gémir de tout ce qui la paralyse et la mutile aujourd'hui : inflexibles mécanismes de l'argent qui seuls construisent et gouvernent la société moderne, — dégradans mécanismes du travail qui vident l'homme de son essence humaine. Tout se pénétrera d'âme : la société, mue et organisée par l'amour charitable et l'impératif du devoir; le travail, spiritualisé de pensée et d'énergie. Alors s'attestera par son triomphe l'éternel principe que les Grecs appelaient Athéné, celui dont l'idéaliste perçoit d'une vision directe la présence au fond de la matière et d'où procède dans l'univers et dans l'homme tout ce qui est allégresse, musique, enthousiasme, amour, héroïsme, désir et création de beauté. Victoire, enfin, de la vie : victoire sur le serpent qui est la mort, de l'esprit laissé par Dieu en chaque chose pour l'ordre, l'harmonie et le développement du monde. « Et ce ne sera plus une moquerie, mais une prière, quand les hommes diront à ce Dieu : Que ton règne arrive; que ta volonté soit faite sur la terre comme aux cieux ! »

VII

Telle est cette pensée (1) dont un Français a du mal à comprendre l'action profonde et prolongée sur tant d'âmes anglaises. Anti-libérale, anti-égalitaire, hostile à la grande industrie, niant le progrès moral et matériel accompli au cours du siècle, ennemie des idées de science et de démocratie, contraire par conséquent à toutes les tendances qui nous paraissent diriger l'Europe moderne, comment a-t-elle pu trouver le terrain où enfoncer ses racines et pousser au loin ses rejets? Comment, du fait de son excentricité, ne s'est-elle pas éliminée d'elle-même?

C'est qu'elle n'est aucunement excentrique en Angleterre. Hors sa théorie mystique de la beauté et ses idées sur le rôle social de l'art, Ruskin ne dit rien, que, dès 1830, vingt penseurs anglais n'aient dit avant lui. Protestation du sentiment et de la

(1) Voyez les trois articles précédens.

vie contre les formules et les chiffres des « hacheurs de logique, » misères et menaces du prolétariat nouveau, confusions et cruautés de la concurrence, crimes du « mammonisme, » culte idolâtre de la déesse du *Getting on*, remords social, apologie du principe d'autorité, réduction de toute réforme à la réforme morale des âmes, idéal aristocratique, héroïque et stoïque, devoirs de la vieille caste gouvernante, organisation du travail, capitaines d'industrie, regrets du passé patriarcal et rural, torysme romantique, socialisme réactionnaire, — tous ces thèmes, après Carlyle, le prodigieux et soucieux génie qui, le premier, comprend l'âge nouveau et porte en soi tous les problèmes de l'avenir, tous ces thèmes, Disraeli, Manners, Ashley, Kingsley, Dickens, Mrs Gaskell, Mrs Craik, bien d'autres, philosophes, romanciers, poètes, orateurs, les ont déjà fait entendre (1). Ils signifient la réaction propre du XIXe siècle anglais, imaginatif et mystique, contre le XVIIIe siècle raisonneur et matérialiste, qui, par les Bentham, les Jeffrey, les Brougham, les Sydney Smith, s'était prolongé en Angleterre jusqu'en 1830, — le réveil au moment où la nation entre en crise et commence un travail de métamorphose qui l'adaptera au milieu moderne, de toutes les puissances de rêve et d'émotion, du lyrique et visionnaire esprit qui s'était révélé déjà dans les véhémentes poésies profanes et religieuses de la Renaissance et de la Réforme.

Tout est anglais dans ces thèses ruskiniennes : le profond sentiment moral, l'enthousiasme puritain, nourri de Bible, la fervente intuition spiritualiste qui, par-dessous les formes matérielles, perçoit l'invisible, — la conception religieuse de la nature, de cette nature plus ardemment aimée et désirée depuis que l'homme, quittant les antiques travaux des champs, s'est enfermé dans des villes de briques, de fer et de fumée, pour un morne et fiévreux labeur industriel. Non moins anglais, le sens pratique de la vie et de ses conditions de santé, l'admiration de tout ce qui est équilibre, force joyeuse de l'âme et du corps, résistance à l'émoi des nerfs, discipline pour l'action en commun et le service social. Et de même, la faculté et le besoin de vénérer, le goût de l'ordre, la croyance à des hiérarchies nécessaires de caste, le culte du passé traditionnel, le respect de ces « vieilles grandes familles » où la culture ancienne d'une race trouve sa fleur su-

(1) Sur tout ce mouvement l'étude la plus complète est celle de M. Louis Cazamian : *le Roman social en Angleterre*.

prême, et dont les nobles demeures historiques, *the stately halls of England*, — parcs séculaires, bibliothèques vénérables, portraits d'ancêtres, et toute l'atmosphère ancienne qui flotte là, — semblent garder à la fois l'essence et le plus précieux acquis d'une civilisation. Voilà le profond dessous sentimental qui porte et pénètre toute la pensée ruskinienne. L'élément individuel y émerge d'un fond ethnique et national. D'avance elle s'accorde ainsi à beaucoup d'âmes anglaises, en sorte que, même révolutionnaire, hostile aux idées qui dirigent l'Angleterre au moment du siècle où elle se produit, elle est capable d'émouvoir ces âmes et d'y prolonger son lyrisme en résonances infinies.

La pensée de Ruskin n'est pas excentrique en Angleterre. Au milieu du XIXe siècle, c'est l'Angleterre qui est excentrique en Europe. Tandis que, pour les nations du continent, l'événement central de notre époque est un fait d'ordre politique : la Révolution française, — le grand événement moderne de l'Angleterre est d'ordre purement économique. C'est l'apparition de la grande industrie qui la transforme; il commande toute sa métamorphose. A quel point ce fait fut décisif et dominateur en Angleterre, à quel point la transformation fut profonde, nous avons du mal à l'imaginer. C'est qu'entre les modes anciens de la vie et ceux du présent, le contraste est moins fort, ou plutôt moins visible chez nous qu'en Angleterre. En France, dès le XVIIIe siècle, la vie politique et sociale se centralisant dans les bureaux et salons de Paris, la civilisation semblait déjà de type citadin (1), et pourtant aujourd'hui, sur cent Français, quarante ou cinquante sont encore des ruraux. Or, il y a cent vingt ans, la société anglaise, gouvernée par la *squirearchie* de ses campagnes était encore, au moins officiellement, de type agricole et patriarcal; c'est le manoir qui produisait le personnage régnant, celui dont l'autorité s'affirme par son prestige et dont s'occupe la littérature; — et cependant, dès 1830, la population ayant presque doublé, soixante-douze Anglais sur cent vivaient de commerce et d'industrie (2), et, quelques années plus tard, par le retrait des lois

(1) Voyez les voyages en France d'Arthur Young, sa surprise devant les raffinemens de la vie sociale dans les grandes villes, la civilisation avancée dont elles témoignent, et, d'autre part, la sauvagerie des campagnes. A la porte de Paris, il trouve le désert et ne s'explique pas ce contraste.

(2) H. Ward, *Reign of Queen Victoria*.

sur les blés, le peuple anglais renonçait à cultiver sa terre. En une génération, la verdure, les moissons, les cottages ont presque disparu de certains comtés. Pendant des dix et vingt lieues de suite, sur un sol charbonneux, excavé, bouleversé, semé de briques et de ferrailles, sous un couvercle de fumée, c'est la tristesse et la laideur des mornes bâtisses rectangulaires, le hérissement des cheminées d'usines, les lignes infinies de petits logis noirs dont la continuité monotone s'évanouit au loin dans une vapeur de plomb. De Birmingham à Liverpool, quand on voyage par l'express de nuit, pendant plusieurs heures on croit traverser un cercle de l'enfer : de tous côtés par groupes énormes et symétriques, des flammes de hauts fourneaux rougeoient et s'agrandissent spectralement dans le brouillard. Impressions analogues quand, de la mer, on remonte la Clyde, la Mersey, l'Humber, la Tamise. Voilà le grand paysage industriel où règne seule l'œuvre énorme et sombre dont l'homme s'est accablé, un monde de silhouettes monstrueuses et rigides, demi-fondues dans l'espace terne, — docks, magasins, cloches à gaz, carcasses de fer des bateaux sur leurs chantiers, tuyaux fumans, grues géantes suspendues dans un geste étrange, rien ne subsistant de la nature que de la brume, de la vase, un soleil malade et sans rayons, dont le reflet, couleur de sang ou de cuivre, traîne sur une eau d'égout.

Dans une si rapide métamorphose d'un peuple, dans un si brusque changement de ses conditions de vie, les équilibres sont rompus, et l'on peut douter si des confusions présentes sortiront de nouveaux équilibres. Tout est fièvre, d'abord, langueur, sourde anxiété : rien d'étonnant si tant d'âmes pensantes, qui n'ont pas eu le temps de s'adapter aux nouvelles conditions de vie, regrettent de toute la force des instincts héréditaires le vieux monde qui fut celui de tous les ancêtres, les harmonies séculaires et tranquilles qu'elles ont aimées dans l'enfance et qu'elles ont vues si rapidement disparaître pour toujours. De cette nostalgie l'Angleterre souffre encore. Le vieux village, — toits de chaume et fenêtres fleuries, — le calme clocher qui veille sur le jardin du cimetière, ses notes lentes qui tombent une à une, en gouttes engourdies, sur le silence de la campagne, le petit peuple assemblé, famille pacifique, pour le service anglican, le clergyman et le squire que l'on salue, le rude fermier rougeaud qui monte à cheval, boit de l'ale et fume sa « pipe de marguil-

lier, » le simple laboureur à figure de pleine lune, qui peut une heure durant, « avec l'immobilité d'une mare, » regarder une vache, les vieilles grand'mères qui savent les légendes du pays, les jeux rustiques, feux de la Saint-Jean, danses de la Noël au manoir : tout cela est resté populaire et, pour les gens de la ville, sujet d'un rêve entretenu par un art et une littérature qui vont des romans de Dickens, d'Eliot et de Hardy jusqu'aux *nursery rhymes*, depuis les tableaux de maîtres jusqu'aux cartes de Noël. Être *squire* résidant dans tel village, tout au moins y aller passer le samedi et le dimanche, s'y retirer plus tard, être né près des bois et des champs, en garder un profond et merveilleux souvenir d'enfance, pouvoir préparer à ses enfans de tels souvenirs, tout cela fait encore en Angleterre partie de l'idée du bonheur. La ville est triste et laide : on y habite par nécessité ; c'est une grande usine, un immense *business building*, pour le travail et les affaires. Les affaires faites, on veut vivre, et nulle vie ne paraît heureuse et digne que dans la paix, les jeux et la beauté de la campagne. C'est pourquoi tout grand industriel anglais peut comprendre la prédication de Ruskin. Sa propre usine ne fume contre le ciel que pour lui gagner un manoir sous un ciel sans fumée.

Plus ardemment sensibles à cette prédication seront ceux-là qui n'ont rien à rêver ni espérer, tous ces scribes et commis chargés de famille et condamnés jusqu'à la mort à leurs bureaux et leurs paperasses. Pour un Mark Rutherford (1) élevé aux champs, et qui, de dix heures du matin à six heures du soir, copie des comptes et des lettres dans un sous-sol de Londres, la sagesse acquise, après des années de désespérance, c'est la résignation. Toute nostalgie de la campagne est hostile à cette sagesse. De parti pris, il ne lit plus les poètes de la nature. Wordsworth lui ferait mal. « Je ne puis m'empêcher de dire que la poésie d'aujourd'hui est malfaisante d'une façon que savent bien les êtres sensitifs qui sont condamnés à vivre toute leur existence dans les grandes cités. Cette littérature nous enseigne que l'humanité véritable, la foi en Dieu, ne sont possibles qu'au milieu des montagnes ou devant l'Océan. Les longs poèmes qui n'ont pour sujets que les paysages et l'amour passionné du paysage, peuvent être utiles s'ils inspirent aux hommes la volonté de

(1) *The Autobiography of Mark Rutherford.*

garder la pureté de l'air, de la terre et des eaux. Mais mon expérience d'habitant de Londres m'affirme qu'ils dépriment; je conseillerais à tous ceux dont la position ressemble à la mienne de les éviter. » Mais cette sensibilité anglaise à la nature s'exalte de ses privations. Même à Londres, certains aspects des choses, « les étoiles, une nuit dans Oxford-Street, un coucher de soleil en été sur la Tamise, un matin dans Piccadilly, » à l'heure, sans doute, où les hommes dorment encore, quand la rue est vide et que Saint-James Park fume de rosée dans la jeune lumière : voilà les visions qui, par delà l'opprimante monotonie d'un travail inévitable et détesté, par delà l'affreuse laideur des réalités immédiates et quotidiennes, subitement lui ouvrent le divin.

Il faut lire toute cette autobiographie de Rutherford pour comprendre contre quelle espèce de mal a lutté Ruskin, de quels nécessaires élémens de vie l'âme anglaise avait mortellement faim au plus critique moment du grand développement industriel. A la fin du livre, il est copiste dans un sous-sol où dix autres employés travaillent, courbés sous la surveillance d'un patron sans âme qui les paie au plus bas prix possible, et dont chaque parole, toujours de colère et de mépris, est le coup de fouet du cocher qui veut faire rendre davantage à ses chevaux. Rutherford est marié ; au bout de chaque semaine, il lui faut les trente shillings qui le sauvent, lui et les siens, de la mendicité dans l'énorme ville impitoyable. Voilà ce qu'il se répète tout bas, en se mordant les lèvres, pour étouffer sa révolte chaque fois qu'une parole trop insultante du maître le fait sursauter. Quel sort que le sien ! Onze heures par jour, — il habite une lointaine *suburb*, — il est hors de chez lui. Il se dit que sa vie n'est faite que des intervalles brefs qui rompent sa triste corvée, et de ces intervalles il ne jouit pas, car il en passe le temps à méditer leur brièveté. « Nul travail plus inhumain, plus vide de tout intérêt que le mien. Toute la journée j'écrivais, mais nulle faculté de l'esprit n'entrait en jeu dans cette écriture. Il faut avoir fait un métier de ce genre-là pour imaginer les habitudes, les manies, les rêves, les maladies de l'esprit qu'il engendre. Il y avait une horloge à cent mètres de ma fenêtre qui sonnait l'heure, la demie et le quart. Comme je la guettais, cette horloge ! L'espoir et la vie me quittaient ou me revenaient suivant la position de l'aiguille sur le cadran. De dix heures à midi, tout m'était ombre et désolation. Vers midi et demie, je commençais à voir venir mon moment de

répit ; quelque lumière renaissait en moi. Après le dîner, rien à faire qu'à patienter résolument jusqu'à cinq heures. Alors je commençais à voir, par delà toute la distance qui m'en séparait encore, le terme de ma journée. » C'est le jour au bout d'un tunnel, jour d'un instant, après quoi l'obscurité ne cesse pas de se refaire. De toutes ces heures mortes, le malheureux paie les quelques minutes de vie qu'il trouve le soir, entre le souper et le sommeil, dans son petit logis d'un populaire faubourg, auprès de sa femme et de ses livres. Comme il est jaloux de ces minutes-là ! Quel soin il prend, au bureau, de se borner rigoureusement et silencieusement à sa tâche abominée, de ne rien révéler de lui-même, pour que la coupure soit absolue entre toutes ses heures serviles et son heure de liberté ! Remarquez qu'il a cessé de se plaindre. Au commencement, Londres, son immensité, l'indifférence des multitudes mouvantes où l'individu se sent plus seul et plus ignoré qu'au milieu de la mer, sa fumée spectrale, les paysages de faubourgs, les usines, les terrains vagues, les mornes rangs de maisons identiques, le dédale des rues, la confusion, la nuit, de leurs lignes entre-croisées de réverbères, la rouge lueur de la ville qui monte au loin dans l'espace comme une aube surnaturelle, tout cela le jetait dans de brusques déroutes inexpliquées de mélancolie. Puis vinrent des crises de terreur, terreur spéciale à Londres et qu'a décrite Kipling, celle de l'homme sensitif et pauvre qui brusquement craint de manquer de pain et de sombrer là, dans des bas-fonds plus noirs et plus désespérés qu'ailleurs. « Si je tombais malade ? si mon patron me renvoyait tout d'un coup ? — qu'est-ce que je deviendrais ? Cette pensée me tenait éveillé nuit sur nuit, quand l'hypocondrie me déprimait. » Mais peu à peu il apprend la leçon bénie qu'enseigne le chagrin familier, à savoir que « le pire de son épouvante est imagination. La vraie tête de Gorgone apparaît rarement. La vie pour tous est une planche étroite sur un abîme : à chaque pas, on risque la catastrophe, mais au bout d'un certain temps, on ne pense plus aux risques, et l'on cesse de regarder en bas. » L'homme arrive à l'oubli et à la résignation. Aussi bien il finit par s'accoutumer à sa tâche inévitable, au *hard labour* quotidien, sans lequel il ne reçoit pas de quoi manger. « A force de s'y poser, le pied finit par user la pointe du silex qui le blessait jadis : du moins un cal miséricordieux finit par empêcher de la sentir. »

Mais sous la surface placide de cette triste sagesse quelles puissances refoulées d'amour et de sensibilité se concentrent! Ce pauvre homme, sans foi ni espérance, et qui ne met plus son effort qu'à silencieusement subir et supporter, comme il écouterait, s'il pouvait l'entendre, l'évangile du prophète anglais de la nature et de la vie! « Celui-là seul est capable de comprendre les puissances de l'amour qui est un inférieur et un demi-serf. Qu'il rentre chez lui après avoir souffert ce qui est pire que la haine: le mépris d'un chef qui se permet d'être méprisant parce qu'il peut remplacer son esclave à la minute. Vingt fois son tyran lui a fait comprendre qu'il appartient à la vaste foule de ces gens qui, à Londres, ne comptent pas et sont presque inutiles, en sorte que c'est une charité de leur offrir du travail. Il sait que rien en lui n'est d'une valeur quelconque à qui que ce soit, mais il comprend la divine efficacité de l'amour de la femme qui est sienne. La miséricorde de Dieu en soit à jamais bénie! Bien souvent, en y pensant, j'ai senti mon cœur se gonfler d'une ardeur irrésistible. » A celui dont la vie est sans but et sans raison, à ce misérable dont la société se détourne parce qu'elle ne connaît plus qu'une devise: chacun pour soi, et qu'un principe: la concurrence libre, c'est-à-dire la survivance des forts et l'élimination des faibles, à celui-là qui a désespéré dans sa solitude, un tel amour est une révélation de Dieu, la seule qu'il ait jamais connue, un mystérieux rayon qui perce le jour de cave où il languit, pour lui apprendre qu'un merveilleux au-delà de lumière enveloppe les murs de sa prison. Mais ce rayon vacille comme pour s'éteindre. La femme de Rutherford est tombée malade, et il désespère de la sauver. Quelle angoisse de l'homme qui a connu l'absolue solitude au cœur des foules affairées! « J'étais comme, dans une contrée de glaces, un naufragé sans compagnon, et dont l'existence dépend de la suprême étincelle du feu qu'il essaye de ranimer, et qui brille encore, seule dans une poignée de cendres. Oh, ces jours-là qui s'allongeaient en semaines! — jours où rien n'était plus que mon désir unique, intense, obsédant, de sa guérison, — jours que remplissait l'idée de la totale nuit, du désespoir qui m'attendaient si *elle* ne guérissait pas! J'essayai d'obtenir de mon patron quelques jours de liberté. On me répondit qu'on ne pouvait pas m'empêcher de m'en aller, mais qu'il n'était pas d'usage de laisser un commis s'absenter simplement parce que sa femme était malade. Il ajouta

qu'une femme est un luxe, et qu'il n'aurait pas pensé que je pouvais me l'offrir (1). »

Un dimanche, à la fin de sa vie, quand il s'inquiète moins de l'avenir, Rutherford se décide à profiter d'un train de plaisir pour revoir quelque chose de cette nature dont il s'est efforcé de perdre l'idée. Quel étrange et profond émoi de tout l'être! Comme l'invincible faculté de rêve qu'il a si longtemps comprimée jaillit et se déploie d'un seul coup! Avec une intuition de grand poète anglais, ce pauvre scribe en chapeau rond perçoit mieux encore que la beauté sensuelle des choses: l'âme secrète et profonde qui fait la vie et l'unité d'un paysage. « Nous arrivâmes à Hastings vers onze heures, et nous allâmes en flânant jusqu'à Bexhill. Plaisir exquis! Seul le citadin emprisonné, l'habitant de Londres peut dire la joie de fouler le sable pur de la mer. Ne plus voir l'ordure et les déchets qui traînent dans une rue de faubourg, les briques, les haies souillées et rompues, les affiches déchirées, l'herbe fatiguée et jaunie des champs où l'entrepreneur a déjà mis sa marque; marcher sur un rivage où souffle un vent qui n'est pas chargé de suie; au lieu d'un suaire obscur et terne de fumée contempler des lointains si lucides que des vaisseaux situés au-dessous de l'horizon y dessinent leurs mâts : tout cela nous fut une félicité parfaite. Peut-être pas une félicité très poétique, mais c'est un fait que, de tout ce que nous étions venus voir, rien ne nous touchait plus que la pureté, la simple propreté de la mer et de l'air. Nous fûmes heureux. C'est à la campagne seulement qu'il est possible de voir le matin devenir le milieu du jour, l'après-midi se changer en soir, une journée s'espacer dans toute sa longueur. Nous avions apporté notre repas; nous pûmes rester assis sur le sable à l'ombre de la falaise. De blancs cumulus reposaient à l'horizon, sans bouger ni changer, tout éblouissans et cernés par en haut de soleil. L'étendue opaline des eaux semblait une glace, sauf une sorte de respiration infiniment faible qui venait mourir à nos pieds en ondes imperceptibles. Telle était la placidité du vaste Océan que les vaguelettes qui caressaient la plage étaient pures et riantes autant que l'eau du large et des profondeurs. Vers une heure, à la distance d'un mille environ, une longue file de marsouins se montra, qui pendant quelque temps se poursui-

(1) *Mark Rutherford's Deliverance.*

virent en courbes gracieuses pour disparaître du côté de Fairlight. Quelques bateaux de pêche, juste en face de nous, étaient immobilisés par le calme. Leurs ombres dormaient ou plutôt somnolaient sur la mer, un très léger frisson montrant seul que leur sommeil n'était pas absolu, ou du moins que c'était un sommeil traversé de rêves. L'intensité de la lumière avivait les contours de chaque rocher, de chaque galet, d'une façon étrange pour nous autres citadins. A Londres nous connaissons la chaleur du soleil; nous ignorons sa lumière. Cela était parfait, parfait dans sa beauté, parfait parce que, depuis le soleil au fond du ciel, jusqu'à la mouche luisante, aux ailes de métal sur le rocher chauffé, tout s'harmonisait, tout respirait une seule âme. L'enfant jouait à côté de nous. Ellen et moi ne bougions pas, ne faisions rien; nous ne désirions rien, nous n'avions rien à faire, rien de spécial à voir. Londres était oubliée. Elle était là-bas, derrière nous dans le Nord-Ouest, et la falaise où nous étions adossés nous en masquait jusqu'à l'idée. Nul souvenir de la veille, nulle pensée du lendemain. Le présent nous suffisait et nous prenait tout entiers... »

Quelques semaines plus tard, ajoute l'éditeur de l'autobiographie, Rutherford était mort et enterré. Il souffrait sans qu'on s'en doutât d'une maladie de cœur. Un jour que le chef qu'il nous a décrit, lui parlait plus violemment que de coutume, Mark, suivant son habitude, garda le silence; mais visiblement son émotion était grande. « Son tyran quitta la chambre, et quelques minutes après, on vit Mark blêmir et tomber en avant sur son pupitre. C'était fini. Son corps fut porté à l'hôpital, et de là chez lui. Le lendemain matin une enveloppe fermée, contenant son salaire jusqu'au jour de sa mort, fut remise à sa veuve, sans un mot de ses chefs, sauf une demande de reçu. Vers midi sa vareuse de travail et un livre qu'il avait laissé dans son pupitre arrivèrent en port dû, enveloppés dans du papier brun. »

Cette vie et cette mort nous montrent le type de tout ce que Ruskin a combattu. Rutherford meurt d'une longue asphyxie morale : dans le monde où il a vécu les fibres vivantes ont été coupées qui unissaient l'homme à l'homme et l'homme à la nature. Chez un Rutherford, la faculté de comprendre et de sentir, par suite de souffrir, est d'espèce supérieure. Chez le vulgaire, rien de conscient ni d'aigu; le trouble, la nostalgie

profonde de tous les anciens modes de vie restent vagues. Mais le mal se manifeste pourtant. C'est la tristesse atone, les moutonnières routines, l'indifférence et parfois l'hostilité à toute joie et à toute beauté de la petite *middle class*, cantonnée dans les rues indiscernables des faubourgs, absorbée à la fois par le souci des shillings et des pence et par le rêve religieux de secte où elle cherche un alibi à ses mornes réalités, un excitant, et ne trouve qu'un déprimant: menaces de l'enfer, exhortations à la vie sans plaisir, la secte étant presque toujours teintée de calvinisme. Chez la plèbe, dans les *slums*, c'est surtout la dégénérescence visible, l'impuissance à s'aider soi-même, la stagnation dans l'alcoolisme et l'aboulie. Au cœur de ce monde, ainsi glacé, vicié, qui se déforme, les idéalistes ont voulu ressusciter les énergies spirituelles, cette volonté d'ordre et de vie dont Ruskin a senti, comme Schopenhauer, l'action jusque dans le règne inorganique, jusque dans la molécule du cristal, et qui, chez l'homme, se traduit en amour, enthousiasme, sacrifice, art et religion. Par leurs analyses qui procèdent de la pure raison raisonnante, les sensualistes et les utilitaires logiciens du XVIIIe siècle n'avaient aperçu dans l'âme et la société que du mécanisme : appliquant leurs théories, ils réduisaient l'âme et la société à des mécanismes, et c'est pourquoi l'âme et la société languissaient. Par leurs intuitions les grands mystiques anglais du XIXe siècle entrevoient les principes d'une énergétique morale et sociale, les puissances et les lois qui assemblent dans une âme les élémens, dans une société les individus, et les animent d'un même mouvement pour les intégrer en une vie totale.

VIII

Leur prédication fut-elle efficace? Leurs idées ont-elles agi comme des forces? La vie d'un peuple est chose trop vaste et complexe pour qu'on puisse toujours y distinguer les causes des effets : généralement, comme en tout processus vivant, les effets y reproduisent ou entretiennent leurs causes. Si grand qu'il soit, nul individu n'impose à un peuple ses idées. On a vu à quels anciens et profonds instincts de l'âme anglaise correspondent celles d'un Ruskin. Il n'a rien déterminé; mais sur le courant général qui le porte, il est, précédé par Carlyle, le flot le plus

magnifique et le plus haut, celui dont la véhémence et la décision, en même temps qu'elles influencent les autres flots, montrent le mieux la force, la profondeur, et la tendance du courant.

Une chose est sûre, c'est que l'Angleterre a marché dans le sens désiré par Ruskin. Non seulement on a vu s'affirmer de plus en plus, par mille œuvres privées et par une active législation interventionniste, dans l'individu le souci du groupe, et dans le groupe le souci de l'individu, non seulement le sentiment de l'obligation sociale s'est étendu et fortifié, mais on peut dire que l'Angleterre s'est enrichie de la seule richesse que reconnaissait le maître, et qu'elle a gagné en *quantité de vie*. Du moins le ton (*tonus*) de la vie s'y est singulièrement relevé. Il est sûr qu'il y a cinquante ans l'âme anglaise apparaissait aux observateurs venus du continent, morose, voilée des brumes qu'elle reflète, éprise de la solitude à laquelle aspirent toutes les mélancolies, bornée à des horizons de sectes, contrainte à des attitudes de *cant*, raidie dans la poursuite de l'argent, dans l'effort, les servitudes et les routines du plus monotone travail de fabrique et de bureau, maintenue dans sa tristesse par la laideur noire du décor industriel et le paupérisme chronique des foules. Cette impression des étrangers, l'idée que les Anglais se font d'eux-mêmes, à cette époque, la vérifie. Se comparant aux Français (*our lively neighbour the Gaul*), ils se jugent ternes, mélancoliques, insociables. Pour Matthew Arnold, l'Angleterre a besoin de se détendre, de s'humaniser, de se libérer un peu de l'obstiné labeur matériel où elle s'ankylose, afin de se civiliser spirituellement. Il lui présente un idéal qui ressemble à celui de Ruskin : plus de douceur (1), plus de lumière, plus de vie, plus de sympathie, c'est-à-dire plus de loisir, de bonheur et de beauté. Qu'elle cesse de vivre au jour le jour, dans une confusion de croyances et d'œuvres antagonistes et particulières qui ne dépassent jamais le point de vue égoïste et borné de la secte, de la corporation et de l'individu ! Qu'elle répudie sa foi aux vertus du hasard (2), ses anarchies de laisser faire, son désordre individualiste, pour s'organiser suivant des idées générales, nationales, humaines, en prenant conscience de sa personne collective dont l'expression visible est l'État !

Certes aujourd'hui l'idée de l'État est bien plus familière aux

(1) *Sweetness.*
(2) Ce que les Anglais appellent *the happy-go-lucky system.*

Anglais qu'il y a cinquante ans. La relation de l'individu à l'État s'est modifiée au profit de celui-ci : bien plus qu'autrefois, il contrôle, limite, agit. Par ses inspecteurs, ses commissaires, il entre à présent dans les écoles, les ateliers, l'usine, les magasins, les banques. Les bousculades de la concurrence ne sont plus tout à fait libres ; ses plus choquantes cruautés sont réprimées. Avec plus de décision encore, les villes, invoquant l'intérêt public, empiètent sur les domaines réservés jusque-là aux initiatives privées, et se posent, par des entreprises qu'on a pu qualifier de socialistes, en communautés véritables, en petites républiques, en *cités* au sens ruskinien du mot. Elles n'étaient que nombre, agglomération anonyme et confuse : par les tentatives d'une architecture municipale qui renaît, par leurs hôtels de ville et leurs musées, tente de se produire aux yeux leur vie nouvelle, à la fois personnelle et collective, le nouvel esprit public qui anime et associe leurs citoyens. Ainsi, local ou national, partout le groupe semble chercher sa forme organique, personnelle et son unité, et le progrès se fait dans le sens indiqué par Ruskin.

Aussi clairement que par les institutions politiques et la législation, la même tendance à la cohésion s'atteste par l'uniformité croissante des modes de vie, de pensée et de sentiment. L'Anglais, que les observateurs psychologues, confirmant et précisant le jugement sommaire des peuples, définissaient autrefois par son excentricité d'individu, se révèle aujourd'hui étrangement grégaire et sociable. Par-dessus les barrières des castes, des métiers, des provinces, par-dessus les murailles bien autrement farouches des sectes où l'on s'enfermait obstinément pour condamner à l'enfer tous ceux qui restaient au dehors, et refuser de rien connaître du dehors, quelques idées simples et contagieuses se propagent, imposant à des millions d'hommes mêmes rêves, mêmes gestes, mêmes physionomies, mêmes façons de comprendre et de désirer la vie. C'est là d'ailleurs un trait général à tout le milieu moderne. Par la vitesse, à présent instantanée, des communications, chaque mouvement de pensée qui naît au centre d'une nation la traverse aussitôt, la soumettant tout entière aux mêmes modes, aux mêmes types, aux mêmes prestiges.

Considérons la plus importante de ces idées dont le champ d'activité est un peuple : celle du bien, de la perfection humaine,

l'idéal que l'individu, tout appliqué à ses fins égoïstes, ou bien opprimé par ses nécessités immédiates, ne tente guère de réaliser par lui-même, mais que la communauté organisée pour l'action commune, l'État, se charge de plus en plus de poursuivre pour tous. En Angleterre cet idéal est nettement aujourd'hui celui qu'a défini Ruskin, et dont la formule, devenue courante, reparaît tous les jours dans les discours publics et les journaux : augmenter la richesse essentielle de la nation, c'est-à-dire sa *quantité de vie*, faire la créature saine, belle et joyeuse, *constituer* les âmes par les disciplines morales, sociales et professionnelles, les dresser au travail, à l'effort cordial et complet, chacune à sa place dans le groupe et bien adaptée à sa fonction, calme et stable, forte de tout ce qui assemble, encadre et soutient. Diminuer partout le déchet humain, le poids mort de la société, régénérer et discipliner la basse plèbe aboulique et anarchique de la grande ville, mener la guerre contre le vice et la misère, contre toutes les influences qui font les déprimés, les irritables, les solitaires, les révoltés, voilà, suivant une conception actuellement courante en Angleterre, l'objet final de toute activité politique, le bien général reconnu par tous les partis, par toutes les Églises, qui, de plus en plus, travaillent ensemble à ces fins civiques et pratiques, leur subordonnant la théologie de leurs anciennes dissidences (1). Sur le progrès accompli dans cette direction la littérature nous renseigne. Comparez les personnages de Dickens et de Kipling. Rappelez-vous les manies, les tics, les sensibilités excessives et douloureuses, l'ardeur de rêve, les hypocondries et les souffrances, la misère et souvent la solitude de ceux-là, — puis voyez la vitalité joyeuse et magnifique de ceux-ci, leur vigueur, leur optimisme, leur calme intellectuel et nerveux, leur humeur sociable, leur aptitude à vivre et agir en commun, à commander ou obéir, à se soumettre aux consignes et coutumes de leur caste ou de leur métier, à se réduire exactement, à force d'adaptation juste, aux types de castes ou de métiers, à être un gentleman pareil à tous les autres gentlemen, un officier ou *civil servant* de l'Inde pareil à tous les autres offi-

(1) Au mois de juin dernier avait lieu à Londres un congrès *pananglican* auquel la plupart des églises dissidentes adressèrent des messages de félicitations. On y discuta surtout des questions de morale sociale, criminalité, alcoolisme, baisse du taux de natalité, paupérisme, etc. Le premier ministre du Cabinet radical actuel assista et parla à un banquet d'évêques et députés à ce congrès.

ciers et *civil servants* de l'Inde, un soldat ou un marin pareil à tous les autres soldats et marins, — tous dédaigneux de l'excentricité, de la mélancolie, de l'émotion manifestée, de la parole ou du geste nerveux, tous respectueux d'eux-mêmes et de leur profession, et par leur belle tenue manifestant leur énergie et leur contentement intérieurs : quel témoignage du nouvel idéal de force et d'équilibre, et de sa puissance de prestige! Évidemment l'art ne nous présente qu'une transposition du réel; les personnages de Dickens ne sont pas toute l'humanité anglaise de 1845, ni ceux de Kipling toute celle de 1895. Mais de telles différences correspondent à des changemens réels. Ils nous sont un indice et, tout au moins, un symbole.

Il y a certainement moins de tristesse en Angleterre aujourd'hui qu'il y a cinquante ans. Le « vouloir vivre » y est plus fort; l'homme y connaît plus d'espoirs et de joies, et cela pour des raisons dont quelques-unes seulement sont de l'ordre rêvé par Ruskin. C'est la législation interventionniste qui soustrait le travailleur aux plus durs automatismes de l'offre et de la demande, et le protège contre lui-même en l'empêchant de signer des contrats où il aliène trop de sa personne. C'est la lutte de l'État, des municipalités, des Églises, des sociétés privées contre le paupérisme, l'alcoolisme et l'ignorance. C'est l'augmentation des salaires, la diminution des heures de travail, tant de réformes dues, bien moins à des menaces populaires, à des grèves et des pressions de syndicats, qu'au sentiment croissant chez tous de leur solidarité civique et, chez les dirigeans, de ce devoir et de cette responsabilité que leur a si fortement répétés Ruskin.

De tout ce progrès moral et social la vie humaine a bénéficié. Mais d'autres efforts plus spécialement anglais traduisent d'une façon plus directe la volonté de la réjouir, de l'embellir et de la tonifier. A l'homme confiné tant d'heures par jour dans une fabrique et un bureau, à l'enfant surtout, — car c'est de la race que l'on se préoccupe, — on tâche à rendre un peu de cette nature où Ruskin a vu la source élémentaire de la vie. Grands parcs, réservoirs d'air pur, plus nombreux chaque année dans les villes populeuses; vastes pelouses pour les jeux athlétiques, systématiques, « éducateurs, » qui sont aujourd'hui, grâce à tant de sociétés de cricket et de football, ceux de l'ouvrier, du petit commis, du *clerk*, du peuple, et non plus seulement, comme il y a quarante ans, des fils de *gentlemen;* — « cités-jardins » où l'on

veut transporter l'usine et poser, dans les roses et le chèvrefeuille, de clairs cottages d'artisans; écoles primaires des grandes villes, où l'on s'efforce, par des images et des fleurs, par des promenades à la campagne, aux jours de congé, par des excursions de vacances, des baignades en été dans les rivières des grands parcs (1), de rendre à l'enfant quelque chose des paradis perdus, — où tout son être, et non plus seulement son cerveau, trouve sa nourriture, l'objet propre de l'éducation nouvelle étant surtout, en luttant contre les dégénérescences, en surveillant les nerfs, le corps et toute la vitalité de la petite créature, en adaptant l'enseignement à ses instincts de jeu et de mouvement, de préserver, fortifier, entraîner les jeunes énergies qui seront un jour l'énergie de la nation. Ajoutez les *settlements*, les « maisons du peuple » à la ville, les *assembly rooms* et clubs de village à la campagne, où les pauvres gens viennent, non se troubler et s'exciter la cervelle à d'ambitieux et incohérens programmes de conférences philosophiques, mais dans un décor net et plaisant, avec des livres, des journaux, des jeux, du thé, parfois un peu de théâtre, des lectures à haute voix de romanciers et de poètes, apprendre ce qu'ils ignoraient hier dans la sombre monotonie de leur misère et de leur solitude : un peu de vie fraternelle, quelque volonté de bien-être et de bonheur.

Dans toutes ces tentatives remarquez la foi dans le rôle éducateur et vivificateur de la beauté. Là, surtout, l'influence de Ruskin s'atteste, indépendante de toutes les autres. Non qu'il ait prêché, en esthète, le culte de la beauté (2); jamais il ne l'a présentée comme l'absolu auquel il faut subordonner la vie. Lui-même l'a répété : « Le seul art essentiel est celui qui pose sur la joue de l'homme le rose de l'innocence et de la santé. » C'est la beauté qu'il subordonne à la vie, — pour la réconforter, cette vie, pour l'animer des pures énergies, des divines volontés dont toute perfection d'apparence est, à ses yeux, le signe. Nul doute qu'un effort en ce sens ne soit visible en Angleterre. Effort parfois voulu et réfléchi, et qui fait alors partie de la lutte organisée contre toutes les tristesses sociales, bien plus souvent inconscient,

(1) En juin et juillet, à Londres, vers cinq heures, on peut voir les bords de la Serpentine, à Hyde Park, couverts d'enfans nus que les maîtres des écoles primaires mènent se baigner là.

(2) « ... The Renaissance which was the worship of the god of Pride and *Beauty*. » (*Crown of Wild Olive*, § 68.) Ceci pour condamner la Renaissance dont on sait ce que pensait Ruskin.

spontané, parallèle à l'universelle tendance vers le bonheur, et la manifestant. Au total, quelle différence entre les impressions d'un Français en Angleterre il y a quarante ans, et celles qu'il y trouve aujourd'hui! Spleen, ennui, laideur, ces trois mots suffisaient à son jugement. Certes les bas quartiers pauvres des grandes villes anglaises ne sont pas devenus réjouissans : la pauvreté ne l'est jamais; mais leurs légendaires aspects, la fange, la corruption, les affreux dessous d'abîme dont on nous parlait jadis ont disparu. L'étranger qui les visite, en quête de l'horrible et de l'inconnu, y est désappointé. Au lieu des taudis, des puanteurs, du grouillement, des corruptions étalées, il trouve de nettes et larges avenues que les tramways sillonnent, et, çà et là, dans ce qui n'était jadis qu'agglomération sordide et monotone, étendue inorganique de misère, des églises, des chapelles, des hôpitaux, des écoles, des salles de réunion publique, vingt édifices signalant les entreprises privées de bienfaisance, de groupement et de relèvement, un effort général pour sauver les corps et les âmes, une active vie civique. Mais ce sont là les bas faubourgs où la vie reste au-dessous de l'étiage moyen. Voyez la ville véritable, ses architectures et ses perspectives nouvelles, voyez ses foules, leur décision et rapidité de mouvement, leur pas élastique et joyeux, l'aspect tonique des visages, les toilettes féminines aux tons de fleurs, certaines harmonies et recherches de couleur qui étonnent après la description des violences et des crudités anciennes, — voyez le charmant et délicat décor intérieur de tant de maisons, les récréations raffinées à la campagne, les admirables et savans jardins, les vifs essaims de yoles sur la rivière, aux régions de son cours où le paysage est parfait, — tous les jeux, tous les salubres plaisirs, et concluez à une vitalité qui monte et se manifeste comme toujours par le sens, le désir et la poursuite de la beauté. Ce n'est pas le premier exemple que l'humanité anglaise nous donne d'un tel changement de son caractère. Après l'expansive et splendide Angleterre de la Renaissance, l'Angleterre farouche, rigide et concentrée des puritains, — après l'Angleterre rassise, sensuelle et satisfaite de l'âge suivant, l'Angleterre imaginative, douloureuse, évangélique et mystique du siècle dernier. A celle-ci succède celle que nous voyons apparaître, optimiste et active, éprise d'énergie utile et organisée, d'hygiène et de bonheur. Telles sont les variations d'un peuple, jamais définitives, analogues à celles

d'un individu qui, suivant son état de maladie ou de santé, ses difficultés, ses crises, ses réussites anciennes ou récentes, ses circonstances, parmi lesquelles comptent les idées générales ambiantes, tantôt s'attriste, se raidit et se replie sur soi, tantôt se sensibilise, s'attendrit et s'exalte, tantôt s'épanouit dans l'action, l'espoir et la joie communicatives. Variations de tous degrés, le plus souvent éphémères et superficielles, et qui laissent intact le fonds individuel ou ethnique, mais qui peuvent aller jusqu'à la modification profonde de la personnalité.

D'une façon générale on peut dire que la tristesse et l'inquiétude anglaises au XIXe siècle signifiaient la rupture d'équilibres anciens, le désarroi d'un peuple moralement inadapté à ses nouveaux modes et conditions nécessaires d'existence, en sorte que la santé et l'optimisme renaissans annoncent la réussite graduelle du long effort par lequel il a cherché son ordre politique et social, sa morale, les formules de vie qui peuvent l'ajuster à son nouveau milieu. De cet effort on a vu la portion à laquelle a collaboré Ruskin, et, dans cette portion même, ce qu'il a inventé, dirigé, ce qui ne procède que de son génie. Mais il s'en faut que tout ce travail se soit accompli suivant les idées et le plan de Ruskin. Telles tendances qu'il n'a cessé de combattre y ont contribué. Si prudemment que l'Angleterre ait ménagé les étapes de sa révolution politique, elle l'a menée presque jusqu'au terme, aboutissant, de fait, au suffrage universel, à l'encontre de toutes les idées de cet « illibéral, » de ce Tory socialiste qui ne concevait de gouvernement que pour le peuple, mais n'imaginait que compétitions d'égoïsmes, anarchie, folie et hasard dans le gouvernement par le peuple. Autoritaire et puritain, tout son être construit, dès le première enfance, sur les formules hébraïques et chrétiennes qui furent ses assises permanentes, il n'a cessé, même quand la portion intellectuelle de sa croyance a vacillé pour un temps, de proclamer les commandemens bibliques et les fortes disciplines religieuses. Elles seules lui semblaient pouvoir constituer à demeure une âme et un peuple, leur communiquer les énergies de vouloir, d'ordre et de résistance dont le sentiment est la joie. Or une des raisons du relèvement de la vie anglaise vers la joie, c'est une détente et non pas une tension plus grande des contraintes religieuses. Certes, comparée aux autres pays d'Europe, l'Angleterre reste chrétienne et puritaine, mais les sectes y sont de moins en moins sectaires; elles

s'unissent en un commun souci de morale et de morale sociale, où s'effacent leurs anciennes dissidences dogmatiques. Si l'on songe à ce qu'était au milieu du siècle dans la petite bourgeoisie la peur du diable, la méfiance à l'égard de toute beauté comme de tout plaisir, l'ombre calviniste appesantie sur les âmes, toutes les consignes et toutes les défenses religieuses, et si l'on considère la vie anglaise d'aujourd'hui, le goût croissant pour les jeux, les voyages, le théâtre et les excitations de société, le besoin général d'agrément et de vacances, la tendance à prendre le dimanche « à la façon continentale, » il semble bien que l'Angleterre est en train de se libérer plus que ne l'eût approuvé l'impérieux génie que le mot de liberté faisait rire.

Un peuple et son milieu qui change finissent par s'accorder. Dans le fait essentiel des cent cinquante dernières années en Angleterre, — le développement prodigieux par la science des grandes industries mécaniques, — Ruskin a vu le mal essentiel de notre époque. C'est qu'il n'en a connu que les premières conséquences : « mammonisme, » mercantilisme, meurtrières concurrences, misère et dégradation des multitudes ouvrières, honte et noire tristesse du labeur et du décor industriel. Mais d'autres conséquences, bienfaisantes, celles-là, peu à peu apparues et accumulées, ont fini par se retourner contre les premières et les corriger. Par la facilité plus grande de la production et des échanges, le coût de la vie a baissé, et, d'autre part, la moyenne des fortunes et des salaires s'est élevée. On calcule que si l'on tient compte de ces deux élémens, les ressources de chacun se sont accrues de 1837 à 1887 de 70 pour 100 (1). Quelle augmentation pour chacun de puissance, de bonheur et de vie! Ruskin reprochait aux Anglais de son temps de sacrifier leur être à leur avoir, — mais il n'est pas juste de faire une distinction absolue entre l'être de l'homme et son avoir. Son avoir est souvent une condition, parfois un prolongement de son être. Non seulement tous les salaires ont monté, mais la proportion des salaires du type supérieur est devenue bien plus grande (2).

Ce qui veut dire que le travail industriel devient en général de type supérieur, que l'ouvrier est moins souvent que jadis un simple manœuvre spécialisé, réduit aux gestes automatiques de ses besognes invariables. C'est qu'en effet, aujourd'hui, la ma

(1) Humphrey Ward, *The Reign of Queen Victoria.*
(2) *Ibid.*

chine, infiniment perfectionnée, tantôt se spécialise elle-même et se charge de ces routines, en sorte que l'ouvrier n'a plus qu'à l'entretenir et la surveiller, tantôt généralise sa fonction, se change en outil capable d'applications complexes et variées, analogue en cela à tous les vieux outils humains, mais d'une énergie énorme et délicate qui n'emprunte rien aux forces de l'homme, et que celui-ci n'a plus qu'à régler et diriger. Ainsi par le seul et naturel développement des procédés mécaniques qui commencèrent par dégrader le travail humain, celui-ci se spiritualise et gagne en dignité. A la créature de fer et d'acier la partie matérielle des besognes. A la créature de chair et d'esprit de combiner avec son cerveau, de conduire avec sa main. Autre progrès de même ordre : la substitution graduelle de l'énergie électrique à celle de la vapeur. Empruntée aux libres forces agissantes autour de nous, aujourd'hui aux torrens et chutes d'eau, demain à la chaleur solaire, au mouvement des marées, invisiblement et silencieusement transportée, elle se distribue aux petits ateliers indépendans dont rêvait Ruskin et qu'elle fait renaître, aux grandes fabriques qui peuvent se disperser dans la campagne, sous un ciel impollué. Sans bruit, solitaires dans la salle vaste et claire où un homme suffit à les surveiller, les puissantes dynamos tournent d'une éblouissante rotation, si rapides et lisses qu'elles paraissent immobiles. A dix, à cinquante lieues de là, l'usine, où, d'eux-mêmes, monstres disciplinés et qu'un signe de l'homme suffit à mettre en mouvement, de redoutables engins évoluent à vingt pieds du sol, s'entre-croisent, soulèvent et transportent des tonnes de métal; et la puissance qui les anime étire ailleurs un fil d'acier qui n'a pas un dixième de millimètre, s'en va jeter partout, et jusque dans les cottages d'ouvriers, la blanche lumière à profusion. Par conséquent, plus de confusions ni de tapage, plus d'air vicié par le gaz, plus de fournaises que des chauffeurs attisent du souffle de leur vie humaine, plus de scories sur la terre, ni de suie dans le ciel et sur toute chose naturelle de beauté.

Ainsi s'éliminent d'eux-mêmes ces méfaits de la grande industrie que Ruskin a le plus passionnément dénoncés : peu à peu elle cesse d'être meurtrière de l'homme et de la nature. Mais ce n'est là qu'une victoire parmi tant d'autres victoires sur la souffrance, la maladie et la mort, de cette Science qui si vite a changé les relations de la pensée et de la puissance

humaine avec l'univers. Elle aussi, dont Ruskin a tant combattu le culte, nous indique les voies qu'il nous enseignait. Sur le bien de notre être physique et psychique, elle vérifie par ses enquêtes, analyses, dissections, ce que son instinct et ses intuitions lui montraient : à savoir que notre faculté de joie est fonction de notre énergie de vie, et que celle-ci s'assure et se maintient non seulement par l'hygiène du corps, mais par les disciplines de l'esprit, les fortes synthèses de croyance, de sentiment et de volonté qui construisent l'unité organique d'une âme, et fixant son équilibre, l'empêchant de se fragmenter en caprices, impulsions et velléités, l'orientant une fois pour toutes et tout entière, action et pensée, dans un sens précis, en font une force efficace, harmonique à son milieu, un élément de valeur pour son groupe.

Ce sont là des idées plus actives en Angleterre qu'ailleurs, et si nous la voyons achever avec un bonheur enviable sa métamorphose de nation moderne, c'en est peut-être tout le secret. Tel autre peuple, plus sentimental et plus audacieusement intellectuel, mais bien moins doué du sens de la vie, de ses complexités et de ses développemens, se concentre sur les problèmes de reconstruction sociale, et voit l'absolu dans des formules politiques non moins abstraites et fanatisantes qu'autrefois les dogmes théologiques. Les partis le déchirent ; il vit à l'état latent de guerre civile et religieuse. Les Anglais n'oublient pas que la politique n'est qu'un moyen, que le commencement et la fin de toute société, c'est la qualité de sa matière humaine. Monarchie constitutionnelle ou république, démocratie ou oligarchie, qu'importe, si la créature dégénère? La première question à propos d'un peuple ne concerne pas son type de gouvernement ni même de société, mais ses statistiques d'alcoolisme, de suicides, de maladies nerveuses, de tuberculose, de paupérisme et de criminalité. Quel y est le niveau moyen et la qualité sociale de l'énergie humaine ? En second lieu, quelle sont ses forces spirituelles? Que lui enseignent ses églises, ses écoles, sa presse, sa littérature? N'en reçoit-il qu'excitation et surmenage des nerfs et du cerveau? Lui disent-elles les idées morales, civiques, — vitales, — qui assembleront ses individus dans l'action commune, en persuadant à chacun de se subordonner aux fins communes? Sa force est-elle celle de la Venise du haut moyen âge, jeune, pauvre, héroïque et croyante, ou de la Venise

érotique et mourante des fastes et des carnavals? Et s'il s'agit d'un peuple européen de notre siècle, tout se réduit à ceci : s'adapte-t-il vraiment aux grands faits généraux, si rapidement apparus, qui conditionnent aujourd'hui la vie humaine? — progrès de l'idée scientifique et déterministe, laquelle, minant l'idée religieuse où s'appuyait la vieille morale, commence par détruire les disciplines qui fortifiaient les âmes, — progrès général, aux dépens des automatismes de sentiment et d'action, de la conscience lucide, de la raison raisonnante, lesquelles avertissent l'individu qu'en se dévouant il est dupe, et lui montrant clairement son intérêt particulier, le détournent du sacrifice aux fins du groupe et de l'espèce, — concentration de l'humanité dans les grandes villes où le travail, le plaisir et la douleur, bien plus intenses, fréquens, et cérébraux, les excitations de foule, l'exaltation de tous les appétits de conquête et de jouissance à mesure que s'accroissent nos pouvoirs sur la matière, usent si vite et profondément ce mystérieux tissu nerveux qui correspond le plus complètement à ce que nous appelons nous-même. Tels étant les caractères et les effets immédiats du nouveau milieu, comment un peuple y réagit-il? Parvient-il à s'inventer une morale, une hygiène qui le mettent, corps et âme, en équilibre avec ce milieu? En leur enseignant cette divinité de la vie, qu'il avait apprise, d'abord, de la beauté des formes, Ruskin a persuadé à beaucoup d'hommes en Angleterre que ce point de vue-là commande tous les autres.

André Chevrillon.

TALLEYRAND ÉMIGRÉ

II [1]

EN AMÉRIQUE (1794-1796)

I

Échappé aux persécutions des hommes, Talleyrand allait avoir affaire aux fureurs des élémens. Son navire avait levé l'ancre vers le milieu de mars. A peine fut-il sorti de la Tamise qu'une tempête violente l'assaillit. Jouet de la tourmente, serait-il englouti par les flots ou brisé sur quelque rocher? Talleyrand eut des heures d'angoisse. La terre était en vue. D'un côté, c'était la France : les pourvoyeurs d'échafaud l'y guettaient; de l'autre, l'Angleterre : il en était proscrit! Des pêcheurs de Falmouth aperçurent par bonheur le bâtiment en détresse. Bravement, ils vinrent à son secours et le ramenèrent au port. Il était temps; ses agrès étaient brisés, il voguait à la dérive.

A Falmouth, tandis qu'on réparait le navire, Talleyrand, installé tant bien que mal dans une auberge de matelots, fit une curieuse rencontre. Son logeur s'était vanté devant lui d'avoir pour pensionnaire un général américain : il voulut le voir. L'homme avait l'air triste et las. Après un échange de politesses banales, il s'efforça de rompre l'entretien. Aux questions sur le Nouveau Monde, il ne répondit que par des mots évasifs et

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

brefs, et, quand Talleyrand lui demanda des lettres d'introduction pour les personnages des États-Unis : « Non !... » interrompit-il ; puis, avec un geste d'accablement : « Je suis peut-être le seul Américain qui ne puisse pas vous donner des lettres pour son pays... Toutes mes relations y sont rompues... Je ne dois jamais y rentrer (1). » Et, sans ajouter un mot, la tête basse, le malheureux s'éloigna. C'était le général Arnold, le traître américain qui avait vendu aux Anglais son épée pendant la guerre de l'Indépendance et qui, maintenant, courbé sous la malédiction de ses compatriotes, cachant sa vie, attendait la mort impatiemment dans l'auberge misérable de Falmouth.

Dès que le vaisseau fut en état, il reprit la mer et, poussé par un bon vent, à la fin du mois d'avril, il accostait le quai de Philadelphie. Un des premiers soins de Talleyrand fut de faire part à Mme de Staël de son heureuse arrivée : « J'ai eu une traversée assez douce, chère amie, lui écrivit-il le 12 mai ; après trente-huit jours de mer à compter de Falmouth, je suis arrivé à Philadelphie. Les premiers huit jours, j'ai été souffrant ; deux ou trois jours encore, j'ai eu du mal être ; le reste du temps, je me suis porté de manière à faire vraiment de la peine à tous messieurs les catholiques émigrés ! — Nous n'avons pas rencontré un seul bâtiment dans tout notre voyage. Les chances pour être pris ne laissaient pourtant pas que d'être nombreuses, car les bâtimens anglais qui sont à Terre-Neuve arrêtent les navires américains et les retiennent dans leurs colonies ; les Français prennent et pillent ; les Algériens prennent et vendent : nous avons évité tous ces petits dangers-là ; ainsi j'ai fait ce que, dans toute autre disposition d'âme, j'appellerais un bon voyage (2). »

A propos de ce « bon voyage, » Talleyrand ne souffle pas mot d'une aventure dont un ambassadeur de Danemark, le comte de Wattersdorff, prenait plus tard plaisir à faire le récit dans les salons de Paris. Un jour qu'une grosse frégate anglaise rôdait à l'horizon, et qu'on craignait que son capitaine ne prétendît visiter le navire américain, prestement, Talleyrand, qui ne voulait pas être reconnu, se serait déguisé en cuisinier du bord avec un bonnet de coton et un tablier blanc (3)... Quoi qu'il en soit

(1) *Mémoires de Talleyrand*, t. I, p. 231.
(2) *Revue d'histoire diplomatique* (1890), p. 209.
(3) L.-G. Michaud. *Histoire politique et privée de Ch.-M. de Talleyrand*, p. 28

de cette historiette, plus piquante que vraisemblable, Talleyrand avait senti s'éveiller en lui un tel goût pour la mer que, lorsque la vigie perchée sur le grand mât cria d'une voix joyeuse : « Terre ! terre ! » son cœur se serra. Il aurait souhaité faire durer le voyage ; et comme, juste à ce moment, un navire débouchait de la Delaware pour gagner le large, sans s'inquiéter du but de sa course, il envoya demander au capitaine s'il pouvait y monter. Plus une place n'était libre ; force lui fut de débarquer à Philadelphie.

Avec son port encombré de vaisseaux, ses larges avenues bordées d'arbres, ses maisons de briques bien bâties que décoraient souvent des frontons de marbre blanc, sa Bourse monumentale, ses luxueuses boutiques « aussi bien fournies que celles de Paris ou de Londres, » Philadelphie était alors la plus belle ville des États-Unis (1). On y sentait bouillonner la vie. Partout des constructions neuves, des chantiers, des travaux en train. Dans les rues où se croisaient d'élégans équipages, une foule active et mêlée : blancs et noirs, hommes politiques et hommes de finance, ouvriers, matelots de tous les pays, chercheurs d'aventures ou coureurs de fortune, et, parmi les femmes, de ces quakeresses pâles, vêtues de robes grises uniformes, dont Chateaubriand devait en passant remarquer la beauté. Dès qu'un étranger débarquait d'Europe, les gens riches se le disputaient pour leurs grands dîners et leurs thés. Peu importait qu'il fût « philosophe, prêtre, homme de lettres, prince, arracheur de dents, » si l'on en croit les carnets de voyage du duc de Liancourt, il était mené au spectacle, assis aux tables de jeu, choyé, fêté. Le défaut de cette ville hospitalière et confortable, c'est que la vie y était hors de prix. « Les pensions, note le même duc de Liancourt, coûtent de 8 à 12 dollars par semaine, sans vin, sans feu particulier, sans lumière, » et le moindre domestique nègre se paye, même nourri et blanchi, de 10 à 12 dollars par mois. Or les émigrés de toutes nuances, dont Philadelphie était devenue, selon le mot d'un spirituel Français (2), « l'arche

Cette anecdote paraît d'autant plus imaginée de toutes pièces que Talleyrand était sur un navire américain et non, comme le dit Michaud, sur un navire danois.

(1) Voyez La Rochefoucauld-Liancourt, *Voyage dans les États-Unis d'Amérique fait en 1795, 1796 et 1797*, t. VI, p. 312 et suiv. ; *Mémoires du comte de Moré*, p. 143 et suiv. ; Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe* (éd. Biré), t. I, p. 355-356.

(2) *Mémoires du comte de Moré*, p. 147.

de Noé, » se présentaient d'ordinaire la poche assez mal garnie.

Talleyrand fut reçu au débarqué par une vieille connaissance, Théophile de Cazenove, qu'il avait rencontré à Paris dans le monde des affaires avant la Révolution, et qui, maintenant, agent de la *Holland Land Company*, habitait Philadelphie. Il passa quelques semaines sous le toit de cet obligeant ami. Grâce à Théophile de Cazenove et à un de ses cousins, — un autre Cazenove, consul de Suisse, — certaines formalités lui furent simplifiées près des autorités américaines. Dès le 16 mai, il put prêter le serment qu'exigeait la loi, entre les mains du maire de Philadelphie, Mathew Clarkson : « Je, Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, ex-administrateur du département de Paris, fils de Joseph-Daniel de Talleyrand-Périgord, général des armées de France, né à Paris, et arrivé à Philadelphie, venant de Londres, prête serment de fidélité au gouvernement de Pensylvanie et des États-Unis d'Amérique, déclare en outre, de mon plein gré et en connaissance de cause, que je ne commettrai jamais aucun acte préjudiciable à leur liberté et à leur indépendance (1). »

L'arrivée de Talleyrand et de Beaumetz avait été un petit événement dans la capitale américaine. Le nom de Talleyrand, son passé d'évêque d'Autun, son rôle dans la Révolution étaient connus de l'autre côté de l'Atlantique. Les salons s'ouvrirent devant lui. Il y retrouva des Français, d'anciens lieutenans de La Fayette et d'anciens constituans ; à leur tête, le vicomte de Noailles, Blacon, qui avait été député du Dauphiné aux États généraux, et l'un des ouvriers de la réconciliation de Mirabeau avec la Cour, Omer Talon. Les compagnons de ses espoirs déçus devenaient ses compagnons d'épreuves.

Mais Talleyrand cherchait dans le Nouveau Monde autre chose que des distractions mondaines à son exil. Ainsi qu'il l'avait écrit à Mme de Staël, il y était venu avec la ferme intention d'y parfaire son éducation politique. Il voulait approcher Washington et les hommes du gouvernement, causer avec les citoyens en vue de la jeune République, étudier sur le vif une démocratie fondée sur le double respect de la liberté et de la propriété. Il comptait sans les jacobins de France. Lorsque le

(1) *Memoirs of Mathew Clarkson (1735-1800)*. Cf. *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, année 1891, p. 158.

secrétaire de la Trésorerie, Alexandre Hamilton, — le chef respecté des fédéralistes et le bras droit du président, — lui accorda audience, leur haine soupçonneuse s'émut; et lorsqu'il fut question que Washington lui-même, sur une lettre d'introduction du marquis de Lansdowne, accueillît le proscrit, — comme il avait accueilli naguère Noailles et Talon, — ils perdirent tout sang-froid. Le représentant du gouvernement révolutionnaire, le citoyen Joseph Fauchet, se précipita chez le secrétaire d'État. Si Talleyrand est reçu au Palais de la Présidence, déclara-t-il bruyamment, jamais plus je n'y paraîtrai; entre un émigré et moi, il faut choisir. A contre-cœur, Washington sacrifia Talleyrand. Non seulement il ne fut point admis à une audience publique, mais sa demande d'audience privée, quoique présentée par Hamilton lui-même, fut repoussée. Dans une longue lettre au secrétaire de la Trésorerie, le général président exposa, en s'en excusant, les raisons de son refus. « C'est mon désir et aussi mon devoir de fonctionnaire de la République, écrivait-il, de ne pas froisser des puissances amies en traitant leurs proscrits d'une manière où elles pourraient voir un blâme de leur conduite. Si d'ailleurs les émigrés sont hommes de bon caractère, ils en prendront leur parti; ils doivent comprendre que, malgré cela, ils seront protégés dans leurs personnes et leurs propriétés, et qu'ils participeront à tous les avantages de nos lois. Pour le surplus, leur attitude à eux-mêmes en décidera, ainsi que la politesse des citoyens ordinaires qui sont, moins que les fonctionnaires du gouvernement, retenus par les considérations politiques (1). »

Quelques semaines plus tard, Washington adressait à lord Lansdowne un billet très flatteur pour Talleyrand : « Le regret n'est pas mince pour moi d'avoir été empêché, par des motifs politiques que vous devinez sans peine, de témoigner à ce gentleman le cas que je fais de sa personne et de la recommandation de Votre Seigneurie. Mais j'entends dire que l'accueil qu'il a en général trouvé ici est fait pour le dédommager, dans la mesure où l'état de notre société peut le permettre, de ce qu'il a abandonné en quittant l'Europe. Le temps lui sera naturellement partout favorable; un homme de son caractère, doué de ses talens et de ses mérites, est fait pour toujours s'élever au-

(1) 6 mai 1794. *Writings of George Washington*, edited by W. C. Ford, t. XII, p. 428.

dessus des inconvéniens passagers qui, en temps de révolution, résultent des divergences politiques (1). »

Quant au citoyen Fauchet, ministre plénipotentiaire de France, les amabilités des Américains pour Talleyrand l'exaspéraient. Ce jacobin, dont Napoléon fera un de ses préfets, n'était pas dans le fond un méchant homme. Envoyé à Philadelphie par le Comité de Salut public, pour y mettre un terme aux extravagances et aux « malversations » (2) d'un pur entre les purs, le citoyen Genêt, il y faisait assez bonne figure et fut, en plus d'un cas, un diplomate prudent. Son malheur était de se ployer servilement, par goût ou par lâcheté, à toutes les basses besognes qu'imposait à ses agens le Comité de Salut public : espionner et dénoncer. Partout Fauchet voit des complots, partout il signale des trahisons; ses auxiliaires eux-mêmes, Pétry et La Forest, n'échappent point à ses soupçons.

Citoyen ministre, écrit-il le 5 juin, il existe un plan infernal. Quel est-il? Je l'ignore. Mais les auteurs en sont connus; ils ont, je le jurerais sur ma tête, des correspondans en France et en Angleterre. Suis les faits que je vais te détailler, fais-en part au Comité de salut, et cherchez à pénétrer de votre côté le mystère des horreurs que l'on médite contre la République.

Beaumetz et Talleyrand, le ci-devant évêque d'Autun, sont arrivés à Philadelphie avec des recommandations de lord Shelburne. On a fait courir le bruit qu'ils avaient été chassés de Londres et qu'ils devaient être suivis de Lameth, de d'Aiguillon et d'André, etc. Ils étaient adressés à M. Hamilton, secrétaire des États-Unis, qui les a reçus, fêtés, présentés à ses amis. On les a invités à dîner dans toutes *les maisons comme il faut*. Je te laisse à juger quelle a été la joie des Talon et des Noailles qui ont reçu un renfort de constituans suivant leur cœur. On a paru vouloir les rapprocher de moi. Des membres du gouvernement, le vice-président lui-même, m'ont demandé si les nouveaux arrivés étaient venus me voir. J'ai vu le piège sur-le-champ, et j'ai répondu que je leur croyais beaucoup d'impudeur, mais que je ne leur en supposais pas encore assez pour visiter le représentant d'une nation qu'ils avaient trahie et vendue au despotisme. On a fait plus, on m'a invité à une assemblée où ils se sont trouvés; je me suis retiré sur-le-champ et brusquement, avec la ferme volonté de ne jamais remettre les pieds dans cette maison. Cette conduite, il faut que je l'avoue, n'était point celle que voulaient que je tinsse mes collègues La Forest et Pétry; ils étaient d'avis qu'il fallait que je restasse au contraire et que je leur disputasse le terrain; que je paraîtrais les craindre si je tenais une autre conduite. « Eh bien!

(1) 30 août 1794. *Writings of George Washington*, t. XII, p. 429, note. Cf. Bulwer, *Essai sur Talleyrand*, p. 139-140.

(2) Arrêté du Comité de Salut public du 20e jour du premier mois de l'an II (11 octobre 1793). *Recueil des actes du Comité de Salut public*, t. VII, p. 359-360.

leur ai-je répondu, je paraîtrai les craindre. J'espère que vous prendrez le même parti que moi... Je ne les crains point, mais je les abhorre, mais je les méprise eux et leurs partisans. » Tu seras bien plus indigné quand tu sauras que M. Hamilton voulait qu'ils fussent présentés au président des États-Unis. J'ai prévenu ce coup dont j'ai été instruit à temps, et je l'ai paré.

Suit, dans le même jargon révolutionnaire, un copieux exposé de ses démarches pour empêcher que Talleyrand et Beaumetz fussent reçus par Washington. Puis :

Ils n'ont pas, malgré cet échec, perdu l'espérance d'influencer le gouvernement. La conspiration qu'ils ont formée est peut-être la plus vaste et la plus adroitement ourdie de toutes celles qu'on a formées contre la liberté et par conséquent contre le bonheur des peuples. La minorité du Parlement d'Angleterre, les partisans du gouvernement des États-Unis, les ex-constituans et les monarchistes qui troublent maintenant et déchirent la France, les émigrés et les habitans des îles qui aiment le despotisme parce qu'il leur permet d'être despotes, et peut-être même les prétendus patriotes de la Hollande, se réunissent et forment cette ligue destructive des principes de l'égalité.

Le foyer du complot est à Philadelphie : « Des assemblées fréquentes se tiennent chez le ministre anglais, chez le ministre hollandais, chez le secrétaire de la Trésorerie... et le secrétaire de la Guerre. Beaumetz en est l'âme et paraît en public et au spectacle avec son complice d'Autun et tous ceux dont je viens de te parler. » Mieux encore : « D'Autun et Beaumetz voudraient s'emparer de Monroe, le nouvel envoyé des États-Unis près de la République française; ils lui ont fait demander par Hamilton une conférence soit comme ministre, soit comme particulier : il l'a refusée net. » Monroe est, en effet, un « excellent républicain...; ses principes sont à toute épreuve (1). »

Le 9 juin, Fauchet revenait à la charge. De nouveau, il appelait l'attention du ministre des Affaires étrangères de France sur les manigances de Beaumetz et de Talleyrand qui pourraient « affaiblir la bonne volonté, non pas du peuple, cela est impossible, mais du gouvernement américain. »

Au moment où Fauchet affublait ainsi les proscrits en conspirateurs, de tout autres pensées, semble-t-il, occupaient Talleyrand. Gagner de l'argent, devenir riche, très riche; profiter de la fièvre d'agiotage qui secouait les Américains, telle était alors son idée fixe. « Ma raison, écrivait-il dès le 12 mai à

(1) *Correspondence of the French Ministers to the United States* (1791-1797), edited by F. J. Turner, p. 378-381.

Mme de Staël, me dit qu'il faut refaire un peu de fortune, afin de ne pas être dans la gêne et dans la dépendance continuelle lorsqu'on devient plus âgé... Il y a ici beaucoup d'argent à gagner, mais c'est pour les gens qui en ont. Si vous connaissez des gens qui aient envie de spéculer ici dans les terres, je ferai leurs affaires volontiers. Si j'avais un assez grand nombre de personnes qui me chargeassent de leurs affaires et qui m'y donnassent un intérêt, elles et moi y gagneraient beaucoup : elles, parce que les négocians américains sont bien peu sûrs en affaires, et moi, parce que je n'aurais point de fonds à faire pour avoir un intérêt quelconque. Voyez un peu à cela. »

Les exemples qui l'entouraient fouettaient son ardeur et sa convoitise. En quelques mois, souvent en quelques semaines, des audacieux habiles conquéraient sous ses yeux des fortunes, Depuis que la compagnie du Sioto avait eu l'idée de détailler, sur les bords de l'Ohio, une région ingrate et d'accès ardu, sans cesse visitée par des sauvages qui scalpaient les blancs, et qu'elle y avait à demi réussi, en inondant l'Europe de prospectus où étaient promis « un climat délicieux et sain, à peine de gelées en hiver; une rivière... riche en poissons excellens et monstrueux; des forêts superbes d'un arbre qui distille le sucre et d'un arbuste qui donne de la chandelle; du gros gibier en abondance, sans loups, renards, lions, ni tigres; une extrême facilité de nourrir dans les bois des bestiaux de toute espèce (les porcs seuls doivent, d'un couple unique, produire sans soins en trois ans trois cents individus) etc. » (1) — il était de mode de spéculer sur les terrains. Parmi les amis de Talleyrand, presque tous s'étaient lancés. Cazenove avait merveilleusement réussi pour le compte de sa compagnie hollandaise, et le duc de Liancourt devait bientôt citer son établissement comme un modèle. Le consul général de France, La Forest, qu'un badigeon de jacobinisme sauvait provisoirement de la disgrâce, et avec qui Talleyrand était tout de suite entré en rapports, avait acheté, dès 1792, un domaine considérable dans l'État de Virginie (2). Noailles et Talon, associés à l'un des gros manieurs d'argent du Nouveau Monde, le sénateur Robert Morris,

(1) Voyez Volney, *Tableau du climat et du sol des États-Unis* (*Œuvres complètes*, éd. de 1821, t. VIII, p. 346-357).

(2) G. de Grandmaison, *Correspondance du comte de La Forest, ambassadeur de France en Espagne*, t. I. Introduction, p. XII.

étaient engagés dans une entreprise plus vaste encore. Ils avaient acquis sur les bords de la Susquehannah, rivière de Pensylvanie, plus d'un million d'acres incultes; ils y avaient jeté les fondemens d'une ville où M. de Blacon et un autre réfugié, le chanoine de Bec de Lièvre, tenaient chacun une auberge pour les premiers colons; et, par un grand luxe d'annonces dans les journaux, d'agens guettant dans les ports les nouveaux débarqués, ils comptaient attirer les émigrés d'Europe, leur revendre six francs l'acre qu'ils avaient payé quinze sous (1). Après des hauts et des bas, l'affaire s'acheva dans un fiasco. Mais, en ce printemps de 1794, elle débutait; tout était à l'espoir et à la confiance, et Talleyrand se rongeait de n'avoir pas en main les fonds suffisans pour tenter à son tour la fortune.

En attendant, afin d'éviter les chaleurs intolérables de Philadelphie et les maladies contagieuses, que multipliaient les émanations du port aux quais trop étroits et des cimetières enclos dans la ville, il partit à la découverte du pays.

II

En compagnie de son inséparable Beaumetz et d'un Hollandais, M. Heydecoper, Talleyrand quitta Philadelphie au commencement de juillet. Les voyageurs se dirigèrent vers le Nord. Tantôt roulant dans les *stage-coachs* qui parcouraient les routes cahoteuses et à peine tracées des États-Unis, tantôt à cheval, à pied, au gré de leur fantaisie, ils traversaient des forêts « aussi anciennes que le monde (2), » visitaient les exploitations des colons, s'arrêtaient dans les villes. La petite caravane ne s'aventura guère dans l'intérieur des terres. On la trouve sur les bords de l'Ohio qu'elle ne franchit point; on la trouve surtout dans les États du Connecticut et du Maine. Le 4 août, elle est à Boston, d'où Talleyrand écrit à Mme de Staël.

Devant les rebuffades du sort et des hommes, Talleyrand s'était éloigné de Philadelphie en proie à un découragement aigre. La solitude, le grand air salubre eurent tôt fait de lui remonter le cœur. Dès que les dernières fumées de la ville s'évanouirent dans le lointain brumeux; qu'il fut en pleine

(1) Voyez La Rochefoucauld-Liancourt, *op. cit.*, t. I, p. 151 et suiv.; *Mémoires de Moré*, p. 150-153; lettre de Fauchet du 9 novembre 1794.

(2) *Mémoires de Talleyrand*, t. I, p. 234.

nature, sur le bord des prairies vertes ondulant à l'horizon sans fin ou dans l'ombre mystérieuse des forêts immenses, il raconte dans ses Mémoires qu'il se mit à rêver : « Notre imagination s'exerçait... dans cette vaste étendue ; nous y placions des cités, des villages, des hameaux ; les forêts devaient rester sur les cimes des montagnes, les coteaux être couverts de moissons, et déjà des troupeaux venaient paître dans les pâturages de la vallée que nous avions sous les yeux. L'avenir donne aux voyages dans de pareils pays un charme inexprimable. » Lorsque, aux soirs des journées de marche, fatigués, Talleyrand et ses amis recevaient l'hospitalité dans les *log-houses* des fermiers américains, ce n'était plus seulement un dérivatif à leurs soucis, c'était un stimulant pour leur volonté qu'ils y rencontraient. En face de ces hommes forts et calmes, qui, défrichant, bâtissant, chassant, vaincus un jour, victorieux le lendemain, regardaient la vie avec un courage résolu, le Talleyrand de jadis reparaissait, le Talleyrand que la rafale avait plus d'une fois plié sans le briser et qui, à peine l'orage passé, se redressait au premier rayon de soleil.

Les voyageurs eurent des aventures qui achevèrent de les tirer d'eux-mêmes, — petites aventures très banales que, plus tard, dans sa vieillesse, Talleyrand rappelait encore gaîment. Quels éclats de rire une nuit, dans un grand bois, où, croyant un de ses compagnons égaré, il avait crié : « Êtes-vous là? » et que l'autre, d'une voix piteuse, avait répondu : « Oh! mon Dieu oui, Monseigneur, j'y suis ! » tout comme si les branches entrelacées au-dessus de leurs têtes avaient été les arceaux gothiques de la cathédrale d'Autun. Une autre fois, les trois amis faillirent devenir des chasseurs de fourrures. C'était dans le Connecticut; après une marche longue et dure, ils avaient pris gîte chez des trappeurs, et, tout en leur versant des rasades de bière forte et d'eau-de-vie, leurs hôtes dépeignaient avec un entrain joyeux la petite guerre contre les castors, contaient des histoires drôles, évoquaient des exploits. Peu à peu, ils furent séduits ; ils s'enrôlèrent d'enthousiasme dans la troupe des chasseurs ! Mais, le lendemain au réveil, leur belle flamme tomba, et quand il s'agit de partir pour plusieurs semaines avec quarante livres de provisions sur les épaules, ils furent tout penauds. Comment dégager leur parole? Quelques dollars, distribués à propos, les tirèrent d'affaire.

Entre temps, Talleyrand songeait toujours aux moyens de s'enrichir. « Je me mets en mesure de faire des commissions d'Europe, écrivait-il le 4 août à Mme de Staël, et toutes celles que l'on me donnera me seront utiles. Si quelques-uns des amis de M. votre père envoyaient des bâtimens en Amérique, si quelques Suédois font ici des envois, soit à New-York, soit à Philadelphie, je suis en position de faire bien les affaires des personnes qui s'adresseront à moi directement. Je vous prie de mettre, à me procurer des commissions, un peu de votre activité. Il serait trop bête d'être ici pour n'y pas refaire de quoi exister d'une manière bien à l'abri des événemens. »

Dans son ardeur commerçante, Talleyrand, faute de mieux, se serait-il installé brocanteur? On l'a prétendu (1), sans le prouver. Ce qui est plus sérieux, c'est qu'au cours de l'été de 1794, il commença à réaliser son projet de spéculation agraire. Il acheta, de compte à demi avec Beaumetz, un établissement que possédait dans le Maine le général Knox, secrétaire de la Guerre; il le partagea en lots représentés par des actions et, à l'exemple de Noailles et de Talon, crut qu'il en trouverait parmi les émigrés le placement facile. Au début de novembre, l'affaire était sur pied, et Fauchet, toujours soupçonneux, mettait son gouvernement en garde contre les noirs desseins de Talleyrand et de ses associés : « La spéculation de ces agioteurs et leur espoir de réussite sont fondés uniquement sur les malheurs de leur ancienne patrie. Ils espèrent que le défaut de bonnes lois et l'impossibilité d'établir jamais la tranquillité au sein de la République feront déserter à la paix une partie considérable de la population de la France et ils se préparent à la recueillir. Ces conjectures désastreuses sont exprimées presque mot pour mot dans une lettre adressée dernièrement à l'évêque Talleyrand... (2). »

Avec les premiers froids, Talleyrand regagna Philadelphie. Il avait loué, dans le quartier alors élégant de Third-Street-North, mais « au fond d'un méchant cul-de-sac, » une « chétive maison » que M. de Bacourt devait trouver, quarante ans plus tard, habitée par un boulanger allemand (3). Là venait le voir son vieil ami de la Constituante, le duc de Liancourt, tout frais

(1) Voyez l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* (1896), p. 168.
(2) 9 novembre 1794 (*Correspondence of French Ministers*, p. 466).
(3) Bacourt, *Souvenirs d'un diplomate*, p. 176 et 334.

débarqué aux États-Unis pour y mener une vaste enquête sur le peuple américain, et « plus questionneur mille fois que le voyageur inquisitif dont parle Sterne (1). » Là se rencontraient aussi trois hommes dont, sous le Consulat, il fera ses collaborateurs au ministère des Affaires étrangères: Th. de Cazenove, La Forest que nous connaissons déjà, et, avec eux, Blanc d'Hauterive, le consul de France à New-York, récemment destitué par le Comité de Salut public, et qui, pour ne pas mourir de faim, s'était fait jardinier. Au mois de juin, Talleyrand reprit son bâton de voyage; il se rendit à New-York, déjà l'une des villes les plus prospères des États-Unis, et, malgré une épidémie de fièvre jaune, y resta jusqu'à la fin de l'été.

De toutes ces allées et venues, Talleyrand rapporta mieux que des impressions, des anecdotes ou des affaires; il rapporta une ample moisson d'observations, qu'il a enregistrées au jour le jour dans ses lettres à Mme de Staël, à lord Lansdowne et à Mme de Genlis, et qu'il a condensées, sous le Directoire, dans deux admirables *Mémoires* pour l'Institut (2). Jamais plus qu'en cette occasion, il n'est apparu sociologue hors pair et écrivain de valeur. C'était l'époque où Volney recueillait des notes pour son instructif *Tableau du climat et du sol des États-Unis*, où le duc de Liancourt préparait sur l'Amérique ses huit volumes méticuleux et lourds. Aussi documenté que l'un et l'autre, aussi exact, aussi précis, il les domine par l'ampleur de ses vues comme par l'éclat de ses peintures; il est plus penseur et plus artiste. Voulez-vous apprécier sa manière? Lisez cette page où il explique comment le caractère national des Américains, peuple nouvellement constitué et formé d'élémens divers, n'est pas encore décidé :

Que l'on considère ces cités populeuses d'Anglais, d'Allemands, de Hollandais, d'Irlandais, et aussi d'habitans indigènes; ces bourgades lointaines, si distantes les unes des autres; ces vastes contrées incultes, traversées

(1) Talleyrand à Mme de Genlis, Cette lettre fut sans aucun doute écrite pendant l'hiver ou au printemps de 1796. Talleyrand la date, en effet, de Philadelphie; il y parle du duc de Liancourt, arrivé en Amérique seulement à la fin de 1794, et de son séjour à New-York qui eut lieu pendant l'été de 1795. (*Mémoires de Mme de Genlis*, t. V, p. 56.)

(2) *Essai sur les avantages à retirer des colonies nouvelles dans les circonstances présentes*, lu à la séance publique de l'Institut national, le 26 messidor an V; et surtout *Mémoire sur les relations commerciales des États-Unis avec l'Angleterre*, lu le 15 germinal an V.

plutôt qu'habitées par des hommes qui ne sont d'aucun pays : quel lien commun concevoir au milieu de toutes ces disparités? C'est un spectacle neuf pour le voyageur qui, partant d'une ville principale où l'état social est perfectionné, traverse successivement tous les degrés de civilisation et d'industrie qui vont toujours en s'affaiblissant, jusqu'à ce qu'il arrive en très peu de jours à la cabane informe et grossière construite de troncs d'arbres nouvellement abattus. Un tel voyage est une sorte d'analyse pratique et vivante de l'origine des peuples et des états : on part de l'ensemble le plus composé pour arriver aux élémens les plus simples ; à chaque journée, on perd de vue quelques-unes de ces inventions que nos besoins, en se multipliant, ont rendues nécessaires; il semble qu'on voyage en arrière dans l'histoire des progrès de l'esprit humain. Si un tel spectacle attache fortement l'imagination, si l'on se plaît à retrouver dans la succession de l'espace ce qui semble n'appartenir qu'à la succession des temps, il faut se résoudre à ne voir que très peu de liens sociaux, nul caractère commun parmi des hommes qui semblent si peu appartenir à la même association.

Pour développer sa pensée, Talleyrand trace ces deux portraits du bûcheron et du pêcheur américains, dont le mérite littéraire avait déjà frappé Sainte-Beuve :

Dans plusieurs cantons, la mer et les bois en ont fait des pêcheurs et des bûcherons; or, de tels hommes n'ont point, à proprement parler, de patrie, et leur morale sociale se réduit à bien peu de chose. On a dit depuis longtemps que l'homme est disciple de ce qui l'entoure, et cela est vrai : celui qui n'a autour de lui que des déserts, ne peut donc recevoir des leçons que de ce qu'il fait pour vivre. L'idée du besoin que les hommes ont les uns des autres n'existe pas en lui; et c'est uniquement en décomposant le métier qu'il exerce qu'on trouve le principe de ses affections et de toute sa moralité.

Le bûcheron américain ne s'intéresse à rien; toute idée sensible est loin de lui. Ces branches si élégamment jetées par la nature, un beau feuillage, une couleur vive qui anime une partie de bois, un vert plus fort qui en assombrit une autre, tout cela n'est rien; il n'a de souvenir à placer nulle part : c'est la quantité de coups qu'il faut qu'il donne pour abattre un arbre qui est son unique idée. Il n'a point planté; il n'en sait point les plaisirs. L'arbre qu'il planterait n'est bon à rien pour lui, car jamais il ne le verra assez fort pour qu'il puisse l'abattre; c'est détruire qui le fait vivre; on détruit partout : aussi tout lieu lui est bon; il ne tient pas au champ où il a placé son travail, parce que son travail n'est que de la fatigue et qu'aucune idée douce n'y est jointe. Ce qui sort de ses mains ne passe point par toutes les croissances si attachantes pour le cultivateur; il ne sait pas la destinée de ses productions; il ne connaît pas le plaisir des nouveaux essais; et si en s'en allant il n'oublie pas sa hache, il ne laisse pas de regrets là où il a vécu des années.

Le pêcheur américain reçoit de sa profession une âme à peu près aussi insouciante. Ses affections, son intérêt, sa vie, sont à côté de la société à laquelle on croit qu'il appartient. Ce serait un préjugé de penser qu'il en

est un membre fort utile; car il ne faut pas comparer ces pêcheurs-là à ceux d'Europe, et croire que c'est, comme en Europe, le moyen de former des matelots, de faire des hommes de mer adroits et robustes: en Amérique (j'en excepte les habitans de Nantuket qui pêchent la baleine) la pêche est un métier de paresseux. Deux lieues de la côte, quand ils n'ont pas de mauvais temps à craindre, un mille quand le temps est incertain, voilà le courage qu'ils montrent; et la ligne est le seul harpon qu'ils sachent manier; ainsi leur science n'est qu'une bien petite ruse; et leur action, qui consiste à avoir un bras pendant à bord d'un bateau, ressemble bien à de la fainéantise. Ils n'aiment aucun lieu, et ne connaissent la terre que par une mauvaise maison qu'ils habitent; c'est la mer qui leur donne leur nourriture; aussi quelques morues de plus ou de moins déterminent leur patrie. Si le nombre leur paraît diminuer à tel endroit, ils s'en vont, et cherchent une autre patrie où il y ait quelques morues de plus. Lorsque quelques écrivains politiques ont dit que la pêche était une sorte d'agriculture, ils ont dit une chose qui a l'air brillant, mais qui n'a pas de vérité. Toutes les qualités, toutes les vertus qui sont attachées à l'agriculture manquent à l'homme qui se livre à la pêche. L'agriculture produit un patriote dans la bonne acception de ce mot; la pêche ne sait faire que des cosmopolites (1).

Talleyrand, qui aimait à indiquer les idées d'un trait léger, sans appuyer, ne poussa pas davantage, ce jour-là, le parallèle entre la pêche et l'agriculture. Il n'insista point sur le rôle social du travail de la terre, qui groupe les individus par la communauté des intérêts et en forme un peuple. Mais plus tard, confirmé dans son idée par l'expérience et le temps, il y reviendra; évoquant dans ses Mémoires ses impressions d'Amérique, il écrira, sur l'agriculture, cette forte page, toujours juste, toujours vraie :

Un peuple nouveau et dont les mœurs, sans avoir passé par toutes les lenteurs de la civilisation, se sont modelées sur celles déjà raffinées de l'Europe, a besoin de rechercher la nature dans sa grande école; et c'est par l'agriculture que tous les grands États doivent commencer. C'est elle, et je le dis ici avec tous les économistes, qui fait le premier fond de l'état social, qui enseigne le respect pour la propriété, et qui nous avertit que notre intérêt est toujours aveugle quand il contrarie trop l'intérêt des autres; c'est elle qui, de la manière la plus immédiate, nous fait connaître les rapports indispensables qui existent entre les devoirs et les droits de l'homme; c'est elle qui, en attachant les laboureurs à leurs champs, attache l'homme à son pays; c'est elle qui, dès ses premiers essais, fait sentir le besoin de la division du travail, source de tous les phénomènes de la prospérité publique et privée; c'est elle qui entre assez dans le cœur et dans l'intérêt de l'homme pour lui faire appeler une nombreuse famille sa

(1) *Mémoire sur les relations commerciales des États-Unis avec l'Angleterre.*

richesse; c'est elle aussi qui, par la résignation qu'elle enseigne, soumet notre intelligence à cet ordre suprême et universel qui gouverne le monde; et de tout cela, je conclus que c'est elle seule qui sait finir les révolutions, parce qu'elle seule emploie utilement toutes les forces de l'homme, le calme sans le désintéresser, lui enseigne le respect pour l'expérience au moyen de laquelle il surveille les nouveaux essais; puis, parce qu'elle offre toujours aux yeux les grands résultats de la simple régularité du travail; enfin parce qu'elle ne hâte et ne retarde rien.

Que de morceaux il y aurait encore à détacher des notes de Talleyrand sur l'Amérique! Sans préjugés et sans passions, il y voyait les hommes et les choses en philosophe, et tout lui était sujet de remarques frappantes, piquantes, profondes. Du premier coup, dans cette société en travail d'enfantement, chez ce peuple « qui un jour sera un grand peuple, le plus sage et le plus heureux de la terre (1), » il découvre et il signale les penchans qui deviendront avec le temps les traits distinctifs du caractère américain, — deux passions également violentes et qui, d'abord, semblent contradictoires, quoiqu'on les retrouve dans plusieurs républiques de l'antiquité et du moyen âge, dans l'Angleterre de Henri VIII, de Cromwell et de Guillaume d'Orange : la passion de l'indépendance et la passion de la fortune. Partout, dans ses courses à travers les États de l'Union, il les avait rencontrées étroitement jointes et il cite des anecdotes qui, mieux qu'une longue étude, les montrent sur le vif. Un jour par exemple, dans une petite ville du Maine, après avoir interrogé son hôte, « homme d'une grande respectabilité, » sur la qualité des terres et leur prix, il lui parle de Philadelphie. L'Américain n'y était encore jamais allé. « Quand vous irez, lui dit Talleyrand, vous serez bien aise de voir le général Washington. — Oh! oui, certainement, répondit l'autre; mais je voudrais surtout, ajouta-t-il avec l'œil animé, je voudrais voir Bingham que l'on dit être si riche (2). » Washington le champion de la liberté, Bingham l'homme d'argent : à eux deux, ils incarnaient déjà l'Amérique!

Chassé du continent européen, Talleyrand n'avait pas apporté aux États-Unis l'âme d'un émigré. Il n'avait pas abjuré la Révolution, dont il était devenu la victime : loin de là; il s'était plu-

(1) Rapport de Talleyrand au Premier Consul, fait en 1800, pour lui proposer d'élever une statue à Washington. *Aff. étrang., États-Unis*, 51, pièce 172.

(2) *Mémoires de Talleyrand*, t. I, p. 238.

tôt confirmé, par le spectacle du Nouveau Monde, dans les idées qui l'avaient mêlé aux orages de sa patrie. Rien n'est plus curieux que de constater l'impression produite sur l'ancien évêque d'Autun, sur l'ancien prélat de cour, sur l'ancien promoteur de la destruction d'un clergé propriétaire et privilégié, par cette liberté américaine où tous les cultes coexistent dans une complète égalité et puisent, au sein même de cette égalité, une sorte d'entente commune sur le terrain du droit pour tous. Il put croire que ce qu'il avait rêvé n'était point une chimère, puisqu'il le voyait transformé en une réalité féconde, pour la force et le développement d'un grand peuple. Lui-même a exprimé ce qui se passa dans son esprit :

Quelle n'est pas la surprise du voyageur lorsqu'il voit [les sectes religieuses] coexister toutes dans ce calme parfait qui semble à jamais inaltérable; lorsqu'en une même maison le père, la mère, les enfans, suivent chacun paisiblement et sans opposition celui des cultes que chacun préfère! J'ai été plus d'une fois témoin de ce spectacle, auquel rien de ce que j'avais vu en Europe n'avait pu me préparer. Dans les jours consacrés à la religion, tous les individus d'une même famille sortaient ensemble, allaient chacun auprès du ministre de son culte, et rentraient ensuite pour s'occuper des mêmes intérêts domestiques. Cette diversité d'opinions n'en apportait aucune dans leurs sentimens et dans leurs autres habitudes: point de disputes, pas même de questions à cet égard. La religion y semblait être un secret individuel que personne ne se croyait le droit d'interroger ni de pénétrer. Aussi, lorsque, de quelque contrée de l'Europe, il arrive en Amérique un sectaire ambitieux, jaloux de faire triompher sa doctrine en échauffant les esprits, loin de trouver, comme partout ailleurs, des hommes disposés à s'engager sous sa bannière, à peine même est-il aperçu de ses voisins; son enthousiasme n'attire ni n'émeut, il n'inspire ni haine, ni curiosité; chacun enfin reste avec sa religion, et continue ses affaires.

Une telle impassibilité, que ne peut ébranler le fougueux prosélytisme, et qu'il ne s'agit point ici de juger, mais d'expliquer, a indubitablement pour cause immédiate la liberté et surtout l'égalité des cultes. En Amérique, aucun n'est proscrit, aucun n'est ordonné : dès lors point d'agitation religieuse...

Talleyrand concluait :

La liberté, et surtout l'égalité des cultes, est une des plus fortes garanties de la tranquillité sociale; car, là où les consciences sont respectées, les autres droits ne peuvent manquer de l'être (1).

(1) *Mémoire sur les relations commerciales des États-Unis avec l'Angleterre.* Il est à noter que Talleyrand, dans son discours à l'Assemblée constituante du 7 mai 1791, semble avoir été l'un des premiers, parmi les hommes de la Révolu-

A son retour d'Amérique, l'auteur de ces lignes sera l'un des négociateurs du Concordat, et, sous une forme nouvelle, il restera fidèle à la pensée de pacification sociale, par la liberté et l'égalité des cultes, qui avait irrévocablement saisi son esprit.

Talleyrand, qui n'avait pas abordé les États-Unis en émigré, les avait abordés, il faut lui rendre cette justice, en patriote. Il essaya d'y servir encore son pays. Tout de suite il avait reconnu que, malgré Rochambeau, La Fayette, les Broglie, les Noailles et autres paladins de la liberté américaine, la terre, nouvellement affranchie de l'Angleterre par le concours de nos armes, était demeurée au fond anglaise d'habitudes et d'intérêts. Pour la France seraient peut-être ses sympathies, pour elle ne seraient pas ses alliances. Le traité Jay (1), qui réconciliait commercialement la Grande-Bretagne avec sa colonie émancipée et que, en dépit d'une agitation de surface, la grande masse des Américains accepta, lui était la preuve qu'il voyait juste. « L'Amérique est tout anglaise, écrivait-il à lord Lansdowne ; c'est-à-dire que l'Angleterre a encore tout avantage sur la France pour tirer des États-Unis tout le bénéfice qu'une nation peut tirer de l'existence d'une autre nation (2). » Revenu en France, dans son *Mémoire* pour l'Institut, il dira de nouveau : « Quiconque a bien vu l'Amérique ne peut plus douter maintenant que, dans la plupart de ses habitudes, elle ne soit restée anglaise ; que son ancien commerce avec l'Angleterre n'ait même pas gagné de l'activité, au lieu d'en perdre, depuis l'époque de l'indépendance des États-Unis, et que, par conséquent, l'indépendance, loin d'être funeste à l'Angleterre, ne lui ait été à plusieurs égards avantageuse. » A cela, quelles raisons ? Talleyrand les recherchait en appliquant une méthode d'analyse que ne désavoueraient pas nos modernes sociologues. « Ce qui détermine la volonté, posait-il d'abord en principe, c'est l'inclination, c'est l'intérêt. » Or les Américains ont avec les Anglais identité de langage, analogie de constitution et de lois, similitude d'éducation et de mœurs. Ces choses font que, « dans toutes les parties de l'Amérique que j'ai parcourues, je n'ai pas trouvé un seul Anglais qui ne se trouvât

tion, qui ait eu nettement l'idée de la liberté des cultes. Cf. *Talleyrand évêque d'Autun*, p. 284-291.

(1) Ce traité fut conclu le 19 novembre 1794.

(2) 1er février 1795. (Pallain, *La Mission de Talleyrand à Londres en 1792*, p. 424.)

Américain, pas un seul Français qui ne se trouvât étranger. » Mais, plus fort, plus impérieux que les habitudes, il y a l'intérêt, — l'intérêt, mobile tout-puissant des volontés politiques : l'intérêt poussait les Américains vers les Anglais. C'étaient les Anglais qui les approvisionnaient, avec leurs manufactures, de tous les articles de consommation journalière ; c'étaient les Anglais qui, en retour, pour l'entretien de leurs colonies, achetaient les produits du sol américain. Ajoutez que, seuls au monde, les négocians britanniques pouvaient, grâce à leurs énormes capitaux, faire crédit un an et souvent plus, — avantage sans prix pour des gens qui se lançaient dans les affaires sans avoir d'avances. En face de tels liens d'intérêt, que chaque jour resserre, que pesaient des liens de reconnaissance, que chaque jour efface? Qu'étaient les services rendus par La Fayette et ses amis auprès des services attendus des banquiers de Manchester ou des marchands de Londres?

Talleyrand constatait avec dépit cet état de choses. Que l'Angleterre eût ainsi, sans lutte, le pas sur la France dans le Nouveau Monde, il lui était dur de s'y résigner. Noua-t-il avec Jefferson une intrigue pour contrecarrer la politique anglaise de Washington et des fédéralistes? C'est invraisemblable, — d'autant plus invraisemblable que les mêmes gens qui le représentent en allié du chef des démocrates d'Amérique, de l'ami des jacobins de France jusque dans leurs pires excès, prétendent qu'à la même époque, songeant peut-être à se rapprocher des Bourbons, il se promenait dans les rues de Philadelphie avec une cocarde blanche à son chapeau (1). Mais si Talleyrand ne se mêla point en Amérique au jeu des partis politiques, du moins n'y resta-t-il pas spectateur inactif des coups qui frappaient l'influence française. Il aurait voulu, sur le terrain de la libre concurrence, ouvrir plus largement les portes des États-Unis à notre industrie dont il sentait l'essor tout proche. Il rêvait de renverser les barrières qui s'opposaient à des relations commerciales avantageuses entre nos producteurs et les consommateurs du Nouveau Monde. Il entretenait son ami, Alexandre Hamilton, d'un vaste projet de suppression des douanes (2). Hamilton

(1) Voyez *Life of prince Talleyrand* (Philadelphie, 1834), p. 217-219. Dans les *Writings of Thomas Jefferson*, il n'apparaît nulle part que Talleyrand ait connu cet homme d'État pendant son séjour en Amérique.

(2) *Mémoires de Talleyrand*, t. I, p. 243-244.

écoutait, hochait la tête, et ne se laissa pas convaincre. Au moment même où Talleyrand lui développait ses belles théories libre-échangistes, il faisait adopter par le Congrès américain un nouveau tarif douanier, tel qu'aurait pu le concevoir le plus enragé des protectionnistes.

III

Tandis que Talleyrand faisait à travers l'Amérique des voyages d'affaires et d'études, les événemens marchaient en France. Le 9 Thermidor avait jeté bas Robespierre ; depuis lors, la guillotine s'était ralentie, les prisons s'étaient vidées : le cauchemar de sang se calmait. Au règne des forcenés du meurtre, succédait une autorité moins dure, celle des hommes que la peur avait rendus souvent complices du crime, mais pour qui le crime n'était pas l'unique raison d'être. Sieyès, Thibaudeau, Boissy d'Anglas, Cambacérès et leurs amis rentraient en scène; les terroristes, pris de panique sinon de repentir, tâchaient de s'éclipser et réclamaient un vote d'oubli pour tous leurs votes de mort; les survivans de la Gironde se hasardaient hors de leurs cachettes; Carrier et Fouquier-Tinville, symboles vivans du régime disparu, montaient sur l'échafaud... D'un bout à l'autre de territoire, c'était une détente; sur quelques points même, une réaction qui eut ses excès. La Convention, sous la pression de l'opinion publique, désavouait la Terreur. A Paris, la Jeunesse dorée, les Muscadins, les Incroyables criaient : A bas les jacobins! à bas les anarchistes! Le chant du *Réveil du peuple* couvrait le chant de *la Marseillaise*. Quelques émigrés se risquaient à rentrer chez eux. Des salons s'entr'ouvraient. Revenue l'une des premières, dès le mois de mai 1795, Mme de Staël invitait ensemble à l'ambassade de Suède, rue du Bac, les constitutionnels de 91 et les triomphateurs de Thermidor : Mathieu de Montmorency et Dupont de Nemours, Lanjuinais, Boissy d'Anglas, Marie-Joseph Chénier, Tallien, Barras. Tout en composant ses *Réflexions sur la paix intérieure*, elle projetait déjà d'organiser avec eux la République : les États-Unis serviraient de modèle; et dans le gouvernement où le pouvoir serait partagé entre deux Chambres avec une aristocratie intellectuelle, peut-être songeait-elle à réserver une place à l'ami qui l'avait si sou-

vent entretenue de l'Amérique, à Talleyrand rappelé d'exil (1).

A mesure que, par bribes, les lettres et les journaux dépeignaient ce revirement de la France, la pensée de Talleyrand s'orientait vers un avenir nouveau. Lui qui, naguère, parlait sérieusement de se fixer en Danemark ou bien de fonder en Louisiane un établissement définitif, il ne peut plus se résigner à être loin de Paris, — Paris où il a tour à tour réussi dans la politique et dans les affaires ! Déjà beaucoup de constitutionnels, ses camarades d'idées et de luttes, sont sortis de leurs prisons ou de leurs retraites : quand lui-même sortira-t-il de son exil ? La hâte le prend d'accourir à côté de ces revenans dans la bataille des partis, de s'installer avec eux, pour son plus grand profit, au cœur même de la République débonnaire qu'ils ont la prétention de former.

Il n'ose pas encore l'avouer à ses amis, ni peut-être se l'avouer à lui-même. Mais, déjà, sous sa plume, son secret transpire : « Je ne fais point de projets pour mon avenir, écrit-il à Mme de Genlis le 12 floréal an III ; c'est de l'Europe qu'il dépend : rien ne me ferait habiter un pays en guerre avec la France. J'ai l'Angleterre en horreur ; reste la Suisse, ou l'Amérique, et, jusqu'à présent, je préfère l'Amérique, parce que c'est celui de tous les pays où l'on aime le mieux notre République à laquelle, malgré les injustices que j'ai éprouvées de la part d'un des anciens partis dominans de la Convention, j'appartiens par tous mes sentimens et par toutes mes espérances (2). »

Enfin, il n'y tient plus. Le 28 prairial (16 juin 1795), il adresse à la Convention une pétition. Je ne suis pas un émigré, prétend-il, et on ne doit pas me traiter comme tel. Pour la première fois, il invoque la fameuse mission en Angleterre que lui aurait confiée, après le 10 août, le gouvernement provisoire. Puis, il rappelle le décret du 5 décembre le mettant tout à coup hors la loi, son départ forcé d'Angleterre lorsque l'*alien bill* lui fut appliqué, son arrivée en Amérique « où il réside encore en attendant qu'il lui soit permis de revoir sa patrie, et digne d'elle

(1) Sur les idées et le salon de Mme de Staël à cette date, voyez A. Sorel, *Mme de Staël* (3e édit.), p. 59, et Paul Gautier, *le Premier exil de Mme de Staël*, dans la *Revue* du 15 juin 1906.

(2) Cette lettre inédite ne porte pas le nom de la destinataire, qui était alors fixée sur les « bords de l'Elbe, » et je ne vois que Mme de Genlis à qui Talleyrand ait pu l'écrire.

par ses principes et ses sentimens. » On ne peut pas assimiler, poursuit-il, un contumace à un émigré; « la fuite causée par un décret d'accusation et, à plus forte raison, l'absence prolongée par ce motif, n'a aucun rapport avec le départ volontaire qui constitue le délit de l'émigration;... la Convention nationale a reconnu que ceux qui, depuis le 31 mai, avaient été persécutés par des mandats d'arrêt, dénonciations, etc., étaient autorisés à reparaître. Talleyrand, décrété d'accusation depuis le 2 septembre 1792, est absolument dans le même cas, car les prisons étaient alors ce que toute la France est devenue depuis sous la tyrannie de Robespierre, et il eût été insensé de se constituer prisonnier au milieu des troubles qui déchiraient alors la République... Plein de confiance dans la justice de la Convention, dans celle des citoyens qui exercent aujourd'hui le pouvoir judiciaire, il demande qu'il lui soit permis de venir se présenter devant le tribunal indiqué pour le juger, sans qu'il puisse être considéré comme émigré, alors qu'il n'est précisément que contumace, et contumace à une époque où les représentans eux-mêmes, menacés ou victimes, ne pouvaient garantir l'appui de la loi aux innocens. »

Envoyée à Mme de Staël ou à des Renaudes, l'ex-grand vicaire toujours fidèle de l'évêché d'Autun, cette supplique servira quand l'heure sera venue. D'ici là, n'ayant rien de mieux à faire pour distraire son attente, Talleyrand s'installa pendant l'été à New-York. Il acheva de s'y lier avec un personnage intéressant, un Anglais, Thomas Law, qu'il avait rencontré au cours de ses voyages. Fonctionnaire du Bengale, plus ou moins méconnu par le gouvernement britannique, Law avait apporté dans le pays des libres expériences son esprit d'entreprises. Ingénieux et pratique, il avait tout de suite trouvé en Talleyrand un partenaire de choix; il avait piqué sa curiosité en lui expliquant un système d'impôts dont il était l'inventeur, et que l'ancien ami de M. de Calonne a loué sans réserve dans une lettre à lord Lansdowne. Il l'entretenait surtout de l'Inde, de ses ressources, de son avenir, et ce furent sans doute ses récits, joints à ceux des armateurs américains, qui étaient revenus du Bengale en 1794, les poches pleines d'or, qui inspirèrent à Talleyrand l'idée de tenter, sur les bords du Gange, une spéculation. L'ami Beaumetz fut bientôt de la confidence. On fréta un navire; plusieurs importantes maisons de Philadelphie et des capitalistes

hollandais fournirent la cargaison; un équipage fut enrôlé; il était même question que Talleyrand, au cas où la Convention inflexible maintiendrait son décret d'accusation, s'embarquât avec Beaumetz. Un incident bizarre avait cependant jeté un froid entre les deux inséparables. Un jour que, de la « Batterie » de New-York, ils surveillaient ensemble le chargement de leur bateau, Talleyrand avait senti le regard de son ami se poser sur lui : regard étrange, sinistre. « Malheureux, qu'as-tu? s'écria Talleyrand. Tu en veux à ma vie! Tu te prépares à me précipiter dans l'eau! » Beaumetz devint tout pâle. « C'est vrai! répondit-il. Depuis quelque temps, l'idée de te tuer me hante; j'y ai résisté de toutes mes forces, mais j'allais y succomber lorsque tu l'as devinée. Fasse le ciel que cette obsession soit à jamais arrachée de mon esprit (1)!... » Talleyrand avait souri, mais il avait eu peur; et la perspective d'affronter une traversée très longue avec un compagnon ainsi halluciné ne lui disait rien de bon. Calcutta ne lui apparaissait d'ailleurs que comme un pis aller, comme une dernière carte à se ménager.

Son rêve, c'était Paris. De jour en jour, il était plus impatient de s'en rapprocher. « Si je reste encore un an ici, mandait-il à Mme de Staël, j'y meurs (2). » Et, le 8 septembre, il reprenait : « Ou il y aura un tremblement de terre général en Europe, ou j'y retournerai au mois de mai prochain : cela est arrêté dans mon esprit. » Il ne lui suffisait pas que le passé fût absous, il voulait qu'il fût effacé. « Il ne faut pas que mon décret d'accusation à moi seul soit rappelé. Il y a plusieurs personnes qui sont dans la même situation et dont on doit rapporter les décrets. Je voudrais être avec eux (*sic*); avoir une expédition de cet anéantissement de décret donnée par le Comité de sûreté publique; et ensuite que, sur le vu de mon passeport, mon émigration fût jugée et que l'on me fît parvenir un acte de ce jugement... Alors je vous écrirai le moment de mon départ et où j'arriverai... Si je choisissais Hambourg, de Hambourg j'irais en Angleterre et d'Angleterre en France... Faites démener l'abbé des Renaudes, ajoutait-il, en guise de conclusion; il doit con-

(1) C'était Talleyrand qui, dans sa vieillesse, racontait cette anecdote. M. de Bacourt, de passage à New-York en 1840, tint à visiter la Batterie, où la scène s'était passée. (*Souvenirs d'un diplomate*, p. 19.)

(2) Mme de Staël rappelait à Talleyrand cette phrase, qui ne se trouve pas dans les lettres publiées par le duc de Broglie, en lui écrivant le 28 février 1809.

naître ce pays-ci supérieurement puisqu'il n'a jamais été arrêté (1). »

Lorsque Talleyrand écrivait cette lettre, il était redevenu citoyen français : le 18 fructidor (4 septembre), la Convention avait, d'un même geste, aboli le décret d'accusation qui pesait sur sa tête et rayé son nom de la liste des émigrés. Mais la partie avait été dure ; seule, l'activité passionnée de Mme de Staël avait pu la gagner.

C'est qu'en ce mois de septembre 1795, l'heure n'était point propice aux émigrés. Évocation de la France d'hier, tous confondus avec les soldats de l'armée de Condé ou les réfugiés de Coblentz, leur retour froissait trop de préjugés, portait ombrage à trop d'intérêts. Fraîche encore, l'affaire de Quiberon servait de prétexte aux rigueurs. Contre les émigrés, les conventionnels divisés se retrouvaient unis. Quand, le 5 fructidor, le ci-devant boucher Legendre, — le même qui venait de dénoncer furieusement Mme de Staël en pleine assemblée, — les avait une fois de plus voués à l'exécration des républicains, il y avait eu sur tous les bancs des marques d'assentiment. Était-ce bien le moment de parler de Talleyrand? Mme de Staël n'eut pas une minute d'hésitation. Son ami avait jeté vers elle un cri de détresse ; qu'importe dès lors qu'elle soit menacée, elle ne songe qu'à lui : il veut revenir, il reviendra. Noblement elle relève les courages vacillans de ses alliés, les députés qui sont les hôtes de son salon ; elle leur communique sa flamme, leur dicte leurs actes, leur souffle leurs discours. Pour attendrir et exalter Chénier, âme de poète, on raconte qu'elle lui fait chanter, par une jeune femme dont il est épris, des vers émouvans de son frère André (2). Le 13 fructidor, dans une discussion relative aux radiations provisoires, un autre de ses nouveaux familiers, Tallien, reprenant à la tribune les argumens qu'a déjà produits Rœderer dans une brochure retentissante (3), distingue entre les émigrés et les fugitifs ; sur les premiers, il appelle les foudres de la nation ; pour les autres, il réclame l'indulgence ou plutôt la justice. Dans leurs rangs, s'écrie-t-il, on rencontre « de ces

(1) *Revue d'histoire diplomatique* (1890), p. 215.

(2) Colmache, *Revelations of the Life of prince Talleyrand*, p. 228.

(3) *Des fugitifs français et des émigrés.* Dans cette brochure, parue en août 1795, Rœderer faisait l'éloge de la conduite de Talleyrand et de Beaumetz en Angleterre et en Amérique, et de celle de Montesquiou en Suisse ; il ajoutait : « Ces hommes ont-ils cessé un seul instant d'être Français ? » (p. 14).

fondateurs de la liberté, de ces citoyens qui ont rendu les plus grands services à la patrie, » et il trouve moyen de citer en exemple Talleyrand-Périgord, qui « a été mis sur la liste des émigrés quoiqu'il soit sorti avec une mission du gouvernement. »

Le même jour, 13 fructidor, des Renaudes déposait sur le bureau de la Convention la pétition de Talleyrand; l'ancien abbé, maintenant professeur aux Écoles centrales de Paris, y joignit une note pour bien préciser que le proscrit n'avait quitté la France qu'avec un passeport et une mission du gouvernement. « Il est de principe, ajoutait-il, même dans le code de l'émigration, que celui qui a reçu une mission pour les pays étrangers n'est tenu de rentrer qu'après son rappel; et il est de fait qu'aucun rappel n'a eu lieu à l'égard de Talleyrand (1). »

Premières cartes d'un jeu serré, l'allusion de Tallien à la tribune, le dépôt de la pétition de Talleyrand sur le bureau de la Convention n'engageaient pas la partie décisive. Avant de pousser plus loin, les amis de Mme de Staël voulurent de nouveau tâter l'adversaire; s'il semblait trop puissant, trop irréductible, on en resterait là, on attendrait une occasion meilleure. Justement, le 17 fructidor, la Convention était appelée à se prononcer sur le cas de l'ex-général de Montesquiou, fugitif comme Talleyrand et qui, comme lui, avait envoyé à l'Assemblée une pétition. De l'issue du débat se dégagerait la conduite à tenir. La séance fut orageuse : la Montagne grondait; ainsi qu'aux beaux jours de Robespierre, les tribunes étaient houleuses, menaçantes (2). Cependant, les modérés tinrent bon, et la discussion, ardente et prolongée, se termina en faveur de Montesquiou. Les augures étaient favorables à Talleyrand.

Le lendemain, 18 fructidor, Marie-Joseph Chénier donna lecture de son rapport sur la pétition de Talleyrand. L'ancien évêque d'Autun, dit-il, est un « des fondateurs de la liberté; « il n'a point, comme [les émigrés], ces enfans dénaturés, tourné contre la patrie un fer parricide; » il est sorti de France « avec une mission du gouvernement. » Pour preuves, l'orateur brandit le passeport signé par les membres du Conseil exécutif provisoire; il cite le fameux *Mémoire* du 25 novembre 1792 sur les

(1) *Moniteur universel* du 17 fructidor an III.
(2) *Courrier républicain* du 18 fructidor.

rapports de la France avec les autres États de l'Europe, découvert dans les papiers de Danton. Et, pendant qu'ainsi Talleyrand « s'occupait à consolider la République,... sans rapport préalable et sans motif, » il était décrété d'accusation ! « Je réclame de vous Talleyrand, continue Chénier; je le réclame au nom de l'équité nationale, je le réclame au nom de la République qu'il peut servir par ses talens, au nom de la haine que vous portez aux émigrés, et dont il serait la victime comme vous, si des lâches pouvaient triompher ! » Génissieu appuie la proposition de Chénier. Brival rappelle que l'évêque d'Autun, le premier entre les privilégiés, a renoncé à ses privilèges, et qu'il a établi l'Église constitutionnelle. Mais Legendre veille, il monte à la tribune; n'osant pas attaquer de face, mille fois plus dangereux avec ses airs de douceur, il demande l'ajournement : Qu'on renvoie, dit-il, la pétition au Comité de législation qui fera un rapport. A ce moment, Boissy d'Anglas prend la parole : « Il ne s'agit point ici d'amitié, mais de justice; Talleyrand n'est pas émigré (1). » On vote, et, au milieu des applaudissemens, la motion présentée par Chénier est adoptée : « La Convention nationale décrète que Talleyrand-Périgord, ancien évêque d'Autun, peut rentrer sur le territoire de la République française, et que son nom sera rayé de toute liste d'émigrés; en conséquence, elle rapporte le décret d'accusation lancé contre lui (2). »

Talleyrand reçut la bonne nouvelle à New-York au commencement de novembre. Son premier mouvement fut d'adresser à l'amie généreuse et fidèle, à Mme de Staël, un très tendre merci. « Voilà donc, grâce à vous, lui écrit-il le 14 novembre, une affaire terminée ; vous avez fait en totalité ce que je désirais... Au printemps, je partirai d'ici pour le port que vous m'indiquerez, et le reste de ma vie, quelque lieu que vous habitiez, se passera près de vous... M. de Staël me donnera-t-il une petite chambre? C'est chez vous que je voudrais descendre en arrivant. » Et, après avoir embrassé Mathieu, Mme de Valence, Castellane, il ajoute : « Chère amie, je vous aime de toute mon âme. » Hélas ! cette reconnaissance si chaude ne devait pas résister à l'épreuve du temps. Relatant dans ses Souvenirs les circonstances de son retour, Talleyrand n'aura pas un mot de

(1) Voyez, pour le débat, le *Moniteur universel* du 21 fructidor.
(2) *Procès-verbaux imprimés de la Convention nationale*, t. LXIX, p. 39.

gratitude pour Mme de Staël, il ne citera même pas son nom à côté de celui de Chénier; et, par une défaillance de mémoire plus étrange encore, oubliant sa pétition imprimée tout au long dans le *Moniteur*, ses démarches que pouvaient rappeler tant de témoins, il écrira : « Le décret de la Convention qui m'autorisait à rentrer en France... avait été rendu sans aucune sollicitation de ma part, à mon insu! »

Se voyant déjà sur le chemin de la France apaisée, Talleyrand revint passer l'hiver à Philadelphie. Plus que jamais, la capitale des États-Unis était devenue le rendez-vous de ceux qu'on pourrait nommer les Français de 89, — fayettistes, constituans et gens du même bord pour lesquels l'Europe de la coalition s'était montrée inhospitalière, et qui, peu à peu, avaient réémigré en Amérique. Suivant l'expression d'un témoin, ils faisaient assez l'effet d'une réunion d'ombres, lesquelles, n'étant plus de ce monde, auraient gagné l'autre avec un état d'âme, rempli de leurs regrets, de leurs espérances, de toutes leurs ambitions et de toutes leurs pensées, où s'était comme figé le rêve de leur existence (1). Talleyrand, à qui les souvenirs ne suffisaient pas encore et qui n'avait nullement renoncé à vivre, apportait dans ce milieu fossile un regain de jeunesse. On vit alors ce que le public ne devait pas voir souvent, un Talleyrand bon enfant. Un des hommes qui le connurent de plus près pendant son séjour en Amérique, Moreau de Saint-Méry, — Moreau de Saint-Méry qui rappelait avec emphase qu'il avait été « roi de Paris pendant trois jours, » parce qu'il y avait présidé en 1789 le collège électoral, et qui, tombé de ce pinacle, tenait simplement à Philadelphie un magasin de libraire où, malheur suprême après tant de catastrophes, il finira par faire une faillite de vingt-cinq mille francs, — Moreau de Saint-Méry raconte que l'ancien évêque d'Autun, hôte le plus assidu de son arrière-boutique, en était aussi le boute-en-train. Presque chaque soir, une troupe de Français se retrouvaient dans ce salon de l'exil et, assis sur des chaises de paille, devisaient entre eux de leurs soucis : parmi eux, il y avait de grands noms comme Noailles, La Rochefoucauld, Talon; des noms célèbres comme Volney. Pendant que l'ancien « roi de Paris » dînait maigrement, devant l'assistance, d'un peu de riz au lait cuit

(1) Voyez les *Mémoires du comte de Moré*, p. 148.

sur le poêle de son magasin, Talleyrand dégustait à petites gorgées ininterrompues un vieux madère et faisait voler les propos joyeux. Quelquefois Blacon, taquin, l'accablait de « Monseigneur, » et c'était un fou rire général quand l'autre, pour se démonseigneuriser, lui donnait « de son poignet de fer ce que les enfans appellent les manchettes (1). »

Talleyrand, qui avait toutes les audaces, scandalisa-t-il les Américains, ainsi que le prétend le comte de Moré, en s'affichant avec une négresse? On les aurait rencontrés dans les rues de Philadelphie bras dessus bras dessous, en plein jour. Cette interprétation de la déclaration des droits de l'homme ne fut point, paraît-il, du goût des concitoyens de Washington. Cependant, ajoute Moré, tel était le charme de Talleyrand qu'après quelques holà ! on lui passa cette fantaisie douteuse. Il avait gagné dans toute l'Amérique, par sa bonne grâce et son esprit, une popularité dont M. de Bacourt, représentant de la Monarchie de Juillet aux États-Unis vers 1840, devait retrouver encore des traces.

En dépit des distractions que lui offrait Philadelphie, Talleyrand ne perdait pas de vue Paris où, sous le régime de la Constitution de l'an III, était en train de s'établir le gouvernement du Directoire. Les élections venaient avec éclat de ratifier la chute des hommes de la Terreur; d'un bout à l'autre du territoire, les tendances à la modération, les idées de pacification avaient été approuvées. Au Conseil des Anciens comme au Conseil des Cinq-Cents, Talleyrand reconnaissait des amis; parmi les directeurs eux-mêmes, il devinait déjà des personnages faits pour le comprendre, et, redevenu citoyen français, il était impatient de témoigner son bon vouloir à ces maîtres nouveaux du pays. Une de leurs tâches les plus pesantes, les plus ardues, était de ravitailler Paris affamé par les suites de la Terreur, Paris sombre et farouche que les femmes emplissaient du refrain tragique : Du pain! du pain! Dans ses lettres à des Renaudes et à Mme de Staël, il multipliait les avis sur les subsistances à tirer d'Amérique, — farines, riz, salaisons; il indiquait les meilleurs intermédiaires, les courtiers auxquels on devait s'adresser pour n'être pas trop volé (2); il offrait ses bons offices.

(1) *Journal de Moreau de Saint-Méry*, cité par le baron Pichot, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, p. 209-210.

(2) Voyez notamment une lettre à Mme de Staël du 20 décembre 1795.

Au lieu de muser ainsi, pourquoi ne prenait-il pas tout bonnement le paquebot qui, par le plus court chemin, le ramènerait en France? Il écrivait à Mme de Staël, le 8 mars 1796 : « J'attends que le coup de vent de l'équinoxe soit passé, et immédiatement après, je m'embarque pour Hambourg. » L'équinoxe passa, il ne s'embarqua point. Peut-être, avant de se lancer, voulait-il qu'un courant se dessinât dans la politique hésitante et trouble du Directoire? Peut-être avait-il à liquider quelque affaire? Le 27 mai, le bâtiment équipé par ses soins mit à la voile vers Calcutta; il emportait Beaumetz qui venait, sous une pluie de quolibets, d'épouser une veuve sans argent et mère de trois enfans... A son heure, le 13 juin (1), Talleyrand monta enfin sur un brick danois et dit adieu à l'Amérique.

Ce fut à Hambourg qu'il débarqua à la fin de juillet. La ville était bien choisie. Halte habituelle des courriers et des voyageurs, elle était le carrefour où affluaient les nouvelles de Paris et de Berlin, de Londres et de Vienne; mieux que partout ailleurs, on y apprenait vite et bien les moindres événemens. Des émigrés de marque, parmi lesquels Talleyrand comptait des amis, en avaient, à cause de cela, fait leur résidence. Tous le reçurent avec joie, tous lui firent fête, — tous, sauf Mme de Flahaut, en train de nouer avec le ministre de Portugal, M. de Souza, une intrigue sentimentale qui se terminera par un mariage, et qui, toute craintive en face du passé qui se dressait devant elle, envoya un à émissaire bord même du brick danois pour insinuer au revenant de ne pas descendre à terre et de retourner dare dare en Amérique. Talleyrand écouta poliment la communication, mais n'en tint aucun compte. Il passa un mois à Hambourg. Il y eut des fièvres dont il se guérit avec peine; il y vit Mme de Genlis, à qui il jura ses grands dieux qu'il « était dégoûté pour la vie des affaires, et que rien au monde ne pourrait le déterminer à s'y rengager; » il y vit Gouverneur-Morris, la princesse de Vaudemont, Valence, tant d'autres qu'il avait jadis connus; peut-être l'ancien secrétaire de la légation de Chauvelin à Londres, devenu ministre plénipotentiaire de la République française près des villes hanséatiques, Reinhard (2), qui lui était

(1) Date donnée par Pichot, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, p. 93.

(2) Reinhard, pendant le séjour de Talleyrand à Hambourg, était à Brême, mais il vint quelquefois à Altona et put l'y rencontrer. Voyez *Aff. étrangères, Hambourg*, 110.

fort attaché. Mais, avec sa prudence ordinaire, il se tint très à l'écart des partis : « Je ne sais pas un mot de ce que l'on appelle la politique des Français qui sont à Hambourg ou à Altona, mandait-il à Mme de Staël dans un spirituel billet. Ce qui me revient, c'est que tout ce monde-là déteste l'Angleterre et désire rentrer en France. La vente des biens fait des milliers de républicains. On parle d'un parti d'Orléans, dont le chef, à ce que me disait ces jours-ci mon médecin, ne pense qu'à aller en Amérique; d'un parti Lameth, qui est composé de deux personnes, dont l'impotent d'Aiguillon se trouve être une; d'un parti Dumouriez, formé par son valet de chambre Baptiste et son chirurgien-major : les trois partis ensemble font bien à peu près huit ou neuf personnes. Si votre Suisse ne fournit pas de rassemblemens plus dangereux, je vois que nous serons, cet hiver, fort tranquilles à Paris (1). » Les mêmes amateurs de commérages qui ont, à Hambourg, déguisé Talleyrand en orléaniste, ont raconté que le Directoire, pressé d'employer ses talens, l'aurait chargé à Berlin d'une mission secrète (2) : bien secrète, en effet, cette mission, car, dans aucun document de l'époque, il n'en est question!

De Hambourg, Talleyrand se rendit tout droit à Amsterdam, puis à Bruxelles, et de là à Paris. Il y rentra sans bruit le 20 septembre, flairant le vent, tout prêt à saisir la première occasion que lui offrirait la fortune.

BERNARD DE LACOMBE.

(1) 19 août 1796. *Revue d'histoire diplomatique* (1890), p. 219.

(2) Bastide, *Vie religieuse et politique de Talleyrand-Périgord*, p. 163 et 185; *Life of prince Talleyrand*, p. 224 et 238, etc. Sir Bulwer a reproduit ces bruits, *Essai sur Talleyrand*, p. 145-146. On a aussi prétendu que c'était à Hambourg que Talleyrand s'était lié avec Mme Grand. Voyez mon étude, *le Mariage de Talleyrand*, dans *le Correspondant* du 25 août 1905.

PAYSAGES DE GRÈCE[1]

XI. — OLYMPIE

Ville de fêtes, de jeux athlétiques, de pompes religieuses, Olympie était peut-être le lieu de toute la Grèce qui m'attirait le plus. Les Odes triomphales de Pindare me l'avaient parée de si éclatantes images ! Et j'avais feuilleté autrefois quelques-uns des livres somptueux qu'on lui consacra, — les planches, les illustrations, les descriptions des ruines et des statues : il m'en était resté un éblouissement.

L'histoire aussi me fournissait des motifs d'enthousiasme. A partir du VIIe siècle, cette bourgade de l'Élide a été véritablement le centre de l'hellénisme, centre religieux, centre civilisateur ! Autour du sanctuaire de Zeus, environné d'un grand nombre d'autres qui perpétuaient la mémoire des plus anciennes légendes, les Grecs des colonies, mêlés à ceux du continent, venaient, tous les quatre ans, fraterniser dans la communauté d'un grand culte. Ainsi se raffermissait en eux la conscience de la race. Le luxe qui se déployait dans ces *panégyries* solennelles, l'athlétisme, les courses, les expositions d'œuvres d'art, les récitations de poésies, de morceaux d'histoire et d'éloquence, toutes ces manifestations de la force, de la grâce, de la richesse, de

(1) Voyez la *Revue* des 15 avril et 1er juin.

l'intelligence helléniques exaltaient l'orgueil national. Il en résultait une ardeur d'émulation. Ceux qui avaient vu ces spectacles en rapportaient sûrement des exemples qui fructifiaient dans leurs lointaines patries. Olympie a contribué plus qu'Athènes elle-même à la diffusion de l'esprit grec.

On y accourait de toutes les contrées méditerranéennes, des villes opulentes surtout, — de Rhodes, de Cyrène, d'Agrigente, de Syracuse, de l'Asie Mineure et des îles de l'Archipel. Les Romains, à leur tour, y affluèrent, en curieux, en dévots aussi : car le sanctuaire d'Olympie n'avait d'égal en sainteté que celui d'Éleusis. Puis, la gloire de l'olivier olympique finit par les tenter, eux aussi. Néron, empereur du monde, voulut être couronné dans l'enceinte de Zeus, comme un bourgeois de Sicile ou de Béotie.

Le prestige des fêtes, qui se célébrèrent pendant plus de dix siècles dans ce petit canton de l'Élide, est resté si grand qu'aujourd'hui encore le seul nom de « jeux olympiques » attire dans la moderne Athènes tout ce qu'il y a d'Hellènes enrichis sur les bords de la Méditerranée orientale, sans parler des cohues de touristes occidentaux. C'est la même rivalité d'ostentation qu'au temps du bon Pindare, — une rage subite de jeter l'argent par les fenêtres, pour éblouir l'étranger, ou, plus noblement, pour faire honneur à l'Hellade immortelle...

*
* *

J'arrivai à Olympie dans la seconde quinzaine d'août, à peu près à l'époque où se donnaient autrefois les jeux. Les moissons étaient finies, on commençait déjà les vendanges.

A partir de Pyrgos, le chemin de fer suit une jolie vallée couverte de cultures, avec des villages ensoleillés à mi-côte. Partout, à proximité de la voie, sur des aires en plein vent, des raisins séchaient, et les jonchées de grappes luisaient comme d'étranges mares violettes, dans le vert illimité des vignes.

Puis, à mesure qu'on se rapproche d'Olympie, la solitude se fait peu à peu, les villages disparaissent. On descend de wagon au milieu des champs, où, çà et là, se dressent quelques hôtels et de misérables auberges. Et, tout de suite, on a l'impression d'un pays doux, reposé, accueillant. Nulle part, en Grèce, je n'ai

éprouvé un pareil sentiment de bien-être, de joie calme et grave. Ce coin de terre était à souhait pour servir de caravansérail à des foules religieuses.

Du haut de la petite colline du Kronion, on peut l'embrasser tout entier. On passe le ruisseau du Cladéos sur un pont de bois, on longe obliquement les ruines, et l'on monte sur cette butte arrondie et sablonneuse qui domine la vallée de l'Alphée. Tout modeste qu'il est, le Kronion m'avait charmé à première vue. C'était à l'heure du soleil couchant. Les pins, qui le revêtent du haut en bas, étageaient leurs longues tiges dans la lumière vermeille, comme des quenouilles d'émeraude. La masse harmonieuse des verdures chatoyait de reflets soyeux et chauds, et l'on songeait à un grand reposoir. De cet endroit, je sentis davantage la douceur pastorale et religieuse de la contrée.

Elle a bien changé, depuis les siècles de sa splendeur. Un tremblement de terre a bouleversé le niveau de la plaine, détourné le lit de la rivière, enfoui profondément les débris des constructions antiques. Mais l'aspect général est toujours le même sans doute. L'atmosphère et le décor de nature sont identiques.

En bas du Kronion, dans l'angle formé par le Cladéos et l'Alphée, j'aperçois nettement le quadrilatère de l'*Altis*, l'enceinte sacrée de Zeus, où, parmi les platanes et les herbes jaunies, bâillent les trous des fouilles, s'amoncellent les décombres. Rien ne se distingue, dans cette confusion de pierres, dans ce fouillis de plantes et d'arbustes, que le stylobate rasé du grand temple, les colonnes trapues de l'Héraion, l'arche voûtée du couloir qui conduisait au stade. Cet espace occupé par l'Altis et par les édifices groupés alentour n'est pas très considérable. Comme toujours, lorsqu'on se trouve en présence d'une ruine grecque, on s'étonne des dimensions restreintes.

A gauche, une échappée déplaisante sur un hôtel et sur le musée, — ce dernier hideux à voir : un pastiche de style dorique, polychromé, avec des applications en terre cuite !... Mais la vue gagne immédiatement les beaux horizons de la vallée, encore un peu nus du côté du couchant. De minces cordons de peupliers tracent des lignes grêles sur les crêtes des collines : c'est le peuplier blanc qu'on brûlait autrefois pour les dieux dans les sacrifices. En face, par delà les ruines, l'Alphée, divisé en

plusieurs bras, répand ses eaux claires et paresseuses sur un lit de galets. Il arrose des champs de maïs, des prairies où pâturent des troupeaux. Une vieille barque sommeille dans une anse, au milieu de l'eau tout unie et moirée de mordorures. Derrière l'autre rive, — dominant des cultures et des terrains en friches, des montagnes boisées dévalent en pentes douces.

Comme le fond de la vallée se dérobe, obstrué par d'épais rideaux de verdures, je descends de l'Altis, et, suivant une piste qui traverse le stade, — l'ancienne route de Pise, probablement, — je remonte le cours de la rivière. C'est un sentier délicieux en cette saison. Il est ombragé de figuiers, parfumé de menthe et de verveine. Des rigoles fraîches serpentent de tous côtés. Un ruisselet fait tourner la roue d'un moulin. Çà et là, quelques métairies, une pauvre auberge isolée, et, de loin en loin, des paysans qui poussent des ânes chargés de légumes... Et partout des pins à l'odeur chaude, capiteuse. Les pins foisonnent. Quelques-uns, très gros, ont leurs fûts entaillés et sillonnés de canaux, par où la résine s'égoutte dans un réservoir ménagé au pied de l'arbre. Elles sont gracieuses, ces petites auges moussues, où la sève des pins se recueille et s'épaissit, pareille à du miel dans des jattes. Le liquide onctueux est strié de veinules roses, et l'on dirait des filets de sang qui auraient coulé des blessures des troncs. On va, dans l'enchantement des odeurs et des ombrages. Les pommes écailleuses craquent sous les pieds. Des haies de myrtes s'étendent sur les deux bords du chemin, — et ce sont des fourrés de cystes et de térébinthes qui plongent leurs racines dans le sable et qui se pelotonnent comme de grosses bêtes velues. Puis, les vignes recommencent aux flancs des collines, et voici, de nouveau, les aires en plein vent, où sèchent les raisins violets.

Plus on avance, plus le pays devient pastoral. Bientôt, les cultures disparaissent tout à fait, refoulées par des marécages où pullulent les grands roseaux frissonnans du Midi. Les troupeaux de chèvres se multiplient. Je suis au seuil de l'Arcadie, la terre classique des bergers, et je pressens, là-bas, vers l'Est, toute une région âpre, dénudée et rocailleuse. Les montagnes s'élèvent et se resserrent, étranglant davantage la vallée. Dans le lointain, par delà les vagues ondulations des sommets, planent les pics bleuâtres du Ménale et du Pholoé...

Quand je repris le chemin d'Olympie, le soleil était couché.

Des souffles humides montaient des pacages, des rizières et du fleuve assoupi dont je voyais briller, entre les branches, la face immobile et lunaire. Les grelots des chèvres tintaient faiblement, rumeur toute proche, perdue dans le silence déjà nocturne où se repliaient les sombres masses végétales. Mais, enflammant le ciel de nacre, des pourpres vives flottaient au-dessus des monts d'Arcadie. De légers nuages mauves s'étiraient autour du croissant, qui venait de surgir, délicat, limpide, comme avivé d'eau fraîche ; — et vers l'Ouest, à l'autre extrémité de la vallée, au bord des crêtes lointaines, les peupliers blancs découpaient de sveltes colonnes dans l'or rouge du crépuscule. La campagne suave devenait, à présent, magnifique. C'était un soir du Poussin, un paysage d'idylle qui s'achevait en apothéose. Tout resplendissait dans une vaste lueur vermeille, les ombelles des pins, les profondeurs moutonnantes des verdures. Au milieu des ruines, coupole d'émeraude dorée par le couchant, la colline du Kronion se voilait d'une brume imperceptible, comme un autel des sacrifices sous une fumée d'encens...

*
* *

Cette vallée de silence, de recueillement et de piété était troublée, tous les quatre ans, par l'affluence des dévots et des gens de palestre. Sans doute, l'enceinte de Zeus n'était jamais vide, des pèlerins y défilaient quotidiennement, et la graisse des holocaustes ne cessait pas de grésiller sous les platanes de l'Altis. Mais, pendant la semaine olympique, — les jeux duraient cinq jours, — c'était un véritable envahissement. La vie régulière et monotone de la cité sainte en était suspendue.

Qu'on s'imagine, dans sa bigarrure, l'étrange ramassis de types méridionaux qui se pressaient, ces jours-là, autour du stade et de l'hippodrome ! Quel bariolage de physionomies et de costumes ! Ils étaient venus de l'Égypte, de la Cyrénaïque, de la Sicile, de l'Archipel et de l'Asie Mineure. La Grèce continentale fournissait à coup sûr le plus gros contingent : pugillistes, coureurs, éleveurs, propriétaires campagnards ou simples curieux. (Tous ne concouraient pas. Seuls, les Grecs d'origine avaient le droit de prendre part à la lutte.) Mais chacun des concurrens traînait avec soi un cortège de parens et d'amis, une domesticité nombreuse, des valets de pied, des cuisiniers, des cochers, des

palefreniers. Et, quand un souverain venait briguer lui-même la couronne d'olivier, — un Hiéron de Syracuse, un Arcésilas de Cyrène, — il amenait sur ses navires une véritable cour de dignitaires, de familiers et de parasites. On ne pouvait loger tout ce monde, Olympie n'était pas une ville à proprement parler, mais une agglomération de sanctuaires... Il y avait bien le Prytanée pour les *agonistes*, les professionnels des jeux; il y avait aussi des écuries pour les chevaux, et, même à l'époque romaine, on hospitalisait les personnages de marque dans les bâtimens du Léonidaion. Mais les autres, — ceux des cohues anonymes, — ils campaient vraisemblablement sur les bords de l'Alphée. On dormait à la belle étoile : c'était au mois d'août. Il faisait chaud, les nuits étaient splendides. On appuyait sa tête sur une selle ou sur un bât de mulet, et, dans le vacarme des cris et des ustensiles entre-choqués, le frissonnement des sonnailles et la rumeur des chansons, on s'assoupissait, en rêvant aux magnificences des temples et aux spectacles passionnans du lendemain.

Il est nécessaire d'évoquer toute cette figuration bruyante, fastueuse et sordide, héroïque et triviale, pour prêter aux ruines d'Olympie une ampleur et un sens qui ne soient pas trop indignes de leur renom. L'actuelle et plate réalité déçoit cruellement les personnes dépourvues d'imagination.

Quelques fûts de colonne, quelques chapiteaux ébréchés, des tronçons de murs et de dallages, des trous, des fossés, — le tout envahi par les herbes, dans le désordre et la tristesse d'un terrain en friches, — voilà qui ne dit pas grand'chose aux esprits indolens et mal préparés. Et puis, c'est tellement petit! L'Altis n'occupait guère que la moitié de la superficie déblayée par les fouilles, et ce chantier archéologique nous paraît déjà fort exigu. On se demande comment cette étroite enceinte a pu contenir tout ce que nous y décrivent les historiographes : six temples au moins, dont l'un, le temple de Zeus, presque aussi grand que le Parthénon, de nombreux autels, une série d'édicules, où chaque république avait son trésor particulier, un exèdre, des portiques, des trophées, des monumens votifs et tout un peuple de statues, — des statues de tout âge, de toute substance et de toute valeur, en telle quantité que le diligent Pausanias consacre à leur simple énumération des chapitres entiers. Et, chose surprenante, il s'y trouvait encore des arbres,

parmi lesquels le fameux olivier, où l'on taillait des couronnes pour les vainqueurs. Dans sa poussée continuelle, la végétation des pierres ne parvenait pas à étouffer l'autre.

En somme, quand on essaie de se représenter l'Altis en son intégrité, l'image qui s'offre tout de suite et le plus naturellement, c'est celle d'un cimetière turc, où le pullulement des turbés et des stèles dispute la place aux cyprès, où l'enchevêtrement des lignes, le papillotement des dorures et des couleurs est si dense, si compact que l'attention en est accablée et que la surabondance du détail rend toute perspective impossible.

Cette impression d'engorgement, je l'ai déjà éprouvée à l'Acropole d'Athènes, — et, sur l'Altis, comme au pied du Parthénon, je sens le doute s'insinuer en moi... Du stylobate du grand temple, je considère les tables des abaques, les tambours renversés des colonnes, qui gisent au milieu des herbes. Ces fragmens sont en pierre coquillière du pays. Ils ont pris une vilaine teinte grise, et, sous l'action de l'air et des pluies, ils se sont creusés et déchiquetés comme des éponges. Je sais bien que tout ce gros œuvre de la bâtisse était stuqué, de manière à imiter le marbre. Mais ce n'est pas la qualité ni la couleur de la matière qui m'inquiète : ce sont les proportions, c'est le profil architectural!... A dix pas de l'endroit où je suis, j'aperçois debout deux colonnes doriques du temple d'Héra. Elles sont pesantes, écrasées, tout à fait dénuées de grâce! Faut-il penser que le péristyle du temple de Zeus produisait le même effet de lourdeur et d'opacité? Et je songe à tout ce que j'ai vu de colonnes dans les ruines de Grèce. A part celles du Parthénon, de l'Érechtheion et de la Victoire Aptère, toutes m'ont paru fort laides. J'avoue que je préfère de beaucoup à ce dorique trapu et un peu bête, le corinthien si élégant, si spirituel, parfois si magnifique de ces constructions romaines qu'il est de bon goût de déprécier comme monumens de décadence. En viendrons-nous donc à conclure que le Parthénon et ses deux satellites, l'Érechtheion et la Victoire, sont des exceptions dans l'histoire de l'art grec, des *réussites* qu'on n'a jamais pu recommencer, — et conséquemment que toutes nos généralisations, assises sur ces documens exceptionnels, n'expriment que des émotions littéraires, sans nulle valeur objective?...

Comment savoir? Comment deviner, dans son effet d'en-

semble, l'aspect de l'édifice qui était là, sur ce soubassement dévasté, — de ce célèbre temple d'Olympie qui passait pour une des merveilles de l'Hellade?... Les archéologues ni les architectes ne sont embarrassés pour répondre. Ils composent de belles planches coloriées, ils *restituent* de fond en comble et dans le plus petit détail. Mais, tout de même, on se défie, on reste incrédule. Quelle impression aurait faite sur nous, hommes du xxe siècle, ce temple stuqué, avec ses métopes, ses frontons et ses tuiles de marbre, ses peintures polychromes, ses applications d'or et de métaux?... Je n'en ai qu'une idée confuse, — et je frémis, en me rappelant maintes églises italiennes également stuquées, dorées et mises en couleurs.

Quant à la statue chryséléphantine de Zeus, le chef-d'œuvre de Phidias, que l'on gardait au fond de la cella, derrière une tapisserie assyrienne, nous sommes encore réduits à des conjectures. Les descriptions d'auteurs anciens, les monnaies et les répliques ne nous donnent que les linéamens de l'effigie. En tous cas, la conservation de cette œuvre compliquée et de substance si délicate devait être un problème, un souci de tous les instans. On était obligé, paraît-il, de l'arroser d'huile pour que la chaleur de l'Altis ne fît pas éclater l'ivoire, et le liquide répandu se recueillait à la base du socle, dans une margelle en marbre de Paros. Il est vrai que c'était une coutume dévote, dans l'antiquité, d'oindre et de beurrer le visage des idoles, aux jours de fête. Cela ne choquait pas les anciens. Mais nous, modernes, nous eussions été fort surpris, je pense, devant un piédestal trempant dans un bain d'huile d'olive et devant une tête de Jupiter toute luisante de graisse.

Ajoutons que l'autel du dieu était un véritable bûcher, un brasier perpétuel enveloppé de fumées, entouré de flaques de sang et nageant dans les effluves gras des viandes rôties. Les vestiges en sont parfaitement reconnaissables aujourd'hui. Rien de plus primitif. L'autel proprement dit reposait sur une substruction en maçonnerie, de forme ellipsoïdale, et qui mesurait environ cent vingt-cinq pieds de circonférence. C'était un énorme tas de cendres et de charbons, exhaussé par les résidus et les ossemens des victimes et enduit de boue desséchée, sorte de mortier qu'on diluait dans l'eau de l'Alphée. Les bêtes étaient tuées en bas sur une plate-forme ménagée à cet effet, et, par des escaliers pratiqués à même la cendre, on portait

les cuisses démembrées des animaux au sommet du bûcher.

Maintenant, ce n'est plus qu'un rond-point marqué par une bordure de pierre et tout fleuri d'ombelles et de folles-avoines. Mais, à me remémorer les détails réalistes du culte, je ressentis le petit frisson de répugnance qui me revint plus tard à Jérusalem, sous le rocher du Temple, lorsqu'on me montra le trou par où se déversait le sang des victimes... Après tout, c'est nous qui avons tort. Nous manquons d'habitude. A Constantinople, autour de la mosquée Mehmet-Fahti, personne ne songe à s'offusquer des boucheries, des tueries en plein air qui bloquent tous les abords de ce lieu saint, et c'est à peine si l'on se dérange pour laisser passer les chevaux d'abattoir qui plient sous des quartiers de viande et qui vous frôlent de leur charge saignante, sans exciter plus de dégoût que s'ils charriaient sur leurs dos des bottes de pivoines ou de roses rouges.

Or, à Olympie, il n'y avait pas que cet autel colossal. Il en existait une foule d'autres. On abattait et on égorgeait des bêtes dans tous les coins de l'Altis. On les brûlait sur des brasiers de peupliers blancs, où l'on répandait du lait, du vin, de la farine, de l'huile. Quelles fumées, quels mélanges d'odeurs hétéroclites! Cela devait sentir le roussi, la friture, le graillon et l'encens. On respirait là, sans doute, la même atmosphère que dans les rues indigènes du Caire ou d'Alger, ces petites rues obscures, où des réchauds sont allumés devant les portes, où des encensoirs se balancent au bout de leurs chaînettes, et où les relens des cuisines huileuses se mêlent aux effluves des épices et des parfumeries.

L'affadissement du cœur qui vous prend alors s'atténue bien vite par le plaisir de savourer des sensations exotiques. C'est ainsi que, sur l'Altis, la perception de certains détails un peu rudes se tempérait en moi par la satisfaction de toucher du doigt quelques-unes des réalités d'Olympie et d'animer un instant, fût-ce dans ses parties les moins nobles, cet énigmatique et muet décor.

Mais à quoi bon toutes ces réserves? Le plus ou moins de noblesse des mœurs se ramène à un étalon conventionnel : on en juge différemment suivant les époques. Il est certain d'ailleurs que les sacrifices et les rites cultuels étaient, aux yeux des pèlerins d'Olympie, l'affaire la plus importante de leur voyage

et que toute la vie de l'Altis gravitait autour du grand autel de Zeus. Les Jeux ne venaient qu'ensuite.

Pour ces jeux, comme pour le reste, il est assez malaisé de tirer des notions précises d'une simple promenade à travers les fouilles. Sans doute, les points de repère ne manquent pas, mais les lueurs parcimonieuses qu'on découvre de temps en temps font paraître plus épaisses les ténèbres qui enveloppent tout l'inconnu... Voici cependant la palestre où les athlètes s'exerçaient avant la lutte, voici les thermes où ils se baignaient et se lavaient après leurs exercices. On peut même se faire une idée sommaire du Prytanée, où les administrateurs d'Olympie les hébergeaient. A l'intérieur, une cour avec un autel et un foyer : c'était la cuisine. Le fond de la cour servait de restaurant. De petites chambres, qui s'ouvraient tout autour de ce préau, formaient une série de dortoirs. Nulle apparence de luxe ni de confort! Ce Prytanée n'était qu'un abri et un réfectoire temporaires.

A gauche, après le disgracieux temple d'Héra, les vestiges de l'exèdre construit par Hérode Atticus. Un aqueduc y déversait ses eaux dans un réservoir. Il y avait des statues dans les niches du mur semi-circulaire et, sans doute aussi, des sièges dans les entre-colonnemens : c'était un refuge, un petit coin de fraîcheur et d'ombre au milieu de ce parvis brûlant, où, du matin au soir, flambaient les bûchers des autels, où la réverbération des pavés et des marbres rendait la chaleur plus torride.

La terrasse des Trésors s'élève immédiatement au-dessus. Toujours des traces de fondations : rien de plus! Ces trésors étaient des édicules de dimensions très exiguës, resserrés les uns contre les autres, assez semblables aux chapelles de nos cimetières. Je passe, je traverse le couloir voûté qui conduisait au Stade, je reviens par le portique d'Écho, qui occupait presque tout le côté ouest de l'Altis, et je m'enfonce dans des broussailles, des tranchées, des tas de décombres. Je suis sorti de l'enceinte, sans m'en apercevoir, et, tout en buttant contre des conduites d'eaux, des morceaux de dallage, des cordons de briques, j'erre un peu à l'aventure sur l'emplacement du *Bouleutérion*, du temple d'Hippodamie et de la Maison de Néron.

Je m'arrête. Cette maison de Néron me fascine comme un lieu maudit. J'essaie de la deviner d'après les contours du plan assez nettement visible. Peine inutile! Le schéma incolore que j'ai sous les yeux ne fait qu'irriter ma curiosité, comme le mys-

tère même qui enveloppe encore aujourd'hui la destinée de ce fou monstrueux. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il vint ici, et que, par un de ces caprices dont il était coutumier, il s'y fit bâtir à la hâte ce pied-à-terre où il ne demeura certainement pas plus de cinq ou six jours.

Il vint à Olympie en cabotin avide d'applaudissemens, en parvenu qui veut éblouir un pays pauvre par l'étalage du faste le plus insensé. Il y chanta, il ordonna même d'ouvrir tout exprès un concours de musique, — ce qui était, paraît-il, contraire à l'usage, — il s'exhiba en cocher sur un char attelé de dix chevaux, fit la culbute dans l'hippodrome, s'entêta à remonter et à reprendre les guides, et, finalement obligé de descendre, fut couronné quand même par un jury complaisant. Il laissa un cadeau à Jupiter, lui vola quelques statues, et, suivi de son cortège de parasites et d'eunuques, il repartit pour Rome, en coup de vent. Avec lui un tourbillon de démence avait passé sur la vallée paisible de l'Alphée; le romantisme brutal et déséquilibré de l'Occident s'était abattu, pendant quelques jours, sur la terre classique de l'harmonie.

Il ne reparut jamais dans sa villa d'Olympie. Les loisirs lui manquèrent, et, sans doute aussi, le goût d'y revenir. Il avait dû s'y ennuyer, c'est probable! Tout, dans l'Altis, ne pouvait que déplaire à cet être de violence et de *démesure*, tout y choquait ses instincts de mégalomane. Il trouvait cela petit, mesquin, misérable. L'art dont il était épris n'avait rien de commun avec celui de Phidias; le calme paysage de l'Élide était un spectacle bien languissant pour ce perpétuel agité, et, lorsqu'il regardait le vallon de l'Alphée, sur la terrasse de son modeste logis, sans doute il rêvait déjà à sa Maison d'or, immense comme une ville, bariolée comme un bazar, et peuplée de bêtes fauves comme une ménagerie.

Pourtant, il ne nous sied pas trop de le mépriser, cet Italien corrompu, au cerveau de despote asiatique. Renan s'est plaint, dans des pages célèbres, d'apporter un « cœur gâté » aux pieds de Pallas-Athéna, — et c'est un peu le cas de nous tous. En vérité, le cœur et l'esprit d'un Néron étaient-ils plus gâtés que les nôtres? Comprenons-nous mieux que lui cet art sobre et sévère, aux proportions tout humaines, qui enferma ses plus belles créations dans l'enceinte exiguë de l'Altis? Serions-nous plus capables de nous plaire à Olympie?... Je mets à part le paysage

qui est charmant (et encore faut-il, comme moi, débarquer d'Égypte, à l'époque de la canicule, pour en goûter tout le charme) ! Mais si nous sommes francs, nous avouerons que, de cet art classique, nous ne pouvons guère aborder avec une relative assurance que la seule statuaire. Elle se livre plus facilement peut-être que l'architecture, trop éloignée de nos styles modernes et d'ailleurs trop mutilée par le temps, pour que nous en prenions une idée suffisante.

*
* *

J'y réfléchissais, en contemplant, du portique d'Écho, quelques bases de statues disséminées parmi des débris informes. Ces blocs écornés, où se distinguent encore les caractères des inscriptions dédicatoires, c'est tout ce qui rappelle les innombrables statues cataloguées par Pausanias et qui faisaient de l'Altis un musée incomparable. Toutes les époques de l'art, toutes les écoles de sculpture s'attestaient ici par d'authentiques échantillons. On pouvait embrasser l'évolution entière de la plastique dans sa riche variété, cette variété qui déconcerte nos systèmes lorsque les hasards d'une fouille nous obligent à constater chez les artistes grecs une liberté d'inspiration, une fantaisie imprévues.

Au lieu de ce musée naturel et si copieux, nous n'avons plus, pour notre édification, que les salles indigentes du *Syngrion*, le musée artificiel construit sur l'autre rive du Cladéos. Encore que les prétentions architecturales en soient déplorables, il ne vaut ni plus ni moins, en soi, que les autres bâtisses du même genre. Presque rien de ce qu'on y voit n'est placé comme il convient. Les conditions de la vision étant changées, la physionomie des objets exposés se modifie, s'altère d'une façon déplaisante ou ridicule. Ainsi les frontons du temple de Zeus ! Toute cette vaste composition était faite pour être considérée de loin, pour pyramider de haut. On nous la montre maintenant à hauteur d'appui. Ce rapprochement, contraire à la volonté des sculpteurs, supprime la part d'illusion nécessaire aux effets de la plastique. On comprend bien que ce sont là d'admirables *morceaux*, mais il faudrait un peu de recul et d'espace, pour pallier la dureté des lignes, la raideur et la lourdeur archaïques des formes et des ensembles. L'Apollon qui se dressait au

centre du tympan oriental et qui, d'un geste si roide, étend son bras sur la bataille des Centaures et des Lapithes, l'Apollon gagnait certainement à être vu au sommet d'un édifice. A dix pas, il paraît gauche et brutal. Ce front bas, ce nez court, cette lèvre pendante sont d'un athlète de la plus basse sorte, et non du dieu de la lumière. Peut-être que l'éloignement l'idéalisait et que cette figure, presque bestiale dans un musée moderne, était seulement énergique et majestueuse au fronton d'un temple !

Il faut répéter les mêmes regrets à propos des plus purs chefs-d'œuvre emprisonnés au *Syngrion*. Cette claustration dans des salles grises et nues leur ôte une bonne moitié de leur signification et de leur valeur. Oui ! c'est sur l'Altis, l'Altis intacte, avec tous ses temples et toutes ses statues, qu'il aurait fallu voir l'*Hermès* de Praxitèle et la *Victoire* de Pœonios. Ces belles œuvres, ces corps nus ou revêtus d'étoffes transparentes, n'acquéraient tout leur sens et tout leur prix qu'en plein soleil, dans le voisinage d'autres statues ou de motifs architecturaux, dont le style s'apparentait au leur. Ici, au musée, ce ne sont que de superbes académies qui ont l'air d'attendre des élèves dans un atelier désert.

Malgré tout, la *Victoire* me parut admirable, plus simple et plus grandiose que celle de Samothrace. On prétend qu'elle vole ou qu'elle déploie ses ailes pour s'envoler. Je ne le crois pas. La conception du sculpteur fut, selon moi, beaucoup plus hardie. Il a voulu donner à la fois l'impression du vol qui finit et de l'immobilité qui commence. Les ailes sont encore déployées ou battent faiblement, mais le bout des orteils effleure déjà le sol. En réalité, la messagère divine va se poser. Ce qui le prouve, c'est la position naturelle des épaules et des seins. Le buste est déjà dans l'attitude du repos. Au contraire, chez la *Victoire de Samothrace*, dont tout le corps est tendu pour l'essor, les épaules et les seins sont violemment remontés et comme sollicités vers l'espace par les leviers formidables des ailes.

Pour bien saisir, dans toute sa beauté, ce mouvement de descente triomphale, il est nécessaire de rétablir en imagination la Victoire de Pœonios sur son piédestal triangulaire. Élevé en face du grand temple, il atteignait presque la hauteur des métopes. Du portique d'Écho, j'aperçois ce socle monumental et j'essaie de me le représenter avec sa statue. Les ailes ouvertes,

la déesse glissait dans l'air bleu, comme un oiseau qui s'abat sur une roche. Sa jambe robuste, avancée avec décision, prenait fortement possession du sol. Et rien que ce geste annonçait la Victoire fidèle qui s'établit sur une terre, et non l'inconstante Fortune qui ne se fixe un instant que pour s'envoler plus vite.

De grandes ailes qui palpitent, une forme puissante et légère qui s'abaisse et qui plane encore, des draperies flottantes, une main souveraine tenant la palme ou la couronne, ces symboles de gloire, à peine évoqués, me transfigurent la désolation de l'Altis. Ils m'aident à concevoir l'image idéale que j'en veux emporter. Je vois un bosquet de platanes, d'où émergent les acrotères et le fronton d'un temple dorique, des statues à demi cachées par les troncs des arbres : blancheurs immobiles sur qui tombe un rais de soleil et qu'animent les reflets tremblans des feuilles; des éclairs de marbre et de métaux précieux au fond de la pénombre verte, et, par-dessus les fumées des autels, en face du Kronion tout éclatant sous les aiguilles d'or de ses pins, la calme Victoire qui descend les escaliers de l'azur!

*
* *

Je m'illusionne à plaisir, je le sais! Qu'importe, après tout, puisque j'en ai conscience et que je puis toujours, si je le veux, franchir la distance qui sépare mes songeries de la réalité?

Mais il fait trop chaud, à cette heure-ci du soir, sous le portique d'Écho qui est exposé au couchant. Les pèlerins devaient y rôtir. C'est le matin seulement qu'on y était au frais. J'émigre vers le mur opposé de l'Altis, et je m'assieds sur une pierre, à côté de la Porte des Processions.

La *Voie sacrée*, la *Porte des Processions*, tous ces mots pompeux ont de si magnifiques résonances pour les oreilles modernes! Rien qu'à les entendre, on s'imagine tout de suite des propylées flanqués de colonnes et de statues, de vastes déambulatoires, où des foules circulent avec lenteur, rythmant leurs pas au son des flûtes et des lyres et portant des rameaux noués de bandelettes. Illusion encore, j'en ai peur! La Porte des Processions, près de laquelle je me repose, est une simple ouverture pratiquée dans l'enceinte de l'Altis et tout juste assez large

pour laisser passer le bœuf du sacrifice. Une demi-douzaine de personnes, tout au plus, y compris les victimaires, accompagnaient probablement l'animal jusqu'au pied de l'autel... C'est ainsi que, perpétuellement, les mots nous abusent : ils n'ont plus pour nous le même sens que pour les anciens, et notre imagination égarée par eux nous entraîne sur de fausses pistes. En dépit de toutes les découvertes de l'archéologie, de tout l'effort historique du siècle dernier, l'idée que nous avons de la Grèce antique est peut-être plus conventionnelle que celle de nos classiques du XVIIe siècle.

Avouons-le : notre Grèce à nous, c'est celle du Louvre ou du British Museum. Une vingtaine de statues ou de bas-reliefs, quelques vases peints, les inévitables figurines de Tanagra, et, dominant le tout, l'éternelle frise des Panathénées. C'est une Grèce de théâtre, une Grèce de tragédie ou d'opéra. Quand nous voulons nous figurer les hommes de ces temps héroïques, ce que nous voyons, c'est M. Mounet-Sully en Œdipe-roi, brûlant les planches du feu de sa fureur, ou Mme Bartet gémissante et enveloppée de voiles. Il est certain pourtant que les attitudes de ces acteurs, leurs costumes, les figurations qui les encadrent, composent un spectacle très réussi, et souvent fort beau. On soupçonne seulement que cette beauté tout extérieure n'est qu'un plaisir pour les yeux, qu'elle est extrêmement factice et à peu près vide de réalité. Sans doute, le théâtre tragique est le *lieu* de l'idéal! Mais je me plains d'un trop grand écart entre cet idéal et la vérité historique, ou simplement humaine.

Pour ce qui est de la couleur locale, toujours si difficile à reproduire exactement, j'en ferais assez volontiers bon marché et je n'en parlerais même pas, si les prétentions de nos costumiers, de nos décorateurs et de nos auteurs ne m'y obligeaient. On affiche hautement la volonté de serrer la vérité locale et historique d'aussi près que possible, et, dans la pratique, on traite cette vérité avec une déconcertante fantaisie. On joue *Œdipe* et *Phèdre*, sujets qui se réfèrent à l'antiquité la plus lointaine et la plus légendaire, dans des décors et avec des costumes du Ve siècle, quelquefois légèrement archaïsés. Ou bien, on s'enhardit jusqu'à copier les frisures et les tresses, les himations à plis tuyautés ou ondulés des *Korès* du musée d'Athènes. Nous voilà rejetés d'au moins cent ans en arrière?

Cependant il faudrait une règle fixe pour chaque milieu, chaque nouveau stade de civilisation. Laquelle va-t-on adopter? Par exemple, pour les drames légendaires, choisira-t-on la période mycénienne comme étalon approximatif de la couleur locale? Le choix serait assurément fort contestable. Se bornera-t-on à reprendre le costume tout conventionnel en usage sur les théâtres grecs de l'époque classique : la robe traînante, les brodequins, la haute perruque, les étoffes voyantes et chamarrées de broderies? Nous trouverions cela fort laid, et ce serait encore arbitraire. Le plus simple est de faire par principe ce que l'on fait instinctivement aujourd'hui, de sélectionner, dans l'antiquité grecque prise en bloc, les formes qui nous paraissent les plus heureuses, celles qui flattent le plus notre œil, et d'en composer un spectacle de beauté.

Mais comment *animer* ce spectacle? comment y introduire l'image vraisemblable d'une humanité primitive, lointaine, qui, néanmoins, ne soit pas complètement étrangère à la nôtre? Dans un opéra, la question est vite tranchée. La musique, de par son essence même, simplifie tout, supprime les différences de temps et de milieu. Mais, dans une tragédie, il en va tout autrement. Il y faut une psychologie bien caractérisée, ou autrement l'œuvre dégénère en poème allégorique, en symbolisme creux.

On répond à cela que nous possédons, sur l'âme grecque, des documens positifs et de première main, — à savoir toute la bibliothèque des auteurs anciens. Mais est-on sûr de les bien comprendre? Savoir lire un texte, y percevoir seulement ce qu'auraient perçu les contemporains eux-mêmes, voilà qui est excessivement rare. On affirme qu'un des grands mérites du XIXe siècle, c'est d'avoir appris à déchiffrer avec méthode les documens du passé, d'en avoir mis en quelque sorte l'intelligence à la portée de tous. En réalité, il s'en manque de beaucoup. Outre la compréhension d'une foule de particularités ethniques ou psychologiques qui échappent souvent aux plus érudits, trop d'autres détails se dérobent! (Nous ne saurions même pas jouer une tragédie de Racine selon le véritable esprit du temps.) Mais ce qui rend un drame d'Eschyle ou de Sophocle à peu près inintelligible, c'en est précisément l'essentiel; c'est la difficulté de pénétrer dans des âmes dont nous sommes séparés autant qu'on peut l'être par notre éducation et par les condi-

tions de notre vie. Nos gens de lettres d'aujourd'hui ne comprennent même pas le peuple qui les entoure. Ils s'en font l'idée la plus fausse, la plus romanesque, la plus *littéraire*. Comment auraient-ils le moindre soupçon de ce que fut un héros grec primitif, un Achille, un Agamemnon?...

Pour peu que nous nous donnions la peine de réfléchir, nous reconnaîtrons que cette divination est très difficile et que l'entreprise est presque décourageante. L'écriture, comme la ruine, ce n'est plus que la coquille de l'homme d'autrefois. Par delà les phrases qu'il a tracées, — et dont nous ne pouvons saisir le sens que d'une façon grossière, — on voudrait entendre sa voix, entrevoir son geste, et, pour tout dire, retrouver son âme passionnée et vibrante! Le phonographe et le cinématographe accorderont peut-être une satisfaction de ce genre à nos descendans. Le plus intime et le plus vrai de nous-mêmes ne sera peut-être pas tout entier perdu pour eux. Mais les anciens, comment les rejoindre? Quel instrument merveilleux nous livrera l'accent de leur émotion, l'intonation et le geste qui conféraient aux mots antiques leur juste valeur? N'existe-t-il pas une matière sensible, toujours vivante, ou l'âme des siècles morts a déposé une empreinte plus certaine et plus profonde que dans les livres?... Pour moi, je crois que cette empreinte existe quelque part, si effacée, si altérée qu'on voudra!

Il y a d'abord, dans le Péloponnèse, des pays entiers, comme le Magne et la région du Taygète, où les pâtres et les paysans sont restés païens jusqu'au milieu du moyen âge. Ils le sont peut-être encore sous les espèces d'un christianisme réduit aux pratiques d'une dévotion toute formelle. Un œil exercé, une oreille un peu fine, un esprit habitué à comparer les divers types ethniques du bassin méditerranéen reconnaîtraient facilement, dans leurs gestes et dans leurs paroles, ce qui appartient à la politesse et à la cautèle diplomatique de Byzance et ce qui sort du terroir, — l'âme simple et à peu près immuable d'une race de pasteurs qui a toujours vécu de la même vie, dans les mêmes montagnes et sous le même ciel.

Mais il est un champ d'observation beaucoup plus vaste et peut-être plus sûr : l'Islam! — Je sens bien tout ce que ma proposition ainsi formulée peut offrir d'apparences paradoxales. Et cependant, je m'en suis convaincu par de nombreuses expériences, par un contact prolongé avec les Musulmans, c'est

parmi eux, parmi ceux qui sont restés vierges de toute influence européenne, que se conservent les mœurs les plus approchantes des mœurs grecques antiques. S'il y eut autrefois une civilisation commune dans le bassin de la Méditerranée orientale, c'est l'Islam, héritier de l'Empire et demeuré hostile aux innovations de l'Occident, qui en a le mieux gardé l'esprit et les traditions, — l'Islam des rivages et des villes maritimes. Et, d'autre part, c'est encore chez les bergers et les nomades, les chefs militaires et féodaux des régions sahariennes ou du désert de Syrie que l'on se formera l'idée la plus plausible de ce que put être un héros, un roi ou un pasteur homérique.

Évidemment, je n'ai à fournir aucune preuve matérielle de ce que j'avance. C'est seulement chez moi une présomption très forte, une intuition confirmée par une foule d'analogies... Lorsque, à Alger, j'entrai pour la première fois dans un bain maure, j'eus immédiatement la sensation d'un recul violent à travers les siècles. J'étais dans la Rome impériale, ou dans une grande ville de l'Empire, et le spectacle que j'avais sous les yeux, — les esclaves demi-nus, les hommes drapés de blanc qui jouaient aux osselets sur le marbre tiède des portiques, — c'était le spectacle qu'on pouvait avoir, dix-huit cents ans plus tôt, dans les thermes d'Hippone ou de Césarée de Maurétanie.

Les fêtes musulmanes auxquelles j'assistai, me restituèrent aussi quelque chose des fêtes antiques. Avec nos idées modernes et latines, nous ne concevons une fête religieuse que comme une mise en scène esthétiquement ordonnée, comme une manifestation pompeuse et réglée dans le plus petit détail. Je suis sûr que les Grecs anciens, comme les Musulmans, y mettaient beaucoup plus de bonhomie et de sans-façon. Pas d'unité, pas de symétrie, pas d'alignement rigide, mais un aimable désordre et le plus complet laisser aller !

Ce sont les mœurs principalement, — les mœurs pastorales et patriarcales de nos Arabes ou des Bédouins de Syrie, — qui me frappèrent comme une survivance de la primitive humanité homérique ou biblique. Déjà, Fromentin l'avait remarqué, lors de son séjour à Laghouat, — et il a développé cette remarque dans des pages qu'on n'a pas assez méditées. Qu'on dépouille, — disait-il, — l'Arabe du Désert des quelques singularités qui éblouissent les amateurs de couleur locale, qu'on fasse la part de l'exagération et de la crudité africaines, et

il restera un type humain très proche de celui de l'*Iliade* ou de la *Genèse !*

S'il en est ainsi, je voudrais que ceux qui continuent à écrire des tragédies grecques ou à les interpréter, ne se contentent pas de feuilleter de gros ouvrages savans, de visiter les musées et les collections, mais qu'il s'en aillent en Orient, qu'ils s'installent pour plusieurs mois à Damas, à Assouan, à Biskra, qu'ils regardent et qu'ils étudient ceux qui passent à pied dans les rues, ou à cheval dans les steppes, ceux qui sont accroupis sur les divans des bains ou sur les nattes des cafés. Ils verront là des gens qui savent encore se draper, qui n'ont pas besoin d'un costumier assisté d'un membre de l'Institut pour être habillés aussi noblement que les plus belles statues grecques. Ils surprendront, sur le vif, les mouvemens d'une humanité agile et vigoureuse comme les plus fins animaux, élégante comme les plus vieilles aristocraties. Ils entendront le cri de la joie et de la douleur héroïques, le sanglot misérable ou la jubilation grossière de l'esclave et du fellah !... Et s'ils ont peur d'oublier chez ces barbares le sens de la mesure et de la vérité antiques, qu'ils viennent, durant quelques jours, respirer l'air d'Olympie et écouter l'harmonieux conseil qui monte de ses ruines et de son fleuve arcadien ! J'en suis convaincu, de ces voyages et de ces méditations, il sortirait certainement autre chose que des fantaisies d'esthètes ou de lourds cauchemars de bibliothécaires !

*
* *

La nuit descend sur l'Altis, les pins du Kronion ont perdu leur dorure, et les champs des ruines, l'Alphée, les montagnes et les bois, tout s'ensevelit lentement sous la montée des brumes. De la Porte des Processions, je ne distingue plus que les ondulations des décombres et les deux colonnes jumelles du temple d'Héra.

C'était l'heure où l'athlète olympionique venait rendre grâce de sa victoire, devant l'autel de Zeus. Escorté de ses amis, la couronne d'olivier sur la tête, il arrivait du stade par le couloir que j'aperçois de ma place. Il avait repris ses vêtemens habituels et, pour ne pas se refroidir, car il était encore en sueur, il avait jeté son manteau sur ses épaules. La petite troupe, poussant des acclamations, s'acheminait vers l'énorme brasier en

forme de tour, dont le faîte enveloppé de fumées perpétuelles rougeoyait dans l'ombre. Les cuirs souples de leurs chaussures claquaient allégrement sur les dalles. Ils s'arrêtaient au bord de la plate-forme des sacrifices, le victimaire y couchait le taureau et l'aulète accompagnait de sa flûte le refrain consacré que les jeunes gens répétaient en chœur :

Salut, prince Héraklès, à la bonne victoire !
Salut à toi et à ton cocher, Iolaos !...

Les hiérodoules démembraient l'animal. C'était fini !... A la lueur des autels brûlant sous les platanes, on s'en revenait souper dans la salle commune du Prytanée, avec les autres athlètes.

Et c'est tout ce qu'Olympie accordait à ses vainqueurs, en attendant le retour triomphal dans les patries, les fêtes publiques et l'hymne de Pindare. Ici, rien qu'une branche d'olivier, le sang d'une bête égorgée, une courte chanson et la mélodie grêle d'une flûte, à la tombée du crépuscule !...

XII. — DELPHES

Après l'Alphée, je n'aspirais plus qu'à la fontaine de Castalie. Éleusis, Olympie, Delphes, c'étaient les trois grandes étapes des pèlerins antiques. Au sortir de l'Altis, on ne peut espérer des émotions plus fortes que sous le laurier de Pythô, dans l'enceinte d'Apollon delphien.

La chaleur était cruelle. De cette course hâtive le long de l'Achaïe vineuse, je ne me rappelle rien que l'accablement d'une interminable après-midi d'été, sous la tôle d'un wagon chauffée à blanc, et, de temps en temps, quand je sortais de ma torpeur, la profusion des grappes suspendues aux ceps, ou séchant sur des aires, au bord de la voie. Je n'avais jamais vu si regorgeantes vendanges.

Il faisait nuit, lorsque j'arrivai à Patras, où j'allais attendre le bateau d'Itéa, l'escale de Delphes. Le lendemain, au petit jour, nous entrions dans la baie de Salone : le Parnasse était en vue.

Ce fut étrange et grandiose. Dans le froid vif du matin, la

mer plate comme un miroir d'argent serti entre les découpures des rivages, les anses solitaires, les promontoires décharnés, les montagnes étagées en une succession de cirques farouches, — toute cette immense étendue semblait frappée de mort : on aurait dit un grand paysage gelé. Pas d'ombres sur ce désert âpre de montagnes et d'eaux! Le soleil était encore derrière l'horizon, et la lumière débile répandait une pâleur uniforme sur les roches toutes nues et sur la mer inerte et sans couleur. Pas de bruit non plus! Un silence qui pesait comme un air d'orage et que rompaient seulement, par intervalles, des chants de coqs, stridens et clairs!

Le navire se rapproche... Au fond d'une baie, arrondie comme un lac, quelques maisons blanches s'ordonnent en avenues rectilignes, un campanile surgit : c'est Itéa, la bourgade où je vais descendre. Par derrière une plaine resserrée, une mince bande d'or qui s'allonge entre des parois de marbre jaune. Et, tout de suite, surplombant des écroulemens rocheux, la muraille du Parnasse avec sa double Corne. Delphes est là-haut, cachée dans un creux de la montagne apollinienne. De ce repaire inaccessible, l'Archer divin domine tout ce pays stérile et magnifique, que le feu de sa fureur paraît avoir dévasté pour toujours.

***

Nous montons vers la ville sacrée...

Cette montée de Delphes, je m'y étais préparé en un pieux recueillement. Des phrases de notre Michelet hantaient ma mémoire, et je retrouvais presque les mots de l'exhortation muette qu'il met dans la bouche des vainqueurs pythiques, — statues sans nombre groupées sur la terrasse du temple : « Approche! disent-ils au pèlerin adolescent, approche et ne crains rien! Vois ce que nous étions, d'où nous partîmes et où nous sommes... Fais comme nous. Sois grand d'actes et de volonté. Sois beau, embellis-toi de formes héroïques et d'œuvres généreuses qui remplissent le monde de joie... Travaille, ose, entreprends! Par la lutte ou la lyre, chantre, athlète ou guerrier, commence! Des jeux aux combats, monte, enfant!... »

O romantisme, ô puissance d'illusion! Les belles imaginations généreuses du dernier siècle agrandissent et transfigurent

tellement les choses qu'on ne les reconnaît plus. Hélas! une minute de réflexion suffit pour dissiper le mirage!

Je ne sais ce que pensaient les brutes admirables qui s'assommaient là-haut, dans le Stade, ou les enfans grecs qui montaient à Delphes avec leurs parens. Mais je crois sans peine que cette ascension devait être longue et pénible, souvent même dangereuse. Aujourd'hui, une assez bonne route a remplacé les sentiers de traverse et les chemins muletiers d'autrefois.

Nous parcourons d'abord la campagne d'Itéa, la plaine d'or que j'avais saluée du bateau et que je me représentais comme entièrement privée de végétation. Elle est coupée, çà et là, de maigres vergers, de clôtures en pierres sèches; elle est plantée aussi d'oliviers qui s'enfoncent à la débandade jusque dans la gorge sauvage du Plistos. A gauche, parmi des terrains couleur d'ardoise, légèrement teintés de rose, nettoyés comme une aire de grange, les maisons d'Amphissa s'éparpillent. Puis, tout à coup, la route s'élève, s'engage dans les escarpemens qui forment les assises du Parnasse. L'aspect des lieux se modifie, les pentes, presque verticales, que nous contournons ont pris une teinte de cendre, les arbres deviennent rares. Il n'y a plus que des broussailles, des herbes brûlées, et, de loin en loin, des figuiers qui se nourrissent encore des infiltrations hivernales.

Par des lacets interminables, nous allons et revenons continuellement. Nous montons pendant plus de deux heures, jusqu'au moment où nous atteignons la Delphes actuelle, — toute blanche, toute coquette avec ses maisons neuves que l'argent français a payées. Car, ces derniers temps encore, elle occupait le sol même et recouvrait les vestiges de la ville antique. Lorsque notre École d'Athènes entreprit les fouilles, il fallut exproprier les habitans qui se transportèrent à quelques cents mètres plus loin, du côté d'Itéa.

Au sortir du village, la route qui semble barrée par un vaste horizon montagneux, oblique brusquement à gauche. Le coup de théâtre est si soudain, si imprévu qu'on en éprouve un moment de stupeur. On tombe dans une espèce de défilé en demi-lune, fermé à l'autre extrémité par le double mur des Phédriades et suspendu au-dessus d'un ravin à pic... Une étroite terrasse écrasée sous une chute de roches perpendiculaires et qui s'abîme dans un précipice, — voilà Delphes, l'antre d'Apol-

lon, le nid d'aigle où, comme un voleur de grands chemins, l'Archer céleste se tenait embusqué!

*
* *

On a l'impression d'entrer dans un coupe-gorge.

En tous cas, la terrasse de Delphes est éminemment propice aux embuscades, et rien ne devait être plus facile à défendre que ce corridor tortueux, qui s'étrangle à chaque bout entre de hautes coulées rocheuses. Un tel avantage le désigna sûrement à la prudence des prêtres et aussi des peuples, pour y bâtir un sanctuaire. Apollon était riche. Autour de son temple, s'amoncelaient des offrandes accrues de siècle en siècle par la piété des pèlerins, la munificence ostentatoire des souverains et des républiques. Il fallait, autant que possible, soustraire tant d'or et de choses précieuses aux convoitises des brigands, des aventuriers, des envahisseurs étrangers. C'est donc tout d'abord pour des motifs d'utilité qu'on abrita le dieu pythien derrière cette farouche clôture de rochers, et non point pour des considérations toutes littéraires que nous, modernes, nous sommes trop enclins à déduire de la sauvagerie lumineuse du paysage et de son affinité avec le caractère de l'Apollon primitif... C'est cela qui frappe immédiatement, lorsqu'on arrive à Delphes : le hérissement belliqueux, l'altitude inexpugnable du site! La différence avec Olympie saute aux yeux, — Olympie, la ville des fêtes fraternelles, dont la vallée riante s'élargit et se pare tout exprès, pour recevoir et pour charmer les foules. Delphes, au contraire, est comme ramassée et repliée sur son trésor. Au lieu d'attirer, elle repousse. Son dieu avare menace d'une mort certaine quiconque s'aventure, avec de mauvais desseins, dans la caverne où il se tapit.

Quelquefois, la nature elle-même venait au secours d'Apollon attaqué. Hérodote nous raconte que, pendant la seconde guerre médique, un détachement de l'armée perse fut écrasé et rejeté dans le ravin de Castalie par d'énormes blocs qui se détachèrent du Parnasse. Secours dangereux qui pouvait se retourner contre la ville sainte! En réalité, la terre de Pythô n'est pas sûre! Elle tremble continuellement. Les sources sulfureuses qui affleurent à sa surface attestent la proximité d'un foyer volcanique encore en activité. Lorsque j'y étais, — tout à coup, par

un ciel absolument pur, sans le moindre indice précurseur, — un grondement sourd retentit, pareil à un roulement de tonnerre. Une secousse suivie d'un fracas d'explosion se propagea à travers la terrasse, et les colonnes restaurées frémirent sur leurs bases... D'un jour à l'autre, toutes ces ruines qu'on a si laborieusement exhumées peuvent disparaître encore une fois, ou rouler dans la gorge des Phédriades.

Pour les anciens, ces grondemens souterrains étaient la manifestation terrible de la présence des dieux. La montagne fatidique tremblait, tout entière, entre leurs mains. Delphes était un lieu de terreurs religieuses : épouvantes devant la colère divine, qu'on entendait tonner et se répercuter dans les échos de la gorge sinistre, — épouvantes devant les révélations de l'oracle que l'on venait consulter, le voile de l'avenir pouvant se déchirer sur des catastrophes, des engendremens de crimes involontaires. Et Delphes exerçait aussi un magistère moral qui effrayait les mauvaises consciences. Elle excluait les grands coupables, les sacrilèges et les parricides. Néron, se souvenant de sa mère, n'osa pas franchir le seuil du temple d'Apollon.

Ce lieu sévère a pourtant une grâce : Castalie, la source très pure qui descend du Parnasse et qui partageait avec Cassotis, — une autre petite source plus proche du temple, — le privilège de favoriser l'inspiration poétique. C'est un mince filet d'eau qui filtre goutte à goutte du flanc de la roche Hyampeia, la sombre muraille dressée à l'Est de la terrasse delphique. L'eau se recueille dans un réservoir pratiqué à même le rocher et, de là, elle se répand dans un bassin quadrangulaire, qu'on appelait le Bain de la Pythie. La paroi supérieure est percée d'une foule de niches de toute dimension, les unes assez grandes pour recevoir une statue, les autres, minuscules comme des nids d'abeilles, où brûlaient des lampes perpétuelles. En somme, une piscine de Lourdes, moins les vertus médicatrices ! Elle en avait d'autres : elle était inspiratrice et purifiante. Les sibylles devaient s'y plonger chaque jour, avant de s'asseoir sur le trépied, et les pèlerins n'étaient admis à l'intérieur du temple, qu'après y avoir fait leurs ablutions.

Aujourd'hui, elle n'abreuve plus que les mulets des paysans qui descendent vers les bourgs d'Itéa ou d'Aracheva, et son trop-plein s'emploie à faire pousser un magnifique platane penché tout au bord du ravin des Phédriades. Sous ce platane géant,

dont les branches recouvrent la largeur de la route, il y a une hutte en planches avec des bancs rustiques, où l'on vous sert un loukoum sur une soucoupe et un grand verre d'eau froide puisée à l'instant même dans la fontaine. C'est un berceau délicieux pour se reposer, en été, et un endroit commode pour admirer les sombres entassemens du Parnasse et toute cette ceinture de pierres arides et brillantes dont il presse l'enceinte inclinée de Pythô.

Ce Parnasse abrupt et dénudé, comme il ressemble peu à l'image adoucie qu'on s'en est faite si longtemps : la colline bocagère, ombragée d'arbres bien peignés, égayée de ruisselets et de cascatelles, où un Apollon du Belvédère monté sur un tertre, comme un chef d'orchestre sur son tabouret, dirige les concerts des Muses!... En réalité, il est inhabitable, sauf pour les loups et les sangliers qui abondent toujours sur ses hauteurs. L'eau manque dans les régions voisines du sommet, il faut en emporter avec soi, quand on tente l'ascension. C'est d'ailleurs une entreprise fort ardue que cette ascension du Parnasse, la montagne étant couverte de neige presque toute l'année. Du côté de Delphes, elle est à peu près inabordable. Quelques jours avant mon arrivée, deux Américains essayèrent d'y grimper en s'accrochant aux aspérités du chenal creusé par les eaux d'hiver, entre les deux roches qui dévalent au-dessus de Castalie, Rodini et Hyampeia. L'un d'eux se rompit le cou. Quant à l'autre, il fallut mobiliser tout le village, réquisitionner des échelles et des cordes pour le redescendre... Décidément, la montagne d'Apollon et des Muses n'est pas clémente aux Barbares!

Oh! non, Delphes n'est pas un pays pour touristes! Mais, malgré la rudesse hostile de ses pierres, tout ce qui vous y repousse, c'est, à mes yeux, le plus beau et le plus émouvant de toute la Grèce. Les souvenirs qu'il évoque sont parmi les plus héroïques et les plus saints. Sanctuaire mystérieux, caché dans les replis d'une montagne très âpre, il apparaît comme la vivante figure de la conscience intime et secrète de l'Hellade. Sans les roches terrifiantes de Pythô, sans l'inscription mystique gravée au fronton du temple : *Connais-toi toi-même!* et tout ce que nous y soupçonnons d'un haut enseignement moral mêlé aux pires superstitions populaires, nous nous expliquerions malaisément la profondeur du nouveau drame instauré par les Eschyle et les Sophocle, cette première ébauche des conflits tra-

giques de la conscience, ce premier et douloureux effort pour résoudre l'antinomie du destin et de la liberté humaine. Pindare, l'homme d'Olympie, le chantre des fêtes et des triomphes, semble étranger à ces graves questions. Il a beau s'asseoir sous le laurier de Delphes, il apporte ici, dans cette austère enceinte, la Grèce légère, éclatante et joyeuse des bords de l'Alphée...

Pour moi, ce que j'aimais surtout de cet étrange paysage, c'était la terrassante splendeur des pleins-midis : une reverbération aussi intense que dans les solitudes africaines ! Et, à travers les échancrures des roches, la mer laiteuse et pâle, immobile entre les bras des promontoires, comme un fleuve libyque... On finit par croire que c'est ici la caverne d'où s'élance la Lumière, on songe aux flèches mortelles d'Apollon conducteur du soleil, et, la tête bourdonnante, les paupières incendiées, on a peur de ne pouvoir soutenir une telle flamme...

*
* *

Contrairement à celles d'Olympie, les ruines de Delphes ne sont point diminuées par la nature environnante. Elles ont un relief inattendu. En sont-elles redevables aux soins diligens et à la belle méthode de l'École française qui a conduit les fouilles, ou seulement à la nudité des montagnes qui les entourent et qui leur laissent toute leur valeur ?

Ce qu'il y a de sûr, c'est que le plan de la ville et du sanctuaire se présente avec une netteté parfaite. On reconnaît sans peine tous les édifices mentionnés par les voyageurs anciens : le temple du Dieu, les colonnes votives, les trésors, la *Lesché* des Cnidiens décorée autrefois de peintures par Polygnote, le théâtre, — merveilleux de conservation, étonnant d'acoustique — le Stade surtout où l'on pourrait, demain, donner des jeux, si l'on voulait. On peut suivre toutes les étapes des pèlerins, depuis la fontaine de Castalie, en passant par la voie sacrée... Sur la pente inclinée de la terrasse, les marbres des colonnes, les pierres des pavés et des soubassemens forment un grand carré de blancheurs au milieu des roches grises ou violacées du Parnasse. On dirait que la vie est absente de ce désert pétré et sans verdure, comme ces « paysages artificiels » faits uniquement d'essences minérales, que la fantaisie morbide d'un Baudelaire se complaisait à évoquer. Avec leurs rides, leurs crevasses,

leurs coulées verticales, les roches delphiques semblent drapées du haut en bas dans un gigantesque manteau de bronze, qu'on aurait façonné grossièrement à coups de marteau.

Il est impossible, certainement, d'installer dans ce sombre décor, dans toute cette dureté inexorable, la jolie Grèce-Trianon que l'on mit récemment à la mode chez nous : les Éros d'ivoire, les poupées de Tanagra, les petits génies funéraires qui papillonnent en déployant des guirlandes. Les gentillesses d'anthologie, chères à M. Anatole France, n'ont point accès dans la caverne de Delphes. C'est un lieu sans gaîté !... Et il est encore plus difficile d'y loger la Grèce intellectuelle et rationaliste des Taine et des Renan. Nous sommes ici dans l'antre de la superstition. On trouvera au Musée toute une *bondieuserie* archaïque qui n'a rien à envier aux plus barbares fétiches de la dévotion italienne ou espagnole. Quand on regarde ces idoles, d'où la forme humaine se dégage si péniblement, l'Apollon d'Olympie n'étonne plus. On salue le vrai roi de Delphes dans ce lutteur au front bas et aux grosses lèvres africaines.

Il domine de haut ce tas de dieux grimaçans ou béats qui furent jadis adorés. Mais ceux-ci, quel fier soufflet ils donnent à nos préjugés littéraires !... Bien que nous sachions le contraire, nous dissertons sur les Grecs, comme s'ils étaient d'aimables sceptiques, comme s'ils ne croyaient pas plus que nous aux fables de leur mythologie, comme si leur religion n'était qu'un dilettantisme d'esthètes, de peintres et de sculpteurs. Ou bien nous nous persuadons qu'ils n'y voyaient que des symboles philosophiques, derrière lesquels se cachaient les plus profondes vérités. Or, cette façon de comprendre les choses religieuses n'était le fait que d'une élite, d'une infime minorité. Et encore les plus libres esprits étaient sujets à de déconcertantes superstitions. Le vrai, c'est que la masse y croyait, à tous ces dieux! C'est qu'elle y crut jusqu'au dernier moment, jusqu'au jour où on ferma les temples par la force, c'est qu'elle leur prodiguait le sang et les offrandes, qu'elle en avait une peur atroce, qu'elle tremblait en consultant l'oracle et que l'épilepsie sacrée de la Pythie, à demi asphyxiée et délirant dans des vapeurs de soufre, était un spectacle qui troublait les plus fermes.

Majores nostri religiosissimi mortales ! « Nos ancêtres furent les plus religieux des mortels ! » Cette phrase d'un Latin s'applique aussi bien aux Grecs qu'à leurs voisins d'Italie. Elle si-

gnifie une dépendance de l'homme vis-à-vis des dieux, des rapports constans avec eux, un code minutieux réglant ces rapports, tout un ensemble de sentimens et de pratiques dont nous n'avons plus idée. A Delphes, dans l'entonnoir sinistre des Phédriades, près du soupirail d'où s'échappait la fumée prophétique, au milieu des nombreux autels où l'on saignait des animaux du matin au soir, ces sentimens oblitérés, ces pratiques dont nous ne voulons plus nous souvenir, reprennent une vie inquiétante. Nous commençons à soupçonner que la religion d'un peuple est presque tout entière dans ses rites. Et ces rites, probablement, nous eussent indignés, nous eussent paru dégoûtans ou ridicules!... Que nous voilà loin des Panathénées chimériques de nos poètes, — des blanches Canéphores et des pures hosties du sacrifice, — ces Panathénées en marbre qui n'ont jamais existé que dans l'imagination de Phidias!...

Le musée de Delphes nous fournit encore d'autres enseignemens non moins suggestifs. Il nous montre la Grèce des origines envahie par l'Égypte et l'Asie sémitique. Sans doute, les archéologues nous avaient avertis déjà de toutes ces influences extérieures. Ils nous ont révélé des civilisations mycéniennes, chypriotes, égéennes, crétoises, qui, toutes, s'apparentent plus ou moins aux civilisations orientales. Mais ces notions restaient, pour ainsi dire, abstraites et isolées dans notre esprit. Nous n'avions pas l'intuition de leur réalité historique, de la coexistence et du mélange, dans l'art grec primitif, des élémens asiatiques ou égyptiens et des élémens nationaux.

Dès le seuil du Musée, l'*Aurige* de bronze, avec ses gros yeux à fleur de tête, sa longue tunique flottante, pareille à la *galabieh* des fellahs du Caire, nous illustre d'une manière saisissante l'idée d'une Grèce mélangée d'Orient. Ce superbe morceau, d'un simplisme encore archaïque, manifeste cependant, — comme telle statue de Memphis, — un souci du réel, auquel la sculpture classique ne nous avait point accoutumé. Il est, par certains détails, étrange et imprévu. Mais ce qui l'est tout à fait, c'est la façade reconstituée du Trésor de Cnide. On a un moment d'hésitation. Ce fourmillement de figures, cette complication ornementale, ces formes rudes et tourmentées vous rappellent tout à coup les tympans surchargés et bizarres de nos églises romanes. La pensée oscille entre le moyen âge et la Grèce du VIIe siècle, — tellement tous les archaïsmes se ressemblent! On

sent bien pourtant, dans la facture, l'imitation orientale... Mais voici qu'on perd pied encore une fois devant le *Sphinx* et la *colonne des danseuses*, — celle-ci absolument imprévue, avec ses zones d'acanthes superposées et frisées, touffues comme les plus luxurians motifs de notre gothique flamboyant, — avec les trois figures de femmes qui la surmontent et dont les coiffures, des barrettes cylindriques et plissées, ne se ramènent à aucun type classique. Est-ce là encore de l'Orient?... Et, si nous ne possédons plus la statue colossale d'Apollon qui s'élevait dans le grand temple, faut-il supposer qu'à Delphes, comme à Délos, elle était couronnée d'un diadème, habillée d'étoffes précieuses, parée de colliers, de bracelets et de bagues, auréolée de chasse-mouches et d'éventails, — enfin, qu'elle apparaissait sous le costume et avec tout l'attirail fastueux d'un Baal phénicien?... Ce qui est certain, c'est qu'à aucune époque de son histoire, la Grèce continentale n'a cessé de subir le contact et la fascination du monde oriental. Elle a toujours regardé vers l'Archipel, l'Égypte, la Syrie, la Perse même, — et plus loin, — vers l'Inde. Alexandre, pendant quelques années, réalisa son rêve. Aujourd'hui encore, la pente secrète de l'Hellène le fait glisser et retomber souvent aux mœurs orientales, et c'est toujours vers l'Orient qu'il tourne ses convoitises.

Assurément, on ne doit jamais perdre de vue qu'un caractère ethnique bien défini, un style d'art, une méthode d'écrire et de penser (qui s'imposèrent d'ailleurs à tout le monde antique), finirent par se dégager de ces influences asiatiques ou africaines. Le triomphe complet de l'esprit national fut néanmoins de courte durée, — cinquante ans au plus, la période qui va de Thémistocle à la Tyrannie des Trente! Immédiatement après, dès les conquêtes macédoniennes, les élémens orientaux, momentanément expulsés, rentrent peu à peu dans la littérature et dans les arts plastiques. Mais, — ce que l'on ne dit pas assez, — c'est que les élémens étrangers subsistent, même dans les œuvres du plus pur classicisme : ils subsistent à l'état latent, soumis à une discipline tout hellénique, et si habilement fondus dans l'ensemble qu'on ne les distingue plus.

Les mœurs, davantage encore, devaient être toutes pénétrées de l'Orient. Là-dessus, la littérature ne peut guère nous renseigner. Car il faut tenir compte, chez les écrivains grecs, de l'*habitude*, qui émoussait en eux le sens d'une foule de parti-

cularités dont nous serions, nous modernes, très fortement frappés, ensuite, de ce qu'on appelait déjà, dans l'antiquité, le *mensonge grec*. Le même orgueil de race qui les poussait à se proclamer autochtones, les empêchait de reconnaître ce qu'ils avaient emprunté au voisin. Et puis il se produisait chez eux, chaque fois qu'ils parlaient de leur pays, tout un travail d'idéalisation inconsciente. Ce besoin d'idéaliser, qui, s'il conduit à la beauté, peut aboutir aussi à l'artificiel et au convenu, il est instinctif et irrésistible chez tous les peuples de la Méditerranée. Aussi bien que les Grecs, les Italiens, les Espagnols et les Provençaux d'aujourd'hui, ont besoin d'être avertis et guidés par l'esprit critique du Nord, pour voir leur pays tel qu'il est. Autrement ils le *chantent*, ils le perçoivent selon leur cœur, en patriotes qui s'exaltent, ou en voluptueux qui ne veulent que s'embellir la vie. Le mensonge grec, organisé en quelque sorte par les rhéteurs d'Alexandrie et de Rome, consacré et entretenu par l'enseignement, est responsable en partie de l'image fausse que nous conservons de l'Hellade. Je le veux bien, les poètes ont le droit de s'en éprendre, de persévérer dans cette aimable illusion et même d'y ajouter : leur Grèce, à eux, c'est une espèce d'Arcadie intellectuelle et plastique, toute semblable à celle des bergers et des bergères qui obtinrent la vogue au temps de la Renaissance. Mais il ne faudrait pas être dupe de cette chimère.

Quand donc nous déciderons-nous à voir l'antiquité, comme nous voyons la réalité contemporaine? Le moment est venu, il me semble, de liquider toute la friperie pseudo-antique du dernier siècle, — toute cette Grèce d'Hippodrome et de matinées travesties! Celle même des Michelet, des Taine, des Renan, des Leconte de Lisle ne peut plus être la nôtre. L'archéologie a réuni une masse énorme de documens, elle a fait des découvertes décisives qui ont changé l'opinion des savans. Or, cette opinion n'est pas encore suffisamment sortie des petits cercles fermés de la science; elle n'a pas renouvelé les idées des gens de lettres et du grand public. D'autre part, les voyages, l'étude directe des âmes, — je n'ose pas dire la psychologie comparée, parce qu'on abuse vraiment, aujourd'hui, des méthodes scientifiques, — tout cela est capable d'éclairer le problème d'un jour nouveau. Un romancier qui décrirait la Grèce antique, et qui tenterait l'aventure, dans un esprit à la fois lyrique et positif, nous rendrait

peut-être plus de services, seulement pour notre bonne conduite intellectuelle, que tel gros livre de philosophie ou d'histoire.

Et, maintenant, je me reproche d'agiter ces questions pédantes sous le platane de Castalie. Après tout, notre conception de la Grèce s'en ira rejoindre les autres dans le trou d'oubli où l'humanité se débarrasse de ses vieilles erreurs. Il n'y a que les symboles de Dieu et la Nature immuable qui ne trompent pas! En tournant mon regard vers les Phédriades, je sens au moins une certitude se préciser en moi : c'est que la beauté des montagnes qui émurent l'âme d'un Hellène du ve siècle me parle un langage aussi captivant qu'à lui. Mes yeux voient ce que les siens ont vu, — et cette vision commune c'est peut-être le seul lien possible entre nous.

Il est tard, le soleil est couché. Des brumes s'étendent sur le vaste cirque pierreux, sur les gorges sans eau et sur la face éteinte de la mer. Mais les deux roches qui protègent la fontaine inspiratrice, les Phédriades, — les Brillantes, pour les appeler de leur vrai nom, — recueillent en ce moment les splendeurs lointaines du crépuscule. Elles flamboient comme le mur d'un temple cyclopéen, un mur de bronze incrusté de gemmes violettes où toutes les lampes qui veillent dans le sanctuaire se réfléchissent en lueurs innombrables...

*
* *

Trois heures du matin. Je redescends les rampes du Parnasse, pour aller reprendre, à Itéa, le bateau du Pirée. Notre cocher, hardi comme un aurige delphique, lance son attelage à fond de train, sur la route, en pleine nuit, sans lanterne, sans serrer le frein, en frôlant d'une roue légère les tournans brusques et les précipices. C'est un galop vertigineux.

Dans le vent de la course, dans les ténèbres et la fraîcheur nocturnes, je songe que je vais être, ce soir, à Athènes. Comment la retrouverai-je après cette absence et les éblouissemens du Péloponnèse? Les marbres lumineux de l'Acropole n'en seront-ils point diminués pour moi?... Et je me rappelle aussi mon ferme propos de l'arrivée. Je voulais oublier les morts, et voici que, d'un bout à l'autre de mon voyage, je n'ai guère fait que penser à eux! Le moyen de les passer sous silence, de

les supprimer de cette terre? Ils l'habitent, ils en sont l'âme toujours vivante, et je sens bien maintenant que, sans eux, les paysages qui m'ont le plus exalté, m'auraient paru moins beaux... Ces morts inoubliables m'ont-ils, en récompense, livré quelques lambeaux de leur secret? Suis-je capable, à présent, de les voir autrement que comme de vains fantômes? Je ne sais. Mais, du moins, la poésie flottante dont je les environnais se sera un peu solidifiée, au contact du sol qui les porta. Ma vision déformée se sera redressée sur plus d'un point, et j'aurai enseveli dans le ravin des Phédriades tout un fardeau de vieux mensonges littéraires.

Voici le jour. Les sabots de nos chevaux, lancés au grand trot, sonnent sur les cailloux d'Apollon. Derrière nous, au-dessus des montagnes de Phocide, le soleil se lève. La vallée fauve d'Amphissa se colore de rose comme un morceau de désert égyptien, et, parmi les étendues stériles, les pâles verdures des oliviers imitent des oasis perdues dans les sables. Là-bas, le golfe de Corinthe, pressé entre les rivages, s'étale, pareil à un Nil débordé, sous les vapeurs douteuses de l'aube.

A peine refroidis, les rochers de Delphes vont brûler et resplendir, un jour encore, dans l'horreur sacrée de la Lumière.

LOUIS BERTRAND.

ÉCHÉANCE[1]

I

— La loi qui régira le mariage de l'avenir sera : « Ne sois pas infidèle envers toi-même. »

On entendit dans l'atelier un discret murmure d'approbation et à travers la fumée des cigarettes Mrs Clément Westall put entrevoir son mari, descendant de son estrade improvisée et littéralement perdu dans un groupe de femmes qui l'accablaient de complimens. Les conférences très originales que faisait Westall sur « La nouvelle morale » avaient attiré autour de lui un curieux assemblage de ces gens, mentalement inoccupés, et qui, selon sa propre expression, aiment à trouver leur nourriture intellectuelle toute préparée. Ces conférences avaient eu une origine toute fortuite. On savait les idées de Westall « avancées, » mais ces idées n'étaient pas destinées à la publicité. De l'avis de sa femme, il avait poussé jusqu'à la pusillanimité sa crainte que ses idées personnelles ne nuisissent à sa situation, et voilà que tout récemment il se manifestait chez lui une curieuse tendance à dogmatiser, à jeter le gant, à faire étalage de son code particulier à la face du monde. Comme on est sûr d'avoir un nombreux auditoire dès que l'on choisit pour sujet « Les relations des deux sexes, » quelques amis très enthousiastes lui avaient persuadé de divulguer des opinions qui n'avaient été encore discutées que dans les salons, en les résumant dans une série de conférences à l'atelier Van Sideren.

Le ménage Herbert Van Sideren n'avait, socialement par-

(1) *Published August first, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by Mrs Wharton. All rights by translation reserved.*

lant, sa raison d'être que par son atelier. La principale valeur des œuvres de Van Sideren, en effet, était de servir d'accessoires à une mise en scène qui distinguait les réceptions de sa femme des corvées mondaines du tout New-York élégant, et lui permettait d'offrir à ses amis du « whiskey-and-soda » au lieu de thé.

Mrs Van Sideren, pour sa part, était passée maître dans l'art de tirer parti de cette atmosphère toute spéciale que créent un mannequin et un chevalet.

Si parfois l'illusion lui paraissait difficile à maintenir, et si elle perdait courage au point de désirer qu'Herbert fût réellement un artiste, elle dominait vite cette faiblesse en appelant à la rescousse quelque nouveau talent, quelque secours étranger qui vînt renforcer l'impression « artistique » dont il fallait que son atelier fût imprégné. C'est en cherchant ce secours qu'elle avait mis le grappin sur Westall (à la grande surprise de sa femme).

Il était implicitement admis dans le cercle des Van Sideren que toutes les audaces étaient artistiques, aussi bien celles d'un professeur qui proclamait le mariage parfaitement immoral que celles du peintre dont les ciels eussent été verts et les prairies pourpres. Le clan des Van Sideren était las du convenu dans l'art comme dans la conduite.

Julia Westall avait depuis longtemps des idées toutes personnelles sur l'immoralité du mariage et pouvait, à juste titre, revendiquer son mari comme disciple. Dès le début de leur union, elle lui en avait secrètement voulu de ne pas se rallier à sa nouvelle foi et l'aurait volontiers accusé de lâcheté morale pour ne s'être pas fait aux convictions dont leur mariage devait être la preuve. C'était dans tout le feu de la propagande, alors que, — sentiment bien féminin ! — elle voulait faire une loi de sa désobéissance même. Aujourd'hui, sans savoir pourquoi, ses idées avaient changé ; mais comme c'était une femme qui, avant de céder à ses impulsions, tenait à se les expliquer, elle se donna pour excuse qu'elle ne voulait pas que le vulgaire interprétât mal son *credo*. Dans cet ordre d'idées, elle était forcée de reconnaître que la masse faisait partie de ce vulgaire, et qu'à un très petit nombre d'élus seulement elle pourrait confier la défense d'une doctrine aussi occulte. Et c'est juste à ce même moment que Westall, dévoilant des principes qu'il avait jadis tenus secrets, avait jugé à propos de rompre les barrières les plus fermées et de colporter ses principes à tous les coins de rue.

Ce fut sur Elna Van Sideren que se concentra tout le ressentiment de Mrs Westall.

Pourquoi donc assistait-elle à ces conférences? c'était choquant pour une jeune fille. (Mrs Westall retombait ainsi, malgré elle, dans le vocabulaire conventionnel de son monde.) Oui, il était par trop choquant qu'une jeune fille entendît une semblable doctrine.

Bien qu'Elna fumât des cigarettes et se risquât de temps à autre à siroter un cocktail, elle n'en gardait pas moins une auréole de radieuse innocence qui en faisait plutôt la victime que la complice des vulgarités de ses parens.

Julia sentait vaguement que la mère devait être avertie... A ce moment, Elna se glissa vers elle et, la fixant de ses grands yeux limpides, s'écria avec un enthousiasme non dissimulé:

— Oh! mistress Westall, que c'est beau! Vous y croyez, n'est-ce pas? demanda-t-elle aussitôt sur un ton d'une gravité angélique.

— Croire à quoi? ma chère enfant.

Le regard de la jeune fille s'illumina : « A une vie plus élevée, à l'affranchissement de l'individu, à la loi de fidélité envers soi-même! » s'écria-t-elle avec volubilité.

Mrs Westall fut elle-même étonnée de rougir jusqu'aux oreilles.

— Ma chère Elna, dit-elle, vous ne comprenez pas le moins du monde de quoi il s'agit.

Miss Van Sideren la regarda fixement en rougissant à son tour : « Alors vous ne comprenez pas vous-même? » murmura-t-elle.

Mrs Westall partit d'un éclat de rire : « Pas toujours... ni complètement! Mais pouvez-vous me donner un peu de thé? »

Elna la conduisit dans le coin où l'on servait des breuvages inoffensifs, et Julia, en prenant la tasse de la main de la jeune fille, scruta plus attentivement son visage, moins jeune qu'elle ne l'avait cru. Sur ce teint frais et rose les lignes commençaient déjà à s'accentuer; Elna devait bien avoir vingt-six ans. Pourquoi donc ne s'était-elle pas mariée? Elle apporterait du reste comme dot un joli stock d'idées!... Si c'était là le complément de trousseau de la jeune fille moderne... Mrs Westall se ressaisit en tressaillant. Elle crut avoir entendu parler un étranger qui aurait emprunté sa propre voix et pensa être la dupe de quelque

étrange phénomène. Puis s'apercevant tout à coup que l'atmosphère était étouffante et le thé d'Elna trop sucré, elle posa sa tasse et chercha le regard de Westall comme elle avait coutume de le faire dans ses momens d'indécision. Elle le croisa en effet une seconde, alors qu'il se dirigeait vers un point plus éloigné, et constata vite qu'il s'était fixé sur le coin de l'atelier où Elna était allée s'asseoir, un de ces coins fleuris, prédisposant au flirt, et qui faisaient tout le succès des samedis de Mrs Van Sideren.

Westall n'avait pas tardé à suivre le chemin parcouru par son regard; et Julia le vit s'asseoir à côté de la jeune fille.

Elna, penchée en avant, parlait avec animation; lui, rejeté en arrière, l'écoutait avec ce sourire dépréciateur qui seul pouvait lui permettre de supporter la flatterie à haute dose sans paraître par trop fat; et Julia eut un peu honte de l'interprétation qu'elle donna à ce sourire.

Comme ils rentraient tous deux à la brune à travers les rues, désertes par ce soir d'hiver, Westall serra tout à coup, gaiement, le bras de sa femme qui en fut tout étonnée.

— Leur ai-je un peu ouvert les yeux? Leur ai-je bien dit ce que vous vouliez? demanda-t-il d'un ton enjoué.

Presque inconsciemment elle détacha son bras du sien.

— Ce que je voulais?...

— Comment! ce n'était donc pas là de tout temps votre désir? (Elle remarqua combien il avait l'air franchement surpris.)

— Je pensais que vous m'en vouliez de n'avoir pas déjà parlé plus ouvertement? Ne m'avez-vous pas fait parfois sentir que j'avais sacrifié mes principes à l'opportunité?

Elle réfléchit avant de répondre, puis demanda avec calme :

— Qu'est-ce qui vous a décidé à rompre ce silence?

Et elle sentit encore une légère surprise dans la voix de Westall.

— Mais, tout simplement le désir de vous être agréable, répondit-il avec une franchise trop voulue.

— Alors, il ne faut pas continuer, dit-elle brusquement.

Il s'arrêta net et, malgré l'obscurité, Julia sentit que son regard cherchait à la pénétrer.

— Ne pas continuer?

— Hélez un *hansom*, je vous prie, je me sens lasse, avoua-t-elle, dominée par la fatigue physique.

Aussitôt, plein de sollicitude, il sembla n'être occupé que d'elle. La salle avait été horriblement chaude, et cette diable de fumée de cigarette... en effet, il s'était bien aperçu une ou deux fois qu'elle était pâle; non, il fallait qu'elle s'abstînt désormais de ces samedis... Et elle, déjà, se sentait prête à céder, subissant une fois de plus l'influence si pénétrante de l'amour de son mari pour elle, cherchant en l'homme qu'il était un appui et un soutien à sa propre faiblesse, avec la pleine conscience de ce complet abandon. Ils montèrent dans un *hansom* et Julia glissa sa main dans celle de son mari; quelques larmes lui vinrent aux yeux et elle les laissa couler. C'était tellement doux de pleurer sur des chagrins imaginaires!

Ce soir-là, après le dîner, elle fut surprise qu'il reparlât de sa conférence. Comme tous les hommes, il détestait s'appesantir sur les questions ennuyeuses, et savait les éluder avec une habileté toute féminine; si donc il revenait sur ce sujet, c'est qu'il avait quelque raison spéciale de le faire.

— Vous ne semblez pas satisfaite de ce que j'ai dit cette après-midi? Ai-je mal exposé le sujet?

— Non, vous l'avez très bien exposé.

— Alors, pourquoi me demander de cesser ces conférences?

Elle le regarda nerveusement, l'ignorance où elle était des intentions de son mari rendant plus profond encore le sentiment de sa propre faiblesse.

— Je n'aime pas beaucoup que ces choses soient discutées en public.

— Je ne saisis pas, s'écria-t-il.

Elle eut cette fois encore conscience que la surprise de Westall était réelle et sa propre attitude ne lui en parut que plus gauche. Elle n'était plus bien sûre de se comprendre elle-même.

— Ne voulez-vous donc pas vous expliquer? dit-il avec une nuance d'impatience.

Le regard de Julia erra vaguement dans ce salon, témoin de leur intimité, de leurs confidences, et où le moindre détail lui était familier. La lumière des lampes tamisée par les abat-jour, les tentures aux tons effacés, les pâles fleurs de printemps, éparses çà et là dans les vases de Venise et les coupes de vieux Sèvres, évoquaient en elle par contraste, et sans qu'elle pût s'en expliquer la raison, le souvenir de l'appartement où elle avait

passé tant de soirées au début de son premier mariage. Dans celui-ci c'était une débauche de palissandre et de meubles capitonnés. Au-dessus de la cheminée un tableau représentant une paysanne romaine, et entre les portes qui ouvraient à deux battans sur le salon du fond, une statue d'esclave grecque. C'était une pièce dans laquelle elle s'était toujours sentie de passage comme un voyageur dans une gare de chemin de fer, et voici que subitement, dans ce cadre même qui répondait si bien à ses plus profondes affinités, dans ce salon pour lequel elle avait quitté l'autre, elle se sentit tout aussi dépaysée et étrangère. Les étoffes, les fleurs, les tons adoucis des vieilles porcelaines, semblaient ne représenter qu'un raffinement superficiel et absolument en dehors des choses réelles et profondes de la vie.

Tout à coup, elle entendit son mari répéter sa question.

— Je ne crois pas pouvoir expliquer, dit-elle, troublée.

Westall avança son fauteuil vers la cheminée de manière à faire face à Julia ; et à la lueur de la lampe, ses traits élégans semblaient empreints de la même grâce factice que les bibelots qui l'entouraient.

— C'est donc que vous ne croyez plus à nos idées? dit-il.

— A nos idées?

— Les idées que je cherche à propager, les idées dont vous et moi sommes censés être les champions.

Il réfléchit un instant :

— Les idées sur lesquelles a été fondé notre mariage.

Le sang afflua au visage de Julia. Donc il avait une raison ; oui, elle en était sûre maintenant. Dans ces dix années de mariage, combien de fois avait-il songé à ces idées sur lesquelles reposait leur union ? Un homme creuse-t-il le soubassement de sa maison pour s'assurer des fondations ? Elles existent, ces fondations, bien entendu, et c'est sur elles qu'est construite la maison ; mais on habite au-dessus et non dans le souterrain. C'était elle, à vrai dire, qui dans les débuts avait parfois insisté pour étudier la situation, récapitulant les raisons qui justifiaient sa propre conduite et proclamant parfois son attachement à la religion d'indépendance personnelle ; mais elle avait depuis longtemps cessé de sentir le besoin d'un point de vue aussi abstrait ; elle avait donc accepté le fait de son mariage aussi franchement et aussi naturellement que si elle avait cru à la nécessité fondamentale de cet acte traditionnel.

— Naturellement, j'ai toujours foi en nos idées, s'écria-t-elle.

— Alors, je vous le répète, je ne comprends plus. Notre opinion sur le mariage devait, selon vous, être hautement proclamée. Avez-vous changé d'avis à ce sujet?

Elle hésita :

— Cela dépend des circonstances,.. du public auquel on s'adresse. Dans le milieu des Van Sideren, peu importe que la doctrine soit vraie ou fausse; c'est la nouveauté qui attire.

— Et cependant c'est dans ce milieu-là que nous nous sommes rencontrés, vous et moi, et que nous avons appris l'un de l'autre la vérité.

— C'était tout différent.

— Dans quel sens?

— D'abord je n'étais pas une jeune fille. Il est tout à fait inconvenant que des jeunes personnes soient présentes à... ces momens-là et entendent discuter de telles questions.

— Vous considériez pourtant comme une des plus grandes injustices sociales que précisément ces questions-là ne fussent jamais discutées devant des jeunes filles; mais nous nous écartons du sujet, car je ne me souviens pas en avoir vu une seule dans mon auditoire, aujourd'hui...

— Excepté Elna Van Sideren!

Il se retourna légèrement et repoussa un peu la lampe près de laquelle s'appuyait son coude.

— Oh! Miss Van Sideren — naturellement.

— Pourquoi naturellement?

— La fille de la maison? Vous auriez voulu qu'on l'envoyât faire une promenade avec sa gouvernante?

— Si j'avais une fille, je n'autoriserais pas de semblables choses chez moi!

Westall caressa sa moustache en souriant un peu et se pencha en arrière.

— Je m'imagine, dit-il, que Miss Van Sideren est parfaitement capable de se conduire elle-même.

— Aucune jeune fille ne sait se garder, ou, lorsqu'elle le sait, il est trop tard...

— Et cependant vous lui refusez délibérément le meilleur moyen de savoir se défendre.

— Qu'appelez-vous le meilleur moyen de savoir se défendre?

— Quelques notions préliminaires sur la nature humaine dans ce qui a rapport aux liens du mariage.

Elle eut un geste d'impatience.

— Aimeriez-vous à épouser une jeune fille de ce genre?

— Oui, beaucoup, si elle me convenait sur d'autres points.

Puis Julia reprit l'argument sous une autre face.

— Vous vous trompez étrangement en supposant que de telles conversations n'ont pas d'influence sur les jeunes filles. Elna était dans un état d'exaltation absurde...

Elle s'arrêta, se demandant pourquoi elle avait parlé.

Westall rouvrit une revue qu'il avait mise de côté au début de leur discussion.

—Ce que vous me dites là est extrêmement flatteur pour mon talent oratoire, mais je crains que vous n'exagériez son effet. Je vous assure que Miss Van Sideren n'a pas besoin que l'on pense pour elle. Je la crois très capable de penser toute seule.

— Vous me semblez connaître bien à fond sa mentalité, laissa imprudemment échapper sa femme.

Westall leva tranquillement les yeux :

— Je le voudrais bien, répondit-il; elle m'intéresse.

II

S'il y a une distinction morale à être incompris du vulgaire, cette distinction fut refusée à Julia Westall lorsqu'elle quitta son premier mari. Tout le monde se montra prêt à l'excuser et même à la défendre. Le monde dont elle faisait l'ornement fut d'avis que John Arment était « impossible, » et les maîtresses de maison poussèrent un soupir de satisfaction à la pensée qu'elles ne seraient plus condamnées à l'inviter à dîner.

Le divorce n'avait été motivé par aucun scandale; aucune des parties n'avait accusé l'autre de griefs sérieux. De fait, les Arment avaient été forcés de porter leur cause dans un État qui reconnaissait la désertion comme un cas de divorce, et qui en interprétait les conditions d'une manière si large qu'aucune union ne résistait à l'examen. Même en se remariant, Mrs Arment ne semblait pas avoir porté la moindre atteinte à la morale traditionnelle. On savait qu'elle n'avait rencontré son second mari qu'après avoir été séparée du premier, et elle avait de plus échangé un homme riche contre un homme pauvre.

Bien que Clément Westall fût en passe de faire son chemin comme avocat, sa fortune ne croissait pas aussi rapidement que sa réputation. Il était à prévoir que les Westall seraient toujours condamnés à une existence plutôt modeste et à prendre des fiacres pour aller dans le monde. Quelle meilleure preuve aurait-on pu donner du parfait désintéressement de Mrs Arment?

Le raisonnement par lequel ses amis justifiaient sa conduite était peut-être plus simple et moins complexe que le sien propre, mais toutes les explications aboutissaient à la même conclusion: John Arment était « impossible. » Et s'il était, au point de vue mondain, classé parmi les gens ennuyeux, combien plus profondément devait-il l'être pour elle.

Pour s'excuser de son mariage par une plaisanterie, elle avait dit un jour qu'au moins en l'épousant elle avait été débarrassée de son voisinage forcé dans les dîners!

Elle ne se rendait pas compte à ce moment-là du prix auquel elle payait cette immunité.

John Arment était « impossible » parce qu'autour de lui, tout devait descendre à son niveau. Par un inconscient procédé d'élimination, il avait exclu du monde ce dont il ne sentait pas personnellement le besoin. Il était devenu pour ainsi dire une atmosphère dans laquelle ne survivaient que ses propres exigences. Ceci aurait pu impliquer un égoïsme voulu? rien de tel chez Arment, être aussi instinctif qu'un animal ou un enfant; et cette inconscience presque enfantine empêchait qu'on ne se fît toujours sur lui une opinion juste. N'était-il pas tout simplement retardé dans son développement intellectuel? Il avait cette espèce de finesse inattendue qui fait dire d'un homme un peu court que ce n'est pourtant pas un imbécile, et c'était précisément cette qualité qui portait le plus sur les nerfs de sa femme.

Même pour le naturaliste, il est ennuyeux de voir ses déductions troublées par quelque erreur de forme ou de fonction; combien plus pour la femme dont l'opinion qu'elle a d'elle-même est si inévitablement liée au jugement qu'elle porte sur son mari?

La finesse d'Arment n'impliquait en effet aucune faculté intellectuelle latente, mais plutôt des virtualités de sentir, de souffrir même d'une manière aveugle et rudimentaire, auxquelles Julia préférait ne pas songer.

Elle était absolument pénétrée des raisons qui lui faisaient

abandonner son mari, et pas un instant elle ne pensa que ces raisons pouvaient bien ne pas être aussi compréhensibles pour lui que pour elle. Et pourtant, lorsqu'elle réfléchissait au passé, elle revoyait toujours le regard plein d'une perplexité qu'il eût été incapable d'exprimer et par lequel Arment avait acquiescé à ses justifications. Il faut l'avouer, ces momens étaient rares. Son mariage avait été trop malheureux pour être examiné à un point de vue philosophique.

Et son infortune, bien que causée par un ensemble de raisons complexes, était aussi réelle que si les raisons en eussent été simples. L'âme est plus facile à meurtrir que la chair et Julia était blessée dans toutes les fibres de son être moral. La nullité écrasante de son mari l'anéantissait de plus en plus, obscurcissant son horizon, raréfiant son atmosphère; ses espoirs morts faute d'aliment ressemblaient à un amas de corps en décomposition parmi lesquels on l'aurait emprisonnée! Elle se sentait victime d'un guet-apens vieux comme le monde et dans lequel son corps et son âme seraient tombés pour être impitoyablement asservis. Si le mariage était réellement la rançon d'une dette contractée dans l'ignorance et si cette rançon devait durer autant que la vie, alors le mariage était un crime contre la nature humaine.

Quant à elle, jamais elle ne participerait au maintien d'une erreur dont elle avait été la victime, cette erreur qui contraint un homme et une femme aux relations les plus intimes jusqu'à la fin de leur vie, bien qu'ils se sentent l'un et l'autre comprimés comme l'arbre croissant dans le cercle de fer qui soutenait l'arbrisseau.

C'était dans le premier élan de son indignation qu'elle avait rencontré Clément Westall. Elle s'était bien vite aperçue qu'elle l'intéressait et s'était débattue contre les conséquences de cette découverte, craignant de se laisser prendre de nouveau dans les lacs des relations convenues. Pour éviter ce danger, elle avait exposé ses opinions à Westall avec une précipitation presque indiscrète, et avait vu avec surprise qu'il les partageait. La franchise d'un prétendant, qui, tout en faisant sa cour, avouait ne pas croire au mariage était pour elle un attrait de plus. Quant à Westall, les pires audaces de Julia ne le surprenaient pas, tant il avait réfléchi à tout ce qu'elle serait; tous deux en étaient donc arrivés aux mêmes conclusions. En effet, de l'avis de

Westall, la croissance n'est pas égale pour tous, tel joug trop large pour l'un devient vite trop étroit pour l'autre. Le divorce n'a pas d'autre but que de réajuster les relations personnelles, et si on reconnaît que ces relations doivent forcément être transitoires, elles gagneront en dignité aussi bien qu'en harmonie. On n'aura plus besoin de recourir à ces ignobles connivences, à ces perpétuels sacrifices de sensibilité personnelle et de fierté morale sur lesquels on étaie les mariages boiteux. Chaque partenaire du contrat mettra son point d'honneur à être le plus parfait modèle de développement individuel, sous peine de perdre le respect et l'affection de l'autre. La nature inférieure ne pouvant plus abaisser vers elle celle qui lui est supérieure sera forcée de s'élever, à moins de rester isolée à son niveau inférieur. La seule condition nécessaire pour rendre un mariage harmonieux est donc de reconnaître franchement cette vérité et d'exiger des parties contractantes le solennel engagement d'être fidèles à leur promesse et de se séparer dès que l'accord le plus complet aura cessé d'exister. C'est un adultère d'un nouveau genre que d'être infidèle à soi-même.

Or Westall venait de rappeler à Julia que leur mariage avait été contracté sur cette base, la cérémonie en elle-même n'ayant été qu'une concession sans importance à des préjugés sociaux. Maintenant que le divorce existait, le mariage n'était plus une impasse et l'engagement que l'on prenait n'amoindrissait en aucune façon le respect de soi-même.

La nature de leur attachement plaçait Westall et Julia tellement au-dessus de semblables éventualités qu'il leur était facile d'en discuter librement. Ils avaient même à tel point le sentiment de leur parfaite sécurité que Julia avait pris l'habitude d'insister tendrement sur la promesse que lui avait faite Westall de réclamer son dégagement quand il cesserait de l'aimer. L'échange de ces vœux semblait les rendre, dans un sens, les champions de la nouvelle loi, les pionniers dans le pays encore inexploré de liberté individuelle ; ils sentaient qu'ils avaient en quelque sorte atteint la félicité sans avoir passé par le martyre.

A cet instant où elle se remémorait son passé, Julia voyait nettement que telle avait été son attitude théorique vis-à-vis du mariage. C'était inconsciemment, insidieusement, que ses dix ans de bonheur avec Westall avaient produit une autre conception de ces liens et comme un retour au vieil instinct de possession

et de dépendance passionnée qui aujourd'hui la faisait bondir à la seule pensée de changement.

Changement? Renouvellement? Étaient-ce bien les mots qu'ils avaient employés dans leur absurde jargon? C'eût été bien plutôt destruction, extermination qu'il eût fallu nommer le fait de rompre les myriades de liens qui relient un être à un autre. Un autre? Mais non.

Lui et elle ne faisaient qu'un, dans ce sens mystique qui seul peut donner au mariage sa raison d'être. La nouvelle loi n'était pas faite pour eux, mais pour les êtres séparés, condamnés à une union dérisoire. L'évangile qu'elle s'était crue appelée à propager n'avait aucun rapport avec son propre cas.

Un peu honteuse de son exaltation croissante, inexplicable, elle fit appeler un médecin et lui demanda un calmant pour les nerfs.

Elle s'empressa de le prendre,.. mais il ne calma pas ses appréhensions. Elle ne savait pas au juste ce qu'elle redoutait et cela rendait son anxiété de plus en plus envahissante.

Son mari n'avait plus fait allusion à ses conférences du dimanche. Moins nerveux et plus maître de lui que d'habitude, il se montrait particulièrement bon et attentif; mais ses égards avaient une nuance de timidité qui suscitait en Julia de nouvelles terreurs, Elle avait beau se dire que c'était sans doute à cause de la visite du médecin et de la potion calmante que son mari montrait tant de déférences pour ses moindres fantaisies, et un plus grand désir de la préserver de drogues morales, — cette explication devenait une source de nouvelles appréhensions.

La semaine passa lentement, sans rien d'anormal. Le samedi, le courrier du matin apporta un mot de Mrs Van Sideren. La chère Julia serait-elle assez aimable pour prier M. Westall de venir le lendemain une demi-heure plus tôt, parce qu'il devait y avoir de la musique après sa « conférence? » Westall partait justement pour son bureau au moment où sa femme venait de lire ce billet. Elle ouvrit la porte du salon et le rappela pour lui transmettre le message. Westall jeta un coup d'œil sur la lettre et la rendit à sa femme:

— Quel ennui! Il me faudra abréger mon jeu de paume. Enfin je suppose qu'il est impossible de faire autrement. Voulez-vous répondre que c'est bien? »

Julia hésita un instant, sa main se crispant sur le dossier de la chaise contre lequel elle s'appuyait.

— Vous avez l'intention de continuer ces conférences? demanda-t-elle.

— Moi? pourquoi pas? répondit-il.

Cette fois, il lui sembla que sa surprise n'était pas tout à fait sincère, et cette constatation lui donna la force de parler.

— Vous avez dit que vous aviez commencé ces conférences dans l'intention de m'être agréable...

— Eh bien?

— Je vous ai dit la semaine dernière qu'elles ne me plaisaient pas.

— La semaine dernière. Oh!

Il sembla faire un effort de mémoire.

— J'ai cru que vous étiez nerveuse alors; n'avez-vous pas, dès le lendemain, fait venir le médecin?

— Ce n'était pas le médecin dont j'avais besoin; c'était de votre assurance...

— Mon assurance?

— Elle sentit tout à coup le sol lui manquer, et s'effondra dans le fauteuil, la gorge serrée. Les mots qu'elle voulait prononcer, les idées qu'elle cherchait à exprimer, lui échappaient comme des fétus de paille qu'un torrent eût entraînés.

— Clément, s'écria-t-elle, ne vous suffit-il pas de savoir que je déteste la chose?

Il fit un pas en arrière pour fermer la porte, puis il s'approcha d'elle et s'assit.

— Qu'est ce que vous détestez donc tant? demanda-t-il avec douceur.

Elle faisait un effort désespéré pour rallier les raisonnemens qu'elle avait préparés.

— Je ne puis supporter de vous entendre parler comme si... comme si... notre mariage était de l'autre espèce, de la fausse espèce. Quand je vous ai entendu, l'autre jour, proclamer devant tous ces gens curieux et bavards que les maris et les femmes ont le droit de se quitter quand ils sont las l'un de l'autre ou quand ils ont vu une autre personne leur plaisant...

Westall demeurait immobile, les yeux fixés sur un dessin du tapis.

— Alors vous avez changé d'opinion? dit-il. Vous ne croyez

plus que des maris et des femmes ont le droit de se séparer dans ces conditions ?

— Dans ces conditions? balbutia-t-elle. Oui, je le crois encore; mais comment pouvons-nous juger pour les autres? Que pouvons-nous savoir des circonstances?

Il l'interrompit:

— Notre *credo* n'a-t-il pas pour article fondamental que les circonstances pouvant résulter d'un tel mariage n'entraveront pas la complète affirmation de la liberté individuelle?

Il s'arrêta un instant.

— Je croyais que c'était cette raison qui vous avait fait quitter Arment, ajouta-t-il.

Elle rougit jusqu'à la racine des cheveux. Cela ne ressemblait guère à Westall de renforcer l'argument par une allusion personnelle...

— J'avais mes raisons, dit-elle simplement.

— Eh bien! pourquoi vous refusez-vous aujourd'hui à reconnaître leur validité?

— Je ne refuse pas... non... je dis seulement qu'on ne peut pas juger pour les autres.

Il fit un geste d'impatience.

— C'est un casse-tête. Vous voulez dire, je pense, que la doctrine ayant servi vos vues, vous la répudiez maintenant.

— Eh bien! s'écria-t-elle en rougissant de nouveau, admettons que oui. Que vous importe?

Westall se leva. Il était excessivement pâle et avait vis-à-vis de sa femme la réserve un peu gênée d'un étranger.

— Il m'importe à moi, dit-il à mi-voix, étant donné que je ne la répudie pas.

— Eh bien?

— Et aussi parce que j'avais eu l'intention de l'invoquer...

Il s'arrêta un instant pour reprendre haleine, tandis qu'elle se taisait, presque assourdie par les battemens de son cœur.

Il continua: ... « comme une complète justification du parti que je vais prendre. »

Julia demeurait immobile:

— Quel est ce parti? demanda-t-elle.

Il raffermit sa voix:

— J'ai l'intention de réclamer l'exécution de votre promesse.

A cet instant, un voile passa sur les yeux de Julia, et autour

d'elle les objets se confondirent; puis elle retrouva subitement une netteté de vision telle que tous les détails qui l'environnaient lui infligeaient chacun un genre de torture particulier, depuis le tic tac de la pendule, et le rayon de soleil sur le mur, jusqu'au bras du fauteuil auquel elle se cramponnait.

— Ma promesse? bégaya-t-elle.

— Votre part dans la convention mutuelle que nous avons faite de nous rendre la liberté dès que l'un des deux la désirerait.

Elle redevint silencieuse. Lui, attendit un instant, changea nerveusement de position, puis ajouta avec un peu d'irritabilité:

— Je pense que vous reconnaissez avoir pris cet engagement?

Ces paroles lui portèrent le coup fatal. Elle releva fièrement la tête:

— Oui, je reconnais avoir pris cet engagement, dit-elle.

— Et vous ne comptez pas le répudier?

Une bûche tomba sur le devant du foyer: il la repoussa machinalement du pied.

— Non, répondit Julia lentement, je ne compte pas le répudier.

Il se fit un silence pendant lequel Westall resta près du feu, le coude sur le manteau de la cheminée. Sous sa main se trouvait une petit coupe de jade qu'il lui avait donnée à un de leurs anniversaires de mariage. Elle se demanda vaguement s'il l'avait remarquée?

— Alors, vous avez l'intention de me quitter? dit-elle enfin.

Par un mouvement involontaire, il sembla vouloir se défendre contre une accusation aussi directe.

— Pour épouser quelqu'un d'autre? poursuivit-elle.

Et cette fois encore Westall protesta du regard et du geste. Julia se leva et alla se placer devant lui.

— Pourquoi craignez-vous de me le dire? Serait-ce Elna Van Sideren?

Il garda le silence.

— Je vous souhaite bonne chance, dit-elle simplement.

III

Julia leva les yeux et se trouva seule. Elle ne se rappelait ni quand ni comment son mari avait quitté le salon, ni depuis com-

bien de temps elle y était. Le feu couvait encore dans le foyer, mais le rayon de soleil avait disparu du mur. La première pensée qu'elle put ressaisir fut qu'elle n'avait pas manqué à sa parole, qu'elle avait rempli leur engagement à la lettre. Elle ne s'était pas récriée, n'avait pas récriminé sur le passé et n'avait tenté ni de temporiser, ni de reculer le dénouement; elle avait courageusement marché au-devant de l'ennemi.

Mais maintenant qu'elle se trouvait seule, elle eût voulu en finir... Elle regardait autour d'elle, cherchant à réaliser le présent. Son identité semblait lui échapper comme dans une syncope physique. « Ceci est mon salon, — ceci est ma maison, » disait une voix en elle. Son salon? Sa maison? Elle entendait presque les murs lui répondre ironiquement.

Elle se leva, lasse jusque dans la moelle des os. Le silence de la pièce l'impressionna. Elle se rappela alors comme un vague écho avoir longtemps auparavant entendu la grande porte se fermer. Son mari devait avoir quitté la maison, alors... Son « mari? » Elle ne savait plus comment exprimer sa pensée. Les phrases les plus simples étaient pleines d'amertume! Elle retomba exténuée sur sa chaise. La pendule sonna dix heures. Il n'était que dix heures! Tout à coup elle se souvint qu'elle n'avait pas commandé le dîner... ou bien dînaient-ils dehors, ce soir-là? Dîner? dîner dehors? La vieille phraséologie la poursuivait donc? Il lui fallait pourtant penser à elle comme elle penserait à quelqu'un d'autre, à quelqu'un qui n'aurait plus aucun lien avec la routine familière du passé et dont il faudrait étudier peu à peu les besoins et les habitudes, tel un animal inconnu.

La pendule sonna de nouveau; il était onze heures cette fois; Julia se leva et se dirigea vers la porte pour aller dans sa chambre. « Sa » chambre? Une fois de plus ce mot lui parut une dérision. Elle ouvrit pourtant la porte, traversa l'antichambre et monta l'escalier. Elle remarqua en passant les cannes et les parapluies de Westall, puis une paire de ses gants oubliée sur la table. C'était bien toujours le même tapis qui couvrait les marches de l'escalier; c'était la même vieille gravure française dans son étroit cadre noir qui lui faisait face sur le palier.

L'obstination avec laquelle ces objets s'imposaient à elle devint intolérable. Au fond d'elle-même : un abîme béant; autour d'elle : la même apparence calme et familière. Elle sentit qu'il

lui faudrait s'éloigner pour ressaisir ses pensées; mais une fois dans sa chambre, elle s'assit sur la chaise longue et se laissa envahir par une espèce de torpeur. Puis, graduellement, sa vision s'éclaircit. Il s'était passé beaucoup de choses dans l'intervalle. Il y avait chez Julia un vrai conflit d'émotions, d'argumens d'idées s'entre-choquant, d'impulsions violentes qui s'émoussaient d'elles-mêmes. Elle avait bien essayé de rallier, d'organiser ses forces désordonnées; — qu'elle pût seulement dompter ses révoltes intérieures et elle entreverrait sans doute la délivrance! Sa vie ne pouvait être ainsi brisée pour un caprice, une lubie; la loi elle-même serait pour elle, la défendrait. La loi? Quel droit y avait-elle? N'était-elle pas fatalement prisonnière d'une loi dont elle avait été le propre auteur? Ne devenait-elle pas aujourd'hui la victime prédestinée du code qu'elle avait inventé? Mais non, tout ceci n'était qu'une fantasmagorie grotesque, intolérable, une folle erreur dont elle ne pouvait être rendue responsable. La loi qu'elle avait méprisée existait toujours et pouvait encore être invoquée... Invoquée? Dans quel dessein? Pouvait-elle lui demander d'enchaîner Westall à elle? N'avait-il pas été permis à Julia de se rendre libre quand elle avait réclamé sa liberté?... Montrerait-elle moins de magnanimité qu'elle n'en avait exigé? Ce mot de magnanimité la cingla de son ironie. On ne prend pas une attitude quand on lutte pour la vie... Et Julia prévoyait déjà que pour garder son mari elle consentirait aux pires compromis, cédant sur tout pour conserver son bonheur passé. Ah! mais c'était plus difficile qu'elle ne le pensait! La loi ne pouvait plus lui servir. Sa propre apostasie deviendrait inutile! Julia était la victime des théories qu'elle reniait. Elle se sentait déjà prise dans l'engrenage d'une machine gigantesque qu'elle aurait fabriquée elle-même...

L'après-midi, elle sortit et marcha vite, sans but, redoutant de rencontrer des visages connus. La journée était radieuse, le ciel bleu d'acier; c'était une de ces journées américaines toutes vibrantes de lumière par lesquelles on aime à se sentir vivre. Mais les rues lui parurent vides, affreuses; et sous ce ciel éclatant tout lui sembla prendre des proportions exagérées. Elle héla un *hansom* qui passait devant elle et donna au cocher l'adresse de Mrs Van Sideren. Elle ne s'expliquait pas bien ce qui lui avait inspiré cet acte, elle se sentait tout à coup décidée à parler, à avertir la jeune fille. Il était trop tard pour se

sauver elle-même, mais il était encore temps de parler à Elna.

Le *hansom* roula vers la Cinquième Avenue, tandis qu'assise, les yeux fixes, elle cherchait à éviter les regards des gens qu'elle connaissait. Arrivée chez les Van Sideren, elle sauta de la voiture et sonna ; la clarté s'était faite dans son cerveau à mesure qu'elle agissait et elle se sentait maintenant calme et maîtresse d'elle-même ; elle savait exactement ce qu'elle allait dire !

Ces dames étaient sorties toutes deux... la *parlour-maid* s'attendait à recevoir une carte. Mais Julia balbutia quelques mots vagues, tourna le dos à la porte et s'attarda un instant sur le trottoir. Puis elle se rappela qu'elle n'avait pas payé le cocher et, tirant un dollar de son porte-monnaie, elle le lui tendit. Le cocher porta la main à son chapeau et repartit, la laissant seule dans la rue déserte. Elle erra vers l'Ouest, vers des rues peu fréquentées où elle n'aurait aucune chance de rencontrer des gens de connaissance, sans aucun but et n'en voulant pas avoir. Un moment, elle se trouva perdue dans la foule qui, l'après-midi, se presse dans Broadway ; elle passa vite devant les boutiques, les étalages voyans, les affiches de théâtre, ne regardant même pas les physionomies banales des gens qui la croisaient.

Elle se rappela soudain qu'elle n'avait pas déjeuné. Dans une rue aux maisons délabrées, elle vit sur une fenêtre de sous-sol l'enseigne : « Restaurant de Dames » et à l'étalage une tarte à côté d'un plat de *dough-mits* desséchés.

Elle entra dans la salle où une jeune fille à la bouche insignifiante et aux yeux effrontés se hâta de lui débarrasser une table près de la fenêtre.

Cette table était recouverte d'une nappe rouge et blanche, sur laquelle on avait placé près de la salière remplie de sel grisâtre un verre grossier d'où sortait une branche de céleri.

Julia se commanda du thé et l'attendit longtemps. Elle était heureuse de se sentir loin du brouhaha des rues, dans cette salle vide à cette heure. Seules, deux ou trois jeunes filles aux visages minces et impertinens flânaient dans le fond et bavardaient à voix basse tout en lui jetant parfois un coup d'œil. Enfin on lui servit le thé dans une théière de métal désargenté. Elle s'en versa une tasse qu'elle but hâtivement. Le thé était noir et amer, mais il agit sur elle comme un réconfortant ; et bientôt Julia s'exalta jusqu'à en avoir le vertige. Mais ce ne fut que pour retomber ensuite dans l'abattement le plus complet.

Elle but une seconde tasse de thé, plus noir et plus amer encore, et de nouveau la lucidité lui revint; elle se sentit aussi énergique, aussi décidée que sur le seuil de la maison Van Sideren ; mais elle n'avait aucune envie d'y retourner, voyant bien l'inutilité d'une telle tentative et l'humiliation à laquelle elle s'exposait...

Et maintenant elle ne savait plus à quoi se résoudre. La courte journée d'hiver touchait à sa fin... elle ne pouvait, sans attirer l'attention, s'attarder davantage dans le restaurant.

Elle paya donc son thé et sortit. Les réverbères étaient déjà allumés, et çà et là, du soubassement d'une boutique, jaillissait une lueur oblongue qui se reflétait sur le pavé. Ainsi vue à la nuit, la rue avait un aspect sinistre, et Julia se hâta de revenir vers la Cinquième Avenue. Elle n'était pas habituée à être dehors, seule, à cette heure-là.

Au coin de la Cinquième Avenue, elle s'arrêta pour regarder passer les voitures. A la fin, un sergent de ville l'aperçut et lui fit signe qu'il la ferait traverser. Elle n'avait pas eu l'intention de traverser la rue, mais elle obéit automatiquement et se trouva tout à coup au coin opposé. Là, elle s'arrêta encore un instant; mais, s'imaginant que le sergent de ville la regardait, elle se décida à tourner dans la rue la plus proche... et marcha ensuite longtemps et sans but...

La nuit était tombée et Julia apercevait parfois à travers les vitres des voitures qui passaient un coin de gilet blanc qui se détachait dans l'obscurité ou le reflet d'une sortie de bal pailletée.

Tout à coup elle se trouva dans une rue connue et s'arrêta haletante, ayant tourné le coin sans remarquer où cela la menait; à quelques mètres devant elle, se trouvait la maison dans laquelle elle avait vécu autrefois,... la maison de son premier mari. Les volets en étaient fermés, et une faible lueur seulement indiquait les fenêtres et l'imposte au-dessus de la porte. Et tandis qu'elle était là debout, immobile, elle entendit un pas et vit passer à côté d'elle un homme qui se dirigeait vers cette maison. Il avançait lentement avec la démarche alourdie d'un homme entre deux âges, la tête un peu enfoncée entre les épaules, le pli rouge de sa nuque bien marqué au-dessus du col de fourrure de son pardessus. Il traversa la rue, monta les marches qui précédaient la porte d'entrée, tira de sa poche un passe-partout et entra...

La rue était déserte ; Julia s'attarda un instant au coin, les yeux fixés sur la façade de la maison. La faiblesse physique l'envahissait de nouveau, mais la vigueur factice que lui avaient donnée ses deux tasses de thé rendait encore ses idées d'une lucidité extraordinaire. Tout à coup, elle entendit un bruit de pas qui se rapprochait et aussitôt elle traversa la rue et monta les marches de la maison. Le mouvement impulsif qui l'avait menée ici se prolongea jusque dans la manière dont elle pressa le bouton électrique, — puis elle se sentit subitement faible et tremblante, et saisit la balustrade pour se soutenir. La porte s'ouvrit et un jeune valet de pied avec une figure fraîche et inexpérimentée se présenta. Julia vit aussitôt qu'il la laisserait entrer.

— J'ai vu passer M. Arment tout à l'heure, dit-elle. Voulez-vous lui demander de me recevoir un instant?

Le valet de pied hésita.

— Je crois que M. Arment est monté s'habiller pour le dîner, madame.

Julia s'avança dans le vestibule.

— Je suis sûre qu'il me recevra... Je ne le retiendrai pas longtemps, dit-elle.

Elle parlait avec calme, avec autorité, avec ce ton auquel un domestique stylé ne se méprend pas. Le valet de pied avait déjà la main sur la porte du salon.

— Je le lui dirai, madame. Qui aurai-je l'honneur d'annoncer?

Julia trembla. Elle n'y avait pas pensé.

— Dites simplement : une dame, répondit-elle.

Le valet de pied hésita de nouveau et elle se crut perdue, mais au même instant, la porte du salon s'ouvrit et John Arment parut; il se retira brusquement en la voyant, sa figure colorée devenant blanche d'émotion ; puis le sang lui remonta au visage, faisant enfler les veines de ses tempes et rougissant les lobes de ses oreilles épaisses.

Il y avait longtemps que Julia ne l'avait pas vu et elle fut frappée de son changement. Devenu encore plus vulgaire, il était complètement envahi par la graisse. Mais elle ne s'en aperçut que petit à petit, car son unique préoccupation était, maintenant qu'elle le tenait en face d'elle, de ne pas le laisser échapper avant qu'il ne l'eût entendue. Toutes les facultés de son être semblaient concentrées sur cette unique idée.

— Il faut que je vous parle, dit-elle, en s'avançant vers lui, tandis qu'il reculait.

Arment, rouge et balbutiant, hésita quelque peu. Julia jeta un coup d'œil sur le valet de pied et son regard agit sur Arment comme un avertissement. L'horreur instinctive d'une scène domina chez lui tout autre sentiment et il dit avec lenteur :

— Voulez-vous venir par ici ?

Il la suivit dans le salon et ferma la porte. Julia, en avançant, se rendit vaguement compte que la pièce au moins n'avait pas été changée. Le temps n'avait rien diminué de l'horreur qu'elle lui avait inspirée. La « contadina » souriait toujours là sur la cheminée et l'esclave grecque obstruait le seuil du salon du fond. Tout était vivant de souvenirs; elle les retrouvait dans chaque pli des rideaux de satin jaune, dans chaque coin du mobilier de palissandre. Mais tandis que quelque obscur intermédiaire lui transmettait ces impressions, tous les efforts de sa volonté se concentraient dans le seul acte de dominer Arment. La crainte qu'il ne refusât de l'écouter montait comme une fièvre à son cerveau. Elle sentait son but même lui échapper; et dans son désir aveugle, intense, les mots et les argumens se heurtaient confusément.

Un instant, la parole lui manqua, et elle s'imagina être rebutée avant de pouvoir parler ; mais comme elle cherchait ses mots, Arment lui poussa une chaise et dit tranquillement :

— Vous n'êtes pas bien !

Le son de sa voix rendit à Julia un peu d'aplomb. Cette voix n'était ni douce, ni sévère ; c'était la voix d'un homme qui suspendait son jugement, en attendant des explications ultérieures. Elle s'appuya contre le dossier de la chaise et soupira profondément :

— Faut-il envoyer chercher un remède ? continua-t-il, avec une politesse froide et embarrassée.

Julia leva la main pour l'implorer : « Non,... non,... merci. Je vais très bien. »

Il s'arrêta à mi-chemin de la sonnette et se retourna vers elle.

— Alors?

Elle reprit : « Il y a une chose qu'il faut que je vous dise. »

Arment continua à la scruter.

— J'aurais pensé, répondit-il, que toute communication de

vous à moi aurait pu être faite par nos hommes d'affaires.

— Nos hommes d'affaires ! Elle rit nerveusement. — Je ne pense pas qu'ils puissent être pour moi d'aucun secours.

La figure d'Arment prit l'expression de quelqu'un qui est décidé à ne pas se laisser attendrir.

— S'il est question de secours, bien entendu...

Elle se rappela avoir vu cette même expression sur son visage quand quelque miséreux était venu frapper à sa porte avec un livre de quête. S'imaginait-il par hasard qu'elle venait mendier un peu de sympathie comme on vient mendier une aumône ? Cette pensée la fit encore sourire. Elle vit le regard d'Arment devenir de plus en plus perplexe. Tous les changemens qui se faisaient sur son visage étaient lents et elle se rappela subitement comme cela l'avait divertie autrefois de changer d'un mot cette pénible mise en scène. Elle se rendit compte pour la première fois qu'elle avait été cruelle. « Oui, il s'agit de secourir, dit-elle sur un ton plus doux, vous pouvez le faire en m'écoutant... J'ai une chose à vous dire... »

Arment ne cédait pas encore.

— Ne serait-il pas plus facile d'écrire ? suggéra-t-il.

Elle secoua la tête : « Il n'y a pas le temps d'écrire... et ce ne sera pas long. » Elle leva la tête et leurs yeux se rencontrèrent.

— Mon mari m'a quittée, dit-elle.

— Westall ? balbutia-t-il en rougissant encore.

— Oui... Ce matin,... exactement comme je vous ai laissé, parce qu'il était fatigué de moi.

Ces mots, prononcés à voix basse, semblèrent porter jusqu'au fond de la pièce. Arment regarda du côté de l'antichambre, puis son regard embarrassé se fixa de nouveau sur Julia.

— J'en suis très fâché, dit-il gauchement.

— Merci, murmura-t-elle.

— Mais je ne vois pas...

— Non,... mais vous saisirez... dans un instant. Ne voulez-vous pas m'écouter ? Je vous en prie !

Instinctivement elle avait changé de position, se plaçant entre la porte et lui. « Cela s'est passé ce matin, continua-t-elle s'exprimant en phrases courtes, haletantes. Je ne soupçonnais rien... Je croyais que nous étions... parfaitement heureux... Tout à coup, il m'a dit qu'il était fatigué de moi... il me préfère une jeune fille... Il est allé la rejoindre... » Comme elle parlait, une

angoisse latente l'envahit, la dominant à l'exclusion de toute autre émotion. Ses yeux brûlaient, sa gorge se gonflait et deux larmes douloureuses coulèrent sur ses joues.

La contrainte d'Arment augmentait visiblement.

— C'est... c'est très malheureux, dit-il. Mais il me semble que la loi...

— La loi? répondit-elle ironiquement. Quand il demande sa liberté?

— Vous n'êtes pas forcée de la lui rendre, répondit Arment.

— Vous non plus, vous n'étiez pas forcé de me rendre la mienne, et pourtant vous l'avez fait.

Il eut un geste de protestation.

— Vous avez vu que la loi ne pouvait vous servir, n'est-ce pas? continua-t-elle. C'est ce que moi je vois aussi maintenant. La loi représente des droits matériels : son effet ne s'étend pas au delà. Si nous ne reconnaissons pas une loi intérieure... Si nous ne reconnaissons pas les obligations que crée l'amour,... — et le fait d'être aimé tout autant que d'aimer, — nous entassons fatalement des ruines autour de nous... N'est-ce pas?

Elle releva la tête avec le regard plaintif d'un enfant égaré. « C'est ce que je vois aujourd'hui... ce que je voulais vous dire. Il me quitte parce qu'il est fatigué de moi,... mais *moi* je n'étais pas fatiguée de lui; et je ne comprends pas pourquoi il l'est. C'est ce qu'il y a de plus affreux... ne pas comprendre. Je n'en avais pas saisi l'horreur. Mais j'y ai pensé toute la journée et il m'est revenu à la mémoire des choses que je n'avais pas remarquées... quand vous et moi... » Elle se rapprocha de lui et le fixa avec ce regard qui cherche à pénétrer plus profondément que les paroles: « Je vois maintenant que *vous* non plus, vous n'avez pas compris... n'est-ce pas?

De leur regard jaillit tout à coup la lumière; le voile qui les séparait sembla se lever; les lèvres d'Arment tremblèrent.

— Non, dit-il, je n'ai pas compris.

Elle poussa presque un cri de triomphe: « Je le savais, je le savais bien! Vous étiez étonné,... vous avez essayé de me le dire;... mais aucun mot n'est venu,... vous avez vu votre vie brisée,... tout ce qui vous entourait en ruines,... et vous ne pouviez ni parler, ni bouger! »

Elle se laissa tomber sur la chaise contre laquelle elle s'était appuyée.

— Maintenant je sais... oui, je sais, répétait-elle.

— Je suis désolé pour vous, entendit-elle balbutier à Arment.

Elle lui jeta un coup d'œil furtif. « Je ne suis pas venue pour cela. Je ne vous demande pas d'être désolé. Je suis venue vous demander de me pardonner... de n'avoir pas compris que *vous* ne me compreniez pas... C'est tout ce que j'avais à vous dire. » Elle se leva avec un vague sentiment que c'était fini et elle tendit la main vers la porte.

Arment restait là, immobile. Elle se retourna vers lui, esquissant un sourire.

— Vous me pardonnez? dit-elle.

— Il n'y a rien à pardonner...

— Alors vous me donnerez une poignée de main avant que je ne vous quitte?

Et la main qu'Arment mit dans la sienne était une main inerte, sans volonté.

— Au revoir! dit-elle. Je comprends maintenant.

Elle passa dans le vestibule. Arment fit un pas en avant; mais, juste au même moment, le valet de pied, qui connaissait son service, s'avança. Julia entendit Arment qui se retirait.

Le valet de pied ouvrit la porte toute grande, et elle se trouva dehors dans la nuit...

EDITH WHARTON.

LA GUERRE MARITIME

APRÈS

LA NOUVELLE CONFÉRENCE DE LA PAIX[1]

Issues d'une dangereuse alliance de l'esprit de chimère et de l'esprit de progrès, les Conférences de la Paix éliminent heureusement leur initiale utopie. Plus encore que la première, du 18 mai au 29 juillet 1899, la deuxième, du 15 juin au 18 octobre 1907, n'a cessé d'affirmer un sens précis de l'effort utile. Se dérobant aux suggestions pacifistes, elle n'accorde à la limitation des armemens, proclamée *grandement* désirable en 1899, *hautement* désirable en 1907, qu'une attention indifférente et lointaine, négligemment fixée dans un vœu sceptique, dont la molle formule cherche moins à flatter les amateurs de mirages qu'à leur adoucir la peine de l'illusion déçue. Désirant fortifier l'arbitrage, instrument de droit, avec l'arrière-pensée de faire du droit, plus tard, un instrument de paix, elle s'attache à le développer, mais avec patience et prudence. Épisode important, l'arbitrage, en 1907, n'est qu'un épisode. Sur le grand dessein d'un traité mondial, mettant en œuvre le principe, unanime-

(1) Les procès-verbaux de la Conférence, encore inédits, comprennent plus de 836 documens, dont le gouvernement néerlandais commence en ce moment la publication. L'Allemagne a donné sur la Conférence un livre blanc (*Weissbuch über die Ergebnisse der zweiten internationalen Friedenskonferenz*, 6 décembre 1907) et l'Angleterre un livre bleu (*Blue Book*, n° 1, 1908 : *Correspondence respecting the second Peace Conference*). Un livre jaune vient de paraître, en juillet. Cpr. Fried, *die zweite Haagerkonferenz*, Leipzig, 1908.

ment accepté, de l'arbitrage obligatoire, sur l'utile projet d'une *vraie* permanence de la Cour de La Haye, la Conférence arrêtée, tantôt par le fier parti pris d'une grande puissance de guerre, tantôt par le sot amour-propre de petites puissances de paix, n'a pas donné tous les résultats qu'on en pouvait attendre. Mais cet échec, si grave soit-il, l'effleure dans ses détails, sans l'atteindre au cœur de son œuvre, au centre même de sa pensée.

Décidée pendant le conflit russo-japonais, sous l'émotion des multiples alertes d'une lutte à longue distance, la Conférence de 1907 se forme, s'assemble et délibère avec la volonté d'en empêcher le retour. Elle a l'obsession féconde d'une grande guerre, fille de l'impérialisme, dont l'Océan serait le théâtre et l'enjeu. Derrière la Conférence de la Paix, entre les États-Unis et le Japon, entre l'Allemagne et l'Angleterre, se profile l'ombre inquiétante d'une lutte pour la mer et par la mer. Qu'adviendrait-il des belligérans et des neutres, si cette guerre, que l'arbitrage ne saurait arrêter, éclatait tout à coup, dans le désordre d'un droit imparfait, archaïque, illusoire, brusquement incliné, par la nouveauté des inventions, de l'insuffisance à l'arbitraire, de la dureté à la barbarie? Le conflit se limiterait-il aux belligérans? Ou, faute d'un droit certain, n'allumerait-il pas, des neutres aux belligérans, des querelles nouvelles?

C'est à quoi surtout, l'été dernier, songèrent les nations. Et la pensée que le droit des gens n'était pas prêt leur fut d'abord un cauchemar. Puis, dans cette Hollande, qui, par Grotius, voulut la liberté de la mer et, par tant de hardis marchands, la pratiqua, les peuples firent le rêve d'une guerre humanisée, ménagère de commerce, économe d'existences.

De ce rêve, exempt d'utopie, la réalisation commence. Dès maintenant, des résultats sont acquis. Où ils manquent, des obstacles se précisent, des élémens de progrès se déterminent, et, pour l'avenir, des espérances se lèvent.

I

Depuis l'âge héroïque des batailles napoléoniennes, le combat sur les mers avait changé d'aspect. Le charbon avait remplacé la voile; pour garantir le moteur, le fer avait écarté le bois; pour percer la cuirasse, la torpille était née; pour la rendre

indépendante du torpilleur, la torpille automatique ou mine de contact, aveugle et dormante, avait fait son apparition; par câble ou sans fil, la télégraphie donnait aux nouvelles une rapidité qui ne connaissait plus d'obstacle; les navires, agrandis, transportaient des cargaisons plus riches; mais, de ces changemens, nul encore n'apercevait l'effet, quand, après des luttes où la mer n'avait joué qu'un rôle réduit, le conflit russo-japonais fit entrer le droit maritime au laboratoire historique de la guerre.

Les philosophes, amis du progrès, avaient dit que la lutte, en devenant plus savante, s'effraierait d'elle-même et deviendrait plus douce; mais les faits la montraient plus pénible et plus dure. Les belligérans qui, sur terre, respectaient la propriété privée de l'ennemi, la capturaient sur mer avec une impatience qui diminuait au commerce surpris les jours de grâce, pendant lesquels il pouvait se ressaisir et se mettre en sûreté. Plus que jamais, surtout du côté russe, s'étendait la liste, démesurément élastique, des transports interdits aux neutres ou contrebande de guerre. Inquiété par les engins nouveaux, le blocus par navires hésitait à cerner le rivage; le blocus par mines tendait à le remplacer. Jadis troublés dans un négoce restreint, les neutres l'étaient maintenant dans un commerce mondial : menacés de prise, de visite, ou d'arrêt par des raids imprévus, ils s'irritaient du dommage causé par la guerre et s'indignaient de l'autorité qu'avec une marine, même faible, les combattans pouvaient exercer. Les Allemands protestaient quand on arrêtait leur courrier, les Américains lorsqu'on saisissait leur blé, les Anglais quand pour la première fois, quoique neutres, on coulait leurs navires. Une colère générale s'élevait contre le belligérant assez présomptueux pour oser, avec peu de forces, tyranniser la mer.

La déclaration de Paris avait plus de prestige que d'efficacité. La diplomatie l'avait présentée comme un succès; l'analyse juridique y découvrait un trompe-l'œil. Hors l'abolition de la course, elle était illusoire : elle commandait le double respect de la marchandise ennemie sous pavillon neutre et de la marchandise neutre sous pavillon ennemi, mais à cette règle, elle ouvrait une exception, la contrebande. Qu'entendre sous ce nom? Elle ne le disait pas. De l'exception, et, par suite, de la règle, le belligérant demeurait le maître : qu'il baptisât contrebande ce qu'il voulait saisir, et, sur ce seul mot, la capture était bonne. Comme un bateau qui fait eau, la déclaration de Paris avait sa

blessure intime, que les jurisconsultes atténuaient par scrupule professionnel, mais que la verve impitoyable de Bismarck dénonçait brutalement : « C'est le néant. » Même avec une réparation de fortune, elle n'eût été que la reproduction à peu près exacte d'un vieux texte du XVIIIe siècle, tolérant sur la course, sévère sur la contrebande : la célèbre déclaration de Catherine; si bien qu'en dépit des apparences, la vraie date de la déclaration de Paris était plutôt 1780 que 1856. Antérieure par ses origines au temps de Nelson et de Trafalgar, comment eût-elle conservé sa force au temps de Togo et de Tsoushima? Contemporaine d'une marine qui n'était que de musée, pouvait-elle être autrement que d'histoire?

Un auteur anglais, Jane (1), avait donc quelque excuse à dire que le droit international était un ensemble de règles posées par des savans pour la conduite d'opérations dont ils n'avaient pas la moindre idée. Le droit des gens n'était pas seulement arbitraire; il était archaïque. Fait pour la marine à voile, il ne pouvait s'appliquer à la marine à vapeur, sans, comme le navire, changer de forme et de gréement.

Jadis, l'arrêt dans les ports neutres avait peu d'importance, car, leur accès refusé, le belligérant pouvait passer outre et tenir la mer. Maintenant, la question change d'aspect. Maître de sa route, le navire devient le propre prisonnier de sa force. Sa navigabilité se limite à la capacité de ses soutes. Après douze ou quinze jours, il doit s'arrêter dans un port, ou tout au moins dans les eaux calmes de la mer côtière, pour refaire du charbon. Mais tenu, dans ses eaux, d'empêcher l'embarquement d'hommes et de munitions, l'État neutre ne doit-il pas encore interdire celui du combustible? Sans armes, le navire de guerre est toujours un navire; sans charbon, il n'est plus qu'une épave. Laisser charger le combustible, n'est-ce pas rompre le rapport du belligérant, qui n'a pas d'escale, à celui qui possède, sur les grand'routes de mer, des relais préparés d'avance; peut-être même faciliter à des nations éloignées le moyen de se porter mutuellement la guerre, au mépris des distances? Et d'autre part, défendre au belligérant, en se ravitaillant, de continuer sa route, n'est-ce pas entraver la liberté de la mer; favoriser le faible, privé de relâches, aux dépens du fort; et, sur de longues

(1) Fred. T. Jane, *Heresies of sea power*, London, 1906, p. 190.

côtes, souvent désertes, charger les neutres d'impossibles devoirs? Au cours des hostilités russo-japonaises, alors que l'escadre de la Baltique n'eût pas atteint le détroit de Corée sans longs arrêts dans les eaux étrangères, l'hospitalité côtière offrit tous ces problèmes : temps du séjour, nombre des navires tolérés, ravitaillement par la rive ou par le large. Soulevées en pleine lutte, ces questions ne se posèrent pas sans inquiéter la paix du monde et, pour la première fois, les nations s'aperçurent qu'en raison des incertitudes de son droit, la mer était devenue pour les neutres une source imminente de guerre.

« Ce n'est pas le rêve de la paix perpétuelle qu'il s'agit de réaliser; mais l'on s'approcherait des résultats qu'il annonce si l'on fixait le droit de la neutralité;... le plus difficile serait un code maritime (1). » Écrites par Alexandre Ier à son ambassadeur à Londres pour négocier, en 1805, avec l'Angleterre une convention européenne, ces instructions expriment en 1906-1907 le sentiment général.

Ce n'est plus à l'Angleterre, ni même à l'Europe, c'est à plus de quarante nations, que la Russie propose d'étudier les problèmes fondamentaux de la belligérance et de la neutralité maritimes. Ayant subi l'épreuve des armes, elle ne pense plus au désarmement, à peine à l'arbitrage. Encore toute frémissante de guerre, elle demande qu'on discute les questions issues de sa condition particulière : éloignement de l'adversaire, manque de ports intermédiaires, fermeture des détroits. Après avoir franchi, comme navires marchands, le Bosphore et les Dardanelles, clos aux navires de guerre, les vaisseaux de la flotte volontaire, le *Pétersbourg*, le *Smolensk* pouvaient-ils arborer en haute mer le pavillon militaire? Les croiseurs de Vladivostock pouvaient-ils couler leurs prises, mêmes neutres, et notamment le *Knight Commander?* L'escadre de la Baltique pouvait-elle recevoir une hospitalité sans limite, et quant au séjour et quant au charbon? Voilà, pour la Russie, les questions primordiales. Il est vrai que la Russie, qui convoque et préside les conférences, ne les dirige plus. Le Tsar avait eu la pensée de la première; pour la seconde, il n'est que le metteur en scène : c'est le président Roosevelt qui la désire et qui l'inspire (2). Mais précisément les États-

(1) De Martens, *Traités et Conventions de la Russie*, t. XI, p. 86.

(2) Pour les origines de la Conférence, voyez l'article de M. André Tardieu, dans la *Revue* du 15 juin 1907.

Unis restent tièdes sur la limitation des armemens, et réservés sur l'arbitrage obligatoire. Regardant vers l'Océan, ils se plaignent que le droit de la guerre maritime soit variable avec les nations et que leur *Naval War Code* de 1900 ait dû être rapporté peu après, par suite de cette incertitude. Champions historiques du respect de la propriété privée ennemie, dont ils ont déjà saisi la première conférence, l'heure est venue pour eux d'en reprendre la demande. Belligérans éventuels, l'Angleterre et l'Allemagne se préparent à faire du droit des gens, par chacune tourné dans son intérêt propre, un allié complaisant et partial. Après les multiples incidens de la guerre russo-japonaise, la France ne craint pas d'avoir à justifier sa traditionnelle hospitalité maritime. Enfin toutes les nations marchandes sont impatientes de fixer, d'une manière plus précise et moins lourde, le régime de leur neutralité.

La Conférence se partage en quatre commissions. Dans toutes, la guerre maritime pénètre : dans la première, celle de l'arbitrage, par le grand projet d'une Cour internationale des prises; dans la seconde, celle de la guerre terrestre, par la commune question de la déclaration. Enfin, la troisième et la quatrième forment, pour la guerre maritime, une commission unique, dédoublée sous les deux présidences d'un diplomate juriste, le regretté comte Tornielli, et d'un juriste diplomate, M. de Martens.

Mines, bombardemens, hospitalité neutre (3e commission); régime du commerce ennemi et du commerce neutre (4e commission) : tels sont les points essentiels d'un programme, où tout le droit de la guerre maritime est inclus. Ainsi, la deuxième conférence de La Haye donne, pour sa plus grande part, l'impression d'un congrès maritime inscrit dans une conférence de la paix. Et, sans doute, on eût pu faire de ces questions un examen séparé. Mais les grouper dans le cadre humanitaire de l'œuvre pacifique, c'était les envelopper d'une lumière d'idéal qui devait en montrer la vraie solution.

A la quatrième commission, M. de Martens eut un heureux mouvement. Dans une noble allocution, il évoqua le Dieu de la paix, dieu inconnu, disait-il, qui, après avoir inspiré les délégués en 1899, dans la maison du Bois, devait les inspirer encore en 1907, dans la salle des Chevaliers.

Quelle vision d'équité, dans la guerre maritime, montrait aux nations ce Dieu de la paix?

D'abord le respect, sur mer comme sur terre, de la propriété privée ennemie. Vainement, le premier écrivain maritime de ce temps, le capitaine américain Mahan, développe-t-il ce thème « que l'arrêt du commerce, total ou partiel, épuise sans combat; qu'il oblige à faire la paix sans sacrifier d'existences; et que c'est la gloire de la puissance maritime d'atteindre à ses fins en épuisant les dollars des hommes, au lieu de leur sang (1). » La question est de savoir si prendre les dollars est économiser le sang; car s'attaquer à la richesse, c'est précisément s'attaquer à la vie, non sans doute à celle des combattans, qui forme l'enjeu de la lutte, mais à celle des non-combattans, qui doivent rester en dehors. Affamer un peuple, ruiner ses industries, est-ce borner le conflit à la destruction des fortunes? N'est-ce pas aussi l'étendre aux sources profondes de la vitalité humaine? Dans la guerre terrestre, si meurtrière soit-elle, la population pacifique, — femmes, enfans, vieillards, — est épargnée; dans la guerre maritime, cette même population pacifique est atteinte, et c'est ici qu'avec une apparence plus douce la guerre est en réalité plus dure. Fruit de la paix, source de la vie, la richesse humaine, sur mer comme sur terre, doit toujours être sauve. Et d'autre part, quand la limitation des armemens s'aperçoit de loin, — de très loin, — comme un idéal « hautement désirable, » n'est-ce pas la solution qui s'impose? Si la marine marchande est vulnérable, il faut la défendre. Plus elle est importante, plus elle offre de surface aux assauts de l'ennemi et plus, logiquement, il faut développer la marine militaire qui la doit protéger. Mais couvrez la marine marchande par un principe de droit, alors la marine de guerre, déchargée d'une partie de son rôle, peut diminuer sa force et réduire ses budgets: c'est une limitation des armemens sans chimère et sans danger, pratique et sage.

Les libertés s'enchaînent. Affranchir le trafic ennemi de la capture, c'est aussi délivrer le trafic neutre de cette capture indirecte, hypocrite et mal déguisée, qui, sous le nom de contrebande, fait partager aux neutres les maux du belligérant, sans autre raison logique que d'interdire le rattachement, par les tiers, des mille liens coupés du trafic national. Si l'ennemi pacifique a le droit de vivre de son travail, à plus forte raison, le neutre a-t-il le droit de vivre du sien. Jefferson le disait en 1793,

(1) *Lessons of the War*, Boston, 1899, p. 84. *Sea power in its relations to the war of 1812*, London, 1905, t. I, p. 144-145.

quand l'Angleterre prétendait arrêter les denrées américaines à destination de la France : la guerre n'a pas le droit d'empêcher les neutres de gagner leur pain. A défaut du transport des objets pacifiques, celui des armes sera-t-il interdit? Non, car défendre au belligérant de s'en approvisionner en cours de lutte, c'est inviter les États à former à l'avance des stocks formidables, les épuiser en armemens ruineux, et les exciter à la guerre en donnant aux mieux munis une supériorité trop coûteuse pour ne pas s'employer au plus tôt. Hostile à la décroissance des armemens et même à la paix, la contrebande des armes apparaît comme incompatible avec le progrès. Son abolition, chère à l'espérance rêveuse de l'Écossais Lorimer, entre dans l'atmosphère rayonnante d'idéal d'une conférence de la paix comme la forme lointaine et désirable d'un droit meilleur.

De cette pleine liberté du trafic, soit ennemi, soit neutre, une conséquence se dégage. Elle a trait au blocus. Opération militaire, dirigée contre une place forte, le blocus est légitime; opération économique employée contre le commerce, il est injuste, car ce que le belligérant ne peut faire en vertu de son droit, il ne saurait le faire en vertu de sa force.

Comment traiter les mines? Armes aveugles, elles frappent sans distinguer le neutre et l'ennemi, mais armes simples, elles défendent économiquement de longs rivages. Si les grands cuirassés, les *Dreadnoughts* géans, sont la coûteuse menace des forts, les mines forment, à peu de frais, la simple et commode protection des faibles; une conférence de la paix ne repoussera pas ce moyen, pour les petits États, d'éviter l'ambition des grands. Mais peut-elle oublier que, si la mine frappe le neutre, entrave son commerce ou coule ses navires, une nouvelle menace d'hostilités surgit? Chasser la mine amarrée de la haute mer, exiger que la mine flottante, jetée pendant le combat, perde rapidement son pouvoir nocif, et que la mine fixe, d'usage côtier, devienne inoffensive dès qu'elle a rompu ses amarres, puis, défendre le blocus par mines, parce qu'en cas d'infraction il substituerait la mort à la capture : tels sont les principes que l'humanité commande.

Le bombardement des villes ouvertes a nettement un caractère d'attentat à la population pacifique : il doit être interdit.

Enfin, la question du charbon se résout d'elle-même. Plus d'un

Anglais pense avec Lawrence (1), alors professeur de droit maritime au *Royal Naval College*, que, laisser la guerre se munir de vitesse chez les neutres, c'est l'encourager en lui procurant ses moyens. Mais si cette doctrine était admise, les grandes nations, entraînées dans les voies dangereuses de l'impérialisme, iraient acquérir, fût-ce par la force, des stations lointaines et, dès aujourd'hui, demanderaient à la guerre les moyens de se recommencer demain : n'est-ce pas quand l'Angleterre, avec Lawrence, prétendit refuser le combustible que l'Allemagne chercha vers le Maroc, — Mogador ou Casablanca, — les stations devenues nécessaires à la guerre maritime, après avoir vainement proposé, dans un article, trop peu remarqué, du professeur Schiemann (2), l'internationalisation des dépôts de charbon ? Et, du point de vue de la limitation des armemens, si le ravitaillement est refusé, n'est-ce pas une prime à la construction de navires plus grands, donc plus coûteux ?

Ainsi peut-on aisément penser que, dans le sanctuaire de la pure équité, parlât à ses fidèles le Dieu de la paix évoqué par M. de Martens : Dieu inconnu, disait-il, — mais plutôt méconnu, — dont les nations entendent les oracles en s'attristant de ne pouvoir les écouter. C'est que le droit des gens n'est pas une pure abstraction, c'est un coefficient de victoire. Il devrait n'être qu'un juge, et c'est un allié. Inviter certaines nations à l'accepter, c'est leur proposer de s'affaiblir. Aussi, la vraie question n'est pas : tel système est-il juste ? mais : est-il sans danger ? Il ne s'agit pas de savoir ce qui est humain, mais ce que permet la garde sacrée des intérêts de la patrie.

II

Heureuses les nations qui, par leur intérêt du moment, sont d'accord en tous points avec l'idéal humanitaire ; elles recueilleront aisément ce que Nesselrode appelait la « couronne de gloire de la diplomatie. » Le Brésil est dans l'impossibilité de vivre si la respiration maritime lui est coupée. Respect de la propriété privée ennemie, abolition de la contrebande, et même du blocus

(1) Lawrence, *War and neutrality in the Far East*, London, 1904.

(2) T. Schiemann, *Deutschland und die grosse Politik*, année 1904, Berlin, 1905, p. 60-61.

commercial; interdiction du bombardement; prohibition des mines : toutes les grandes solutions humanitaires se rencontrent dans les discours où l'abondante éloquence de M. Barbosa développe librement des thèses qui, par une heureuse fortune, sont aussi utiles à son pays qu'à l'humanité. En Europe, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Norvège, la Suède et la Grèce sont encore heureusement tournées par leur condition particulière vers les solutions libérales; toutes votent le respect de la propriété privée, l'abolition de la contrebande, et la plupart sont favorables à la restriction du blocus.

Mais, dans le cercle des puissances de premier rang, que l'hésitations entre l'intérêt et l'idéal, dont la distance, sans cesse variable, tantôt s'accroît, tantôt diminue, toujours demeure.

A peine nés, les États-Unis inclinent aux formules libérales: par instinct, car dans la guerre, qui les délivre, ils prennent spontanément le contre-pied des doctrines tyranniques de l'Angleterre; par idéal, car, ayant affirmé dans leur déclaration d'indépendance « le droit des hommes au bonheur, » c'est pour eux une nécessité logique d'affirmer, dans la guerre, le caractère sacré de la richesse, source du bien-être humain; par intérêt, car, écartés des grandes guerres continentales par la prudence et préservés des alliances par la doctrine de Monroë, pendant que les vieilles nations se battent, leur jeune république fait le commerce, navigue et s'enrichit.

Franklin demande le respect du commerce ennemi : « Il y a trois occupations, dit-il, que je voudrais voir protéger par le droit des gens, de sorte qu'elles ne fussent jamais troublées, même par l'ennemi en temps de guerre : celles des fermiers, des pêcheurs et des marchands; » et, s'il ne peut faire accepter ces principes par l'Angleterre aux préliminaires de paix, il a du moins le bonheur de les faire entrer au traité platonique, qu'il signe avec la Prusse en 1785. Adams, négociant avec les États de Hollande, leur propose la suppression de la contrebande de guerre. En 1800, le secrétaire d'État Marshall n'admet le blocus qu'aux conditions du siège : entre la guerre terrestre et la guerre maritime, une totale assimilation s'établit.

Respect de la propriété privée ennemie, abolition de la contrebande, condamnation du blocus commercial, tel est, dès l'origine, le triple système de liberté qu'en face des thèses oppres

sives de l'Angleterre pose le droit américain. Mais, avec le temps, l'énergie de cette triple doctrine devient moins forte et sa propagande moins ardente. Quand, en 1856, l'Angleterre essaye d'enlever aux États-Unis l'arme, précieuse aux faibles, de la course, en gardant contre eux toutes les siennes — capture, contrebande et blocus — les secrétaires d'État, Marcy, puis Cass répondent en proposant de les supprimer toutes, par la triple abolition de la capture, de la contrebande et du blocus. Mais, quand la guerre de Sécession a ruiné leur marine marchande, les États-Unis perdent leur ancienne foi dans le dogme absolu de la liberté commerciale. En de multiples écrits, le capitaine Mahan attaque l'ancienne doctrine de Franklin, d'Adams, de Marshall. A mesure que la marine de guerre américaine croît en importance et surtout en ambition, l'opinion constate que sur mer, loin des champs et des villes, toute supériorité militaire est vaine, qui, par l'arrêt du commerce, ne retombe pas indirectement sur le peuple entier de l'ennemi. Plus d'un Américain se répète à lui-même en fermant quelque livre du capitaine Mahan (1) : « En elle-même la mer est une étendue stérile, mais elle est la Grande Commune, la route du trafic, le siège des communications, et, comme telle, possède une valeur unique, exprimée par la marchandise en transit, dont l'apport constitue la prospérité matérielle des nations. Supprimez tout pouvoir sur elle, et l'empire de la mer est comme Samson privé de ses cheveux. » Sujet à la capture, il ne faut pas que l'ennemi puisse continuer, par l'entremise du neutre, le trafic nécessaire à son travail, à sa vie : d'où le maintien de la contrebande et du blocus. Et voilà que, jadis associés, l'intérêt et l'équité se séparent.

Malgré cette division, les États-Unis restent fidèles à leur ancienne doctrine, mais seulement par culte pieux d'une tradition vénérable. Quand, à la première conférence, leur délégué, M. White, propose le respect de la propriété privée ennemie sous pavillon ennemi, il en fait la remarque : « Ce n'est pas notre avantage; c'est notre principe. » Et de même, à la seconde, quand, le 28 juin 1907, leur nouveau délégué, M. Choate, reprend ce système, il en peut affirmer l'entier désintéressement, attendu que, depuis la guerre civile, les États-Unis n'ont plus

(1) Mahan, *The problem of Asia*, Boston, 1900, page 52.

de marine marchande à protéger et que, depuis la guerre espagnole, ils trouvent dans l'accroissement de leurs forces militaires la possibilité de nombreuses captures. Vainement la verve sceptique du délégué colombien, M. Triana, insinue-t-elle qu'en dépit de leur prétendu désintéressement, les États-Unis espèrent, par là, priver un voisin riche et faible de la seule arme qu'il puisse garder contre eux. Il n'en est pas moins vrai que, fidèles à l'idéal humanitaire, même quand il cesse pour eux d'accompagner l'intérêt national, les États-Unis donnent un bel exemple d'altruisme.

Mais toute thèse qui n'est plus soutenue par le profit perd de sa force. Après avoir obtenu le double appui de l'intérêt et de l'idéal, la doctrine américaine n'en a plus qu'un, le plus noble et le moins énergique. Aussi dès maintenant elle chancelle. Son autorité continue, mais faite de piété, de tradition, non plus de foi, ni de propagande. Quand M. Choate se lève en faveur de la doctrine « désintéressée » des États-Unis, le bruit court qu'il exprime l'avis du président Roosevelt, et non du secrétaire d'État Root, personnellement favorable aux idées du capitaine Mahan. S'ils n'osent laisser tomber la proposition qu'à maintes reprises ils ont faite, en 1856, à l'Europe, en 1899, au monde, du moins les États-Unis n'hésitent pas à la limiter. En 1856, ils souhaitaient l'abolition du blocus commercial et de la contrebande; en 1899, ils ne les proposent plus; en 1907, ils ne les laissent plus proposer. L'amiral Sperry refuse d'adhérer à toute proposition qui pourrait diminuer la force du blocus. Après en avoir demandé la suppression au temps de Marshall, quand, groupés vers l'Est, ils vivaient exclusivement d'une vie côtière, les États-Unis ont changé d'avis depuis qu'ayant pris double façade sur deux océans et double attache continentale au Nord et au Sud, ils n'ont plus à craindre le blocus commercial, qu'avec une marine militaire croissante ils peuvent au contraire faire craindre à leurs ennemis. Aussi, non seulement ils le conservent, après l'avoir voulu supprimer, mais ils l'étendent au point d'arrêter à longue distance les navires en route vers les points bloqués ; doctrine anglaise qu'ils s'approprient parce qu'ils se croient maintenant, comme l'Angleterre, invulnérables au blocus : si bien que sir E. Satow et l'amiral Sperry peuvent parler ensemble ici, sans nuance, d'un seul et même système anglo-américain. Fait plus significatif : les États-Unis combattaient la contre-

bande quand, avant la guerre de Sécession, ils avaient beaucoup de navires marchands et peu de navires de guerre; ils n'en veulent plus la suppression, maintenant qu'ayant peu de navires marchands et beaucoup de navires de guerre ils en souffriraient moins qu'ils n'en feraient souffrir les autres. Et, quand l'Angleterre, reprenant leur formule, propose d'abolir la contrebande, ils s'y refusent, au grand étonnement de lord Reay, surpris « de cette attitude des États-Unis, quand, le 28 juillet 1856, dans une note éloquente, le secrétaire d'État Marcy proposait de la restreindre et même de la supprimer. » Mais le général Porter de répondre avec sécheresse : « A la politique démodée de Marcy, je préfère aujourd'hui la politique plus moderne de Roosevelt. »

Le jeune impérialisme des États-Unis abandonne les vieilles maximes qui, si longtemps et si loin, portèrent le renom libéral du peuple américain. Entre l'idéal et l'intérêt, l'ancien accord, qui faisait autrefois la force de ces doctrines, se rompt. Ici la possibilité d'une entente s'éloigne; mais ailleurs ne s'approche-t-elle pas?

***

Si les États-Unis vont aux doctrines militaires, l'Angleterre passerait-elle aux doctrines pacifiques? Écouterait-elle un peu moins l'intérêt, un peu plus l'idéal? Au premier abord on pourrait s'y tromper et sans doute on eût bien surpris les hommes d'il y a cinquante ans en leur annonçant que la Grande-Bretagne proposerait la suppression de la contrebande de guerre et ne s'effraierait pas du respect maritime de la propriété privée ennemie. Mais il ne faudrait pas croire que ces nouvelles tendances fussent la conséquence d'un chimérique triomphe de l'idéal sur l'intérêt. Ce sont les pures conséquences, étroitement entendues et rigoureusement calculées, d'un égoïsme constant parmi des faits changeans.

Après avoir vécu d'une vie normale et bien équilibrée, industrielle et agricole, l'Angleterre, de plus en plus tentée par le métier, délaisse la charrue; tournée vers la mer, elle en tire les matières premières qu'elle veut manufacturer et, gardant son usine chez elle, met sa ferme à l'étranger dans les pays lointains que ses navires rapprochent. La mer, où Shakspeare ne voyait qu'une protection, « la mer d'argent qui fait office de mur pour

la défense, » devient ainsi la grande pourvoyeuse qui donne à la nation le travail et le pain. Mais, que le passage se ferme, que les navires s'arrêtent, et c'est la respiration du peuple anglais qui s'interrompt. Dominer les mers est pour lui, non pas l'inutile orgueil d'une vaine ambition, mais la loi nécessaire de l'existence et le principe même de la vie.

Comment en temps de guerre assurer à la multitude le travail et le pain? L'Amirauté n'a qu'une réponse : élever les dépenses navales pour n'avoir pas à craindre de jamais perdre le commandement de la mer.

En présentant aux Communes le *Naval Defence Bill* de 1889, le premier lord de l'Amirauté, lord George Hamilton, expliquait ainsi le principe, déjà connu, mais désormais fameux, du *two powers standard :* « J'ai relu les discours de mes prédécesseurs, pour connaître l'idée supérieure qui les avait guidés quand ils parlaient du degré de force auquel notre marine devait être maintenue. Je pense les interpréter exactement en disant que cette force devrait être au moins égale à celle de deux autres pays, quels qu'ils fussent. » Mais la double égalité, d'abord fixée sur l'étalon franco-russe, puis sur l'étalon franco-allemand, en attendant qu'elle se fixe sur un étalon germano-américain ou sur un double étalon allemand, pourra-t-elle toujours, indéfiniment, se maintenir? Les alliances sont kaléidoscopiques. Avec la progression maritime des nations rivales et notamment de l'Allemagne, le peuple anglais, moins nombreux et plus imposé que le peuple allemand, sera-t-il capable de soutenir longtemps un si ruineux effort? Et, supposé que, par un tel sacrifice, la Grande-Bretagne ait la certitude militaire du succès final, est-ce encore assez? Non, car la maîtrise de la mer, même certaine, peut être un instant débattue. Tarde-t-elle? Les navires qui portent le blé, les bestiaux, les conserves, le coton, la laine, sont arrêtés sur les grand'routes du globe par un ennemi, même faible, mais rapide et toujours dispersé : les uns sont enlevés; les autres, inquiets, s'immobilisent dans les ports; la crainte de la prise est plus nuisible que la capture. Les vivres deviennent plus rares, d'autant plus rares que l'Angleterre n'a devant elle, à certains momens, que six semaines de blé; le pain monte, le chômage apparaît : « Notre démocratie, dont la voix au Parlement est irrésistible, pourra-t-elle soutenir un tel effort? » demandent les Anglais. Ce n'est pas la défaite, c'est la seule len-

teur de la victoire qui déjà menace d'abattre la Grande-Bretagne.

Devant un tel péril, l'opinion s'émeut; une ligue se forme; de 1903 à 1905, une commission extra-parlementaire entend, en cinquante séances, quatre-vingt-treize témoins : industriels, agriculteurs, marchands, armateurs, juristes et marins. De cette enquête, dont le point de départ est que l'Angleterre a, par hypothèse, des forces suffisantes pour prendre, après combat, la maîtrise de la mer, les conclusions sont multiples et les solutions dispersées. Les uns demandent, comme jadis à Venise, la formation de greniers nationaux; d'autres, l'assurance par l'État du risque de prise; d'autres, une loi sur l'assistance en temps de guerre; mais tous ces systèmes ont leurs inconvéniens et leurs lacunes, et, pour multiplier les remèdes, la Grande-Bretagne laisse fléchir la vieille dureté de son droit (1).

Au temps d'Élisabeth, elle défendait aux neutres de porter des vivres à ses ennemis. Et, comme le nouvel ambassadeur de Pologne, à peine arrivé, protestait : « Je reçois une ambassade et non pas un défi, » lui répondait la Reine, très fière de lui parler latin. Aux temps napoléoniens, le grand juge des prises, lord Stowell, admettait encore la saisie des vivres dans trois cas : s'ils étaient le produit naturel d'un autre État que celui du pavillon; s'ils étaient manufacturés, — grain devenu farine, bétail devenu conserve; — s'ils étaient à destination d'une flotte ou d'un port d'équipement militaire ou maritime. De ces trois cas, à la fin du XIXe siècle, il n'en reste plus qu'un, le troisième, dans le Manuel des Prises rédigé pour l'amirauté britannique par le professeur Holland.

Mais, ceci même, au commencement du XXe siècle, paraît trop étendu.

Deux jurisconsultes sont appelés à l'enquête : Holland et Westlake. Après avoir donné son rapport sur les questions de droit connexes au ravitaillement de l'Angleterre, le professeur Holland est interrogé par la Commission : la notion de port de guerre est étroite et claire; la notion de port d'équipement est large et douteuse; un belligérant, également désireux, et d'observer le droit international, et d'affamer l'Angleterre, ne pourrait-il découvrir à beaucoup de ports ce caractère pour arrêter le transport des vivres ou des produits bruts à manufac-

(1) *Report of the royal commission on supply of food and raw material in time of war, with minutes of evidence and appendices*, 3 vol., 1905.

turer? — Londres est-il un port d'équipement? Oui. — Hull et Liverpool? Non. — Mais ces questions mêmes trahissent une redoutable incertitude. Et déjà l'on pressent, à l'enquête, que la Grande-Bretagne est bien près d'abandonner la contrebande des vivres à destination d'un port d'équipement. Sans toucher encore à la contrebande des vivres, Holland cherche à côté, par une voie parallèle, le moyen d'assurer la Grande-Bretagne, en temps de guerre, contre le double risque de la famine et de la misère. Pour défendre contre l'arbitraire du belligérant leur propre interprétation de la contrebande, les neutres, à la fin du XVIIe siècle, ont imaginé de faire escorter leurs navires marchands par un vaisseau de guerre dont l'officier, rencontrant l'ennemi, donne sa parole que la flotte ne porte pas de contrebande : c'est le convoi. L'Angleterre, dont cette procédure restreint le droit de visite et de prise, en conteste la validité. Mais, du moment que les neutres peuvent ainsi lui conduire ses vivres et ses matières premières, sur la simple affirmation d'un commandant militaire que la flotte convoyée n'a pas de contrebande, elle envisage, avec une faveur nouvelle, le procédé qu'elle repoussait autrefois. A l'enquête de 1903-1905 « il est un point, dont j'aimerais à parler, dit le professeur Holland, c'est celui du convoi : presque tout le continent l'admet, les États-Unis également. » Dès lors, les navires américains chargés de blé peuvent arriver à l'Angleterre sur la simple parole d'un officier des États-Unis : résultat si favorable que, sur une demande précise, Holland, songeant à la conférence prochaine, n'hésite pas à déclarer que « la question mériterait d'être examinée par les puissances en commun (1). » Sans apporter formellement à la visite l'exception du convoi, la Grande-Bretagne perd dans cette question, qui jadis provoqua tant de guerres, son intransigeance d'autrefois.

Mais le convoi mettrait l'approvisionnement, c'est-à-dire le travail et la vie, de la Grande-Bretagne à la merci de la parole des neutres, perspective précaire, à demi satisfaisante pour la sécurité territoriale, inacceptable pour l'orgueil national. Et, de proche en proche, la tendance britannique se fait de plus en plus favorable à la neutralité. « La conclusion à laquelle j'arrive, dit Westlake, à titre de ligne de conduite, est que la politique

(1) Déposition du professeur Holland, *Report supra cit.*, II, *Minutes of evidence*, p. 231 et suiv.

de cette nation vis-à-vis du droit des gens doit être à l'avenir plutôt dirigée vers le maintien et le développement des droits des neutres. Ce serait une erreur de baser ce changement sur le principe que, dans l'avenir, nous serions plutôt neutres que belligérans parce que, si pacifiques que soient nos désirs, la chance d'être engagés dans une guerre dépend plus des autres que de nous-mêmes. Mais il faut l'appuyer sur cette idée qu'en cas de guerre, les choses nécessaires à l'existence nous seraient très largement portées sous pavillon neutre (1). » Et, dès lors, ce n'est pas seulement la restriction de la contrebande, c'est son abolition qu'il propose. Idée qui n'a rien de nouveau, sans doute. De Bar en Allemagne, Lorimer en Écosse l'avaient déjà développée. Quand une nation se mesure avec une autre au grand jeu de la guerre, n'est-il pas juste que toutes ses forces, — faculté de crédit, puissance d'achat, — se déploient en vue du résultat final : l'exacte comparaison d'une nation avec une autre nation? Et n'est-ce pas un Anglais, Ruskin, qui l'a dit : la guerre, comme le sport, doit déterminer le *meilleur?* Mais d'étendre cette idée jusqu'à la faculté d'acheter des armes, des munitions, des pièces de navires, nul juriste anglais n'en avait eu l'audace, ou plutôt l'indépendance.

La contrebande limitée par des définitions nouvelles, paralysée par l'usage du convoi, même entièrement supprimée, la Grande-Bretagne est-elle définitivement rassurée? Pas encore. Nous avons entendu jusqu'ici les jurisconsultes. Écoutons les marchands, les assureurs, les armateurs. Serons-nous sauvés, demandent-ils, si les vivres et les matières premières nous arrivent librement par les neutres? Non, car, actuellement, c'est le pavillon anglais qui les mène aux ports britanniques. Le ravitaillement de l'Angleterre se fait par produits étrangers, mais sur navires anglais : il ne suffit donc pas de mettre à l'abri la marchandise neutre par l'abolition de la contrebande, il faut encore protéger le pavillon national par l'abolition du droit de prise. Et dès lors, tous, marchands, assureurs, armateurs, s'unissent pour en demander la suppression en attendant qu'après l'enquête, sir John Macdonell, M. Robertson, sir Robert Reid, aujourd'hui lord chancelier (lord Loreburn), la réclament également. Et le mouvement de liberté, qui, de

(1) *Report supra cit.*, III, *Appendices*, p. 267.

proche en proche, se propage, s'avance même jusqu'au blocus qu'un négociant de Manchester voudrait voir soumis à la loi terrestre des sièges. Mais, de l'avis des amiraux de la Commission, un blocus des îles anglaises n'est pas praticable et, s'étant libérée de toute menace du côté de la mer, la Grande-Bretagne entend garder toute sa puissance offensive.

A la lumière de l'enquête de 1903-1905, la tactique anglaise est ainsi tracée : pour défendre l'hégémonie britannique contre les progrès de l'Allemagne, demander la limitation des armemens; pour assurer le ravitaillement du territoire, proposer la totale suppression de la contrebande, puis, à la liberté du commerce ennemi, ne faire aucune résistance isolée, même, assez ironiquement, offrir l'adhésion de la Grande-Bretagne en échange d'une limitation des armemens. Attitude toute libérale; mais d'apparence seulement. Car, par cette offre humanitaire, la Grande-Bretagne désarme ses adversaires sans cesser de garder contre eux l'arme exclusive que, par sa position insulaire, nul ne peut utiliser contre elle, et que, par sa forte marine, elle peut, du moins en Europe, employer contre tous. Contrebande de guerre, capture de la propriété ennemie, elle peut tout abandonner, — tout, hormis le blocus. Puis, par le blocus, elle est conduite aux mines qui, directement, paralysent ses avantages particuliers et que, dès lors, elle doit strictement interdire.

Veut-elle bloquer une côte assez restreinte? La mine peut menacer, aux longues distances des croisières, ses forces bloquantes. Veut-elle poursuivre en haute mer un ennemi plus faible? Il va se retirer en semant derrière lui, pour couvrir sa fuite, des mines amarrées ou flottantes. Et par là, dans sa puissance agressive, soit contre le commerce, soit contre la flotte, l'Angleterre se trouve arrêtée, paralysée, presque désarmée. Quelques accidens de mine au début d'une guerre et que devient le *two powers standard?* Mais il y a plus, et par la mine, c'est l'Angleterre à son tour qui se trouve menacée. Comment les routes du commerce anglais seraient-elles sûres si la torpille automatique, invisible et dormante, pouvait peupler les mers d'écueils inconnus? Comment l'Angleterre, qui tient au blocus parce qu'elle y voit une arme pour elle, jamais contre elle, serait-elle encore invulnérable si l'adversaire pouvait enfermer dans un cordon secret de mines le rivage qu'il n'aurait pas la force d'étreindre dans l'étau puissant du blocus? Devant cette

perspective, une suprême inquiétude saisit l'Angleterre : celle de la mine semée librement sur les mers, épouvante de sa marine de commerce, affaiblissement de sa marine de guerre. Et dès lors, elle est acquise à tout congrès maritime qui, dans un cadre humanitaire, résoudrait, en la rassurant, le problème effrayant de ces engins nouveaux.

Solllicité par la Russie de s'entendre avec l'Europe sur le droit maritime : « j'y laisserais ma tête, » s'écriait Pitt ; cent ans plus tard, sir Henry Campbell Bannerman accepte.

Ce n'est pas une courtoisie vague, indifférente au succès de la Conférence, mais un ardent désir de réformes, qui conduit à La Haye la Grande-Bretagne. Le blocus maintenu, toutes les solutions de l'équité sont les siennes. L'humanité se trouve heureusement d'accord avec son intérêt pour lui faire proposer la limitation des dépenses navales, mais l'insuccès de la proposition est tel que la Conférence doit se contenter d'en opérer le 17 août dans une séance publique, — séance de parade, minutieusement réglée, — l'enterrement décent. L'humanité lui conseille, et peut-être aussi son intérêt, d'accepter la doctrine historique des Américains : l'insaisissabilité de la propriété privée ennemie sous pavillon ennemi. Aussi, les instructions anglaises portent-elles que la délégation ne doit pas former à ce système d'opposition isolée, car l'heure a passé pour l'Angleterre de la singularité. Pour la troisième fois, l'humanité se trouve merveilleusement d'accord avec l'intérêt britannique pour lui faire demander la suppression de la contrebande de guerre et lui concilier ainsi les neutres par le touchant spectacle d'une belligérance repentie. Après quoi, fort des sympathies acquises par ces démonstrations libérales, pacifiques et même pacifistes, le gouvernement anglais peut maintenir ses thèses sur le régime des navires en port neutre et présenter ses vues hostiles aux mines avec toute garantie de succès (1).

Après avoir été le champion solitaire de la belligérance, la Grande-Bretagne se pose en champion de la neutralité. De sa vieille attitude hostile, — isolement juridique, intransigeance militaire, — à l'en croire, elle a tout dépouillé.

Telle est à la Conférence la très simple et très adroite tactique de l'Angleterre qui, pour mieux affirmer son désintéres-

(1) *Correspondence respecting the second conference*, p. 14.

sement, au lieu d'un diplomate, trop soupçonné de professionnelle habileté, choisit, pour chef de sa délégation, un juriste éminemment respecté : sir E. Fry donne par son caractère, et jusque par sa physionomie puritaine de quaker, à toutes les propositions britanniques, la marque d'une très haute et très pure valeur morale.

*
* *

A cette stratégie, visiblement dirigée contre elle, l'Allemagne répond par une tactique serrée, qu'un de ses plus fins diplomates, le baron Marschall de Bieberstein, mène avec un art impérieux de belle humeur, d'affabilité, d'optimisme. Désireux de faire sortir l'Allemagne de l'isolement d'Algésiras, il affecte vis-à-vis de l'œuvre de La Haye, jadis mal vue de l'Allemagne, un esprit nouveau. Le comte de Munster, en 1899, avait représenté l'Allemagne rétrograde; le baron Marschall, en 1907, représente l'Allemagne libérale, et, contre l'Angleterre, s'attache à former le bloc continental.

A démasquer d'un trait discret et sûr, pénétrant et léger, l'humanitarisme limité par l'intérêt qui fait le fond de la politique anglaise, il met l'adresse vigilante d'une attitude détachée.

Quand les États-Unis demandent le respect de la propriété ennemie, et l'Angleterre le respect de la propriété neutre, l'Allemagne est embarrassée. Car, à ces doctrines libérales, son commerce maritime, sans cesse accru, trouverait un visible avantage: en 1885, alors que la France, en Chine, voulait saisir le riz, trente-trois maisons de Hambourg, alarmées, se prononcèrent contre la contrebande des vivres; et d'autre part, les Chambres de commerce allemandes ont, à maintes reprises, réclamé la liberté du commerce ennemi. Mais, si tel est le désir du négoce allemand, il suffit que l'Angleterre demande la suppression de la contrebande et songe à l'invulnérabilité de la propriété ennemie, pour qu'immédiatement le clan des pangermanistes réclame impérieusement les principes contraires, ardemment affirmés par leur chef, le comte de Reventlow. Dans sa brochure intitulée : *Avant la Conférence de la Haye* (1), il écrit sans ambages que, dans l'hypothèse d'une guerre avec l'Angleterre, l'Allemagne devrait s'en tenir à tout hasard à ce principe que les vivres sont

(1) Reventlow, *Weltfrieden oder Weltkrieg ! Wohin geht Deutschlands Weg ? Vor der Haager Friedenskonferenz*, Berlin, 1907.

contrebande de guerre; et encore ceci, que la saisissabilité de la propriété privée, « talon d'Achille de la puissance britannique, » serait sans doute très dure à la jeune et déjà puissante marine allemande, mais plus dure à la puissante marine anglaise. « Nous avons moins à perdre que l'Angleterre, » tel est son mot. Ainsi l'Allemagne marchande est favorable à la liberté du trafic, tandis qu'en vue d'une guerre avec l'Angleterre, l'Allemagne militaire est favorable à son interception. Entre ces deux doctrines, prendre parti est dangereux. Mais, comme la doctrine militaire n'est posée qu'*in concreto*, vis-à-vis de l'Angleterre et d'elle seule, il suffit, en adhérant *in abstracto* aux principes marchands, d'y mettre telle réserve pratique qui l'empêche de fonctionner vis-à-vis de l'Angleterre. Négligemment, sir E. Satow venait de laisser entendre que l'Angleterre serait prête à faire des concessions sur le droit de capture, si l'Allemagne en faisait sur le progrès des armemens. Alors, non moins négligemment, — et plus justement, — le baron Marschall déclare que l'Allemagne est favorable à la liberté du commerce, soit ennemi, soit neutre, mais que ce grand sujet ne peut être considéré sous les deux seuls aspects de la propriété privée et de la contrebande, qu'il doit l'être encore sous celui du blocus, où précisément on sait bien que la thèse anglaise est irréductible. Ainsi le baron Marschall prend, en faveur de la liberté commerciale, la position chère au trafic allemand et, d'autre part, contre l'Angleterre, l'attitude réclamée par le pangermanisme. Très habile vis-à-vis de l'Allemagne, le procédé ne l'est pas moins vis-à-vis de la Conférence, car, en joignant les trois branches, — propriété ennemie, contrebande et blocus, — de la liberté commerciale en temps de guerre, il met en lumière qu'à cette liberté le grand obstacle est l'invincible résistance de la Grande-Bretagne. Vainement l'Angleterre essaie-t-elle de faire croire que la saisie de la propriété privée ne persiste que par le refus de l'Allemagne de limiter ses dépenses navales. En joignant la question à celle du blocus, où l'Angleterre demeure intransigeante, M. de Bieberstein rejette sur l'Angleterre l'échec du principe libéral souhaité par le commerce : il dégage l'Allemagne, compromet l'Angleterre, et, dans l'assaut pacifique que, sur le terrain des lois du combat, se donnent avant la guerre les deux belligérans éventuels, il touche au point sensible l'adversaire.

Enfin, revenant, un peu plus tard, à la charge, il lui porte le coup de grâce, en montrant que, si l'Angleterre abandonne la contrebande à destination de la population pacifique, pour assurer son ravitaillement, elle la maintient à destination des flottes ennemies. Tandis que la Grande-Bretagne offre la suppression totale de la contrebande, elle présente dans un projet parallèle la disqualification des navires neutres, chargés de charbon, de vivres ou de tous autres articles à destination d'une flotte de guerre : navires qui, sous le régime ancien, eussent été saisis et jugés du chef de contrebande et qui, désormais, assimilés aux navires de guerre ennemis, seront saisis, et non jugés, du chef de service de guerre.

Ainsi tombe le masque de liberté de l'Angleterre.

Mais, où, cessant d'être autoritaire, elle devient vraiment et sincèrement libérale, dans la question des mines, c'est l'Allemagne qui résiste à l'œuvre de progrès humain, parce que c'est en même temps une œuvre de sûreté britannique.

Vainement la Grande-Bretagne demande-t-elle l'interdiction totale des mines, ou, tout au moins, de leur emploi systématique comme blocus commercial : l'Allemagne prétend se réserver le droit, par la mine, de bloquer l'Angleterre. Vainement la Grande-Bretagne veut-elle bannir les mines de l'approche des côtes, pour pouvoir, sans péril, soumettre l'adversaire au blocus par croisière : l'Allemagne entend au contraire se réserver la faculté de tendre en haute mer, devant son propre rivage bloqué, comme un contre-blocus, de longs cordons d'engins sous-marins. Enfin, vainement la Grande-Bretagne veut-elle empêcher l'adversaire, qui fuit devant sa flotte, en haute mer, de se protéger en semant derrière lui des mines flottantes : l'Allemagne prétend non seulement les jeter, mais les amarrer, même en haute mer, dans la zone indécise, sans cesse changeante, que ses jurisconsultes appellent d'une manière assez vague la « sphère immédiate du combat. » Thèse antijuridique : la haute mer, faite pour la navigation pacifique, est à tous avant d'être à quelques-uns ; la mer, qui échappe à toute souveraineté, ne peut être, surtout pour la guerre, que le théâtre momentané d'une activité passagère, non d'un acte aux effets prolongés. Surtout thèse inhumaine : dans les eaux territoriales du belligérant, le neutre est averti du péril ; en haute mer, il ne l'est pas ; dans les eaux territoriales, il est relativement aisé de re-

chercher et de relever les mines; en haute mer, il est difficile de repérer celles que dans l'ardeur de la lutte ou la précipitation de la fuite on abandonne et dont le secret, connu du navire qui les pose, peut, dans le combat, périr avec lui. Vainement la Grande-Bretagne cherche-t-elle à restreindre aux mines flottantes, munies d'appareils qui les rendent inoffensives au bout d'une heure, l'usage de la haute mer, l'Allemagne prétend poser des mines, même amarrées; mines qu'il est facile d'immerger dans les mers peu profondes, — Baltique, mer du Nord, Manche, Méditerranée, — sans autre obligation que de signaler la région dangereuse aussitôt le contrôle perdu. Ainsi, ce n'est pas l'Angleterre, c'est l'Allemagne qui risque de devenir, en temps de guerre, la meurtrière maîtresse de la mer. Et quand, le 17 septembre, sir E. Satow signale les conséquences inhumaines de ce système, qui ne tend à rien moins qu'à semer à profusion des mines dans toutes les mers, le baron Marschall réplique, en un des plus impressionnans momens de la Conférence, que l'Allemagne n'a de personne à recevoir des leçons d'humanité.

Les délégués britanniques avaient dit (et l'allusion était claire) que « la perte d'un de ses grands paquebots en temps de paix éveillerait les instincts belliqueux d'un grand peuple. » « Personne, répond le baron Marschall, n'aura recours à ce moyen sans raisons militaires absolument urgentes. Or les actes militaires ne sont pas régis uniquement par les stipulations du droit international : il y a d'autres facteurs. La conscience, le bon sens et le sentiment du devoir imposés à l'humanité seront les guides les plus sûrs. Nos officiers, je le dis hautement, rempliront toujours de la manière la plus stricte les devoirs qui découlent de la loi non écrite de l'humanité et de la civilisation. » C'est à la conscience de ses officiers que l'Allemagne confie le soin de limiter la pose des mines: pouvoir redoutable et négateur du droit des gens. Tout ce que l'Allemagne admet, c'est que les mines soient disposées de manière à devenir inoffensives, dans le délai d'une heure pour les mines flottantes, et, pour les mines fixes, dès la rupture de l'amarre. Mais la convention qui, péniblement, s'élabore sur cette base, ne limite les mines que dans leur nature et dans le temps, non dans l'espace. Tout au plus tente-t-elle de les restreindre dans leur but en défendant de s'en servir contre les côtes et les ports de l'adversaire à seule fin d'intercepter le com-

merce : vain effort, car il est toujours facile de donner à l'opération, même commerciale, un prétexte militaire. Est-il vrai même que les torpilles automatiques soient, dès maintenant, soumises au dispositif qui les limite dans leur structure? Non, car les nations, qui ne peuvent en réaliser les perfectionnemens, ne veulent pas renoncer à l'usage des mines, et la convention se borne à leur demander de transformer « aussitôt que possible » leur matériel. Même en cette question, si hautement humanitaire, c'est un à peu près, un « autant que possible » qui s'inscrit dans une convention platonique, plus proche du vœu que du traité.

Faute par l'Angleterre de renoncer au blocus et par l'Allemagne de renoncer à la mine, tous les progrès se trouvent, sauf en des points de détail, indéfiniment suspendus.

III

Et cependant, par l'effet de la nouvelle Conférence, si tant de points sombres demeurent à l'horizon, des éclaircies paraissent. Le sentiment croissant de l'humanité, les progrès de la justice internationale et les résultats de l'invention apportent des espérances, qui, de proche en proche, deviennent plus certaines et plus fortes.

Telle est la puissance de l'idéal humanitaire que les nations essaient, dans la mesure du possible, de le concilier avec l'intérêt national.

Un exemple entre tous est caractéristique, car il a trait au problème fondamental du respect de la propriété privée ennemie sous pavillon ennemi.

La France a la conviction que, dans une grande guerre navale, le droit d'arrêter en mer le trafic ennemi peut éventuellement lui être utile, et même nécessaire. Elle commence donc par prendre position avec l'Allemagne et la Russie contre la doctrine historique des États-Unis ; mais, tandis que l'Allemagne et la Russie éludent la question et l'ajournent, la France comprend qu'elle doit aux États-Unis, qu'elle doit à la Conférence, et plus encore à soi-même, de se justifier ici de tout soupçon d'être inhumaine. Et ce que n'avaient fait ni le baron Marschall, ni M. de Martens, M. Louis Renault le fit : il discuta. D'abord, il posa le droit

sur sa base militaire : il était nécessaire pour frapper l'ennemi, surtout (allusion discrète) quand l'adversaire était de ces pays « où la navigation joue un rôle essentiel » (et tout le monde ici comprenait l'allusion qui visait l'Angleterre) ; mais, si nécessaire qu'il fût, un tel droit devait encore être juste en lui-même, et la France plaida les circonstances atténuantes : les navires et les chargemens, propriété des particuliers à l'âge de la voile, ont pris, au temps de la vapeur, des proportions telles qu'ils ne peuvent plus appartenir qu'à des sociétés : leur propriété, plus divisée, rend aujourd'hui leur prise moins sensible aux fortunes privées. Mais, pour être réduite, la perte individuelle n'en demeure pas moins. La justice ne peut admettre que, par l'incidence de la guerre, des particuliers souffrent d'un coup porté, non contre eux, mais contre l'État dont ils relèvent, et, laissant parler sa générosité naturelle, la France termine en demandant deux réformes : d'abord que les équipages n'aient plus de part de prise, ensuite que l'État indemnise de leurs pertes ses nationaux victimes de capture ; double vœu que la Conférence écarte comme une intervention dans le domaine réservé de la législation interne, mais qui cependant accuse, avec l'effort d'une grande nation vers la justice, un croissant progrès de la liberté commerciale.

Aidée de l'Italie, la France s'entremet pour trouver un régime transactionnel sur l'hospitalité neutre. Les Anglais limitent le séjour à vingt-quatre heures, le ravitaillement, à la quantité de charbon nécessaire pour gagner le port national le plus proche ; l'Allemagne veut, pour l'État neutre, une entière liberté, sauf dans la « zone des hostilités ; » la Russie, pour qui ce terme est trop vague, exige que l'État ait l'absolue maîtrise de son hospitalité. Les conceptions étant ainsi très variables, n'était-il pas sage de regarder la thèse russe et la thèse anglaise comme les deux doctrines extrêmes entre lesquelles chaque nation fixerait la mesure précise de sa neutralité, sous la double condition de faire son choix dès l'origine de la guerre, et de ne plus le modifier pendant les hostilités ? La finesse tout italienne d'un président diplomate et la sûreté toute juridique d'un rapporteur français trouvèrent entre les deux doctrines cette conciliation provisoire. L'adresse de la combinaison fut d'intéresser l'Angleterre au système en décidant que, faute d'une règle interne avant la guerre, le neutre serait d'office soumis au droit anglais, ce qui

donnait à celui-ci le caractère de droit commun, et l'on ne s'explique guère ni les réserves de sir E. Fry le 9 octobre, ni les critiques ultérieures d'un jurisconsulte anglais (1). Mais on peut espérer que toutes les nations, qui manquent de stations de charbon, s'entendront pour donner à leur hospitalité maritime un caractère large, et, de cette manière, la thèse libérale triomphe.

Peut-on couler les prises? ou transformer, en haute mer, des navires de commerce en navires de guerre? Ces questions, où trop d'intérêts se choquent, demeurent toujours pendantes. Ailleurs, des solutions limitées, mais précieuses, jalonnent dès maintenant la voie du progrès. Les bateaux pêcheurs sont immunisés, la correspondance postale ne peut être arrêtée, les marins d'un navire de commerce, en cas de prise, gardent leur liberté, neutres, sans condition, ennemis, sous la promesse de ne pas reprendre les armes; les navires ennemis, au début des hostilités, peuvent être réquisitionnés moyennant indemnité, non saisis; le bombardement des ports ouverts est interdit; la convention de La Haye de 1899, relative à l'assistance des naufragés et des blessés dans la guerre maritime, s'harmonise avec le texte de la nouvelle convention de Genève de 1906. Petits résultats, dira-t-on. Mais, en matière d'humanité, rien n'est petit et tout est grand.

Vainement d'indiscrets amis de la paix ont-ils, de congrès en congrès, de Stuttgart à Munich, bruyamment proclamé l'impuissance de la deuxième conférence et décrété la banqueroute de l'humanisation de la guerre, notamment de la guerre maritime. C'est se tromper gravement que d'imposer à chacune des conférences de La Haye, isolément et immédiatement, d'aboutir : car chacune n'est qu'un anneau dans une chaîne; et les puissances l'ont très justement affirmé quand, demandant la convocation, dans sept ans, d'une nouvelle conférence, elles ont exprimé le vœu d'y reprendre l'étude de la guerre maritime.

*
* *

Mais pour développer le droit maritime, ce n'est pas assez des grandes conférences où les États doivent eux-mêmes accepter d'un consentement unanime la loi qui les restreint dans leur puissance de guerre. Comment leur demander, brusquement et

(1) Westlake, *International law*, II, *War*, 1908, p. 327.

d'avance, le total sacrifice de leur intérêt militaire? C'est lentement, point par point, cas par cas, moment par moment, peuple par peuple, que l'arbitrage peut propager le droit dans le conflit des intérêts particuliers. Seule une institution judiciaire peut, de proche en proche, habituer les nations à l'idée que leur politique doit se soumettre au droit et non le droit à leur politique. Si le droit de la guerre maritime a pris un caractère égoïste, de nation à nation, c'est pour une grande part à raison de la formation, pour juger les prises, ennemies ou neutres, de tribunaux nationaux, chargés de vérifier l'exacte application, par le capteur, des ordres de l'amiral: tribunaux qui donnèrent la discipline et par surcroît, égarés par leur nom, crurent qu'ils pourraient aussi donner la justice. Pure erreur! La justice ici ne peut être qu'internationale. Pour corriger l'iniquité des tribunaux de prises il fallut souvent employer l'arbitrage. D'où l'idée d'une Cour internationale des prises, jumelle de la Cour d'arbitrage. La délégation britannique en apportait un projet, tandis que, désireuse d'atténuer sa trop constante opposition à l'arbitrage, l'Allemagne en apportait un autre avec le secret espoir, peut-être, d'embarrasser l'Angleterre.

Les deux textes étaient très différens. La Grande-Bretagne ouvrait la Cour aux États, l'Allemagne aux particuliers; la Grande-Bretagne aux neutres, l'Allemagne aux neutres et aux belligérans; la Grande-Bretagne après l'épuisement de toutes les juridictions, l'Allemagne après le premier degré de l'instance. L'Allemagne faisait siéger des amiraux, l'Angleterre n'admettait à juger que des jurisconsultes. Dans le projet allemand, la Cour naissait au début de chaque guerre, pour se dissoudre ensuite, — tribunal transitoire, sans prestige et sans tradition; le projet britannique prévoyait une cour stable, constituée dès la paix par tous les États ayant une part considérable dans le commerce maritime. Les deux textes permettaient à la Cour, à défaut de convention expresse, d'appliquer les règles reconnues du droit; mais, à défaut de principes certains, l'Angleterre seule proposait de suivre, ici, l'équité pure.

Non seulement les idées, mais les tendances n'étaient pas les mêmes.

L'institution était si grande et si belle, et, malgré tout, si fragile, qu'il fallait l'empêcher de se briser entre ces deux projets sur des divergences de détail. C'est à quoi fut invitée la

France. Elle pouvait aider l'Allemagne et l'Angleterre, en cherchant des rédactions plus élégantes et plus précises, à trouver au fond des formules meilleures. Appelé par les deux délégations à l'étude conjointe des deux propositions divergentes, M. Renault pénètre dans le Comité qui, loin de les opposer, les combine, garde de chacune ce qu'elle a de préférable, et parfois les mélange harmonieusement de manière à compléter le libéralisme de l'une par la prudence de l'autre. Ainsi les particuliers ont l'accès direct à la Cour, mais l'État dont ils relèvent peut le contrôler; ainsi toute question, qui, dans le délai de deux ans, n'a pas été jugée par la hiérarchie, réduite à deux degrés, des tribunaux du capteur, peut quand même être évoquée. Avec ces perfectionnemens de détail, la Cour se crée : Cour permanente et stable de quinze juges désignés pour six ans, où les huit grandes puissances ont chacune un juge à demeure et les autres un juge par roulement. Plus heureuse que la Cour, soi-disant permanente, d'arbitrage, qui, faite de tribunaux temporaires, ne trouve que de temps en temps forme et substance, puis s'évanouit dans l'espace, la nouvelle juridiction prend un corps tangible sans que l'amour-propre des puissances secondaires proteste au nom de l'égalité des États dont l'habituel champion, le Brésil, élève seul un *veto* sans effet.

Maîtresse d'écarter, par la loi d'équité, la loi du capteur, la Cour peut devenir, pour toutes les questions non réglées de la guerre maritime, un puissant instrument d'unification juridique. Mais ce pouvoir même lui est, en ce moment, un obstacle. L'idée que le tribunal pourrait, dans le silence des textes, créer lui-même la loi, loi contraire aux principes anglais, semble, un peu tard, inadmissible à la réflexion britannique: « Nous ne pouvons admettre, dit le *Times*, que la Cour fasse la loi, nous avons jusqu'au 30 juin 1909 pour ratifier la convention (1) : il est encore temps de conclure les traités qui, fixant le droit, rendront l'acceptation possible. D'ici là, nous ne pouvons laisser aux étrangers carte blanche pour faire des lois sur notre flotte et tenir à leur discrétion notre puissance. » — « Ne dites pas, écrit Holland, qu'en jugeant en équité, la Cour des prises ne ferait que suivre l'exemple donné par les tribunaux anglais, car

(1) Ce délai est exceptionnel; toutes les autres conventions doivent être signées à la date du 30 juin 1908. Pour le tableau des signatures et des réserves, comparer le *Livre jaune* de juillet 1908, p. 271.

ils suivent le sentiment national, tandis que la Cour des prises irait contre lui. » Le 9 novembre, au Guildhall, le premier ministre promettait d'ajourner la signature jusqu'à la conclusion d'une convention complète et totale sur la guerre maritime, tandis que la Conférence de La Haye n'avait produit, en quelques points isolés, que des textes incomplets. Et, depuis, le discours du Trône en a fait la promesse formelle : annonçant même la prochaine convocation d'une conférence qui reprendrait à Londres, entre grandes puissances maritimes, l'œuvre ébauchée à La Haye entre puissances qui n'étaient ni toutes grandes ni toutes maritimes. Mais comment admettre que, sur le blocus ou les mines, une entente puisse actuellement intervenir? La nouvelle formule « pas de Code, pas de Cour, » n'est qu'un ajournement à peine déguisé, l'insuffisant moyen par lequel la Grande-Bretagne essaie de reprendre la parole que tout auteur d'un projet donne d'avance à qui plus tard l'accepte. Serait-ce qu'à La Haye, la proposition de la Cour se liât pour l'Angleterre à la codification du droit? — Mais, dès l'origine, dans les instructions des délégués britanniques, les deux questions de la Cour et du droit furent indépendantes, et c'est précisément parce que la guerre maritime ne paraissait pas mûre pour une codification que la proposition d'une Cour des prises, avec pouvoir de juger librement faute de droit certain, parut nécessaire. Les Anglais en conviennent: « Attendre une codification du droit des gens, dit Westlake, est impossible: ce serait incompatible avec l'attitude que nous avons prise à La Haye; nous renverrions la Cour aux calendes grecques sans profiter des avantages que nous en pouvons attendre (1). »

Pour l'accepter tout de suite, il suffirait, d'après Westlake, d'un amendement en vertu duquel, à défaut de droit conventionnel ou de règles généralement reconnues, la Cour ne pourrait jamais contredire un principe certain de la loi du capteur. Même ainsi limitée, la Cour des prises pourrait se constituer et contribuer aux progrès du droit, fixer par exemple le rayon dans lequel peut s'exercer le droit de visite, question où nulle loi, ni conventionnelle, ni nationale, ne s'est encore prononcée. Mais pourquoi s'en tenir là? « Si nous étions sûrs, disait récemment Lawrence (2),

(1) Westlake, *The Hague conference*, dans la *Quarterly Review*, janvier 1908, p. 242.

(2) Conférence (non publiée) faite au *War Course College*, à Portsmouth, le 5 février 1908.

qu'un belligérant ne pourrait à sa discrétion envoyer les bateaux neutres au fond de la mer et que les vivres à destination de la population pacifique ne seraient pas condamnés du chef de contrebande, nous pourrions hardiment signer, — et sans réserve, — la convention relative à la Cour. » Mais pourquoi cette appréhension vis-à-vis d'une Cour qui, formée d'une majorité de neutres, au lieu de relever la rigueur de la guerre, ne fera très probablement que l'adoucir? Neutre, l'Angleterre profiterait de cette Cour, et, ne l'oublions pas, sa tendance actuelle est à la neutralité. Belligérante, elle n'entend ni couler les prises neutres, ni faire des ports neutres un usage qui pourrait mettre en question la validité de ses captures. Le seul risque qu'elle puisse courir est de voir sa notion du blocus écartée; mais, depuis que la mine a fait son apparition, l'importance anglaise du blocus est très ébranlée, et l'on peut espérer que, se ravisant, l'Angleterre fera clairement voir à toutes les nations qu'en leur proposant une Cour des prises elle était vraiment sincère.

*
* *

Enfin, si par impossible la Cour des Prises ne se formait pas, faudrait-il désespérer de l'avenir et croire qu'entre les nations le conflit de l'Intérêt et de l'Idéal éterniserait à jamais sa douloureuse persistance? Grave problème où le principe même du droit des gens, de son avenir et de sa loi, repose. S'il fallait attendre, pour trouver le droit, que tous les intérêts se confondissent, il serait à redouter de voir indéfiniment se perpétuer l'attente. Pour hâter la venue de son règne, la justice trouve heureusement dans la science un précieux allié.

C'est une idée souvent émise que la guerre s'élimine elle-même par le progrès des inventions. Dans la civilisation de la guerre plus encore que dans sa suppression, la sélection mécanique opère.

L'article premier de la déclaration de Paris énonce : « La course est et demeure abolie. » Mais plus et mieux que par le droit des gens, la course est désavouée par les changemens intervenus dans la nature et les méthodes de la guerre maritime. Pour une guerre faite près de terre contre des vaisseaux ennemis traversant des eaux étroites et souvent forcés par le vent de serrer le rivage, un petit vaisseau quelconque, bateau de pêche ou barque, pouvait être improvisé corsaire ; contre les

bâtimens lents et lourds des anciens jours, la course était puissamment destructive ; doué de l'ubiquité souvent et de l'agilité toujours, le corsaire imprenable multipliait les prises. Mais aujourd'hui ni barque ni bateau ni petit navire qui, jadis, eût menacé le lent et lourd voilier, près du rivage, n'aurait de chance contre le moderne vapeur qui jamais n'est au calme, rarement approche de la côte, et, quand il le faut, file plus de dix nœuds.

Par les changemens de la navigation, la course a fait son temps. Sur le problème qui divisait les diplomaties, l'invention des hommes s'est prononcée. L'Espagne, le Mexique qui jadis repoussèrent l'abolition de la course, adhèrent à La Haye, en 1907, à sa suppression.

Par la mine et la torpille, l'effectivité du blocus est compromise. Par l'invention du railway, frère jumeau du steamer, la force du blocus s'atténue contre le belligérant qui, sur le continent, peut, par terre, recevoir des neutres ce qu'ils ne peuvent lui porter par mer. La puissance militaire de la contrebande est frappée à fond. Interdit-elle le transport des vivres à destination d'un port de guerre ? Le chemin de fer les dirigera sur un port de commerce voisin. Interdit-elle le transport des armes à destination d'un port quelconque de l'ennemi ? Avec le détour d'un port neutre et du rail, ce transport est désormais permis.

La vapeur sur mer complète ici l'effet de la vapeur sur terre. Devenus plus rapides, les vaisseaux deviennent plus grands : accru par la vitesse, le commerce s'étend. Sous la Révolution et sous l'Empire les chargemens dépassaient rarement 200 ou 300 tonnes ; la visite, même en cas de soupçons, n'était pas longue ; la confiscation, en cas de saisie, n'était jamais très grave : elle portait sur des barils de goudron, des mâts, des agrès, des vivres ; un riche galion du Brésil pouvait accidentellement se faire prendre, mais l'aubaine était rare. Aujourd'hui les navires portent des chargemens de 7 000 à 10 000 tonnes et dont la valeur se chiffre par millions. La vérification de leur cargaison, quand les papiers de bord ne paraissent pas suffisans, demande des heures. En cas de retard ou d'erreur, les responsabilités pécuniaires peuvent être considérables. Comme l'observait à la Chambre des communes, le 11 août 1904, M. Balfour, les difficultés de la visite se sont accrues dans des conditions telles que le commerce ne peut plus les souffrir. L'inconvénient marchand

de la contrebande augmente ; son avantage militaire diminue : quand les navires avaient un faible tonnage, la cargaison, consignée au même point, était déchargée dans un seul port; maintenant que le navire a des escales multiples, il emporte des cargaisons mixtes où la marchandise coupable n'entre plus que pour une valeur réduite, de sorte que la détention du navire et de la marchandise innocente inflige aux neutres un tort très supérieur à l'avantage qu'en retire le belligérant, désormais arrêté par la crainte d'indemnités formidables.

Au temps de la voile, un croiseur ennemi, guettant les navires marchands, déterminait aisément, par la brise, l'espace de mer dans lequel ils devaient s'engager. Même il arrivait que les belligérans, retenus par vent contraire à l'entrée d'un port neutre, s'en félicitaient pour cueillir au passage les navires, ennemis ou porteurs de contrebande, que ce même vent, qui les empêchait d'entrer, faisait sortir. Désormais, par la vapeur, le navire de commerce est maître de sa route et de sa direction : la chasse est, pour le croiseur, sensiblement plus difficile, sinon dans les couloirs d'exploration aisée, — la Méditerranée, la Mer-Rouge, — du moins dans les grands océans vers lesquels la politique mondiale incline la guerre future. Le navire marchand augmente sa capacité de fuite, le navire de guerre voit diminuer sa puissance de chasse : plus promptement rejoint par la vapeur que par la voile, il se hâte davantage; il est plus inquiet, plus nerveux, d'autant moins redoutable aux autres qu'il craint davantage pour lui. Enfin, la prise faite, il peut difficilement la conduire en lieu sûr. Dans le navire de jadis, facile à manœuvrer, large et spacieux, qui n'avait à porter que des vivres et de l'eau, l'on trouvait aisément assez d'hommes pour en détacher, de capture en capture, les équipages de prise, que le bonheur des rencontres avait rendus nécessaires. Dans le navire d'aujourd'hui, gros mangeur de charbon, la place manque pour embarquer le surcroît d'hommes nécessaire à la conduite, d'ailleurs plus difficile, des grands steamers marchands. Et c'est, par là, le principe de la saisie de la propriété privée ennemie, sous pavillon ennemi, qui s'ébranle.

Après que la télégraphie sans fil a fait son apparition, on a pu proclamer, à La Haye même, l'inviolabilité de la correspondance postale, ennemie ou neutre, officielle ou privée. Que les ingénieurs trouvent une formule — encore à chercher — pour

que la mine flottante, au bout d'une heure, devienne inoffensive, et le problème des mines sera simplifié. Que le pétrole prenne la place du charbon à bord des navires, et la facilité du ravitaillement à la mer fera de l'illustre question de la prise du combustible dans les eaux neutres un problème vieilli. Ce ne sont pas les philosophes avec leurs théories, ni les juristes avec leurs formules, mais les ingénieurs avec leurs inventions, qui font le droit et surtout le progrès du droit.

Ainsi l'industrie, force matérielle, secondant les vues de l'idée, force morale, ouvre, ou plutôt entr'ouvre la séduisante perspective d'une solution plus ou moins prochaine, mais fatale, des problèmes de la guerre sur mer. Mystérieuse, presque troublante, une évolution se dessine qui, dans un progrès parallèle de la science et du droit, mène les peuples au bonheur par la liberté. Par-dessus l'émouvant conflit des intérêts nationaux, ingénieux à la controverse, ardens à la discussion, opiniâtres à la résistance, plus haut que la souveraineté des États, dogme éminent et cependant fragile, apparaît, — pour imposer la Justice, — cette autorité décisive et suprême : l'invention, maîtresse des lois.

A. DE LAPRADELLE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Nous n'exprimons pas un sentiment banal, un sentiment protocolaire, en disant que la France entière suit avec un intérêt qui n'est pas exempt de quelque émotion les détails du voyage de M. le président de la République dans les pays du Nord. Partout, M. Fallières est reçu avec une cordialité évidente, et ce n'est pas à l'homme lui-même, bien qu'il en soit digne, que s'adressent ces manifestations, mais à la France. Plusieurs de nos présidens s'étaient déjà rendus en Russie par la Baltique et avaient fait quelques arrêts en route; mais c'est la première fois que la tournée, qu'on nous passe le mot, est aussi complète, et que le vaisseau présidentiel fait successivement escale à Copenhague, à Stockholm, à Reval et enfin à Christiania.

La situation générale actuelle, avec tous les intérêts et tous les sentimens qui s'y rattachent, suffit, certes, pour donner une haute portée au voyage de notre président, et il ne saurait nous être indifférent de recueillir les sympathies des gouvernemens et des peuples; mais que de souvenirs M. Fallières ne rencontre-t-il pas sur son chemin! Le Danemark et la Suède ont été très étroitement mêlés à notre propre histoire. Le Danemark a même payé assez cher la fidélité qu'il nous a témoignée pour avoir droit à toute notre reconnaissance; et la communauté des malheurs que nous avons éprouvés, lui et nous, par la suite, semble nous avoir unis par un lien nouveau. Quant à la Suède, elle a été maintes fois notre amie ou notre alliée depuis Gustave-Adolphe. Chacun des deux pays a suivi plus tard ses destinées distinctes, mais, depuis longtemps, aucun dissentiment ne les a séparés. Nous ne parlons pas de la Norvège, qui a partagé le sort, tantôt de la Suède, tantôt du Danemark, et qui a finalement revendiqué son indépendance; elle est à ses débuts comme nation et

comme gouvernement autonomes; mais ses débuts sont entourés d'une bienveillance universelle. On a fait, il y a quelques mois, des arrangemens pour consacrer la situation de tous ces pays du Nord les uns à l'égard des autres, ainsi que la liberté des mers qui les baignent, et pour leur donner des garanties nouvelles. Nous ne nous demanderons pas s'ils en avaient vraiment besoin, ni ce que vaudraient ces garanties si on les mettait sérieusement à l'épreuve. Mais fort heureusement, il n'y a pas de paix mieux assurée que celle des pays septentrionaux. Quant à la Russie, elle occupe une place à part dans nos pensées, non seulement parce qu'elle est une très grande puissance et que l'équilibre du monde repose en partie sur elle, mais parce qu'elle a rompu la première l'isolement où nous étions tenus, et qu'elle nous a tendu une main amicale. Ce sont des souvenirs qui ne s'effacent pas. Le rapprochement qui s'est opéré entre elle et nous a pris bientôt la forme d'une alliance formelle. A partir de ce moment, la physionomie de l'Europe a été modifiée. Il n'y a pas un seul groupement de puissances, mais deux, et le second s'est singulièrement développé, ordonné, consolidé depuis quelque temps. Alors le maintien de la paix a cessé de dépendre d'une volonté unilatérale, à laquelle nous rendons d'ailleurs la justice qu'elle a toujours été pacifique; mais elle a été parfois inquiète et agitée, et la sécurité générale ne pouvait que gagner à ce qu'elle eût un contrepoids. L'alliance franco-russe, complétée depuis par l'entente cordiale qui, de Paris, s'est étendue à Saint-Pétersbourg, est devenue un des plus importans facteurs de la politique mondiale. Aussi était-il naturel que M. le président de la République, à l'exemple de ses devanciers, fît une visite à l'empereur de Russie, auprès duquel il trouve le même accueil amical. Au moment où nous écrivons, le voyage de M. Fallières n'est pas encore terminé, mais le caractère qu'il a eu dès le premier jour se maintiendra certainement jusqu'au dernier: on peut en escompter les effets avec confiance. Nous ne nous arrêterons pas aux discours qui ont été prononcés dans ces diverses rencontres; ils ont été ce qu'ils devaient être: pleins de mesure, de tact et de cordialité.

Pouvons-nous donc jeter sur le monde un coup d'œil absolument satisfait? N'y a-t-il aucun point noir, aucun nuage floconneux à l'horizon? Si la disposition des gouvernemens est pacifique, celle des choses l'est-elle également? Enfin n'avons-nous d'aucun côté rien à craindre, et pouvons-nous envisager le présent et l'avenir en toute sécurité?

Il est rare dans l'histoire qu'un pays ait le droit de s'abandonner à une pareille confiance, et ceux qui l'ont fait ont eu parfois des réveils terribles. Aujourd'hui, pas plus qu'à aucun autre moment, nous ne conseillerions un optimisme qui, poussé aussi loin, serait dangereux; mais un pessimisme excessif ne le serait pas moins. Il nous semble que, dans le discours qu'il a prononcé devant la colonie française à Berlin, le 14 juillet, M. Jules Cambon a su garder la juste mesure entre l'un et l'autre. Ses paroles, reproduites par la presse, ont eu le plus heureux effet : elles ont opéré comme un sédatif. « Des bruits courent en Europe, a-t-il dit, qui semblent destinés à inquiéter l'opinion et à troubler le calme des esprits : il ne faut pas s'en effrayer. Tous les gouvernemens sont attachés à la paix : il ne faut pas se laisser aller à un pessimisme qui stérilise tout effort, mais avoir dans l'avenir une confiance qui seule permet de venir à bout de difficultés passagères. » Ce son de cloche, discret mais opportun, a eu du retentissement. Oui, tous les gouvernemens veulent la paix et font effort pour la maintenir. Ils s'appliquent à dissiper entre eux les malentendus aussitôt qu'ils apparaissent et se forment, sans attendre comme autrefois que le temps les ait aggrayés. Et tout cela est fort bien, tout cela est rassurant, tout cela permet de dire qu'il n'y a aucun danger immédiat : toutefois, si les gouvernemens n'y veillaient pas sans cesse, ces dangers ne tarderaient pas à se montrer.

Ils ne viendraient plus actuellement du côté du Maroc. La question marocaine n'a peut-être pas épuisé tout son venin; l'avenir reste obscur; mais, pour le moment, il est hors de doute que la situation s'est détendue, soit localement, soit internationalement. Le gouvernement de la République a donné une marque décisive de la sincérité de ses intentions et de ses promesses en rappelant quelques-unes des troupes de la Chaouïa. Il en a jusqu'ici rappelé bien peu, quelques bataillons à peine ; cela a suffi comme indication, et tout le monde a compris que la marche en avant était terminée; il n'était pas inutile de donner cette impression après l'incident d'Azemmour. Les dépêches de ces derniers jours présentent la Chaouïa comme vraiment pacifiée. Les moissons y sont, paraît-il, magnifiques et les habitans, rentrés dans leur fermes, ne demandent qu'à en faire la récolte. Les relations commerciales de la province avec Casablanca sont rétablies. Cette malheureuse ville ne vivait plus depuis quelque temps que d'un commerce d'importation qui se faisait par la mer en vue de l'entretien du corps d'occupation ; mais le commerce qu'elle faisait autrefois avec la Chaouïa, et qui était sa vraie richesse, normale et

permanente, avait complètement cessé. Il commence à reprendre son ancienne activité. Les dépêches disent que le général d'Amade n'a plus rien à faire dans la Chaouïa, convertie en Arcadie. Si cela est vrai, tant mieux. Notre résolution de ne pas nous immiscer dans les affaires intérieures du pays, et de laisser les deux frères ennemis vider seuls leur querelle, a pris, elle aussi, un caractère plus consistant et plus apparent, et de cela encore nous dirons que c'est tant mieux. On sait que le Sultan a quitté Rabat pour se rendre à Marakech. Y arrivera-t-il? — J'en jurerais bien, disait quelqu'un dans une circonstance analogue, mais je ne parierais pas. — Restons spectateurs de cette guerre, à laquelle il est d'ailleurs si difficile de rien comprendre. Abd-el-Aziz a certainement bien fait de quitter Rabat où il moisissait sur place et de s'acheminer vers Marakech; mais, au train dont il marche, on a toujours peur qu'il ne reste en route. Quant à Moulaï-Hafid, un simple caporal européen, s'il était à sa place, réunirait toutes ses forces et irait barrer la route au Sultan. Mais, lui, ne bouge pas. Certaines dépêches disent pourtant qu'il a quelque tentation d'aller à Rabat prendre la place de son frère, qui s'est si bien trouvé de l'occuper! Cette guerre pourra durer longtemps, puisque les deux champions qui la soutiennent font des efforts héroïques et multiplient les plus ingénieux chassés-croisés pour ne pas se rencontrer. L'important pour nous est de ne pas les rencontrer non plus.

Si nous persistons sagement dans cette attitude, il sera difficile, même aux journaux allemands, les plus exaltés, de nous chercher querelle. En tout cas, toute l'Europe, et nous n'en séparons pas le gouvernement allemand, nous rendra la justice que nous avons rempli nos engagemens. Des complications internationales ne sauraient donc venir désormais du côté du Maroc. Malheureusement, il peut en venir d'un autre.

L'Orient est en pleine révolution. Cette révolution peut être bienfaisante, et nous souhaitons qu'elle le soit; nous espérons même très fermement que ses dernières conséquences seront heureuses et que la régénération de l'Empire ottoman en sortira. Mais que d'étapes à parcourir avant d'arriver au but que tout le monde désire atteindre! Pour le moment, on est en pleine féerie. Le Sultan donne une constitution à son peuple, et le peuple s'abandonne à des élans d'enthousiasme; il ne doute pas que son bonheur ne soit assuré désormais par la pratique des institutions représentatives et par la liberté. C'est à coup sûr un des événemens les plus extraordinaires auxquels il nous ait été

donné d'assister; et rien, la veille encore du jour où il s'est produit, ne le faisait prévoir. Il est tout aussi difficile d'en prévoir les suites. Nous devons donc nous borner, pour le moment, au rôle de narrateur.

On assistait depuis quelques mois à une nouvelle crise de ce mal balkanique avec lequel l'Europe vit depuis longtemps, et dont le caractère ressemble un peu à celui des torrens, des montagnes, qui s'enflent parfois en quelques minutes et deviennent un fleuve impétueux, puis se désenflent et se vident en non moins de temps. Mais il semblait bien, cette fois, que le torrent ne s'écoulerait pas si vite. La crise balkanique se compliquait, en effet, de quelques élémens nouveaux, qui étaient de nature à la rendre plus grave, plus longue, plus inextricable. Nous disons la crise balkanique plutôt que la crise macédonienne, parce que la Macédoine, en ce moment surtout, ne peut pas être détachée des pays voisins qui agissent habituellement sur elle beaucoup plus qu'elle n'agit sur eux.

La situation de la malheureuse péninsule est connue de nos lecteurs: ils n'ont pas oublié le tableau qu'en a tracé M. René Pinon. Le malheur de la Macédoine est qu'il n'y a pas de nationalité macédonienne. Il y a une nationalité hellénique, avec laquelle on a pu constituer le royaume de Grèce. Il y a une nationalité bulgare, avec laquelle on a pu constituer la principauté de Bulgarie. Il y a une nationalité serbe, avec laquelle on a constitué le royaume de Serbie. Nous négligeons pour le moment les fractions. Mais la nationalité macédonienne n'existe pas. Le Macédonien, en tant qu'être spécifique, n'a jamais été vu par personne. Montrez un habitant de la Macédoine à un Grec, il vous dira tout de suite : c'est un Grec. Montrez-le même à un Bulgare, il vous dira non moins affirmativement : c'est un Bulgare. Et enfin, si vous le montrez à un Serbe, le Serbe reconnaîtra en lui un compatriote et le proclamera bien haut. Et, en effet, le Macédonien sera, ou un Grec, ou un Bulgare, ou un Serbe, à moins toutefois qu'il ne soit un Turc, car les Turcs comptent aussi, et pour beaucoup, dans la nomenclature des populations macédoniennes. De ce mélange il n'est jamais sorti une combinaison, comme disent les chimistes, c'est-à-dire un être nouveau, différent de ses élémens primitifs, ayant conquis une personnalité politique et une nationalité propres. De tout cela, les Grecs concluent que la Macédoine n'étant, à peu de chose près, peuplée que de Grecs, doit faire retour à la Grèce. Les Bulgares, qui n'y voient que des Bulgares, prétendent aussi qu'elle doit leur appartenir. Et les Serbes, ayant fait non moins scrupuleusement une constatation du même genre, ne sauraient souffrir qu'elle

leur échappât. On demandera peut-être ce qu'en pensent les habitans de la province. L'empereur Napoléon III, dans son rêve plein de bonnes intentions, aurait dit : c'est bien simple, il n'y a qu'à consulter les populations. Mais ce n'est pas aussi simple que cela. On ne sait trop ce qu'en pensent les populations; elles se gardent bien de le dire, parce que les Grecs leur envoient des bandes armées pour leur persuader qu'elles sont grecques, et que ces bandes massacrent tout ce qui paraît en douter; que les Bulgares envoient, de leur côté, des bandes qui massacrent tout ce qui ne veut pas être Bulgare; enfin que les Serbes, moins forts, mais non moins ambitieux, se livrent eux aussi, dans la mesure où ils le peuvent, à des exercices de nationalisation de même genre. Les Turcs, eux, ne demandent pas aux habitans de la Macédoine d'être Turcs, mais Ottomans, et, de temps en temps, ils massacrent aussi tout ce qui ne veut pas l'être. Et il y a toujours des Macédoniens, tant les races humaines s'obstinent à vivre, en dépit des coupes sombres qu'on y opère! Mais les Macédoniens sont bien malheureux. Si on ajoute, en effet, à ce qui précède, qu'ils ont le plus mauvais gouvernement, ou plutôt la plus détestable administration connue en Europe; que tout le monde les piétine et les pressure; qu'ils paient deux ou trois fois, entre des mains successives, les impôts auxquels ils sont condamnés; enfin qu'il n'y a pour eux aucune justice assurée, on aura une idée qui commencera à être complète du lot que la politique leur a décerné dans la distribution des conditions humaines.

L'Europe y fait ce qu'elle peut, mais elle n'y peut pas grand'chose. De temps en temps, les divers gouvernemens échangent des vues à ce sujet, dressent des programmes de réformes qu'ils soumettent au Sultan, et essaient de les lui faire accepter en exerçant sur lui ce qu'on appelle une pression; mais le Sultan laisse la pression s'exercer, étudie minutieusement le programme, fait des objections, et les choses en restent là. Le Sultan sait, en effet, que les divers gouvernemens ont des cliens divers parmi les nationalités balkaniques, cliens dont ils ne peuvent abandonner les intérêts et dont ils doivent même un peu servir les passions; il y a même un gouvernement dont il est personnellement le client; de sorte que, si les choses étaient poussées à l'extrême, une guerre générale ne manquerait pas d'éclater. Heureusement personne n'en veut. Cela permet au Sultan d'en prendre à son aise avec les revendications et les réformes qui lui sont présentées. Toutefois, dans ces dernières années, quelques atténuations encore peu sensibles, mais cependant effectives, ont été apportées à

la triste situation de la Macédoine. On a nommé un haut commissaire, qui s'est trouvé être un homme intelligent et animé de bonnes intentions : il a fait de son mieux pour établir un peu d'ordre et de justice en Macédoine et y a partiellement, mais très partiellement, réussi. On a organisé une gendarmerie, qui a fait œuvre utile, mais très incomplète aussi. Chacune des principales nations européennes a une zone d'action soumise à sa surveillance. Les résultats ont été appréciables, mais fort insuffisans, et les traits principaux du tableau sont toujours ceux que nous avons brièvement rappelés.

Les choses en étaient là lorsque la situation politique de l'Europe, en ce qui concerne les Balkans, s'est modifiée. Depuis une dizaine d'années, les autres puissances, reconnaissant que la Russie et l'Autriche-Hongrie avaient des intérêts plus directs et plus immédiats dans les affaires balkaniques, s'en étaient remises à elles du soin de préparer les projets à appliquer, avec le consentement du Sultan, à une province particulièrement déshéritée. La Russie et l'Autriche avaient conclu entre elles un arrangement qui, en ce qui concerne la Macédoine, tendait à l'amélioration du *statu quo* dont les bases politiques étaient maintenues, et qui, en ce qui concerne les deux puissances elles-mêmes, ressemblait un peu à ce qu'on appelle un protocole de désintéressement. C'est de l'entente de l'Autriche et de la Russie que sont sorties les quelques réformes dont nous avons parlé plus haut. Nul ne songeait en Europe à leur enlever l'espèce de mandat qu'elles remplissaient; elles auraient pu sans doute le conserver longtemps; mais, un dissentiment s'étant produit entre elles de la manière la plus inopinée, la Russie s'est détachée de l'Autriche et a cessé de combiner avec elle les solutions à apporter aux affaires macédoniennes. Elle a préféré se tourner du côté de l'Angleterre, qu'elle jugeait sans doute plus désintéressée, et c'est, dans ces derniers temps, avec Londres qu'on s'est entendu à Saint-Pétersbourg. Personne assurément n'aurait accordé le moindre crédit à celui qui, il y a un an, aurait annoncé cette nouvelle orientation de la Russie dans les questions orientales; mais tout arrive : il suffit d'attendre et de profiter des circonstances; c'est ce qu'on a fait à Londres avec beaucoup d'habileté. Comment ne pas admirer, en passant, la bonne fortune de l'Angleterre qui, par l'effet de contre-coups qu'elle n'avait ni préparés, ni prévus, a vu se grouper solidement autour d'elle des gouvernemens qui, il n'y a pas longtemps encore, en étaient plutôt éloignés? Nous n'avons d'ailleurs, pour notre compte, qu'à nous en féliciter.

Ce rapprochement de l'Angleterre et de la Russie a fait naître deux

notes dont la première a déjà été communiquée aux Puissances : la seconde le sera-t-elle jamais ? Les deux Puissances se sont partagé le travail. L'Angleterre s'est surtout préoccupée des conditions préalables à réaliser en Macédoine pour y préparer le terrain aux réformes futures, et la Russie s'est chargée de rédiger, une fois de plus, le programme des réformes indispensables. Le gouvernement anglais, sentant bien qu'on ne ferait rien de sérieux en Macédoine si on n'arrivait pas à la suppression radicale des bandes qui l'infestent, a proposé l'organisation d'une force militaire mobile, qui serait commandée par des officiers ottomans, et qui poursuivrait cet objet particulier. Nous ne pouvons rien dire de l'organisation de cette force, puisque la note anglaise n'a pas encore été livrée à la publicité, si ce n'est qu'on reconnaît dans la proposition elle-même le bon sens habituel du gouvernement britannique. Il faut commencer par le commencement : c'est par là que le gouvernement britannique a voulu commencer. Si l'on s'en rapporte aux demi-confidences faites aux journaux, l'impression produite a été bonne. Mais !... Rarement cette conjonction n'a mieux indiqué un point suspensif dans les hypothèses qu'il est permis de faire. Tout, en effet, a été mis en suspens. Des événemens imprévus ont eu lieu en Macédoine. L'ordre ou le désordre de choses auquel on était habitué y a fait place à une situation toute nouvelle.

C'est comme un lever de rideau sur une scène inconnue. Tout le monde a entendu parler de la Jeune-Turquie, qu'on pourrait appeler le parti de la régénération du vieil Empire ottoman par des institutions libérales. On savait que ses adhérens, surveillés par la police, poursuivis, traqués, et qu'on croyait tous dispersés dans les diverses capitales de l'Europe, travaillaient néanmoins avec activité à leur propagande; mais on était loin de connaître les résultats qu'ils avaient atteints, ni de savoir sur quel point particulier ils avaient tourné leur effort. Ils l'avaient tourné sur l'armée. Comprenant que tout l'édifice ottoman reposait sur la force, et que, le jour où cette force manquerait, la catastrophe se produirait, ils ont cherché à convertir à leurs idées le plus grand nombre d'officiers possible, ce à quoi ils ont réussi au delà de toute espérance. Et cependant, si on y avait bien réfléchi, ne pouvait-on pas pressentir qu'ils trouveraient dans l'armée comme ailleurs, mieux qu'ailleurs même, un terrain propice à leur action? L'armée ottomane, qui a des qualités admirables d'endurance, de patience, de courage, de dévouement, est une des premières victimes des vices invétérés de l'administration impériale: le paiement de sa solde n'est jamais assuré, et ce qu'on

appelle ailleurs les droits acquis y est subordonné et sacrifié au plus capricieux favoritisme. Aussi le mécontentement y est-il général. Il paraît avoir augmenté, depuis quelque temps, par suite des intrusions policières, c'est-à-dire du régime de surveillance individuelle et de délation dont le corps des officiers a été l'objet ; et ce fait prouve que le gouvernement connaissait le danger, ou du moins qu'il s'efforçait de le bien connaître ; mais les moyens dont il s'est servi pour en diagnostiquer le caractère l'ont encore aggravé. Donc, la situation se gâtait en Macédoine ; les bandes commençaient à circuler ; l'Europe présentait un front assombri derrière lequel quelque chose se préparait, probablement de vieux remèdes à ce qu'on regardait comme un vieux mal. Tout d'un coup la révolte militaire a éclaté. Au moment où le gouvernement ottoman avait le plus grand besoin de son concours, l'armée a laissé apparaître les ravages profonds que la propagande jeune-turque avait faits dans ses rangs. En quelques jours, la Macédoine tout entière a appartenu à l'insurrection. La consternation a été grande à Constantinople. La première idée du Sultan a été de mobiliser les troupes d'Asie pour les transporter en Europe ; mais on s'est aperçu tout de suite qu'elles étaient prêtes à passer à l'insurrection. De quelque côté qu'il se tournât, le Sultan constatait que tout lui manquait à la fois.

Nous ne raconterons pas les faits en détail : les journaux en ont été remplis. Il suffit de citer le premier et le dernier incidens qui se sont produits à Monastir, point sur lequel les insurgés ont fait converger leur principal effort. Le général Chemsi pacha venait d'y prendre le commandement de la place ; il avait réuni ses troupes pour leur donner lecture d'un ordre du Sultan, lorsqu'une vive fusillade a éclaté, et le général est tombé percé de coups. Ce cas n'est malheureusement pas isolé. Il commence à devenir difficile de compter les cadavres. Les assassinats et les tentatives d'assassinat se multiplient. La vie de tous les officiers fidèles au régime établi est menacée, et plusieurs ont déjà succombé. Ceux qu'on accuse d'avoir surveillé et dénoncé leurs collègues sont l'objet de vengeances encore plus nombreuses. On ne sait, on ne veut pas savoir d'où partent les balles qui les atteignent, tantôt, en plein jour, à la tête de leurs troupes, tantôt, le soir au coin d'une rue. On assiste à un renouvellement de l'histoire des anciennes conspirations. Celle d'aujourd'hui a-t-elle un chef? On ne le sait pas encore d'une façon certaine. Le nom qu'on entend prononcer le plus souvent est celui du major Niazi effendi, qui semble avoir levé le premier l'étendard de la révolte et s'est réfugié à

Okrida, où il a établi le centre de son gouvernement. C'est un gouvernement, en effet. Le major Niazi ne se contente pas de distribuer des places; il perçoit les impôts; il envoie des proclamations; il menace de pendre les chefs des municipalités qui ne marcheront pas avec lui. Qui ne plaindrait ces malheureux? S'ils ne sont pas pendus par le major Niazi, ils le seront, où ils risquent de l'être par d'autres, chaque parti étant assez fort pour pendre ses adversaires, mais pas assez pour empêcher ses partisans d'être pendus. Jusqu'ici le sort de la Macédoine n'est donc pas amélioré. Le dernier coup de main des insurgés a mis complètement Monastir à leur discrétion. Le maréchal Osman Ismaïl pacha y avait remplacé l'infortuné général Chemsi pacha. Heureusement pour lui, on ne l'a pas tué, mais on l'a enlevé pendant la nuit et on l'a transporté à Okhrida, où le major Niazi le tient prisonnier. Rien ne réussit comme l'audace au milieu d'une décomposition anarchique. Les succès de l'insurrection ont été foudroyans : elle a été partout maîtresse, mais que veulent les Jeunes-Turcs ?

Nous devons faire les réserves les plus formelles sur les procédés qu'ils emploient: l'assassinat est toujours un crime, et, pour ceux qui ont quelque souci du lendemain, un pronunciamiento militaire est toujours une introduction infiniment suspecte à des réformes libérales. Une révolution qui use de pareils moyens ou qui en sort, aura, si elle réussit, beaucoup de choses à se faire pardonner. Ceci dit, nous reconnaissons volontiers que le programme des Jeunes-Turcs mérite les sympathies et que son succès est désirable. Les Jeunes-Turcs se déclarent avant tout patriotes. Ils ont remarqué que, toutes les fois que l'Europe s'est occupée des affaires d'Orient, il en est résulté une diminution territoriale pour l'Empire ottoman, et une diminution d'autorité pour le Sultan. Aussi veulent-ils se passer de l'Europe et faire eux-mêmes les réformes qu'ils sont les premiers à juger nécessaires. Ils tiennent à l'intégrité territoriale de l'Empire; ils tiennent à l'autorité, au prestige, à l'indépendance du Sultan; ils n'en veulent pas à Abd-ul-Hamid et le disent bien haut, ce qui est de leur part un trait d'intelligence; enfin ils réclament impérieusement la remise en vigueur de la Constitution de 1876, constitution qui n'a jamais été abrogée et qu'ils considèrent comme endormie. C'est au cri de : Vive la Constitution! qu'a lieu le mouvement actuel. La Constitution de 1876, œuvre de Midhat pacha, donnait à la Turquie le régime parlementaire et une somme notable de libertés. En conséquence, on avait élu une Chambre, qui n'a duré que quelques jours,

après quoi, elle a été dissoute, et toute la Constitution a été reléguée jusqu'à nouvel ordre au magasin des accessoires. Mais rien ne meurt tout à fait. Les germes jetés au vent finissent par trouver un terrain favorable. Aucune force humaine n'empêchera la Turquie d'avoir, elle aussi, un parlement un jour ou l'autre. La question est de savoir si les temps sont mûrs.

Aux dernières nouvelles, le Sultan, impressionné et effrayé par les événemens de Macédoine, avait compris la nécessité, devons-nous dire de céder ? ou de temporiser? ou de louvoyer? Quoi qu'il en soit, il a fait savoir qu'il accordait une constitution à son peuple et nous avons dit qu'on lui a répondu par une explosion d'enthousiasme. Pour le moment, tout l'empire est dans la joie. Le sultan Abd-ul-Hamid est un homme d'une intelligence supérieure, et il vient de montrer qu'il avait la décision prompte. Il a commencé par congédier son grand vizir Ferid pacha, auquel il n'avait, semble-t-il, à reprocher que d'être Albanais, et les Albanais, qu'il croyait fidèles, se sont jetés éperdument dans le mouvement jeune-turc. Il a nommé à sa place le vieux Saïd pacha, le petit Saïd, comme on l'appelle à Constantinople, homme de mérite, mais dont la situation n'est pas enviable : Saïd aura de la peine à en dominer les difficultés. Si le Sultan fait vraiment un essai loyal de la Constitution et s'il accepte avec sincérité, au moins dans ses grandes lignes, le programme des Jeunes-Turcs, il pourra en tirer un grand parti pour assurer son indépendance à l'égard de l'Europe; mais, à son âge, avec ses antécédens, avec le caractère qu'il a manifesté jusqu'ici, peut-on croire qu'il entrera dans des voies aussi nouvelles sans aucune pensée de rebrousser chemin? Qui vivra verra.

Ce serait d'ailleurs une erreur de croire que toutes les puissances, grandes et petites, se prêteront d'un cœur bénévole au succès d'une pareille entreprise. Un des points essentiels du programme jeune-turc est la substitution du principe politique de l'unité ottomane au principe ethnique des races diverses qui occupent le territoire de l'Empire avec des droits différens. Les Jeunes-Turcs ne reconnaissent en Macédoine ni Grecs, ni Bulgares, ni Serbes : il n'y a là pour eux que des Ottomans, et le bienfait de la Constitution sera de fondre toutes ces races dans un même bloc, en leur accordant une représentation égale dans le Parlement et des droits égaux dans le pays. C'est une belle conception. Mais qu'en penseront les Grecs, les Bulgares, les Serbes, et les Puissances auxquelles ils se ramifient? La réalisation du programme jeune-turc signifierait pour les voisins de la Turquie qu'ils

doivent renoncer à l'espérance de mordre sur la Macédoine et de s'en attribuer un morceau : croit-on qu'ils s'y prêteront volontiers? Une des proclamations du major Niazi invite les bandes étrangères à marcher d'accord avec lui, faute de quoi, dit-il, il les exterminera. Il n'obtiendra jamais qu'elles marchent d'accord avec lui ; mais, s'il en débarrassait le pays, ce serait au mieux : il aurait rendu la proposition anglaise inutile, puisqu'il en aurait réalisé l'objet. Mais le major Niazi a-t-il assez de forces pour cela? Les bandes continueront de traverser et d'agiter la Macédoine. Qui sait même si une situation aussi dangereuse pour leurs ambitions communes ne déterminera pas quelque puissance balkanique, la Bulgarie par exemple, à jeter son épée dans la balance, car elle en a une et ne demande qu'à s'en servir? Et c'est même une des principales préoccupations qu'on éprouvait à Constantinople à la veille de l'insurrection.

On le voit, l'horizon balkanique est très trouble. C'est pourquoi la question du Maroc passe, comme nous le disions en commençant, au second plan, où elle restera si nous avons le bon sens de l'y laisser. De toutes les grandes puissances européennes, nous sommes peut-être celle qui a, actuellement, le moins d'intérêts directs engagés dans les Balkans, ce qui nous permet de remplir, sans être suspects, un rôle de conciliation entre les autres. Nous avons déjà commencé à remplir ce rôle, et on nous en a su gré ; mais la situation s'est depuis profondément modifiée, et le travail de la diplomatie est tout à recommencer. Au milieu des difficultés qu'on peut prévoir, il importe de garder la pleine disposition de ses forces et, par conséquent, toute sa liberté. Qu'on ne s'y trompe pas, en effet, c'est la question d'Orient qui menace de se poser à nouveau, et nous savons, par les soucis qu'elle a causés à nos pères, quels sont ceux qu'elle peut encore nous infliger à nous-mêmes.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.